LES GRANDES DIRECTIVES DE LA RETRAITE FERMÉE

VERSAILLES 1929

FATHERS' LIBRARY
S. H. NOVITIATE
LOS GATOS
CAL.

LES GRANDES DIRECTIVES

DE LA

RETRAITE FERMÉE

J499

SEMAINES DES EXERCICES DE SAINT IGNACE

VERSAILLES
(1929)

LES GRANDES DIRECTIVES

DE LA

RETRAITE FERMÉE

Compte rendu des Leçons et Communications

ALMA COLLEGE
060.31
LIBRARY
J499
Alma, California

ALMA COLLEGE
LIBRARY
NOVITIATE
Alma, California

" Editions Spes "
17, Rue Soufflot, Paris (V^e^)
1930

8078

Nihil obstat,

Lyon, le 12 janvier 1930.
Jean-Baptiste Costa de Beauregard, S. J.

Imprimatur,

Lugduni, die 18 februarii 1930.
A. Rouche
v. g.

AVANT-PROPOS

Le présent volume contient les leçons et communications, qui furent entendues pendant la Semaine des Exercices, *tenue à Versailles du 2 au 6 avril 1929. Il contient aussi un résumé des rapports documentaires, qui avaient pour but d'éclairer par quelques exemples les enseignements doctrinaux et d'indiquer leurs principales applications aux besoins des âmes contemporaines.*

Les éditeurs ont pensé que la récente Encyclique Mens nostra *sur les Exercices spirituels devait avoir une place dans ce recueil, dont elle est comme la consécration. Ils en ont donc mis en appendice le texte latin et la traduction française.*

Ce n'est pas, à proprement parler, une étude historique, que l'on trouvera ici. Il s'agissait, pendant la « Semaine », moins d'analyser en érudits le texte de saint Ignace, que d'en dégager l'esprit pour établir les grandes directives des retraites fermées. Que les lecteurs veuillent donc bien ne chercher en ce volume que ce que les auteurs ont voulu y mettre : une explication concrète et vivante des points les plus caractéristiques de ces Exercices spirituels, dans lesquels l'Eglise nous invite à voir « le code très sage et tout à fait universel des règles pour la direction des âmes dans la voie du salut et de la perfection, une source intarissable de la piété la plus haute, un puissant stimulant et un guide averti pour opérer la réforme de soi et atteindre aux sommets de la vie spirituelle ».

Albert Valensin s. j.
Secrétaire de la Semaine des Exercices.

LETTRE DE SA SAINTETÉ LE PAPE PIE XI A SON ÉMINENCE LE CARDINAL ARCHEVÊQUE DE PARIS

A l'occasion de la Semaine des Exercices

A NOTRE TRÈS CHER FRÈRE
LE CARDINAL DUBOIS
ARCHEVÊQUE DE PARIS.

Nous avons appris avec une particulière satisfaction qu'une Semaine d'Exercices Spirituels va se tenir à Paris, sous la Présidence de Votre Eminence, pendant la Semaine de Pâques.

Heureux de constater une fois de plus le zèle et la piété qui vous portent à promouvoir tout ce qui peut contribuer au progrès spirituel et à la sanctification du clergé et des laïques, Nous Nous réjouissons vivement de voir que pour obtenir plus sûrement les précieux fruits des Retraites, vous encouragez l'emploi de la méthode de saint Ignace, que Nos Prédécesseurs, depuis Paul III, ont recommandée et qui a été goûtée et pratiquée par tant de Saints, non seulement pour la sanctification de leur âme, mais aussi pour le bien des fidèles de toutes les catégories.

En effet, les Exercices de saint Ignace ont contribué avec une efficacité toute particulière à l'ascension spirituelle des âmes et les ont guidées aux plus hauts sommets de l'Oraison et de l'Amour divin par la voie sûre de l'abnégation et de la victoire sur leurs passions, sans les exposer

aux subtiles illusions de l'orgueil. Nous-même au cours de Notre saint ministère, Nous avons fait plusieurs fois l'expérience de cette sainte efficacité des Exercices spirituels de saint Ignace, et Nous avons pu Nous rendre compte du progrès dans la perfection que les âmes peuvent réaliser en les suivant.

Nous bénissons donc avec une particulière effusion tous les congressistes qui, du clergé séculier comme de beaucoup de familles religieuses, ainsi que Nous l'avons appris avec satisfaction, ont promis de participer à cette Semaine. Et, implorant sur leurs travaux l'assistance maternelle de la Très Sainte Vierge et de tous les Saints et élus, qui ont demandé et obtenu par la pratique des Exercices Spirituels la connaissance plus intime de Notre-Seigneur, un amour plus ardent pour Lui et une assiduité plus parfaite à Le suivre, Nous vous déléguons expressément pour donner Notre Bénédiction Apostolique, gage de notre amour paternel, à tous les adhérents et participants du Congrès.

Du Vatican, le 28 mars 1929.

PIUS P.P. XI.

Programme des Cours

Mardi 2 Avril

Les attraits de la solitude et la nostalgie de Dieu au temps présent.

9 h. 30. — Messe du Saint-Esprit, allocution du R. P. Poullier, Président de la Semaine des Exercices.

10 h. 30 — **Ire leçon** : Retraites ouvertes et retraites fermées, pr Mgr Gonon, évêque de Moulins.

Communication : *Une initiative de retraites sacerdotales de dix jours*, par M. l'abbé Babolat (Belley).

12 heures. — Déjeuner en commun.

14 h. 30 — **Rapport documentaire** : *Les retraites d'élèves des grandes écoles*, par le R. P. Pupey-Girard, aumônier-conseil de l'U. S. I. C. (Paris).

Communications : *Expériences de retraites jocistes*, par M. l'abbé Guérin, aumônier général de la Jeunesse ouvrière chrétienne (J. O. C.) — *et scoutes*, par M. le chanoine Cornette, aumônier général des Scouts de France.

17 h. 30. — **IIe leçon** : La retraite selon l'Esprit des exercices, par le R. P. Cavallera, professeur à la Faculté de théologie de Toulouse.

19 heures. — Dîner en commun.

20 heures. — Salut du Saint-Sacrement ; brève indication d'un sujet d'oraison et chant du *Salve Regina.*

« Quanto magis anima nostra se reperit solam et segregatam, tanto se reddit aptiorem ad appropinquandum Creatori ac Domino suo eumque attingendum. »

(Annot. 20a libri Exercitiorum.)

Mercredi 3 Avril

Dans les pas de Jésus.

9 h. 30. — **IIIe leçon** : En face de la vérité fondamentale par le R. P. Vulliez-Sermet (Moulins).

10 h. 30. — **IVe leçon** : La voie des ames pénitentes, par le R. P. Dargent (Reims).

Communication : *Examen de conscience et réforme intérieure*, par le R. P. Compaing (Poitiers).

12 heures. — Déjeuner en commun.

14 h. 30. — **Rapport documentaire** : *Le mouvement vers les Exercices en Hollande*, par le R. P. Cramer, directeur de la maison de retraites de Spaubeek (Limbourg hollandais).

Communications : *L'organisation diocésaine des Exercices en Allemagne*, par le R. P. Haag, directeur du Secrétariat des retraites à Cologne ;

— *Les exercices pour ruraux en Belgique*, par le R. P. de Pierpont, directeur de la maison de retraites d'Arlon ;

— *Ce qui se fait en Espagne, en Italie, en Angleterre, au Canada*, etc..., par divers représentants de l'Œuvre des retraites en ces pays.

17 h. 30. — **Ve leçon** : L'appel du divin roi, par le R. P. Monier-Vinard (Moulins).

19 heures. — Dîner en commun.

20 heures. — Salut du Saint-Sacrement, brève indication d'un sujet d'oraison et chant du *Salve Regina*.

« *Desiderando magis cognoscere Verbum æternum incarnatum, ut magis illi serviam et magis illud sequar.* »

(IVa not. secundæ hebdomadæ Exercitiorum.)

Jeudi 4 Avril

Prévenances de Dieu et options de l'homme.

9 h. 30. — **VI^e leçon** : L'ELECTION DANS LES EXERCICES, par le R. P. DE GUIBERT, professeur à l'Université grégorienne (Rome).

10 h. 30. — **VII^e leçon** : LE RÔLE DU DIRECTEUR SPIRITUEL D'APRÈS LES RÈGLES DU DISCERNEMENT DES ESPRITS, par le R. P. POULLIER (Amiens).

Communication : *Deux Etendards*, par le R. P. de BAGNEAUX (Paris).

12 heures. — Déjeuner en commun.

14 h. 30. — **Rapport documentaire** : *Les Exercices pour le Clergé en Belgique*, par le R. P. THIBAULT (Bruxelles).

Communications : *Adaptations des Exercices* aux diverses catégories de retraitants :

— *dans les maisons de retraites*, par le R. P. GIBERT, directeur de Clamart, et le R. P. THORIN, directeur de Mours.

— *à des chefs et aux élites de l'action catholique*, par le R. P. DESBUQUOIS, directeur de l'Action populaire ;

— *aux fiancés*, par M. l'abbé VIOLET, directeur de l'Association du Mariage chrétien ;

— *dans les monastères*, par le Révérendissime Dom Anselme LE BAIL, abbé cistercien de N.-D. de Scourmont (Chimay) et Dom Chrysostome, moine de la même abbaye.

17 h. 30. — **VIII^e leçon** : LES EXERCICES, ÉCOLE D'ORAISON D'APRÈS LES TÉMOIGNAGES DE PRÊTRES RETRAITANTS, par M. l'abbé GUERRY, professeur de théologie au grand Séminaire (Grenoble).

19 heures. — Dîner en commun.

20 heures. — Salut du Saint-Sacrement ; Brève indication d'un sujet d'oraison et chant du *Salve Regina*.

« Petere cognitionem fraudum mali capitis et auxilium ut ab illis mihi caveam, et cognitionem vitæ veræ, quam ostendit summus et verus dux et gratiam ad illum imitandum. »

(3^m prael. medit. de duobus vexillis.)

CHERS' LIBR

Vendredi 5 Avril

Vers l'Union divine.

9 h. 30. — **IX^e leçon** : DANS LA LUMIÈRE DU VERBE INCARNÉ : L'EVANGILE ET LES EXERCICES, par M. le chanoine BIÉTRIX (Lyon).

Communication : *La montée des trois degrés d'humilité*, par le R. P. LOISELET (Nancy).

11 heures. — **X^e leçon** : AU SEUIL DU MYSTÈRE DE DIEU : LA CONTEMPLATION POUR OBTENIR L'AMOUR, par le R. P. Albert VALENSIN, professeur à la Faculté de théologie de Lyon.

12 heures. — SALUT DE CLÔTURE ET CONSÉCRATION DE L'ŒUVRE DES RETRAITES FERMÉES AU SACRÉ-CŒUR.

12 h. 30. — Déjeuner en commun et départ.

« *Amor consistit in communïcatione quæ fit ab utraque parte, scilicet ut det et communicet amans amato... et sic amatus amanti...* »

(2^a *Not. Contempl. ad amorem.)*

N. B. — Pour que les participants à la Semaine puissent en suivre facilement toutes les leçons, il sera remis à chacun d'eux, à son arrivée à Versailles, un exemplaire de la traduction française du texte des exercices.

La semaine se tiendra à l'École S^te-Geneviève à Versailles ; pour tous renseignements s'adresser au R. P. VILLAIN, secrétaire-adjoint, 18, rue de Varenne, Paris VII^e.

AUDITEURS DE LA SEMAINE

S. Em. le Cardinal Dubois, archevêque de Paris.
S. Em. le Cardinal Charost, archevêque de Rennes.
S. Exc. le Nonce Apostolique, Mgr. Maglione.
Mgr Chesnelong, archevêque de Sens.
Mgr Roland-Gosselin, coadjuteur de Versailles.
Mgr Audollent, évêque de Blois.
Mgr Garnier, évêque de Luçon.
Mgr de la Celle, évêque de Nancy.
Mgr Chaptal, évêque auxiliaire de Paris.
Révérendissime Dom Anselme Le Bail, Abbé cistercien de N.-D de Scourmont.

Des Vicaires généraux, Directeurs d'œuvres, Curés, Vicaires, Missionnaires Diocésains, des Supérieurs, Directeurs et Professeurs de Séminaires, en forte proportion, des Supérieurs et Professeurs de Collèges, représentaient une soixantaine de diocèses.

Les Assomptionnistes, Bénédictins, Carmes déchaussés, Cisterciens, Eudistes, Fils de la Charité, Franciscains, Frères des Ecoles chrétiennes, Frères de Saint-Vincent de Paul, Maristes, Oratoriens, Prémontrés, Prêtres de Saint-François de Sales, Rédemptoristes, Pères du Sacré-Cœur de Picpus, avaient envoyé un ou plusieurs membres de leur ordre ou de leur congrégation.

Plus de 380 Prêtres, en tout, ont pris part à la semaine des Exercices.

PHYSIONOMIE DE LA SEMAINE DES EXERCICES

Notes et impressions

par le R. P. Eugène Roche S. J.
Aumônier des Etudiants catholiques à Lyon

Depuis longtemps, en France, des maisons de retraites, ainsi que plusieurs monastères cisterciens, réunissaient chaque année nombre d'hommes et de jeunes gens. Les Dames du Cénacle recevaient les dames et les jeunes filles. Mais l'initiative des retraites venait surtout d'aumôniers, de directeurs ou directrices d'œuvres, qui voulaient donner à leur aspotolat un fondement surnaturel sérieux. Le mouvement vers les retraites existait, mais dispersé et presque toujours on s'ignorait l'un l'autre. C'est pour se mieux connaître, pour se communiquer les expériences des directeurs, et exciter chez les âmes sacerdotales le désir de cet apostolat en profondeur, si cher à la Compagnie de Jésus, que le R. P. Albert Valensin eut l'inspiration d'organiser une semaine des Exercices dans le genre des Semaines sociales.

I. — Le but et la préparation de la semaine.

En juin 1928, relevant ce que nos voisins au delà des Alpes, des Pyrénées ou du Rhin avaient tenté pour répandre la connaissance et la pratique des exercices spirituels de saint Ignace, le R. P. concluait :

« N'est-il pas souhaitable de tenter quelque chose d'analogue en France ? L'opportunité de la réalisation pratique de cette idée paraît évidente, quand on considère combien est grand actuellement en France le désir d'une élite notable du clergé de faire les Exercices. Après dix ans d'expérience de retraites prolongées données au clergé, l'auteur de cette note est convaincu que le mouvement de l'expansion de l'apostolat par les Exercices est déjà en train : il continuera... »

Ce n'était qu'une ébauche ; il fallait préciser. La Semaine ne réunirait-elle que des directeurs de Retraite ou atteindrait-elle un auditoire plus large ? Serait-elle une assemblée de spécialistes discutant de questions techniques ou viserait-elle à présenter les exercices à tous ceux qui désireraient s'y initier ? La dernière conception prévalut.

En même temps, la nécessité de l'apostolat des Retraites n'échappait pas à beaucoup de membres du clergé. Les déficits inhérents à toute œuvre humaine et les besoins des âmes les avaient persuadés de la nécessité de la vie chrétienne, rendue plus personnelle et plus profonde par les Exercices, chez eux d'abord.

Un missionnaire diocésain écrivait :

« L'élargissement continu de mon champ d'expériences pastorales me prouve... un besoin sérieux de vie intérieure. Les âmes sont nombreuses qui se plaignent à nous, missionnaires de passage. » Et que pouvons-nous dire ? Le reconnaître et prier Dieu que le mouvement « ignatien » de retraites... aille croissant, et en s'étendant de plus en plus. Je suis sûr que si tous les prêtres étaient vraiment intérieurs comme quelques-uns que je connais bien et estime davantage, nous n'en aurions pas pour 25 ans à renouveler la face de notre pauvre pays. Son sort, — on ne

saurait trop le redire, — est entre nos mains, et contre cette vérité, toutes les loges, tous les radicalismes, toutes les entreprises de révolution ne peuvent rien... Le bon Dieu sera toujours le plus fort, à cette condition évidemment que nous le possédions en nous, nous chargés d'être une lumière et un sel. »

Plusieurs membres de l'Épiscopat, informés du projet envoyèrent des réponses très encourageantes. S. Em. le Cardinal Dubois et S. Ex. le Nonce furent des premiers à donner leur adhésion à la Semaine. S. G. Mgr de la Celle, évêque de Nancy, écrit en mai 1928 :

« J'approuve pleinement ce projet et je le juge tout à fait de nature à influer heureusement sur l'extension de l'apostolat par les retraites fermées. Certes, c'est là un moyen des plus excellents de créer une élite dans le clergé comme parmi les fidèles, et je l'ai moi-même trop souvent répété autour de moi pour que je n'applaudisse pas à toute entreprise de le faire mieux connaître et plus apprécier. »

Et Mgr Chesnelong, archevêque de Sens :

« Quelle heureuse, belle et opportune pensée, vous avez eue d'organiser une Semaine des Exercices de saint Ignace ! Je vous en félicite de tout cœur ».

Fort de ces approbations, le secrétaire de la Semaine envoyait aux prêtres susceptibles d'y prendre part, une lettre où il précisait le but qu'on se proposait :

« Mettre en lumière l'actualité des Exercices, — signaler aux prêtres influents les ressources qu'ils nous offrent pour la culture de la vie intérieure dans nos élites, — créer un mouvement vers les retraites fermées et susciter des Directeurs d'Exercices ; telles

sont les fins que nous nous proposons dans la tenue de cette semaine. Il ne s'agit point d'une institution permanente, mais seulement d'une réunion exceptionnelle pour répondre à un besoin réel, vivement senti dans nos œuvres. »

Des demandes de renseignements furent adressées aux maisons de retraites, monastères, etc... A signaler tout spécialement l'activité de ces enquêtes dans l'ordre cistercien, dont le chapitre général, avait envoyé aux différentes abbayes un questionnaire très détaillé sollicitant des documents sur les retraitants, la direction, la prédication, le règlement et les fruits de la retraite, et qui avait confié à Dom Anselme Le Bail, abbé de N.-D. de Scourmont, de grouper les résultats de l'enquête et de présenter un rapport sur l'état des retraites dans les monastères de l'ordre.

Le supérieur général de l'institut des F. F. Maristes recommanda la Semaine des Exercices aux prières de sa nombreuse congrégation et cela, déclarait-il, afin de « témoigner notre reconnaissance pour les précieux avantages que nos frères retirent des retraites annuelles données selon la méthode des Exercices de saint Ignace et presque toujours par les Pères de la Compagnie ».

Des demandes de renseignements plus intimes furent envoyées par des prêtres séculiers, fervents des Exercices, afin de recueillir des réflexions personnelles de prêtres ayant participé à des retraites de 10 ou 30 jours. « Nous y avons tous reçu des grâces abondantes. N'est-ce pas un devoir pour nous de faire connaître à nos frères dans le Sacerdoce les fruits qu'ils sont appelés à retirer, pour leur vie intérieure et leur apostolat, d'une telle école de prière », écrivait un membre éminent du clergé de Grenoble. Il ajoutait dans le questionnaire qui suivait : « Quelles grandes leçons avez-vous tirées pour l'union à Dieu ? — Votre spiritualité personnelle,

à forme soit bénédictine, soit dominicaine, etc..., ne s'est-elle pas trouvée à l'aise dans le cadre des Exercices Par les dispositions que les Exercices requièrent (préparation de l'âme par annotations, rubriques) ; par l'objet qu'ils proposent (contemplation d'un mystère) ; par le but auquel ils tendent (*ad appropinquandum et attingendum Deum*), comment les Exercices sont-ils une école d'oraison ?

Il n'y eut pas que les prêtres à s'occuper de la Semaine. Dès le début de Janvier, les Dames du Cénacle écrivaient :

« Ayant été fondées pour cette belle œuvre (des retraites), nous ne voudrions laisser échapper aucune occasion de la développer et de la faire connaître *ad majorem Dei gloriam.* » Mais comme la Semaine des Exercices devait rester « exclusivement au domaine masculin ou même sacerdotal », les Dames du Cénacle demandaient au R. P. Albert Valensin, s'il consentirait à faire chez elles, à leurs religieuses et à des religieuses d'autres ordres, quelques leçons sur les matières traitées durant la Semaine.

Cependant, le plan de la Semaine allait se précisant. Le 26 décembre 1928, les principaux rapporteurs et les membres du Comité directeur se réunissaient à Paris et arrêtaient le programme de la Semaine. Ils décidaient en outre l'installation d'une bibliothèque des Exercices, afin que les Semainiers pussent avoir sous la main des livres qui compléteraient les cours et les commenteraient.

LA SEMAINE

A l'inverse de ce qui se fit dans d'autres pays la semaine ne fut pas un congrès d'exégètes. Non qu'on

médise de la critique des textes, mais à trop vouloir serrer de près les vocables et les dates, on eût laissé dans l'ombre ce qui fait la valeur profonde des Exercices : l'esprit qui les anime, cet esprit du Christ dont ils ne sont qu'une mise en œuvre, et dont un retraitant du clergé séculier déclarait : « Les Exercices font penser au Christ ; et à force de penser au Christ, on finit par penser comme le Christ. »

Ce n'était donc pas à discuter philologiquement sur le texte des Exercices que cette Semaine devait être employée ; mais à revivre cette expérience de vie spirituelle dans une intimité plus profonde avec le Maître. Et le caractère le plus original de cette Semaine réside, semble-t-il, dans la manière dont les organisateurs l'ont conçue, recherche à la fois doctrinale et contemplative, recherche spirituelle qui s'épanouit en prière, la seule capable de nous rapprocher de Dieu.

II. — L'installation : le cadre de la semaine.

Entre deux bâtiments qui tiennent du collège, de la caserne et du couvent, une large cour où se déployaient en uniformes noirs, gris ou blancs, barrés ici et là de ceintures rouges et violettes, le ban et l'arrière-ban des Semainiers. Tel était l'aspect de l'École Sainte-Geneviève du mardi matin 2 avril au vendredi 5 suivant.

C'était un fourmillement plein d'activité mais grave, comme il convient à de vénérables ecclésiastiques dont la plupart dépassaient la trentaine.

Puis au signal d'un timbre aigrelet et strident, la cour se vidait et tout ce monde répandu dans les jardins, le parc et les corridors se pressait dans la grande salle de la maison où se tenaient les réunions générales. Et c'était l'attention recueillie et dense

de quelques centaines d'auditeurs suivant un cours, une communication ou un rapport.

Il eût été difficile de trouver près de Paris, une maison qui offrît plus de 200 chambres, de grandes salles, un parc et plusieurs cours, le tout ouvert avec une hospitalité si méritoire et si courtoise. Dans une semaine sociale ou autre, le cadre lui-même a moins d'importance... On suit les cours, puis on se disperse, sans dommage pour le succès du travail. Il n'en était pas tout à fait ainsi pour notre congrès. Suivre des cours, échanger des idées ou des impressions ne suffit pas pour comprendre et pénétrer une pensée qui exige méditation et recueillement. Le but qu'on recherchait n'était pas purement didactique ; mais selon la méthode même de saint Ignace, il fallait amener les Semainiers à *gustare res interne* « à goûter les choses intérieurement ». Quelques exercices de piété en commun, les points d'oraison le soir suivis du chant du beau *Salve Regina* en usage dans les abbayes cisterciennes, les rappels fréquents à la vie intérieure exigeaient pour porter leurs fruits une atmosphère apaisante et familiale. C'est ce que nous avons trouvé à l'École Sainte-Geneviève.

La maison y était d'ailleurs prédestinée ; car avant de grouper les candidats aux grandes écoles (1913), elle avait abrité les Dames du Cénacle depuis 1869 ; et nombre de Retraites avaient précédé les cours de mathématiques et les séances d'équitation. Elle a même toute une histoire, cette École ; on y parle encore du « Grand Montreuil » et de la « Maison de Madame ». Le domaine lié autrefois au sort du Château de Versailles en a subi les contre-coups (1).

(1) Nous renvoyons à la notice historique de l'école : « École Sainte-Geneviève de la rue des Postes (1854-1913), nouvelle école Sainte-Geneviève 1913.

La direction de l'École avait préparé chambres, salles et toutes choses dans le menu détail, jusqu'à munir chaque semainier d'une pochette pour sa serviette au réfectoire. Ce petit luxe avait son utilité. Pour assurer la messe des 200 et quelques prêtres qui logeaient à l'école, 40 autels avaient été requisitionnés ou montés dans la chapelle, les tribunes et les sacristies. La paroisse et le couvent du Sacré-Cœur offraient aussi leurs autels disponibles.

Nommerons-nous l'ordonnateur de cette organisation particulièrement appréciée ? Et pourquoi pas ? Le R. P. Poullier a-t-il hésité à remercier publiquement le P. de Penfentenyo, qui, bien avant l'aube, disait sa messe, en servait ensuite une ou deux et gardait dans les imprévus de la journée une maîtrise de soi inaltérable.

III. — Une journée. 2 avril.

La Semaine s'ouvrit solennellement par la sainte messe célébrée par S. G. Mgr Roland-Gosselin, coadjuteur de Versailles. Leurs Eminences le Cardinal Dubois et le Cardinal Charost ; S. G. Mgr Garnier, évêque de Luçon, y assistaient.

C'était un spectacle qui ne manquait pas d'impressionner que ces 300 prêtres — tous n'étaient pas encore arrivés — venant demander à N. S. dans l'Eucharistie de se dévoiler à eux à travers les Exercices, dont la grâce la plus fréquemment implorée est « de connaître plus intimement N. S. pour L'aimer davantage et Le suivre de plus près ».

Après l'évangile, le R. P. Poullier, président de la Semaine, brièvement et lumineusement, exposa le but de la Semaine : faire connaître la spiritualité des Exercices et faciliter l'emploi de l'instrument placé

entre nos mains par saint Ignace pour « mettre au point la volonté de Dieu dans notre vie ». Il esquissa à grandes lignes les étapes de cette voie spirituelle, non en simple théoricien qui pourrait se contenter d'un « christianisme de chambre » mais en directeur, donnant depuis longtemps, chaque année, à des fils de saint Ignace, les Exercices spirituels de 30 jours, et qui veut que le Christianisme de ses retraitants soit un « christianisme de soleil ».

S. E. le Cardinal Dubois lut alors la lettre que le Souverain Pontife lui avait envoyée, à l'occasion de la Semaine, et qui se trouve au début de ce compte rendu.

Dans la grande salle de l'école, la série des conférences commença vers 10 h. 30.

S. Em. le Cardinal Dubois présidait, assisté de S. E. le Cardinal Charost, de LL. GG. Mgr Roland-Grosselin et Mgr Garnier.

Mgr Gonon, qu'une indisposition retint au dernier moment à Montrus, avait du moins envoyé son rapport dont le secrétaire de la Semaine donna lecture. Cette leçon « énergique » selon le mot du Cardinal Dubois, mettait vivement en lumière la supériorité des retraites fermées sur les retraites ouvertes, et tendait à démontrer que ces dernières, quand elles ne sont pas protégées contre la dispersion de l'esprit par le silence et la prière, restent aujourd'hui insuffisantes pour assurer le renouvellement intérieur du prêtre.

A ceux qui, dans l'auditoire se demandaient peut-être si ce plaidoyer en faveur des retraites fermées, poursuivi avec tant de conviction par l'un des prédicateurs les plus expérimentés des retraites ouvertes, ne risquerait point de faire méconnaître l'utilité cependant bienfaisante des retraites ecclésiastiques, ordinairement en usage, M. l'abbé Babolat, du diocèse

de Belley, qui fit un rapport très remarqué sur un essai de retraites sacerdotales de 10 jours, donna une réponse pertinente : « C'est dans les retraites fermées, prolongées, que nos confrères disent avoir appris à profiter des retraites ecclésiastiques, plus ouvertes et moins silencieuses. » M. le Chanoine Anger, directeur au Grand Séminaire de Rennes, explique ensuite, à la surprise de plusieurs de ses confrères et même de S. E. l'Archevêque de Rennes, comment il donnait les méditations des Exercices aux séminaristes. Les méditations, proposées chaque jour, par le Directeur, suivent l'ordre de saint Ignace, en se conformant à la liturgie ; la série de ces méditations s'ouvre à la Septuagésime pour se clore à l'Ascension. Depuis trois ans que le cycle se renouvelle, aucun signe de lassitude. Le but des Exercices n'est d'ailleurs pas d'apprendre de l'inédit, mais de faire comprendre et goûter, en les pénétrant, les vérités toujours anciennes et toujours nouvelles de notre religion. Les Exercices sont un réservoir où il y a toujours à puiser ; il n'est que de savoir s'y prendre et d'y venir avec le cœur élargi par la générosité que saint Ignace demande dans la 5me Annotation.

A la fin de cette première matinée, la fusion entre les Semainiers était déjà établie. Une atmosphère de confiance et de sympathie enveloppait la Semaine : confiance et sympathie qui iraient s'affermissant.

Le déjeuner qui réunissait 350 prêtres contribuait, par le mélange à la même table, des diocèses, des ordres, des âges et des caractères à cette compénétration mutuelle et à cette connaissance réciproque qui est déjà une première sympathie. Les places à table n'étaient pas fixées, chacun choisissait sa place, ses voisins ; et ceux qui n'avaient pu dans la matinée ou la journée échanger leurs impressions, — car les

réunions officielles ou supplémentaires ne laissaient pas beaucoup de temps — trouvaient au moment des repas un lieu de rencontre tout désigné. Ce n'était pas pourtant chose facile ; allez donc chercher une soutane ou une bure sombre au milieu de 300 autres soutanes ou bures de coupe aussi rigide et de couleur aussi foncée ?

L'étroite porte du réfectoire où l'on ne pouvait passer plus de trois de front était alors le poste de contrôle privilégié à l'entrée et à la sortie une double haie prolongeait de quatre ou cinq mètres l'étranglement de la porte et donnait aux regards inquisiteurs le temps de discerner le compagnon attendu.

Le temps qui suivait le déjeuner offrait l'occasion la plus favorable aux entretiens particuliers ou collectifs : une heure et demie séparait de la prochaine réunion, et la détente du repas avait délassé des conférences du matin. Le parc, les cours offraient allées, terrains et préaux où se prenaient les récréations ; fait curieux, dans cette assemblée qui semblait mener pour quelques jours, la vie religieuse, pas ou presque pas de promenade en tiroir, — nul n'ignore cet exercice de marche qui consiste à avancer et à reculer en se faisant toujours vis-à-vis ; la marche arrière, il est vrai, aurait ménagé trop de chocs et de rencontres nullement désirées. Alors, la plus grande variété de groupes s'égaillait dans les allées du parc, les cours ou sous les préaux, circulant avec plus ou moins d'accélération, qui, selon une orientation géométrique, qui, selon l'attrait de l'inspiration ou la force de leurs jarrets.

Une partie considérable de l'après-midi fut consacrée aux expériences de retraites dans les milieux jeunes et nouveaux : parmi les Jocistes et les Scouts, dans les Grandes Écoles et les Facultés, on montra les résultats

inattendus obtenus par des méthodes d'adaptation, qui en s'inspirant des idées directrices des Exercices, les font répondre aux exigences du temps présent. Un souhait, qui se changea bientôt en refrain, et dont S. Em. le Cardinal Dubois déclarait n'être plus étonné, fut le suivant : « Il serait nécessaire de réserver dans chaque diocèse des hommes s'occupant des ouvriers, des grandes écoles, du scoutisme... Nous ferions davantage, si nous étions plus nombreux. »

Les initiateurs de ces mouvements apostoliques peuvent garder tout espoir. N'avaient-ils pas — détail symbolique — pour lire tel ou tel de leurs rapports, un collaborateur le plus souvent formé par eux, ou tout au moins se destinant au même travail ? Le R. P. Pupey-Girard dont le regard est moins clairvoyant pour déchiffrer l'écriture que pour lire les âmes, était remplacé par le R. P. Georges Borelli, ancien élève de polytechnique ; l'abbé Guérin, par l'abbé Bordet ; le Chanoine Cornette, par le commandant Hyon, maintenant séminariste du diocèse de Paris. La moisson est grande, mais il est des ouvriers de choix.

La réunion a duré deux bonnes heures. Décidément la Semaine sera bien courte. L'heure de battement qui nous sépare de la prochaine conférence est employée à des échanges de vues sur les Retraites à donner aux jeunes gens, spécialement dans les milieux qui ne nous sont pas grand'ouverts. Le souci apostolique de pénétrer chez ceux qui ne viennent pas à nous, dans cette « foule qui n'a pas de pasteur » témoigne que le *Misereor super turbam* n'a pas cessé d'aiguillonner les âmes sacerdotales.

A 17 h. 30, la salle de conférences est pleine pour entendre la leçon du R. P. Cavallera sur la Retraite selon l'esprit des Exercices. Cette synthèse doctrinale venant après des rapports historiques et

documentaires, nous introduit dans le cœur de la Semaine. Chaque soir, après la dernière séance, le R. P. Albert Valensin résumera l'idée maîtresse de la journée ; tantôt il comparera la marche des Exercices à une ascension dont les perspectives changent, au fur et à mesure de la montée, mais dont le but reste le même ; tantôt rappelant que la seule manière de comprendre Notre-Seigneur est de pénétrer dans son intimité, il mettra en lumière la place privilégiée de la prière dans les Exercices, comme dans toute démarche qui s'oriente vers Dieu.

Au dîner en commun, à dix-neuf heures, moins de convives qu'à midi. Plusieurs sont rentrés à Paris et ne reviendront que demain matin.

Une récréation sur laquelle la nuit jette son voile de recueillement, sépare le dîner du salut du Saint-Sacrement. Le Salut terminé, le R. P. Albert Valensin propose un bref sujet d'oraison tiré de la méditation fondamentale des Exercices : *creatus est homo.* Et il rapproche ces paroles des premiers mots de notre *credo catholique* qui manifestent le plus ineffable mystère divin : celui de l'Amour, et le plus impérieux des devoirs humains : celui de l'humilité.

Le *Salve Regina* chanté à la manière cistercienne termine la journée.

Cependant les réunions officielles n'ont pas laissé tout loisir de causer avec ceux qui s'occupent en différentes régions de France ou d'Europe, d'apostolats similaires, ou qui veulent s'initier à certaines formes nouvelles. Et les réunions particulières qu'on n'a pu caser dans la journée vont déborder sur la nuit. Ce soir-là, ce furent les retraites jocistes qui groupèrent une trentaine de prêtres sous la direction des RR. PP. Guichard (A. P.) et Ranson (Lille).

Il y eut ainsi pendant toute la semaine, des réunions

de retraites de séminaires, de fin d'études, scoutes, directeurs de maison de retraites, etc. et bien d'autres parfois à la même heure, ce qui imposait un choix et une absence que plusieurs Semainiers ont regrettés. Une des plus appréciées fut la réunion des Semainiers ayant des objections contre les Exercices : le R. P. Albert Valensin la dirigea avec cette supériorité, cette largeur de vues et cette intelligence des âmes que nous avons tant appréciées, tout au long de la semaine. Différentes spiritualités se rencontrèrent, mais pour qui pousse un peu profondément dans la vie spirituelle, si les modalités varient avec les âmes, le principe directeur est le même : l'amour du Christ, et les Exercices sont un instrument de premier choix pour dégager et développer cet amour.

IV. — Les présidents.

Le lendemain et le surlendemain — mercredi et jeudi — S. E. le Cardinal Charost préside, assisté d'abord de Mgr Audollent, évêque de Blois, puis de Mgr de la Celle, évêque de Nancy.

S. E. nous quitte jeudi après-midi. Le R. P. Poullier salue dans le vénérable Cardinal le Président effectif de la plupart des séances, et le remercie d'avoir, pour prendre part à la Semaine, reculé la réunion des évêques de Bretagne ; à quoi le Cardinal répond, en nous disant sa joie de suivre les travaux de la Semaine, et l'intérêt qu'il y a trouvé.

C'est Mgr Chesnelong, archevêque de Sens, qui remplace S. E. Une légère innovation est faite à la prière qui ouvre et termine les séances. Monseigneur ajoute au *Veni Sancte* et à l'*Ave Maria* de même qu'au *Sub Tuum*, un retentissant « saint Ignace, priez pour nous ».

Enfin le vendredi matin, les séances furent présidées par S. Ex. le Nonce, Mgr Maglione, assisté de NN. SS. Chesnelong, Roland-Gosselin, de la Celle et Chaptal.

V. — Pensées caractéristiques.

Parmi les pensées, nombreuses et fécondes, soulevées, exposées ou développées dans les conférences, quelques-unes semblent émerger soit par l'importance qu'elles tiennent dans les Exercices et dans la vie spirituelle, soit par l'originalité des préoccupations qu'elles indiquent.

Et d'abord, l'idée que les Exercices Spirituels ne sont pas un bloc erratique dans la piété chrétienne. « Les Exercices spirituels, déclarait le Chanoine Rome, Supérieur du Petit Séminaire de Reims, n'ont leur vrai sens que situés dans la grande tradition catholique. Ils ne s'expliquent pleinement que dans le contexte doctrinal, moral, liturgique de la vie chrétienne. » Et le R. P. Poullier, saluant à son départ Dom Anselme Le Bail, Abbé de Scourmont, rappelait tout ce que saint Ignace devait à ces « grands ancêtres » que furent saint Benoît et saint Bernard. Dom Chrysostome, lui aussi de l'abbaye de Scourmont, donnait sa propre expérience de directeur de retraites dans les hôtelleries de l'ordre cistercien, et confirmait la remarque du R. P. Poullier. C'est du Fondement des Exercices que Dom Chrysostome déclare s'inspirer, et si la première Semaine est parfois raccourcie pour laisser plus de place à l' « *apprehensio caritativa* » de Dieu, ceci reste tout à fait conforme aux additions de saint Ignace, et s'explique par l'ambiance du monastère, qui porte les âmes au recueillement et à la pénitence. « La spiritualité cistercienne s'accommode, souligne Dom Anselme, de la spiritualité ignatienne. » Ne sont-

elles pas en effet des aspects divers et complémentaires de la spiritualité chrétienne ?

Une autre caractéristique des conférences fut l'importance qu'elles reconnurent à l'initiative personnelle du retraitant. Cette préoccupation se manifeste dès l'ouverture par le soin qu'apporte le R. P. Poullier à assigner comme but général des Exercices : la connaissance de la volonté de Dieu sur l'âme pour que celle-ci s'y conforme par amour. Le R. P. Compaing accusa encore le trait dans sa communication sur l'examen particulier. Et Dom Anselme Le Bail, après nous avoir déclaré que les Retraites à la Trappe sont des retraites individuelles d'oraison, au contact de la vie cistercienne plutôt que des retraites de conversion, ajoute : Elles ne sauraient être, pour se montrer fécondes « de pieuses villégiatures » dont on ne rapporterait qu'un vague parfum de cloître. Elles doivent provoquer une rénovation intérieure, et assurer un progrès dans la vie spirituelle. Elles supposent donc évidemment qu'aux prévenances de Dieu répondent les options de l'homme. Cette part personnelle du retraitant se dégage avec plus de vigueur encore des leçons du R. P. de Guibert et du R. P. Poullier. Le R. P. de Guibert insiste sur le respect que doit avoir le Directeur pour les décisions du retraitant ; c'est à ce dernier de choisir ce qu'il offrira à Dieu. Le R. P. de la Grandville, directeur de la maison de retraites de Barollière ayant alors, demandé si l'on ne peut jamais suppléer à la volonté de l' « Exercitant », le R. P. Valensin distingue « la volonté qui s'ignore » de la « volonté qui se récuse ». La volonté qui s'ignore est au fond décidée ; il ne lui manque qu'un bon guide pour lui faire reconnaître son chemin, le Directeur peut et doit l'aider. La volonté qui se récuse n'est pas fixée ; devant l'absence de déter-

mination le Directeur doit attendre. L'initiative du retraitant et le rôle du directeur sont par là sauvegardés.

Le R. P. Poullier expose ensuite « Le Rôle du Directeur spirituel d'après les règles du discernement des esprits ». Dans cette conférence de doctrine et d'expérience, le R. P. aurait-il livré son âme, lorsqu'il nous a dit qu'envers les âmes qui venaient à nous, la seule attitude à prendre envers elles est de tomber à genoux ?

La place de N. S. dans les exercices fut minutieusement analysée par le R. P. Monier-Vinard dans un pénétrant commentaire du « Règne » et par M. le Chanoine Biétrix qui avec un tact délicat et une piété touchante montra comment les Exercices font connaître l'Evangile et vivre dans la lumière du Verbe incarné. Enfin M. l'Abbé Guerry apporta le témoignage des prêtres ayant suivi les grands exercices à N.-D. d'Ay, il y a deux ans :

« C'est la contemplation successive des mystères de la vie de N. S., écrit un de ces prêtres, qui m'a mis en goût d'intimité avec Lui... Les exercices conduisent l'âme à J. C... Ils m'ont fait grandir dans la connaissance et l'amour du bon Maître ». Et un autre : « Le grand, l'inappréciable bienfait que la retraite m'a procuré, a été de me mettre, de me maintenir dans la contemplation de l'Evangile, d'arriver à me faire non seulement penser *à* N. S. mais *comme* Lui. »

Il ressort de ces communications que la pensée de N.-S. Jésus-Christ et son amour occupent dès le début le disciple des Exercices. Et comment des âmes, habituées à vivre de N.-S., donc dans l'amour divin, pourraient-elles, sans une coupure artificielle et gênante, se détourner, au moment des Exercices de ce qui fait le tout de leur vie ? L'indifférent, le tiède, ou encore une âme à tendance rigoriste, y parviendront

peut-être ; mais plusieurs prêtres ont insinué dans leurs interventions l'utilité qu'il y aurait à ne pas laisser l'amour hors de la première semaine. Rien de plus conforme à la lettre et à l'esprit des Exercices. Mais l'on a pu se demander si le Fondement lui-même était traversé par le souffle de cet amour divin.

Le R. P. Vulliez-Sermet est de ceux qui le pensent. Avec une conviction qui émut et que S. E. le Cardinal Charost souligna magnifiquement, la vérité fondamentale, que d'aucuns présentent comme la base naturelle d'un édifice surnaturel, nous fut exposée par le R. P. Vulliez-Sermet, tout imprégnée de l'amour du Père des cieux. Nous vivions en plein surnaturel : et nos obligations envers Dieu, se révélaient des devoirs de fils. Quand plus tard le R. P. Loiselet nous montra jusqu'où allaient ces devoirs en exposant l'austère doctrine des trois degrés d'humilité, ce fut encore de l'amour divin qu'il fut le persuasif interprète. Mais cet amour parut en tout son éclat, lorsque le R. P. Albert Valensin nous entraîna au seuil du mystère de Dieu. L'ascension fut rapide ; mais surtout réchauffante : et l'émotion était grande, quand le conférencier nous laissa sur les sommets baignés de la lumière divine, où l'âme se dispose dans la contemplation « à chanter les laudes éternelles de l'amour. »

L'adaptation des Exercices et de notre apostolat aux besoins actuels des âmes fut un des points sur lesquels beaucoup de Semainiers, tant dans les conférences que dans les réunions ou conversations particulières, revinrent le plus fréquemment. Le R. P. Vulliez-Sermet en avait souligné l'importance dans sa leçon. Le R. P. Desbuquois y insiste à nouveau dans un rapport fortement pensé sur les Exercices, donnés « à des chefs et aux élites de l'action catholique ». Il faisait bon entendre ces Directeurs d'âmes parler

de ce qu'ils ont vécu. « L'action, catholique, déclara-t-il, exige des hommes qui se renouvellent constamment ; il faut renoncer au charme d'une attitude fixée dans le *Ne varietur*. Membre du corps mystique du Christ, le chrétien ne doit-il pas toujours croître jusqu'à la plénitude de Dieu ?

C'est dans le même sens que s'orientaient les leçons des RR. PP. de Guibert et Poullier, sur le respect dû aux âmes qui s'adressent à nous. Si le souci de comprendre les autres, exige un renoncement qui coûte à nos mesquines manières de voir, il vaut bien la peine de l'accepter, sous peine de voir les âmes s'éloigner de nous, faute d'avoir trouvé celui qu'elles venaient chercher : un homme qui ayant compris le Christ, sait Le reconnaître dans les âmes où Il travaille.

Souvent, on reproche aux exercices de mécaniser la vie spirituelle ; on n'éprouvait nullement cette impression à entendre les conférenciers. La pratique des exercices leur avait donné une telle maîtrise, que le petit livret s'était entre leurs mains transformé en instrument souple et docile ; de cuirasse rigide il n'en était pas. Disciples fidèles, ils ne répétaient pas de mémoire une leçon apprise — fût-elle d'un grand-maître —, mais ils exprimaient ce qu'ils avaient assimilé de la pensée de leur Père.

VI. — Le départ.

La dernière réunion d'étude s'achève, le R. P. Poullier propose une adresse de reconnaissance au Pape pour la bénédiction apostolique et la lettre que S. S. avait envoyée au Cardinal Dubois :

A Sa Sainteté le Pape Pie XI

Les 350 prêtres qui viennent de participer à la semaine des Exercices spirituels, et qui représentent près de 60 diocèses

et plus de 12 familles religieuses et 10 nations, expriment à Sa Sainteté leur reconnaissance filiale pour la lettre qu'Elle a bien voulu écrire en faveur de la Semaine des Exercices, à S. E. le Cardinal Archevêque de Paris.

Et, ayant goûté ensemble le « *quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum* », ils sont heureux de dire au Vicaire de Jésus-Christ leur volonté unanime de travailler par l'apostolat des retraites à la sanctification des âmes.

L'adresse est accueillie par d'unanimes applaudissements. Le R. P. Poullier remercie ensuite S. Ex. le Nonce, les évêques présents, les Semainiers, ceux qui, par un dévouement très apprécié, ont assumé la charge de l'organisation matérielle sans oublier les petits domestiques aux services toujours souriants ; il exprime enfin le désir que d'autres réunions similaires rassemblent des prêtres des différents diocèses, des différents ordres, des différentes nations pour que soient mis en commun les efforts, les expériences de tous ceux qui travaillent à faire régner dans les âmes le Seigneur Jésus.

S. Ex. Mgr Maglione dit en termes paternels sa joie de voir régner une si cordiale fraternité et recommanda de propager l'esprit de filiale obéissance au Père commun des fidèles. Le Saint-Père que l'affection des congressistes avait fait présider à toute cette Semaine venait à nous, le dernier jour, en la personne du Nonce, et l'assemblée de clôture illustrait magnifiquement une des caractéristiques des Exercices : l'obéissance visible à l'Église et à son Chef.

Après le déjeuner, le départ commença. Mais une visite du Château de Versailles avait été offerte aux Semainiers, et avant de quitter l'École Sainte-Geneviève, plusieurs eurent à cœur de compléter leur Semaine par une application de la contemplation

pour obtenir l'amour divin, et de s'élever des beautés sensibles jusqu'à la Beauté incréée. Tous les chemins qui montent, ne mènent-ils pas à Dieu ?

VII. — Visite du château de Versailles.

Vers 13 h. 1/2, le groupe des visiteurs, une trentaine, Français ou Etrangers, se présentait aux grilles du Château.

M. Pératé, membre de l'Institut, conservateur du Château avait exprimé son vif regret de ne pouvoir disposer de son après-midi pour nous servir lui-même de guide. Il avait du moins donné des instructions en vue de faciliter notre visite et de nous exempter du droit d'entrée habituel.

M. Francastel, l'architecte du Château, nous conduit. Il nous introduit dans les pièces les plus intéressantes, dont plusieurs demeurent fermées au public, pièces des appartements de la Reine, de Mesdames, etc.

Ses explications claires et évocatrices, meublent, restaurent, raniment les belles salles d'aujourd'hui. Elles font revivre au temps de sa splendeur le cadre somptueux et familier, intimement associé à la vie, à la gloire, aux angoisses de la Cour de France.

C'est ensuite la traversée des jardins.

Il est déjà relativement tard. Pour permettre à chacun de regagner Paris à temps, on se contente d'examiner de l'extérieur les deux Trianons, ainsi que le curieux hameau de Marie-Antoinette.

Vers 5 h. 1/2, un tramway réservé ramène vers les différentes gares les Semainiers, qui, aux derniers « au revoir », expriment à nouveau à l'occasion de cet exercice supplémentaire, les sentiments de satisfaction et de joie qu'ils emportent de toute la Semaine.

VIII. — La semaine des exercices chez les religieuses de N.-D. du Cénacle.

Le lundi et le mardi — 8 et 9 avril, — les Dames du Cénacle eurent leurs journées des Exercices.

S'étaient jointes à elles :

Les Auxiliatrices de Purgatoire,
Les Religieuses de Marie-Auxiliatrice,
Les Fidèles Compagnes de Jésus,
La Maison Sainte-Odile,
Les Dames de Saint-Maur.
Les Filles de Marie,
Les Dirigeantes de la L. P. D. F.
L'École Normale Sociale,
Les Directrices de la Rue Haxo,
Les Auxiliaires Familiales,
Les Oblates Bénédictines.

Le R. P. Albert Valensin, en 3 conférences, traita des caractéristiques de la retraite selon l'esprit des exercices, des adaptations de la retraite, du rôle respectif du prêtre qui dirige et des « anges gardiens » qui aident l'âme ; enfin, la Conférence : « Vers l'Union divine dans la Retraite », leur montra comment les exercices sont une école d'oraison.

Le R. P. Villain avait entre temps parlé de l'œuvre des Retraites qui doivent être moins un cadre qu'un ferment.

Conclusion.

Quelle impression se dégage de ces journées des Exercices, nous avons essayé de l'esquisser dans ces notes d'auditeur. Nous voudrions cependant entendre deux harmoniques vibrer encore dans le souvenir des Semainiers.

Un membre du Clergé de Marseille déclarait que ce qui avait dominé les travaux, c'était la plénitude de la cordialité et l'élévation surnaturelle. C'est bien là ce qu'au fond de nos âmes laissera d'abord cette semaine.

La diversité des pays et des familles religieuses disparut dans la grande charité universelle ; dans l'amour commun du Christ se manifestaient un seul cœur et une seule âme. Nos hôtes des pays voisins furent traités avec une sympathie courtoise et prévenante ; et les applaudissements qui soulignaient leur passage à la tribune n'étaient pas une simple formalité ; par delà toute frontière les Semainiers reconnaissaient la grande famille du Christ.

La confiance fraternelle fut un des meilleurs éléments de succès de la Semaine. Les discussions où parfois s'opposaient des conceptions différentes de la spiritualité, se déroulaient toujours dans une recherche loyale et sympathique de la pensée des autres. L' « *Eunoia* », dont parle saint Paul, cette vertu qui nous fait « bien penser » du prochain, — et qu'on rencontre si rarement, la charité de l'intelligence étant une des formes les plus difficiles du renoncement — l' « *Eunoia* » fut la vertu de la Semaine. Et quand on pense bien des autres, on n'a nulle peine à agir avec eux, en amis, en frères. Une sympathie spirituelle s'établit, dont l'autre n'est que l'expression visible et sensible.

Les 200 Messes qui, dès le premier matin se célébraient à l'École ; l'orientation fortement religieuse, donnée dès le discours d'ouverture par le R. P. Poullier mirent d'emblée la semaine dans l'ambiance d'élévation surnaturelle, dont elle ne se départit jamais. Ces journées d'études furent des journées de prière et de charité.

CE QUE SONT LES EXERCICES ET CE QU'ILS OFFRENT

Allocution d'ouverture de la Semaine

par le R. P. Poullier, S. J.,
Président de la Semaine des Exercices

Eminences (1),
Messeigneurs (2),
Messieurs,

Vous avez répondu à nos discrets appels avec un empressement qui produit sur nous un effet peu banal d'édification et de réconfort ; veuillez recevoir, comme chose toute première, notre merci en Jésus-Christ ; j'emploie à vous dire ce merci l'autorité qui, d'une façon du reste bien gratuite, m'a été remise entre les mains ; si elle a quelque valeur à mes yeux, c'est, croyez-le, uniquement parce qu'elle me qualifie aujourd'hui pour vous dire notre profonde et commune gratitude ; dans l'esprit d'un juste retour, je vous adresse donc au nom des organisateurs de la Semaine des Exercices, en y mettant l'accent vif du respect et de la charité, les souhaits de bienvenue si souvent inclus dans les Epîtres de saint Paul : *gratia vobis et pax a Deo Patre et a Domino Nostro Jesu Christo* !

Mais pourquoi êtes-vous ici ? Permettez-moi

(1) Le Cardinal Dubois, le Cardinal Charost.
(2) Monseigneur Garnier, Monseigneur Roland-Gosselin.

d'exprimer au dehors les motifs qui au dedans ont déterminé votre présence. Vous êtes ici, parce que vous avez perçu l'intérêt supérieur qu'il y a à pénétrer davantage par des idées échangées, par la réflexion et surtout par la prière la valeur *théorique* des Exercices. Bien entendu vos visées n'ont pas été seulement spéculatives ; « malheur à la science qui ne va pas à aimer ! » Vous vous êtes donc proposés en plus d'étudier à fond le jeu surnaturel de ce ressort puissant des Exercices, d'étudier aussi la façon *pratique* de l'employer pour la formation des âmes, la formation des âmes d'élite.

En réalité, s'il ne faut pas surfaire les Exercices et leur attribuer des mérites qu'ils n'ont pas, comme serait une portée ascétique complète, des directions, pour ainsi dire exhaustives, encore moins une rédaction savante, il ne faut pas non plus les sous-estimer ; si saint Ignace n'était pas un *auteur*, il était un *entraîneur*; s'il ne se donnait pas de dessein formé comme un *homme de doctrine*, il était essentiellement un *homme de méthode*, et alors il me semble que ce soit livrer la note juste que de dire :

Les Exercices tels qu'ils ont été conçus dans la lumière du Saint-Esprit, qui à coup sûr a présidé à leur élaboration, sont pour celui qui les fait :

1° un moyen de *découvrir* d'abord, puis de *réaliser* la *volonté* de Dieu sur la vie ; c'est leur premier mérite ;

2° un moyen d'*assurer* la fécondité de l'*action humaine au dehors par l'intensification de la vie divine au dedans* ; c'est leur second mérite.

Telles sont les deux pensées que je voudrais. Messieurs, soumettre à votre attention et à votre piété,

I

Connaître et faire la volonté de Dieu, tout est là pour le disciple de Celui qui disait, en ponctuant sa pensée profonde : *descendi de cœlo non ut faciam voluntatem meam sed ejus qui misit me* ; or si c'est chose *importante*, ce n'est peut-être pas chose si *fréquente* de se mettre au fait de la volonté de Dieu sur sa vie. « Telle est une des raisons pour lesquelles tant d'âmes progressent si peu dans la vie spirituelle, a écrit Dom Marmion ; elles imaginent une sainteté à elles, elles veulent être les architectes de leur perfection échafaudée sur leurs idées personnelles ;... ces âmes boîtent toute leur vie. »

Ceci posé, la volonté de Dieu dans les *parties obscures* (les *parties claires* étant celles révélées et imposées soit par les commandements, soit par les événements) porte d'abord sur l'*état de vie* qui convient au Retraitant, à supposer qu'il ait encore à le choisir ; or les Exercices excellent à le faire trouver puis, à le faire embrasser ; ce n'est pas que la Retraite puisse d'elle-même susciter une vocation : Dieu appelle et seul appelle ; mais elle s'entend à faire émerger dans la lumière le dessein divin qui restait comme enfoui dans les ténèbres de la conscience, et à donner en plus les forces morales pour le réaliser.

Cependant, dans l'hypothèse plus fréquente où l'âme du Retraitant a irrévocablement adopté soit *la voie des préceptes*, soit la *voie des conseils*, il reste pour elle d'y *avancer* ; elle le *peut*, car l'une et l'autre voie conduisent à la sainteté, et elle le *doit*, parce que la loi est universelle : *hæc est voluntas Dei sanctificatio vestra* ; mais les deux voies sont longues ; on peut y être

plus ou moins engagé ; atteindre ou la dixième, ou la vingtième, ou la centième étape ; on peut aussi y procéder d'une allure plus ou moins rapide.

Alors pour moi, à quel *point* Dieu me veut-il ? A quel *pas* Dieu me veut-il ? En d'autres termes, quel doit être mon degré *personnel* et *actuel* d'amour et d'abnégation ? Les Exercices bien faits me le diront en certitude.

Comment cela ?

1° En faisant disparaître les obstacles qui se dressent entre Dieu et moi. Le premier de ces obstacles est le *péché* ; le péché est juste à l'opposé de la volonté de Dieu : il est péché pour autant ; le second obstacle (et plus foncier celui-là, car le péché n'est en soi qu'un acte et ne fait qu'affleurer à la surface de la conscience) est l'*affection désordonnée*, quelle qu'elle soit, et si légère qu'elle soit ; elle gît dans les profondeurs où elle est comme tissée, et là elle empêche de *voir* et de *vouloir* : elle a une vertu *offusquante* et *paralysante*. Eh bien ! toute la première Semaine des Exercices est dirigée vers la suppression énergique du premier et du second obstacle, du second plus encore que du premier ; elle fait fouiller dans les replis cachés de la conscience, et est impitoyable pour ces reliquats de désordre qui persistent à l'état plus ou moins latent, plus ou moins simulé. L'âme est dès lors affranchie ; la plaque est lavée, elle est nette ; mais quelle image va-t-elle recevoir ? Telle est la question principale. Ce qui précède n'était que préliminaire.

2° Comment puis-je savoir, ô mon Dieu, quelle est votre volonté sur moi, *hic et nunc* ? Voici : ce qui incombe *au chrétien* (et cette vérité occupe une place vraiment centrale dans les Exercices, laquelle n'est pas toujours assez remarquée) se ramène à une *reproduction* déterminée de la vie du Christ dans

sa propre vie ; décidément on n'est pas chrétien pour pratiquer la chasteté *abstraite*, l'humilité *abstraite*, la patience *abstraite*, mais pour reproduire *au concret* Jésus-Christ chaste, humble, patient. Donc la volonté de Notre-Seigneur que je cherche pour *moi* et pour *maintenant*, je la trouverai dans la vie du Christ et je ne la trouverai que là. Précisément la seconde Semaine, la troisième semaine, la quatrième semaine (on l'oublie trop, vingt jours sur trente consacrés à la durée des Exercices s'étalant dans leur ampleur) sont employés à l'étude *aimante*, mais aussi *révélatrice* de la vie du Christ. Et voilà qui parle à l'âme moderne peu disposée en général aux longs retours sur soi, mais en revanche tendue vers les tâches positives et surtout sensible à l'attraction qui vient de Jésus-Christ ; qu'il suffise de citer en témoignage le P. de Foucauld épris du désir de la vie cachée, et entendant dire à son saint Directeur, l'abbé Huvelin, que Notre-Seigneur avait pris à ce point la dernière place que personne n'avait pu la lui disputer ; il relève le défi et ne s'arrête que quand il arrive à Nazareth et devient portefaix dans un couvent de pauvres Clarisses. Cette vie du Christ se développe donc en un long film sous mes yeux ; or, dans ces phases diverses qui s'offrent l'une après l'autre, je découvrirai celle d'entre elles qui est plus imitable pour moi ; dans la reconstitution de la physionomie divine, je découvrirai les traits sympathiques à mon âme. — Si je puis employer cette autre comparaison peut-être plus expressive, les spécialistes des maladies d'oreilles usent fréquemment d'un appareil sonore, riche de tonalités différentes ; ces tonalités, ils les essaient, jusqu'à ce qu'ils aient trouvé celle qui s'harmonise le mieux avec l'oreille infirme. La surdité provient souvent, paraît-il, de la paralysie ou de l'inertie des muscles et des osselets ; or rien

ne sert mieux à leur rendre la souplesse que la production du *son ami* qui s'accorde avec la puissance auditive du sujet. Quand la note congrue est trouvée, elle est maintenue dans de longues séances d'audition qui refont l'éducation du sens atrophié.

Ainsi le commerce intime avec Notre-Seigneur me révèle ce qui doit passer de Lui à moi, et j'y reviens dans de longues séances d'*oraison*, pour épuiser en quelque sorte la vertu de l'exemplarité divine. Le résultat est pour moi la découverte de la portion de volonté de Dieu à accomplir, bien *individualisée*, bien *actualisée*, et surtout bien *christianisée*, parce que prise sur le Christ lui-même. Or c'est cela que je vous disais être le but premier des Exercices.

II

Mais ils débordent le travail de la perfection *privée*, et ils vont en plus à former l'*homme d'action* ; or sur ce chapitre de l'homme d'action, la grâce, qui évolue comme la nature et le temps, a mis de nos jours deux choses en plus grande évidence que jamais : 1° tout chrétien doit rayonner le Christ autour de lui ; qui n'est chrétien que pour soi est un chrétien démarqué, n'est pas un vrai chrétien ; 2° et, c'est la seconde vérité, spécialement comprise par les générations qui montent, car si elles ont des qualités supérieures d'activité, en même temps elles sont attirées du côté de la vie intérieure :

parce qu'on ne fait que ce qu'on est ;
parce qu'on ne donne que ce qu'on a ;
parce que la lumière diffuse suppose un foyer,

et un foyer ardent ;
alors avant d'agir et pour agir,
il faut être,
il faut avoir,
il faut condenser de la lumière dans son âme ;
et c'est à quoi servent les quelques jours de Retraite,
où je suis,
où j'ai dans le sens fort du mot,
où je m'imprègne de clarté dans le contact
avec la splendeur infinie du Verbe.

Oui, cette œuvre d'*enrichissement de l'être et de l'avoir*, de *saturation lumineuse* aussi, est, dans la ligne personnelle et surnaturelle, de toute nécessité pour l'apostolat, que ce soit l'*apostolat sacerdotal* ou l'*apostolat laïque*.

Pour *nous, prêtres*, nous avons à voir là un des grands objets de notre responsabilité ; car il est établi en histoire, d'abord que ce sont les prêtres qui en fléchissant déterminent les déchéances morales et religieuses, soit dans une simple paroisse de village, soit dans une région, soit dans le monde ; ensuite, et c'est le rebours consolant, que la régénération morale, d'une façon constante et universelle vient aux fidèles par leurs prêtres, dans le périmètre plus ou moins étendu où s'exerce leur action. Il y a quatre ans était soumise à l'approbation de Pie XI, suivant l'usage, la liste des intentions de l'Apostolat de la Prière, pour l'année 1925 qui allait commencer ; celle de janvier était : que la sainteté se répande largement dans l'âme des prêtres et dans l'âme des fidèles. Pie XI biffa la seconde partie, disant : la première est nécessaire et suffisante.

Donc notre apostolat de prêtres postule la Retraite ;

parce que la Retraite est opératrice de sainteté, et que la sainteté est la condition de l'apostolat. Sans doute la *Retraite* ne s'identifie pas nécessairement avec les *Exercices* ; moi-même, plus d'une fois, en m'adressant aux prêtres, j'adopte un plan différent de celui de saint Ignace ; et pourtant il y a comme partie liée entre la Retraite et les Exercices ; c'est la raison pour laquelle Pie XI a déclaré Saint Ignace patron officiel de toutes les Retraites. Voici qui est plus précis encore, quoique moins solennel : dans un décret de la Congrégation des Sacrements, relatif aux Retraites d'ordination, en date du 27 avril 1928, je lis : « *Exercitia spiritualia, quorum auctor exstat Sanctus Ignatius de Loyola, sive lege particulari (Alex. VII, c. Apostolica sollicitudo, 7 aug. 1602 ; S.C. Episc. et Regul. Encycl. ad Episcopos Italiae, 9 oct. 1682), sive laudabili consuetudine a promovendis ad sacros ordines ante codicis juris canonici promulgationem, fere ubique peragebantur. Codex vero hanc saluberrimam disciplinam non solum generalem effecit, sed ad ordines minores extendit* ».

Pour ce qui est de l'*apostolat laïque*, disons en bref que c'est à la Retraite de forger le beau métal que nous admirons parfois chez les fidèles et qui doit servir à la construction ou à la reconstruction religieuse de la cité. En décembre dernier, je voyais de très près une Récollection d'un jour donnée à 282 Polytechniciens et anciens Polytechniciens réunis pour cette fin à l'Institut catholique de Paris ; presque tous avaient fait deux mois auparavant une Retraite fermée et venaient se renouveler dans son esprit en faisant trois méditations dans la journée, suivies chacune d'un quart d'heure de récollection. L'état d'œuvres de cette élite agissante est des plus somptueux ; il s'étalait dans des rapports lus au cours d'une

séance de l'après-midi ; or une vérité se faisait jour sous toutes ses formes : cette floraison de vie extérieure provenait de la vie intérieure, laquelle avait été puisée dans les Exercices.

Dans un ordre social très différent, commence un mouvement qui autorise les grands espoirs, je veux parler de la J. O. C. Or ceux qui l'ont lancé, percevant ce qu'il peut y avoir de fécond, mais aussi ce qu'il peut y avoir de dangereux dans le *fait* ou plutôt dans le *principe* de laisser le jeune ouvrier seul parfois dans le grand monde ouvrier pour y déposer le ferment de la morale et de la foi, ont voulu que le futur apôtre fût muni à fond, et le fût par une Retraite appropriée à sa condition ; plein, il donnera de son plein, avec chance de donner quelque chose d'efficace et de ne pas se démunir en le donnant.

En somme, pas d'apostolat possible sans vie intérieure, et pas de vie intérieure sans retraite ; aussi le saint Curé d'Ars disait-il dans son style quelque peu réaliste : « je vendrais mon corps pour obtenir à une seule âme la grâce de la Retraite ».

Et pour terminer, je voudrais faire un rapprochement entre deux questions de la 2ª 2ªe et les Exercices. Dans la question 182, *art. 2* saint Thomas mettant en face la *contemplation* et l'*action*, établit le primat de la contemplation qu'il appelle : *quædam inchoatio futuræ beatitudinis* » ; mais il ajoute qu'on peut mériter plus dans la vie active que dans la vie contemplative, si pour un temps on quitte la Contemplation :

1° à cause de la surabondance de l'amour de Dieu ;

2° afin que soit accompli son bon plaisir ;

3° pour sa gloire.

Dans la question 188, *art. 6*, il dit que certaines œuvres de la vie active, comme l'enseignement de la doctrine

sacrée et la prédication, peuvent et doivent dériver normalement de la contemplation, alors, et pour cette raison, l'enseignement de la doctrine sacrée et la prédication l'emportent... sur la contemplation ; car de même qu'il est mieux d'illuminer que de briller seulement, de même il est mieux de livrer au dehors ce qu'on a contemplé que de contempler seulement.

Concluons donc, Messieurs, que si notre vie active, avec ses dépenses étendues de peine et de temps, fait plus qu'interrompre, et parfois seulement, notre vie contemplative, surtout si elle n'est pas mue à fond par ces trois mobiles : surabondance de l'amour de Dieu, accomplissement de son bon plaisir et zèle de sa gloire, elle est de qualité inférieure, et nous laisse en dessous de nos tâches spirituelles ; que si au contraire elle va s'alimenter dans la prière comme dans sa source, elle fait prime dans l'appréciation de Dieu.

« *Contemplata aliis tradere* », dit saint Thomas en livrant l'expression de la valeur d'une existence humaine ; et saint Ignace, sur le point de rendre à l'activité extérieure ceux qu'il lui a soustraits pour le bénéfice de l'activité intérieure, veut qu'ils s'entraînent à aimer et à servir Dieu dans toutes ces choses qui vont reprendre un sens pour eux, autrement dit, il les fait passer de la *contemplation de l'oraison* à la *contemplation de l'action* ; il les amène à prier littéralement leur vie.

Le disciple de la Somme et le Retraitant des Exercices aboutissent donc au même point, y étant menés l'un par une *théorie* supérieure de la vraie vie livrée par un grand *Docteur*, et l'autre par la *pratique* intense de la vraie vie livrée par un grand *réalisateur*. En deux mots : pour faire déborder Dieu en dehors de soi, il faut être rempli de Dieu en soi ; or être rempli de

Dieu en soi, c'est précisément ce à quoi aboutissent les Exercices.

Ces journées qui commencent ne sont pas pour nous des journées de Retraite ; mais j'ose croire qu'elles sont capables d'être réconfortantes et sanctifiantes ; elles nous entretiendront dans le commerce supérieur de celui que son illustre contemporain, le Cardinal Contarini, appelait « un maître éminent d'amour de Dieu ». De plus, elles nous mettront en mains ce bon instrument des Exercices ; bien entendu il ne produit pas de lui-même la sainteté ; il faut qu'il soit manié par des mains saintes ; surtout il n'est pas le seul à contribuer aux œuvres de sainteté ; que toute idée de monopole, même de prééminence, de comparaison soit écarté ; il serait intolérable de rétrécir à ce point les horizons ; les ressources de Dieu sont multiples et ses gestes sont larges ; mais enfin, cet instrument a fait ses preuves : *mâle*, il a contribué à faire des *hommes* ; *saint*, il a contribué à faire des *saints* ; il peut en faire encore, car sa souplesse extrême fait qu'il est de tous les temps. Et voilà pourquoi, maintenant toutes choses sur le plan surnaturel et divin, je fais devant vous, en commençant cette Semaine, la prière que saint Ignace fait faire avant chaque méditation : « Mon Dieu, je vous demande que pendant ces quatre jours, toutes nos intentions et toutes nos opérations tendent à la plus grande gloire de votre divine Majesté ».

AMEN.

RETRAITES OUVERTES ET RETRAITES FERMÉES

Leçon de Mgr Gonon, *évêque de Moulins*

Si nous avons quelques raisons de nous lamenter de notre temps, nous en avons d'autres de nous réjouir, car, en toute justice, nous pouvons lui appliquer le mot de saint Paul aux Romains : *Ubi abundavit delictum, superabundavit gratia* (Rom. V. 20). Le mal est profond, le bien l'est aussi, et sans doute, plus encore, puisque Dieu nous épargne. Les ouvriers de ténèbres multiplient leurs industries perverses : *Qui relinquunt iter rectum et ambulant per vias tenebrosas* ; *qui laetantur cum male fecerint, et exultant in rebus pessimis* ; *quorum viae perversae sunt et infames gressus eorum* (Prov. II, 13, 14, 15). Les partisans de beauté, fils de la lumière, déploient une inlassable et merveilleuse activité, obéissant à l'invitation apostolique : *Ut filii lucis ambulate* ; *fructus enim lucis est in omni bonitate, et justitia, et veritate. Probantes quid sit beneplacitum Deo* (Eph. V. 8, 9, 10).

On a généralement compris que si nos nombreuses œuvres d'apostolat n'inoculent pas dans les âmes une sainte vie intérieure, elles sont de l'agitation et non de l'action. La plupart des directeurs de ces œuvres mettent donc aujourd'hui dans leurs programmes la retraite annuelle, et, au moins pour leurs

élites, la retraite fermée, ou ce que, à tort, peut-être on qualifie de ce nom.

Très louable est ce mouvement, bien moderne, et qui s'étend de plus en plus. Il y avait, sans doute, autrefois, l'habitude pour certaines collectivités, de quelques jours de prédications extraordinaires, que l'on appelait retraites ; mais, ce n'est qu'en ces dernières années, que l'on voit en grand nombre des groupes friands de récollections plus profondes en un monastère ou un couvent, des individualités avides de silence et de solitude.

De là est née, sans doute, l'idée originale de cette « Semaine des Exercices ». Des exercitants, en effet, supposent des directeurs. Ceux-ci n'ont-ils pas besoin d'une formation spéciale, d'une documentation sérieuse, psychologique et théologique, ascétique et une espèce de « Somme » de la science nécessaire à ce sujet, en mettant dans une nouvelle et plus vive lumière les ressources inépuisables fournies par les immortels « Exercices de saint Ignace ». Tel est le but, tel sera le résultat de ce pieux congrès. Aux travaux qui seront présentés par des hommes éminents, on m'a demandé une préface, qui porterait un jugement sérieux sur les Retraites ouvertes, les Retraites fermées.

Je vais m'essayer à l'écrire.

En premier lieu, je définirai le mot « Retraite ». La précision des deux qualificatifs : ouverte ou fermée, s'ensuivra naturellement. A quoi, enfin, j'ajouterai, suggérées par mon humble expérience, quelques réflexions qui ne demanderont pas mieux que d'être mises au point par une discussion fraternelle, si l'on trouve qu'elles valent d'être soulignées.

I

Le Saint-Esprit lui-même nous donne la définition de la Retraite : *Ducam eam in solitudinem, et loquar ad cor ejus* (Osée : II, 14). Il y a en ces quelques mots, l'indication, tout à la fois, de sa technique et de son but. *Ducam eam in solitudinem*, voilà le moyen ; *loquar ad cor*, voilà la fin. Notre-Seigneur n'a pas parlé autrement à ses futurs prêtres : *Venite seorsum in desertum locum, et requiescite pusillum* ; mêmes idées sous une forme différente.

Ducam in solitudinem... la solitude, c'est l'éloignement, donc la cessation, des occupations ordinaires qui absorbent l'activité extérieure ; c'est une trêve aux préoccupations habituelles, qui enfièvrent et désaxent l'activité intérieure ; c'est du silence, du calme, de l'apaisement, finalement de la paix, qui, enveloppant le corps, pénètre l'âme. Toutes conditions qui permettent à un être de se posséder, qui le rendent ainsi apte à se récupérer, à s'examiner, à se connaître ; donc, à se refaire, à se ressaisir, à se restaurer. Il faut lire les éloges qu'un ancien décerne à la solitude. *Solitaria vita coelestis doctrinae schola est, ac divinarum artium disciplina ; illic Deus est totum quod discitur, via qua tenditur, totum per quod ad summae veritatis notitiam pervenitur* (1).

Loquar ad cor... le discours au cœur, c'est le travail divin. La réfection d'une âme est une sorte de création. Elle exige une communication de vie, et cela ne s'opère que par le Verbe : *Omnia per ipsum facta sunt.* Dieu n'accomplit son œuvre *ad extra* que par le Verbe, il

(1) *De laudibus eremiticae vitae*, attribué à saint Basile.

se donne par le Verbe, et celui-ci agit dans l'intime, parle au dedans de l'être. Incessant autant que puissant est son labeur : *Pater meus usque modo operatur et ego operor* (Joan. V. 17). Notre-Seigneur l'a affirmé solennellement, c'est son Verbe qui vivifie : *Amen, amen dico vobis, quia qui verbum meum audit et credit ei qui misit me, habet vitam aeternam, et in judicium non venit, sed transit a morte in vitam. Amen, amen dico vobis, quia venit hora et nunc est, quando mortui audient vocem Filii Dei : et qui audierint, vivent* (Joan. V. 24).

Encore est-il qu'il faut l'entendre : *qui audierint vivent*, pour que sa parole produise son effet vivificateur. Et qui l'entend sinon celui qui l'écoute ? qui l'écoute, sinon celui qui tend l'oreille ? *audi filia et vide et inclina aurem tuam* (Ps. XLIV, 11) ; qui tend l'oreille sinon celui qui fait silence au dehors et au dedans ? Car la voix du Verbe est douce, elle ne se fait pas entendre dans le brouhaha de la place publique : *Non clamabit, non accipiet personam, nec audietur vox ejus foris* (Is. XLII, 2).

Il s'agit donc, en retraite, d'entendre Dieu, et de prendre, à cette fin, l'attitude nécessaire. Nous saisirons mieux ce que doit être cette attitude, en analysant psychologiquement dans le détail le travail à opérer.

L'âme en retraite doit réparer ou intensifier sa vie surnaturelle ; elle devra rapidement parcourir les trois voies purgative, illuminative, unitive. Il lui faut, d'abord faire œuvre de purification, et négative et positive ; ensuite, se mettre en état de communier à Dieu par toutes ses puissances ; puis, effectivement y communier, afin de sortir vraiment plus vivante des jours de grâces que lui apporte la retraite.

Pour ceci, comme pour cela, il y a au point de

départ, et tout au cours de l'œuvre, à mettre la volonté en mouvement. Deux principes impulsifs peuvent intervenir, ou celui des émotions, des impressions, ou celui des convictions raisonnées, profondes et fortes. Les deux peuvent se combiner heureusement, mais il est inutile d'affirmer que si ne prédomine pas le second principe, celui des convictions, l'édifice est bâti sur le sable ; le premier peut être tout à fait déficient, si le second est nettement posé, tout est gagné.

Or, une conviction, c'est un peu comme l'expérience, qui est une lanterne sourde utile seulement à celui qui la porte. Profite-t-on bien de celle des autres ? Les suffisances, les imprudences, les présomptions de la jeunesse prouvent trop le contraire pour la majorité des êtres intelligents. Tant qu'on n'a pas soi-même expérimenté, au moins initialement, peu importent les avertissements des mentors les plus sages, on s'imagine qu'on sera plus habile ou plus fort qu'eux.

Ainsi des convictions, on ne les reçoit pas, on se les fait. Et pour se les faire, il faut réfléchir. Tant qu'on ne se dit pas à soi-même, ce qu'un autre nous dit, rien n'est assuré des déterminations de la volonté qui, d'ailleurs, est parfois si peu solide même avec les convictions les meilleures.

Une retraite où l'exercitant n'a pas réfléchi lui-même ce qu'on lui prêche, où il ne conclut pas de lui-même et par ses raisonnements personnels, est une retraite inopérante, presque inutile.

Or, c'est dans le silence, l'isolement, la solitude qu'on se parle à soi-même. Le philosophe chercheur de vérité, le savant désireux d'exactitude, l'artiste assoiffé d'idéal, s'évadent du bruit, s'éloignent des autres, se fuient eux-mêmes, pour ne voir devant eux que le mystère et le scruter à leur aise.

Mais il y a plus : arriver à se convaincre n'est pas

toute la retraite, il faut prier. L'âme, en effet, s'est mise en situation d'entendre Dieu, dont elle se répercute à elle-même le verbe. Ayant entendu, compris, elle conclut ; cette conclusion est une décision qui impose un appel à Dieu.

La conviction de l'esprit doit aboutir à un entraînement de la volonté. Mais, de la faiblesse de celle-ci, la science est d'avance acquise pour toute intelligence loyale. Alors, et raisonnablement, on éprouve le besoin du secours divin pour la tonifier ; et en face d'un labeur plus difficile à accomplir, d'une détermination plus immédiatement généreuse, d'un élan plus vigoureux à prendre, on sent le besoin d'implorer le secours divin. La prière intervient donc, à son tour, comme élément essentiel de la retraite.

Or, la prière, c'est l'élévation de l'esprit, le cri du cœur, exigeant le recueillement des puissances, leur cohésion ; on n'opérera cette unification des activités intimes pour les prosterner devant Dieu, leur faire pousser vers lui un cri d'appel, que si l'on arrive à les abstraire de ce qui les disperse, les divise, et le silence est encore l'élément imposé pour obtenir ce résultat : *ascendit in montem solus orare* (Mat. XIV, 23). Les êtres désireux de prière ont l'attrait du cloître ou du désert.

Résumons en trois mots, ce qui semble le labeur classique de la retraite : purifier l'atmosphère, y mettre de la clarté, y amener de la chaleur, donc de la vie. Et pour ceci comme pour cela, émouvoir la volonté moins par des émotions que par des convictions. Celles-ci devant s'acquérir par la réflexion personnelle, possible seulement dans la liberté des puissances que procurent le silence et le recueillement, atmosphère en laquelle elles s'élèvent suppliantes vers Dieu, le donneur de vie.

II

Il nous est facile maintenant d'apprécier les différents modes de retraite. D'après les coutumes en vigueur, il y a trois formes courantes de récollections spirituelles.

Premièrement, ce qu'on appelle retraite, sans qualificatif et qui consiste à entendre, soit en paroisse, soit même dans un couvent, un séminaire, une maison-mère, mais sans discipline étroite, des sermons ordonnés dans un sens voulu par le prédicateur, selon ce qu'il sait ou pressent des besoins de ses auditeurs.

Deuxièmement, ce qu'on appelle déjà, mais improprement à notre avis, retraite fermée, et qui consiste à suivre des prédications didactiquement données, dans une maison religieuse, où l'on s'enferme trois ou quatre jours consécutifs, dans le silence et sous une discipline un peu forte.

Troisièmement, enfin, la véritable retraite fermée, qui consiste à se retirer dans un monastère, dans une maison de retraite, ou collège des Exercices, comme on les appelait du temps de saint Charles Borromée, et ayant entendu l'exposé sommaire d'un sujet de méditation, à l'approfondir personnellement et solitairement devant Dieu ; ceci durant au moins une semaine.

Ne pensons que du bien de la première forme, tout en lui déniant le droit de s'appeler *retraite*. Le mot *secessus* implique l'idée d'éloignement de soi et des autres. Les âmes pieuses d'une paroisse, demeurant au milieu de leurs travaux, soucis, relations ordinaires, quand même elles viendraient deux ou trois fois par

jour à l'église entendre la parole de Dieu, ne sont pas — à proprement parler — en retraite.

Disons la même chose des religieux, des prêtres qui, annuellement sont conviés à la maison-mère ou au séminaire, y entendent des sermons, et la plupart du temps, d'autres conférences, d'autres entretiens, sur des questions de ministère, d'apostolat, d'enseignement, d'œuvres, d'affaires temporelles, toutes choses louables en soi, nécessaires à entendre de la bouche d'un Evêque ou d'un Supérieur Général, mais, distrayant fatalement l'âme de la grave pensée de sa sanctification personnelle, qui devrait uniquement l'absorber pendant la retraite. A cela, joignons les dispersions occasionnées par les conversations en récréation ou hors de récréation, la difficulté de réfléchir à fond, soit par défaut de temps, vu le nombre des réunions, soit à cause de la prolixité du prédicateur qui, même en étant solide, ou parce qu'il l'est, risque de lasser l'attention ou d'épuiser les forces de réflexion de ses auditeurs.

Pour autant, ne condamnons pas ces sortes de retraites, pas plus que nous ne condamnons les missions, auxquelles volontiers nous les comparerions. Comme celles-ci, elles peuvent faire et font grand bien. Elles éclairent sans doute, mais surtout elles émeuvent. Les conversions, les résolutions de mieux faire, sont déterminées par une impression. La lumière peut être suffisamment intensive, l'impression assez profonde, pour que le bien ainsi produit soit durable ; et cela arrive ; pourtant, c'est plutôt chanceux, et en fait, assez rare. Les conversions de mission tiennent d'ordinaire peu ; ainsi celles de ces retraites.

Disons tout simplement que pour des prêtres d'aujourd'hui, ces retraites sont notoirement insuffisantes. Si les anciens pouvaient s'en contenter et

s'en bien porter surnaturellement, c'est qu'ils respiraient un autre air que leurs successeurs modernes ; *talis populus, talis sacerdos* ; ils étaient autant tonifiés par leurs ouailles qu'ils les tonifiaient, parce que l'atmosphère d'alors était saturée de foi. Au surplus, ils n'avaient pas à subir l'essoufflement terrible auquel sont soumis les apôtres de nos jours voulant réaliser toutes les œuvres qui s'imposent ; autres temps, autres mœurs. Le pauvre curé de maintenant qui s'use à courir dire deux messes, chaque dimanche, à des distances considérables, qui ne voit sous sa chaire que des indifférents ou des demi-païens, qui est souvent son cuisinier, son jardinier, son comptable ; qui s'occupe du patronage, de gymnastique, de scoutisme, etc. ; qui fait ses exercices de piété en courant et quand il a le temps, et auquel, comme retrempe d'âme, on n'offre que tous les deux ans, trois jours de sermons dans les conditions que nous connaissons, est, sauf exception, un condamné à l'anémie perpétuelle, et il ignorera toute sa vie ce que c'est qu'une retraite.

Evêque, vieux missionnaire des prêtres, je ne fais pas ces réflexions sans une tristesse douloureuse et profonde !...

De la deuxième forme de retraite, pensons davantage de bien que de la première. L'internat de quatre ou cinq jours, dans une solitude réelle, avec une sévère discipline de silence, et l'audition de sermons sérieux, réserve bien à l'âme les deux éléments d'émotion et de réflexion que nous regardons comme nécessaires à la formation de ses convictions, à l'éveil de ses déterminations. Il en peut résulter, et il en résulte effectivement d'heureux résultats d'après les expériences sérieusement faites. On ne peut cependant pas dire qu'il y ait là le summum d'influence psy-

chologique pour une réfection spirituelle à longue portée.

Il faut plus de quatre ou cinq jours pour qu'une âme puisse s'ajuster au travail divin, prenne goût aux effluves d'en haut. Puis, les sermons fatiguent l'esprit, risquent de diminuer au lieu d'aider la pensée personnelle.

Convenons pourtant, que ce mode de retraite est le seul qui ne risque pas de déborder les moyens du grand nombre, qu'en fait il en ressort beaucoup de bien, et qu'il est très supérieur au premier.

Quant à la troisième forme de récollection, il est indiscutable qu'elle est excellente, et réunit dans toute la mesure possible les conditions requises pour que s'accomplissent les opérations de la grâce : purifier, illuminer, sanctifier. Le temps prolongé — dix, quinze jours ou plus, — permet un ameublissement sérieux, profond, de la terre du cœur. Le silence obstiné pacifie les puissances, les met à même d'être emportées docilement par le souffle de l'esprit. Les méditations personnelles incrustent avec sûreté et solidité la vérité vivifiante dans le dedans de l'être. Il en résulte nécessairement un renouveau de vie : c'est vraiment le passage de Dieu, l'accueil de Dieu, le triomphe de Dieu qui se réalisent.

Avouons que c'est un tonique apparemment trop fort pour quelques-uns. Nous disons « apparemment » car une éducation progressive peut amener toutes les âmes à y pouvoir prétendre. Ne sont-elles pas toutes créées pour l'éternelle vision, la divine et définitive communion ?

III

S'il nous est permis d'arriver à des conclusions pratiques, à des vœux, je me permettrai d'énoncer les suivants.

1° Promouvoir de plus en plus dans les paroisses un mouvement constant de missions et de retraites générales ; cela fait un bien considérable. Durant les prédications classiques, avents, carêmes, le prédicateur, s'il est apôtre, s'appliquera moins à être un conférencier savant, disert, éloquent, qu'un prédicateur de retraites à chaque collectivité d'individus. Les vraies bonnes retraites comportent quatre ou cinq retraites, autour desquelles tout le reste gravite : enfants, jeunes filles, personnes occupées, dames, hommes, toutes les catégories reçoivent leur pain particulier.

2° Hors de là, pour les groupes de réserve : congrégations, patronages, œuvres diverses, ménager, au moins à l'élite, comme aussi aux élites des paroissiens et des paroissiennes, annuellement la retraite fermée, dans le sens large dont nous avons parlé en second lieu. Cette élite s'agrandira chaque année. Afin qu'un grand nombre arrive à en faire partie, un roulement pourrait s'établir, faisant successivement bénéficier quelques individualités du bénéfice de la retraite.

3° Quant aux prêtres, nous souhaiterions véhémentement qu'on ménage à tous cette retraite fermée, et qu'on brise avec la coutume des retraites pastorales actuelles que nous jugeons déficientes.

On fera plusieurs objections.

Le temps. — On le prend. Il est toujours possible d'organiser, quand on les prévoit d'avance, les rem-

placements d'une vingtaine ou d'une trentaine de prêtres dans un diocèse, pendant une dizaine de jours. Car, il est entendu qu'on ne peut sans inconvénient dépasser la trentaine pour ces récollections.

Aggravation de l'objection. — Il faudra bien des semaines pour que tout un clergé fasse ainsi sa retraite.

C'est entendu, et il y a à accepter, en effet, pour l'Evêque, le labeur d'assister pendant cinq ou six semaines au moins, à un jour de retraite de chaque série ; économes et serviteurs des maisons devront aussi assumer une grosse charge durant les vacances. Cependant, pour ces derniers, si des suppléances pouvaient s'établir, on n'imposerait pas aux mêmes un poids trop lourd.

Lieu de la retraite. — Comme pour les pastorales : les séminaires, ou les maisons appelées maisons de retraites, dont il y a lieu de souhaiter l'organisation dans tous les diocèses.

La dépense. — Serait-elle vraiment plus considérable que pour les retraites pastorales ordinaires ? Et si cela était, l'objection mériterait-elle qu'on s'y arrête ?

Les prédicateurs. — C'est plus sérieux. Pourtant, on trouverait sans doute des religieux qui pourraient remplir ce ministère ; puis à la longue, des prêtres du diocèse. Comme il n'y a pas de prédications proprement dites, mais l'exposé d'un sujet de méditation, il y a sûrement partout, dans le clergé séculier, des hommes de valeur, très capables de le faire et il n'y a pas là l'inconvénient du *nemo propheta in patria sua*, bien plutôt l'avantage du *frater qui adjuvatur a fratre quasi civitas firma.*

L'acceptation des prêtres. — Tous consentiront-ils de plein gré à cette discipline sévère et austère ?

Au début, non, et d'aucuns la subiront par obéissance

plus ou moins... joyeuse ; mais, après expérience, et à coup sûr, ils en seront heureux ; et il y a grande charité à les forcer quasi à faire cette expérience. Si le bon résultat ne se produisait pas, on pourrait se demander anxieusement ce que vaut l'esprit sacerdotal de ces prêtres, si même il existe. Le mot prêtre n'a qu'un synonyme possible, c'est le mot saint. Et le saint, c'est l'être plein de Dieu, donc, qui a besoin de se tremper vraiment en Dieu.

Fin des avantages des retraites pastorales. — Mais dira un Pontife, ces réunions de tous mes prêtres réalisent trop heureusement, au moins pendant quelques jours, la vie familiale du Père au milieu de ses enfants pour que je les supprime. N'est-ce pas l'occasion, au surplus, de donner des avis généraux, des directives uniformes ?

Serait-on moins en famille, lorsque l'Evêque prendra contact avec tous ses prêtres par vingt ou trente à la fois ? Nous estimons qu'ainsi, au contraire, l'intimité sera plus grande.

Quant aux directives, on les donnera de même en les répétant. Et pourquoi, ainsi qu'on le fait en bien des diocèses, n'avoir pas chaque année une réunion synodale des doyens, et par eux faire savoir aux desservants la pensée de leur Evêque : c'est tout à fait dans l'esprit du *Codex Juris*.

4° Enfin, un dernier vœu ; il sort peut-être du cadre, mais, on me pardonnera cette digression, si digression il y a.

Si l'on arrivait à imposer aux prêtres séculiers après huit ou dix ans de ministère la grande retraite de trente jours ; voire même une sorte de troisième an, n'en résulterait-il pas, pour ce cher clergé de France, si méritant, si beau, si bon, d'incomparables

avantages ? Les bienfaits qu'on en retirerait compenseraient immensément les difficultés qu'on trouverait à réaliser cet usage (1).

Evidemment, ici, s'intensifient les objections formulées contre la retraite fermée. On peut y répondre, cependant, et ce n'est point le lieu d'insister.

Concluons en affirmant que, au point de vue technique, la retraite fermée est l'assurance du développement, du progrès des âmes dans la vie spirituelle. Appelons de toute notre âme le moment où cette méthode de sanctification deviendra générale, au moins pour notre magnifique clergé de France et pour les meilleurs de leurs catholiques.

---

(1) Voir à ce sujet l'opuscule de Mgr Ratti, alors préfet de l'Ambrosienne (aujourd'hui Sa Sainteté Pie XI), *sur Saint Charles Borromée et les Exercices de Saint Ignace* (Bibliothèque des Exercices, N° 32, Lethielleux, Paris) — et aussi dans les *Etudes* du 20 juillet 1909, l'article du P. Pierre Bouvier, sur l'*Evolution de la Piété à propos de l'Exhortation de Pie X au Clergé Catholique.*

UNE INITIATIVE DE RETRAITES SACERDOTALES DE DIX JOURS

Communication de M. l'abbé Babolat,
du diocèse de Belley.

1) *Caractère de cette initiative.* — Elle me paraît, et, sans doute, vous paraîtra-t-elle, intéressante, beaucoup moins par son ampleur qui est très modeste que par sa signification et par les conclusions que peut-être, estimerez-vous, elle permet déjà de dégager.

2) *Plan de la communication.* — En toute simplicité et aussi succinctement que possible, j'essayerai de dire : *a*) ce que nous avons voulu faire, *b*) les difficultés et les facilités que nous avons rencontrées, *c*) les résultats que nous avons obtenus, *d*) quelques conséquences qui paraissent en ressortir.

3) *Ce que nous avons voulu faire.* — Je crois très important de préciser d'abord clairement quel a été notre but, car ce but, nous semble-t-il, détermine le caractère de notre essai.

Ayant fait les « Exercices », en ayant éprouvé le bienfait, ce bienfait nous est apparu si grand que nous avons eu le désir de le faire connaître à tous nos amis. Le R. P. Valensin et plusieurs peut-être ici, se souviennent sans doute, de ce 8 septembre 1922 où, nous allions confier ce dessein à la Sainte Vierge, dans la petite chapelle de la Villa Saint-Hugues près de Grenoble.

Nos amis, c'étaient tous nos confrères. Voici donc ce que nous avions conçu :

Dans les retraites de 15 ou de 10 jours, auxquelles nous avions pris part, à la villa Saint-Hugues, nous nous étions rencontrés avec des retraitants des quatre coins de la France, à la fois... Lille, Marseille, Rouen, Chambéry, Lyon, etc. Un tel recrutement est évidemment plein de charme. Il est en outre très utile et doit être absolument maintenu. Cependant, par suite de son caractère dispersé, on peut difficilement en attendre un résultat massif. Il nous semblait qu'un tel résultat serait plus facilement atteint, si, au lieu d'une propagande aussi générale et aussi vaste, on limitait son effort à une région déterminée. Si on tentait par exemple de faire connaître et de faire faire les Exercices aux prêtres d'un diocèse. C'est ce que nous avons voulu essayer de faire pour le diocèse de Belley. C'est donc aux confrères de notre diocèse, aux confrères que nous connaissons, que dans une pensée, non pas de zèle, n'estimant pas que nous ayons à faire du zèle auprès de nos confrères, pour leur sanctification, mais dans une pensée de fraternelle amitié, nous avons voulu faire connaître ce que nous avions découvert.

Notre désir était d'atteindre, non pas seulement quelques confrères, mais progressivement tous nos confrères. Donc effort méthodique d'étendue limitée. Voilà ce que, sous le regard du Bon Dieu, humblement nous avons entrepris.

4) *Difficultés.* — Nous avons été deux ans, toutefois, avant de tenter la réalisation de notre projet. Qu'est-ce qui nous arrêtait ?... Je ne le dirai pas dans le détail : Vous le devinez, Messieurs, facilement... Un ensemble d'obstacles, plus imaginaires que réels, qu'on pourrait désigner, il me semble, d'un mot : la timidité du bien. — État d'esprit plutôt qu'obs-

tacle réel, qu'il n'est peut-être pas inopportun de souligner au passage, car il est à craindre qu'il soit parmi nous assez commun.

Un confrère répondant à l'enquête, dont nous parlerons tout à l'heure, me semble l'avoir assez bien marqué. Notant les bénéfices qu'il a tirés de la retraite, il écrit : « Sentiment de n'être plus un phénomène, dédaigneusement traité de mystique, voilà encore un des fruits de ces retraites. » La peur d'être ce phénomène, voilà bien, sans doute, en effet, tout ce qu'il y a au fond de cet amour propre qui nous paralysait, nous faisant entrevoir toutes sortes de périls et de catastrophes, dont aucune ne s'est encore produite. Il y avait aussi, sans doute, la volonté du Bon Dieu que dans ces sortes d'œuvres, il faut s'efforcer de suivre et jamais de devancer.

5) *Comment nous avons procédé.* — Non pas pour y trouver une excuse à nos hésitations, mais pour certaines conclusions que nous noterons plus loin, il sera peut-être utile de marquer ici quelques conditions du milieu auquel nous pensions. 1) Il s'agissait d'établir une chose toute nouvelle. Je ne sais pas si beaucoup de confrères, pour en avoir entendu parler, ou avoir tenté de les lire, connaissaient les « Exercices » ; mais il est très certain que pas plus d'une demi douzaine dans tout le diocèse, les connaissaient pour les avoir faits. 2) Il s'agissait de proposer une retraite de deux semaines, à des confrères, qui trouvaient, comme nous ont répondu plusieurs, en toute simplicité amicale, que quatre jours tous les deux ans, c'était déjà beaucoup. « Il ne faut pas abuser même des bonnes choses, m'écrivait l'un d'eux, qui n'est pas encore venu, mais qui viendra. »

Comment nous y sommes-nous pris ? Timidement d'abord. Avant toute démarche officielle, par une dis-

crète enquête auprès d'un certain nombre de nos confrères, nous avons d'abord sondé le terrain et tenté de savoir l'effet produit. Nous avons reçu des encouragements. Ne méprisons pas les encouragements, et soyons toujours reconnaissants à ceux qui nous les donnent. Forts de ceux-ci, nous avons alors sollicité de Monseigneur, l'autorisation qui nous fut très paternellement accordée, de faire un essai, à titre strictement privé.

Je ne dirai pas que du premier jour, tout est allé tout seul, qu'aucun moment, nous n'avons eu aucune inquiétude, je veux seulement noter que le moyen le plus sûr et le plus efficace, c'est l'action individuelle, le cœur à cœur d'ami à ami, plus encore même que la lettre, surtout si elle est circulaire. Nous devons beaucoup au zèle de tel de nos amis, que je m'abstiens de nommer pour ne pas blesser sa modestie, et à la sympathie indiscutée dont il jouit, de ne pas nous être découragés et d'avoir obtenu dès les premiers jours les résultats qui nous ont permis de continuer.

Nous avions grand soin, soit dans nos lettres, individuelles ou circulaires, soit dans nos exhortations de vive voix, de mettre bien en vue, le nom d'un ou deux confrères à l'abri de tout soupçon d'illuminisme, auxquels le Saint-Esprit, avait, à dessein, sans doute, inspiré de faire la retraite et qui avaient été, eux aussi, tout de suite pleinement conquis. Je dois avouer que la Providence nous avait bien servis.

6) *Résultats.* — Pour la première retraite : juillet 1925 : 15 retraitants du diocèse de Belley, et 4 du diocèse de Lyon, venus se joindre à nous. Total : 19. Grand recueillement, grande ferveur ; fruits apparemment très profonds ; enthousiasme de tout le monde ; c'était un succès et un encouragement. Effet produit dans le public sacerdotal :

rien de troublant, ni pour ni contre. Un peu d'étonnement, semble-t-il, mais étonnement plutôt sympathique.

Voici pour le canton, auquel j'appartiens. Nous avons, tous les quinze jours, une réunion fraternelle et amicale. Des confrères de la réunion aucun n'avait répondu à notre invitation ; après la retraite, personne ne m'en dit mot ; ce dont j'étais assez déçu. L'année suivante, sans propagande particulière à peu près tout le monde y vint. — Il faut dans ces choses d'âme, laisser une grande place au Saint-Esprit.

Une ou deux réflexions peu bienveillantes me furent rapportées, qui du reste ne firent pas long feu. L'un nous accusait de vouloir « nous pousser », un autre de nous occuper de choses qui ne nous regardaient pas. Notre initiative se présentait en effet, sans aucune estampille officielle. Nous n'avions d'autre titre à l'entreprendre, nous l'avions écrit à Monseigneur, que notre amour du Bon Dieu et notre amitié pour nos confrères. Ce fut, je crois, tout ; et je ne le relève que pour montrer à combien peu de chose, en effet, on se heurte. Comme nous avions eu tort de tant appréhender !

L'année suivante, nous recommençâmes de même façon. Résultat : 17 retraitants, tous du diocèse de Belley. La troisième année, 1927, 27 retraitants, 19 du diocèse de Belley. Une annonce mise dans la *Croix de Paris*, nous avait amené huit confrères étrangers. La quatrième année, 1928, 19 inscriptions, 14 du diocèse de Belley, mais au dernier moment, 7 défections parmi celles-ci.

L'idée chemine. Quelles réactions produit-elle ? Un confrère me signale un certain mouvement d'opposition qui n'a peut-être pas été tout à fait étranger à quelques-unes des défections signalées. La plupart des autres m'assurent par contre d'un mouvement de

sympathie qui s'affirme ; je n'ai rencontré pour mon compte que de la sympathie. *Résultat total* : 57 confrères du diocèse de Belley ont fait les Exercices de 10 ou 15 jours. 52 les ont faits aux quatre retraites de Selignac qui constituent l'essai dont nous vous donnons communication. Une moyenne donc de 13 ou 14 par an. C'est peu en soi ; et l'on peut penser en outre que la tentative est trop jeune pour avoir valeur d'expérience décisive ; c'est cependant, déjà, en quatre ans la huitième partie de tout le clergé du diocèse, et il est facile de voir, que si le Bon Dieu nous accorde de continuer à cette même petite allure, pendant quelques années encore, nous aurons vite fait d'atteindre le résultat massif dont nous parlions au début.

7) *Résultat spirituel.* — C'est là le résultat matériel. Mais le résultat spirituel qui seul vraiment compte, quel a-t-il été ? Quel a-t-il été au point de vue individuel, et quel a-t-il été au point de vue général ?

Au point de vue individuel, un de mes confrères, à qui ses fonctions donnent l'occasion de voir beaucoup d'autres confrères, m'écrit : « De tous les confrères qui ont eu l'avantage de faire la retraite des Exercices, je n'en ai pas rencontré un seul qui n'en ait retiré un fruit durable ».

Mais rien ne vaut le témoignage direct. Permettez-moi de vous faire entendre les retraitants eux-mêmes.

Nous avons pendant ces quatre années, utilisé pour ces retraites les bâtiments, abandonnés par suite de la loi de 1901, d'une Chartreuse, la Chartreuse de Sélignac. Le retour des Chartreux nous mettant dans la situation douloureuse des locataires obligés de chercher un logement, nous avons voulu avoir l'avis de nos confrères, sur l'opportunité de le faire. Nous leur avons posé deux questions, l'une concernant l'utilité même des retraites, l'autre le local. Sur

50 lettres envoyées, nous avons reçu 37 réponses écrites et 7 de vive voix. Je les cite au hasard.

« Ces retraites sont un besoin, m'écrit un des retraitants. C'est un inappréciable service que vous avez rendu à nos confrères en les organisant ». — « Retraite non seulement bonne, mais indispensable me dit un autre. » — « Je n'oublie pas que mes trois retraites de dix jours, surtout les deux premières, ont marqué des étapes dans ma vie sacerdotale, et m'ont donné les lumières dont je vis toujours », me confesse un troisième.

Voici maintenant des vicaires, des curés, des professeurs. Nous les citons à la suite : « La retraite de 10 jours fait trop de bien, écrit l'un, pour qu'elle ne soit pas continuée à tout prix ». — « Il ne me semble pas douteux qu'il faille faire l'impossible pour conserver la retraite de 10 jours. Je crois que toux ceux qui ont pris part aux précédentes sont d'accord avec moi, pour dire que celles-ci ont été pour eux une révélation de la vraie vie chrétienne et sacerdotale, révélation qui a opéré dans leurs âmes une transformation sensible pour eux et souvent sensible pour leur entourage.

Mettre aux retraites le point final serait priver d'une grande grâce les confrères qui n'ont pas pu jusqu'à maintenant y participer et qui comptent le faire un jour.

« Quant aux raisons d'ordre général qui me font regarder ces retraites comme la plus grande grâce qui puisse être accordée à un prêtre, après quelques années de ministère en paroisse ou ailleurs, je ne m'arrêterai pas à les développer. Je les trouve excellemment exposées, dans la lettre de Monseigneur de la Porte que tu connais, et je fais miennes toutes ses conclusions, si je puis parler ainsi sans présomption. » —

— « Mon cher, il n'y a pas à chercher midi à quatorze heures, pour parler familièrement ; le seul moyen que nous ayons nous autres prêtres de faire un peu de bien, c'est de ne pas perdre de vue l'*unique nécessaire* comme nous y sommes exposés. Et pour cela je crois fermement que les retraites fermées sont tout ce qu'il y a de plus indiqué. La conclusion est la même si nous voulons faire nôtre la loi du progrès spirituel... Mais je suis bien fou de te parler ainsi... car je suis tout au plus bon à être rangé parmi les catéchumènes de la Porte. » —

— « Je voudrais faire passer mon enthousiasme dans le cœur de tous les confrères qui n'en ont pas encore goûté ». — « Ces retraites ouvrent des horizons nouveaux à l'âme, et lui donnent une empreinte plus profonde et plus sérieuse de vie spirituelle ». — « Ces retraites me paraissent nécessaires à tout prêtre... J'en suis revenu tout autre ; entière soumission à la volonté de Dieu et *jamais de découragement* ». — : « Ces retraites sont non seulement utiles, mais nécessaires à un prêtre qui après quelques années de ministère, a perdu ses illusions et veut connaître la cause de ses insuccès » — « Les supprimer serait un malheur. Il faut maintenir l'œuvre, même à des conditions moins bonnes... » — « Elles ont leur rôle tout indiqué à côté des retraites pastorales qu'elles complètent avec grand fruit » — « J'estime après expérience qu'une retraite de dix jours est indispensable à un jeune prêtre que les soucis du ministère et les multiples œuvres travaillent en tous sens, et qui facilement sans s'en douter, en tous cas souvent, sans trop s'en inquiéter, se laisse éloigner de l'unique nécessaire » : « Notions plus précises sur une série de questions traitées assez légèrement ailleurs, et pourtant si importantes, ne serait-ce que celle de la vocation... » —.

— Dans les retraites de 10 jours, il y a moins de formalisme, en tous cas, il n'y a pas le cadre toujours impressionnant de l'autorité, quelque paternelle qu'elle soit. L'intimité avec Dieu y est plus facile, je crois ». — « La retraite selon les exercices est ce qu'elle doit être, par son cadre, son recueillement, son genre de prédication ». — : « Mon avis très humble c'est que ces retraites de 10 jours, font un bien immense ». — : « Avec toi, je désire que cette œuvre de réfection sacerdotale soit de plus en plus connue, et je souhaite que beaucoup de nos élèves, en profitent » — : « Je déclare que cette retraite a été la plus grande grâce de ma vie : 1° parce que les conditions nécessaires à une bonne retraite y sont réunies : durée, silence ; 2° parce qu'elle révèle à ceux, plus nombreux qu'on ne pense, qui les ont oubliés ou les ignorent les principes de la vie intérieure ; 3° parce que la méthode de saint Ignace, trop peu connue ou mal appliquée, est vraiment efficace pour maintenir le contact intime avec Jésus. Elle est un apprentissage de la vie d'union avec le Christ dans tous ses états ; 4° parce que le prêtre qui a charge d'âme y reçoit les règles les plus sûres pour la direction ; 5° parce que cette retraite n'est pas subie comme tant d'autres, mais qu'elle nous met en face de sacrifices déterminés ». — : « Je dois à cette retraite de 1926 de vivre à plein mon sacerdoce ». — : « Elles sont très utiles. Je vous rapporte des conversations que j'ai eues à Belley, avec les confrères, pendant la retraite pastorale. : « Il paraît difficile d'en contester l'utilité et les fruits. Pour établir la preuve du bien qu'elles opèrent, il faudrait entrer dans les détails intimes et personnels, qui répugnent à la plupart ; mais je crois que chacun convient du fait... » — : « Il se fait par les retraites de Sélignac, une véritable éducation de la vie spirituelle, car c'est toute une pédagogie de la spiritualité que

j'ai trouvée dans les exercices. » — : « Je les déclare nécessaires pour ne pas perdre le Nord, pour rester dans la vraie ligne sacerdotale, étant donné les conditions de vie du prêtre moderne » . — : « Il faut tout faire pour maintenir ces retraites et y amener le plus possible de confrères, car je suis persuadé qu'elles font un bien immense à ceux qui ont l'avantage d'en suivre les Exercices. J'y suis allé pour ma part, sans enthousiasme et même avec une certaine défiance. J'en suis revenu charmé, bien résolu à ne pas m'en tenir à ce premier essai et dès maintenant je m'inscris pour 1929 ». — : « Elles peuvent faire un bien durable, car elles mettent le retraitant plus véritablement et plus profondément en présence du surnaturel, et parce qu'elles sont moins passives que nos retraites habituelles. Pour ma part, je suis acquis à l'idée de ces retraites et n'ai jamais manqué d'en faire l'éloge auprès des confrères. » — : « Je crois bien que pour plus d'un, c'est une révélation au point de vue intérieur ».

— « J'estime ces retraites très utiles et j'estime qu'il y a lieu de faire tout son possible pour les maintenir ». — « Non seulement elle m'a été utile, mais elle m'était nécessaire et je bénis la Providence de m'y avoir conduit comme par la main. J'ai médité depuis trois mois, les 150 pages de notes prises, j'ai prêché le dimanche les 15 premières méditations ou conférences. Vous voyez les résultats : une véritable mine spirituelle que je me propose d'explorer plus à fond en 1930 s'il plaît à Dieu ».

Je m'excuse de cette longue suite de citations. Je n'ai pas cru devoir en supprimer aucune.

Tout commentaire de ces témoignages ne pourrait me semble-t-il que les affaiblir. Une simple remarque pour en souligner la valeur : la qualité des témoins : 1° La proportion du nombre des curés parmi eux, plus

de la moitié. Ce sont des hommes mûris par l'expérience qui ont passé l'âge des enthousiasmes juvéniles. Le très grand nombre s'échelonne de 35 à 50 ans. 2° Ils ne sont pas de ceux que l'on se plaît à cataloguer parmi les mystiques. Le retraite de tel de ceux dont le témoignage est le plus affirmatif fut une surprise, presque un scandale.

Je me hâte de finir. J'énumère seulement pour les soumettre à votre jugement, les conclusions qui me paraissent ressortir de ces faits :

1° Besoin réel de vie intérieure chez les prêtres, plus répandu que peut-être, souvent, on ne le croit. Sous les propos désabusés, l'air sceptique ou la blague, se cachent parfois des détresses d'âme insoupçonnées.

2° Il faut avoir confiance dans l'esprit surnaturel du clergé et ne pas s'en laisser imposer par les apparences. « Je ne suis pas mûr, me répondit un jour un confrère. Va le voir, écrivis-je aussitôt à un autre de mes amis. » Mon ami y alla. Il était mûr ; et il fit une édifiante retraite qu'il se propose de renouveler cette année même.

3° Il faut que la retraite réponde aux besoins réels, conscients ou non des âmes ; il faut que nous y trouvions ce que nous attendons, qu'elle ne soit pas une déception.

4° Toute retraite, même des Exercices, n'aura pas certainement les mêmes effets. La retraite, fût-elle des Exercices, n'agit pas à la façon d'un sacrement. Il y a une conception de la retraite d'où dépend pour une bonne part son efficacité. — La retraite doit être adaptée.

5° Ce qui paraît avoir fait le succès des retraites de Sélignac, c'est : *a*) d'avoir été en même temps qu'un exercice de vie intérieure, une doctrine claire, cohérente et pleine, de vie spirituelle. Cela ressort de plusieurs témoignages cités ; *b*) d'avoir réuni aussi parfaitement

que possible certaines conditions de la retraite. Recueillement extérieur, solitude, durée, petit nombre des retraitants, 20 à 25 au maximum, facilitant la direction individuelle, spontanéité, discrétion de l'autorité officielle. Ce dernier point souligné par un jeune vicaire, dans l'enquête citée plus haut, l'a été plus d'une fois dans les confidences orales que nous avons recueillies. Il semble qu'il soit tout à fait souhaitable, de laisser à ces retraites un caractère aussi privé et spontané que possible ; que l'intervention, en tout cas, de l'autorité y soit discrète. Ce n'est pas à dire qu'elle doive être absente, ou se désintéresser ; qu'elle favorise, qu'elle stimule même, qu'elle aide, mais sans trop se montrer ni paraître. La spontanéité n'est-elle pas du reste une loi de la vie spirituelle ? Dans ce domaine ce qui vient de l'intérieur seul est fructueux et efficace.

Nous n'oublions pas bien entendu, au-dessus de tout cela, l'action du Saint-Esprit et des impondérables spirituels.

J'avais annoncé un second point de vue, celui des fruits spirituels qu'en tire notre apostolat. Plusieurs témoignages y font allusion. Pour mettre en lumière ce point de vue, il faudrait entendre aussi le témoignage des fidèles.

Je vous demande seulement la permission, et je finis par là, m'excusant d'avoir été si long, de signaler ces retraites de prêtres, comme une condition préalable, nécessaire, de l'application fructueuse et féconde des Exercices au ministère paroissial.

LA RETRAITE D'APRÈS LES EXERCICES

Leçon du R. P. Cavallera, S. J.
Professeur à l'Institut catholique de Toulouse

Avant même la lettre magnifique qui nous a été lue ce matin, le Souverain Pontife Pie XI exprimait dans sa lettre sur saint Ignace patron des Exercices spirituels de la façon la plus caractéristique, son estime particulière pour les Exercices de saint Ignace et le fruit spécial qu'entre toutes les formes de retraites, il espère de celles qui sont conduites d'après leur méthode. Il ne sera donc pas inutile, au début de cette semaine consacrée à leur étude, d'essayer de dégager quelques-unes des raisons qui peuvent justifier une pareille appréciation : ce sera par là-même fixer les particularités qui la signalent, en même temps que les recommander à l'attention de tous les directeurs d'âmes.

A dire vrai, pour qui prend en mains, pour la première fois, les Exercices, l'impression qu'éveille la simple inspection du contenu risque d'être une déception. Les Exercices n'ont rien d'un livre ; au premier abord, ils ne paraissent présenter rien d'ordonné ; aucune unité visible, une suite de documents disparates, dont on ne découvre point le lien et qui désorientent le lecteur novice. Une étude plus approfondie corrige cependant assez vite cette première impression et quiconque a fait les Exercices en emporte vive l'impression contraire. Les Exercices en effet ne sont point un livre : ils constituent une méthode et comme toute méthode, ils ne

se comprennent bien que dans la pratique, vivifiée par l'intelligence de celui qui les applique, mais il est certain aussi que le petit livret leur offre un secours incomparable, d'une valeur exceptionnelle soit que l'on considère le but à atteindre ou les procédés proposés pour l'obtenir.

I. — On ne saurait, en effet, si l'on veut bien comprendre ce qu'est la retraite selon l'esprit des Exercices, perdre de vue que ceux-ci ne reçoivent leur pleine efficacité que dans des circonstances assez particulières, telles que les définit par exemple la première annotation, lorsqu'elle dit des Exercices qu'ils comprennent « toute manière de préparer et de disposer l'âme à se dépouiller de toutes les affections désordonnées et, les ayant écartées, de chercher et de trouver la volonté divine, dans la disposition de sa propre vie, pour le salut de l'âme ». C'est ce qu'énonce plus brièvement et du seul point de vue de l'effort personnel, le titre des Exercices : « Exercices spirituels, pour que l'homme se vainque lui-même et ordonne sa vie sans se déterminer par aucune affection désordonnée ».

C'est là, en effet, ce qui assure avant tout aux Exercices leur pleine valeur, en même temps que leur profonde unité intrinsèque : dès l'entrée, le but est clairement défini et envisagé, puis inlassablement poursuivi à travers toutes les semaines, jusqu'au dernier moment des Exercices. Ignace veut amener la volonté à se soumettre docilement à l'action divine, à n'être plus qu'un instrument parfaitement adapté au bon plaisir divin ! La tâche qu'il nous propose comprend ainsi deux actions parallèles : se déprendre des affections désordonnées, leur substituer l'amour de Dieu le plus intense : *agendo contra... oblationes facient maioris aestimationis et maioris momenti.*

On ne saurait s'exagérer l'unité de cette pensée et l'intensité avec laquelle saint Ignace fait travailler à la réaliser. Le fondement la fait rayonner, dès le début des Exercices, comme un principe lumineux qui doit en éclairer tous les détails. Qu'on l'envisage comme une vérité s'imposant à la froide raison, posant devant elle le principe essentiel qui doit diriger toute vie humaine, et les conséquences sévères qui s'en déduisent ; qu'on le pénètre de pensée chrétienne, en considérant le Dieu vivant, tel que la révélation nous le fait connaître dans sa vie intime et dans son œuvre de création et de rénovation de l'homme déchu, par le salut en Jésus-Christ ; que l'on s'élève même plus haut, et que, dès ce premier moment, l'on mette l'accent sur l'amour dont témoigne de la part de Dieu sa conduite à l'égard de l'homme, et la suprême destinée à laquelle il l'appelle, — dans tous les cas, la même conséquence s'impose rigoureusement ; fixation de la volonté en Dieu notre fin suprême, pour ne plus vouloir que ce qu'il veut et, par suite, indifférence active à l'égard de tout le créé, pour ne l'utiliser que dans la mesure même où il nous sert à conquérir notre destinée.

Mais en abordant les Exercices, notre âme n'est point une âme neuve : elle a tout un passé d'activité désordonnée, dont il faut prendre conscience, car elle constitue l'obstacle direct à la grande œuvre qui nous attend. Loin d'être uniquement orientée vers le bien ou même simplement indifférente, notre volonté est déjà ligotée par toutes sortes d'attaches, qui tirent sur elle pour l'entraîner loin de Dieu ; elle est déjà pécheresse, prisonnière d'habitudes mauvaises, victime de maladies spirituelles qui l'ont rendue mal disposée pour l'œuvre du salut. Il faut donc l'examiner et l'assainir, coopérer à l'appel de la grâce, et à l'action des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie ; lui mettre

sous les yeux l'affreux spectacle de son désordre passé, à la fois pour lui en faire concevoir de l'horreur et pour le lui faire connaître en détail, en lui-même et dans ses sources, afin de l'en détacher plus facilement et de la mettre en garde pour l'avenir. Ecarter de soi les affections désordonnées, c'est à cela surtout que tendent les méditations de la 1re semaine sur les péchés et sur l'enfer ; elles rendent l'âme humble et défiante d'elle-même, dans son repentir, mais désireuse aussi, stimulée par la miséricorde divine dont elle a si généreusement bénéficié, de réparer avec ardeur le mal accompli !

Comment ? C'est la suite des Exercices qui doit le lui révéler. Car il ne s'agit point de faire œuvre arbitraire, capricieuse, à la merci du hasard, mais de chercher et de trouver la volonté de Dieu. Ici encore une double action parallèle s'impose, pour maintenir et développer dans l'âme la résolution énergique dans la volonté, quelle qu'elle doive être. Nous le savons, en effet, il n'y a point d'autre médiateur et modèle désormais que le Christ : c'est donc son exemple qui sera mis sous les yeux, c'est sa personne qui, pendant tout le reste de la retraite, sera maintenue constamment sous le regard de l'exercitant, pour qu'il apprenne à rendre amour pour amour, dévouement pour dévouement. Ainsi, quelles que soient les situations dans lesquelles il pourra se trouver, la pensée, l'amour, l'imitation de Jésus-Christ, deviennent sa préoccupation constante ; il s'efforcera de modeler sa volonté sur la sienne, de prendre, comme elle et avec elle, pour unique mot d'ordre le *quae placita sunt ei facio semper.*

Mais en même temps que cette action générale sur la volonté, et se superposant pour ainsi dire à elle, afin de la particulariser, il y a la recherche précise de ce que Dieu veut de moi, de ses desseins spéciaux sur mon âme, de la manière dont il veut qu'à la différence

de mon voisin, je fasse mon salut en imitant Jésus-Christ et accomplisse sa sainte volonté. Mon âme, avec ses difficultés, ses expériences passées, ses dispositions présentes, les obstacles qui la retardent dans la voie du bien et les grâces que Dieu lui réserve, doit s'éclairer sur ce que Dieu attend d'elle, et tout en se préparant à accueillir les lumières extraordinaires dont il voudrait la gratifier, faire tout ce qu'elle peut pour se mettre dans les conditions intellectuelles et morales du succès : conditions morales, faites avant tout de détachement foncier de ce qui détournerait l'âme de Dieu, et la tiendrait plus ou moins asservie au bien créé mais aussi de générosité de plus en plus grande, prête à n'importe quel sacrifice pour suivre Jésus-Christ jusqu'où il voudra nous mener ; conditions intellectuelles, c'est-à-dire étude approfondie, à la lumière divine, et dans une prière constante, de nous-mêmes et des circonstances concrètes où la Providence nous a placés, des motions intérieures éprouvées, des attraits et des répugnances, afin d'arriver à voir clair dans notre vie et à savoir comment Dieu désire que nous l'organisions à son service.

De là, après le Règne, cette nouvelle méditation fondamentale, qui sert de prélude puissant aux unes et aux autres, deux sortes de méditations et d'exercices ; les contemplations sur la vie du Sauveur et ces exercices spéciaux : deux étendards, trois classes, trois degrés d'humilité, règles du discernement des esprits de la seconde semaine, complétant celles de la première, qui ont pour objet de préparer à mieux comprendre et à mieux pratiquer les règles pour l'élection et de mettre l'âme dans les meilleures conditions naturelles et surnaturelles pour s'éclairer sur la volonté de Dieu et l'accepter avec la générosité qu'elle requiert.

Ce travail essentiel accompli se confirme, au cours

de la 3e et de la 4e Semaine, par le spectacle des douleurs de la passion et des joies de la résurrection, commentaire vivant de la parole du Christ : *Nonne oportuit pati Christum et ita intrare in gloriam suam* ? la lutte nécessaire jusqu'à la mort et la mort de la croix, c'est-à-dire le sacrifice de la volonté, poussé jusqu'au dépouillement complet, mais en même temps la gloire entrevue, la récompense céleste, l'union avec Dieu pendant l'éternité : quoi de plus propre à confirmer l'âme dans ses bonnes dispositions, à tremper la volonté, en vue des réalisations prochaines, à la fixer désormais dans le bien, avec la seule préoccupation d'atteindre ce Dieu dont la contemplation finale « pour obtenir l'amour » révèle enfin toute la générosité à l'égard de l'homme, les manifestations multiples et de plus en plus pressantes de son amour, demandant en retour la réciprocité la plus absolue, l'offrande la plus complète et la plus abandonnée : *suscipe, Domine universam meam libertatem, quidquid habeo vel possideo... omnia tua sunt ; dispone de illis pro omni voluntate tua.* Votre amour et votre grâce, cela me suffit. Ainsi le dernier Exercice fait puissamment écho au premier et rend le même son : le fondement faisait entrevoir, dans sa logique inexorable le dépouillement complet de la volonté humaine au profit du service de Dieu, loi de notre vie ; la contemplation *ad amorem* le fait accomplir, en principe, dans l'enthousiasme de l'amour reconnaissant ne voulant point être en reste de générosité ; le retraitant est désormais prêt à réaliser de son mieux, dans le détail de la vie, l'oblation globale qu'il vient de faire, et qui doit se traduire par le souci constant de ne s'inspirer dans tous ses actes que du service et de l'amour de Dieu, sans tenir compte des inclinations qui pourraient s'y opposer, en luttant au contraire victorieusement contre elles.

Telle est la conception essentielle des Exercices, et vous comprenez par là-même, comment leur efficacité doit se manifester d'une manière particulière dans les grandes circonstances de la vie, lorsqu'il s'agit surtout d'une orientation nouvelle et définitive, remuant l'âme jusque dans ses profondeurs, conversion proprement dite ou passage d'une vie tiède et médiocre à une vie de ferveur et sainteté, — ainsi pour un saint François Xavier, — mais vous voyez aussi, par là-même, que, sans prétendre à des résultats aussi profonds, la retraite ordinaire sera d'autant plus fructueuse quelle s'inspirera le plus possible de cet esprit et mettra en action toutes les activités de l'âme sous la direction de la grâce, en se conformant aux instructions données par saint Ignace.

II. — C'est sur celles-ci qu'il faut maintenant insister, puisqu'elles nous apprennent comment saint Ignace conçoit la réalisation de son œuvre et quelles dispositions il demande à son retraitant. Il y a en effet diverses conceptions fort légitimes de la retraite. On peut très utilement l'envisager comme un temps de repos pour l'âme, une halte bienfaisante, au cours de notre existense si affairée, si distraite par les occupations journalières, si pleine de soucis et de diversions terrestres ! Le simple fait de couper court à tout cela pendant quelques jours, pour songer uniquement à son âme, de s'enfermer dans la solitude, pour y prier, y réfléchir, s'y adonner à de pieuses lectures ou à des conversations avec un directeur éclairé, est en soi quelque chose de très bienfaisant et dont l'âme retire de grands avantages.

Cependant ce n'est point ce que saint Ignace offre à celui qui se met sous sa direction ! Dès la première annotation, celle où il définit son œuvre, il

indique qu'il a en vue autre chose. Loin d'y apparaître comme un repos, la retraite sera plutôt pour l'âme une période d'activité extraordinaire quelque chose comme les grandes manœuvres de l'âme, où elle met en jeu toutes ses facultés en vue du but à atteindre. C'est pour l'y aider qu'il lui donne un guide, qu'il l'arme lui-même d'un instrument parfaitement adapté à cette fonction. La retraite, selon la pensée de saint Ignace, n'est pas en effet la lecture et l'utilisation d'un livre, c'est l'activité spirituelle, ordonnée en vue d'un but très précis, *sous la direction d'un homme de Dieu expérimenté.* Sans doute, celui-ci ne doit point s'interposer entre l'âme et Dieu, ne doit pas chercher à faire prévaloir ses idées particulières, ne doit être mû que par le souci d'aiguiller le retraitant sur la voie où Dieu l'appelle et où il trouvera la lumière définitive et la pleine adhésion à la volonté divine. Mais cependant, c'est sous sa direction que doit se faire ce travail, sous son contrôle qu'il doit se développer ; il est l'âme de la retraite. C'est en grande partie de l'efficacité avec laquelle il remplira son rôle, interprétera les Exercices et saura diriger le retraitant, que celui-ci retirera de sa propre activité un fruit plus ou moins grand. Retraitant et directeur doivent donc collaborer étroitement et c'est le livre des Exercices qui leur donne, à l'un à l'autre les instructions nécessaires.

En quoi d'ailleurs, vous le voyez sans peine, Ignace répond parfaitement aussi bien aux exigences positives de notre temps qu'aux besoins éternels de l'âme humaine. Je sais bien que volontiers certains insisteraient aujourd'hui en sens opposé et réclameraient pour l'âme une liberté à peu près absolue de se mouvoir, comme elle l'entend, dans la sphère de sa vie spirituelle. Ce n'est là cependant, à le bien prendre, qu'un sophisme des plus dangereux pour le progrès des âmes et l'inten-

sité de la vie chrétienne. S'il est un progrès définitivement acquis, dans la philosophie des sciences, un résultat évident des multiples expériences faites au cours des siècles, c'est la nécessité et l'efficacité de la méthode. Sans doute, elle ne supplée pas le génie et il y a, en toute activité humaine, une part d'originalité qui échappe à la mesure et à la précision. Il n'en est pas moins vrai que la méthode seule assure à ces dons personnels toute leur efficacité ; si l'on s'y dérobe, cela se traduit par un gaspillage effréné des forces vitales et la dépense en pure perte d'efforts souvent remarquables. La méthode avec ses directions précises, ses règles éprouvées, l'utilisation des multiples expériences qu'elle codifie, abrège le temps de l'initiation, coordonne les efforts, en intensifie la fécondité, en assure un meilleur rendement, permet aux esprits médiocres eux-mêmes de tirer bon parti de leurs ressources restreintes et de se rendre utiles, où sans elle ils ne feraient que végéter. Il n'en est pas autrement dans la vie spirituelle.

Ce serait un leurre, sous prétexte que la grâce de Dieu fait le principal et que l'Esprit souffle où il veut, de négliger de lui préparer l'âme et de ne point se soucier de le seconder. Dieu n'attend pas seulement de nous la bonne volonté ; il veut que nous coopérions de notre mieux à son œuvre, et il est clair que plus l'âme manifestera de zèle pour solliciter et recevoir l'action divine, plus celle-ci, qui a déjà l'initiative de notre salut, mettra d'empressement à correspondre à notre activité et à la récompenser. C'est justement la tâche qu'entend faciliter saint Ignace, en nous offrant ses Exercices spirituels : ils n'ont point d'autre but que de guider cette bonne volonté dans la recherche du bien, de l'y aider, de la soutenir et, après l'avoir excitée, de l'intensifier, de la tremper pour

qu'elle puisse, rendue à elle-même, dans la vie quotidienne, se maintenir à la hauteur de sa tâche et soutenir sans faiblir le poids de la lutte, d'autant plus lourd qu'elle mettra plus d'énergie à s'y adonner.

Telle est la pensée maîtresse des *Exercices*, la substance de cette œuvre à laquelle tout le reste se rattache, comme des particularités secondaires, des compléments d'explication, des remarques destinées à en faciliter l'emploi et à en accentuer le rendement.

Cela nous fournit l'occasion de mettre en relief un autre caractère intérieur des Exercices. Ignace n'a rien de livresque. Ce n'est pas un philosophe méditant sur un thème pour en envisager tous les aspects, et se guidant par des considérations de principe, des théories considérées en elles-mêmes, indépendamment des circonstances, où il faut les appliquer. Les Exercices, il les a d'abord vécus, il a fait le premier la rude expérience du pécheur se convertissant sous l'action de la grâce, en proie aux inquiétudes, aux troubles, aux tentations, aux illusions et aux scrupules ; il a tâtonné, des jours et des mois, sur cette voie nouvelle, souvent pleine pour lui de ténèbres, sans guide assuré ; il a éprouvé les difficultés intellectuelles qu'offre à une conscience désireuse du bien la complexité de la vie réelle, le mélange du bon et du mauvais dans nos désirs, nos pensées, nos élans et nos inclinations ; il a goûté toute la douceur de l'amitié divine et aussi les amertumes du délaissement ; il a analysé de près dans son âme les impressions successives par lesquelles les deux esprits affirment et diversifient tour à tour leur action pour l'attirer à eux et la garder ; il a noté soigneusement les différences que présentent à cet égard les temps de la conversion, cette période raboteuse où, mal dégagée encore de la chair et des sens, l'âme trébuche comme à chaque pas, et se sent tirée en arrière, selon l'image de

saint Augustin, par ses passions qui lui disent, séduisantes : « Veux-tu donc nous abandonner ? » et le temps où, ayant rompu avec elles, le converti avance sur la voie où le Christ le précède, et où, parfois, de subtiles illusions succèdent aux grossières attaques d'autrefois. C'est ainsi que désireux d'épargner aux autres les tâtonnements inutiles et de les faire profiter de son expérience, il écrit cette série de documents qui comprennent l'examen général, les règles des scrupules, celles du discernement des esprits pour la 1re ou la 2e semaine. A mesure qu'une difficulté nouvelle se produit, ou que le besoin d'un éclaircissement ou d'une orientation se précise, le petit livre offre au moment voulu le document approprié, clair, concret, adapté à la situation, fixant en quelques mots lumineux un état d'âme, éclairant les ténèbres, dissipant les équivoques, jouant le rôle du guide qui aide à franchir les mauvais pas, fait connaître la route sûre, apaise les inquiétudes et ranime le courage ébranlé.

Par ailleurs la même expérience lui a appris l'efficacité de certains procédés, de même qu'elle lui a fait voir l'utilité de varier les méthodes de prière, les fruits divers que l'on peut attendre des manières différentes d'appliquer ses facultés et ses sens, aux matières de la retraite. De là cette variété de méthodes permettant de tirer parti de tout sujet, et d'assurer si efficacement à l'âme par leur diversité une nourriture appropriée. De même, il a noté comment de menus détails bien utilisés peuvent avoir leur prix en s'harmonisant avec l'ensemble, pour coopérer au bien commun, pour mieux adapter l'effort au but poursuivi, pour écarter les obstacles et confirmer la bonne volonté. C'est ainsi qu'à côté des *annotations*, exposant pour ainsi dire les grands principes de la retraite, les vues d'ensemble et les directions générales, il fixe dans les *additions* ces

particularités dont l'observation se révèle pratiquement si efficace pour mieux obtenir le résultat : adaptation de l'atmosphère extérieure à celle de l'âme, en recourant à l'obscurité, en temps de repentir ou de souffrance, à la lumière quand l'âme est dans la joie et la dilatation ou désire s'y mettre ; appropriation des pénitences dans le même sens ; respect plus grand dans l'attitude extérieure, quand la prière remplace la réflexion, usage des examens, des lectures, des colloques, des repas : rien n'est laissé en dehors du mouvement qui entraîne vers le but essentiel. C'est dans la supériorité avec laquelle tout cela se trouve harmonisé et coordonné, que réside pour une large part la réussite de l'effort demandé.

La solitude et le silence, déjà si efficaces par eux-mêmes, rendent mieux encore, grâce à cette utilisation intensive et méthodique. C'est à quoi tendent ces multiples remarques groupées dans les *exercices* sous le nom *d'additions* ou disséminées çà et là, énoncées en quelques mots, toujours nettes, toujours opportunes, comme la recommandation d'être tout entier à l'œuvre du moment présent, de s'interdire toute curiosité sur l'avenir même le plus proche, d'apporter à l'œuvre actuelle une attention totale, une régularité d'exécution scupuleuse, d'assurer la fidélité absolue à la consigne, en dépit de la sécheresse ou du trouble intérieur, régularité allant jusqu'à dépasser même le temps fixé, si la volonté est tentée d'abréger, et de n'accomplir qu'imparfaitement sa tâche ! Ainsi s'obtient l'adhésion totale de l'âme à l'entreprise ; ainsi se forge une volonté déterminée à tout endurer et tout affronter pour réussir. Et elle est d'autant plus portée à accepter de se soumettre à cet entraînement, qu'elle se sent davantage soutenue, qu'elle peut, pour ainsi dire, suivre au jour le jour le progrès cherché,

qu'elle ne manque à aucun moment de l'appui nécessaire, et n'est jamais livrée à elle-même, à l'incertitude de ne savoir que faire et comment avancer !

J'en ai dit assez pour vous faire entrevoir par quelles qualités exceptionnelles la méthode des Exercices se recommande à votre attention, comment indiquant clairement le but et y adaptant supérieurement les moyens, elle témoigne d'une souveraine maîtrise dans la direction des âmes. Par l'isolement absolu qu'elle demande au retraitant, par le renoncement à toute occupation profane, par le changement de local et le silence gardé, elle l'arrache à ses préoccupations ordinaires, elle lui ferme le plus possible les sources de distractions, elle l'enveloppe d'une atmosphère de recueillement, qui le rend plus apte à entendre la voix de Dieu, et plus docile à en recevoir les suggestions, détachée qu'est son âme des influences ordinaires du milieu qui la distraient, l'embarrassent et l'entravent. A ce premier moyen s'ajoute l'effort intense de concentration sur une tâche unique, orientant toute l'activité spirituelle vers le même but, organisant aussi bien l'effort de la méditation proprement dite que celui de la prière et de la lecture, en vue de la même pensée constamment rendue présente : chercher et trouver la volonté de Dieu, dans l'organisation de sa propre vie. Les énergies de tout notre être sont mobilisées : sens extérieur, imagination, émotions, aussi bien que les énergies plus hautes de la raison et de la libre volonté : tout s'harmonise et se coordonne pour obtenir l'effet désiré, sans laisser de place au caprice ou à la nonchalance.

Ainsi convergence et adaptation, plénitude et opportunité de l'effort, tout concourt à faire de l'homme un instrument docile à la grâce, à l'amener devant Dieu, prêt en ce qui le concerne, à s'efforcer de tout réaliser

de ce que la volonté divine lui demande dans le présent, afin d'être mieux mis à même de la suivre persévéramment dans l'avenir.

Ici il convient de signaler un autre caractère par où la méthode des Exercices s'avère extrêmement bienfaisante. Elle n'est pas un simple recueil de recettes adaptées heureusement au but immédiat poursuivi, elle ne prend pas l'homme seulement par le dehors, et ne le traite pas comme un apprenti à qui l'on passe un certain nombre de consignes, destinées à assurer plus facilement la connaissance du métier. En réalité et c'est par là qu'elle constitue une vraie méthode de vie spirituelle, elle fournit tout un ensemble de principes, de valeur universelle et d'application constante au cours ordinaire de notre vie.

Je ne parle pas seulement des méthodes proprement dites, formules de méditation selon les trois puissances, de contemplation, d'application des sens, trois manières de prier, règles pour l'élection, règles de tempérance et d'autres déjà rappelées, je parle de ces remarques jetées en passant au cours d'une annotation ou d'une addition, ou semées en marge de développements plus importants, qui s'enfoncent dans l'âme comme une flèche lumineuse, éclairant en quelques mots toute une portion du terrain spirituel, ouvrant des aperçus que la réflexion personnelle peut féconder indéfiniment, et permettant à celui qui possède à fond les Exercices d'aborder avec sécurité la conduite des âmes et de trouver pour les situations les plus délicates de solides indications. Telle par exemple cette remarque qu'il faut laisser quelque chose à trouver au retraitant, « car ce n'est pas l'abondance de la science qui rassasie l'âme et lui donne satisfaction, mais de sentir et de goûter les choses intimement » ; ces indications sur les fruits de la confession

générale ou de la communion, ces conseils sur la manière d'agir avec le retraitant, cette réflexion, écho de l'*Imitation*, à la fin de la brève instruction pour la réforme de la vie : « Que chacun pense qu'il fera d'autant plus de progrès dans les choses spirituelles, qu'il sortira davantage de son amour-propre, de sa volonté et de son intérêt. Ainsi encore des trésors de psychologie vécue, renfermés dans les règles du discernement des esprits. A l'homme réfléchi mais occupé, le livret des Exercices offre comme un élixir dont quelquelques gouttes suffisent pour ranimer l'ardeur intérieure, un bréviaire au sens étymologique de l'expression qui, par quelques mots, amorce de riches développements ou en rafraîchit le souvenir, un *vade-mecum* dispensant de feuilleter bien des livres.

On voit dès lors combien nous sommes loin de cette mécanique, dont ceux qui lisent les Exercices avec malveillance ou inintelligence, ont parfois parlé. On ne saurait se méprendre davantage. Sans parler de l'action de la grâce, sur laquelle je vais revenir, rien n'est plus opposé à la pensée de saint Ignace que l'automatisme spirituel, appliquant sans plus avec toute la rigidité d'un mécanisme agencé une fois pour toutes les règles contenues dans le livre. Comme je l'ai dit plus haut les Exercices ne sont pas un livre, mais une méthode vivante appliquée par deux hommes, le directeur et le dirigé, d'après les circonstances concrètes, adaptant à chaque situation particulière les indications générales de la méthode. Elles supposent la coordination des efforts, la bonté, la prudence, la compréhension et la souplesse chez le directeur ; la docilité, la confiance la bonne volonté, et la générosité chez le dirigé ! La retraite est un devenir perpétuel, où se travaille la matière vivante, pour en forger l'instrument docile de

la grâce, au service divin. C'est à la bonne volonté qu'il est perpétuellement fait appel et cette bonne volonté que doit guider une intelligence attentive, si elle ne s'active point elle-même, laissera sans efficacité les méthodes même les plus parfaites. Il est juste d'ailleurs d'ajouter que ces méthodes sont par elles-mêmes éminemment excitatrices de la bonne volonté ; elles la stimulent, elles la soutiennent, elles l'orientent, elles ne la laissent jamais désemparée, Pour peu qu'on le veuille, sous la direction éclairée de saint Ignace, on apprend réellement à vouloir ; on pourra regimber, on pourra se refuser aux exercices prescrits, on ne pourra point se plaindre de ne pas savoir que faire, et de n'avoir point été mis à même de progresser. Du simple point de vue humain rien de plus magnifique que ce spectacle, rien de plus digne de stimuler l'activité de l'être raisonnable et libre que nous sommes, rien de plus approprié pour nous faciliter la maîtrise complète de nous-mêmes et notre direction absolue.

J'ai hâte d'ajouter que, si excellent que soit ce résultat, on se tromperait totalement, si l'on s'imaginait que saint Ignace s'en contente et le recherche directement. Il importe, au contraire, de s'assurer que nous n'avons pas affaire ici à une forme supérieure de stoïcisme, *sustine et abstine*, ni à une culture du moi plus ou moins désintéressée, mais à une œuvre profondément chrétienne, tout orientée vers le salut et en pleine atmosphère surnaturelle.

C'est par là évidemment, c'est par la constatation des excellents résultats que produit la méthode des Exercices, qu'elle a mérité la bénédiction spéciale de l'Église et sa prédilection. La retraite tend à faire des chrétiens solides, qui ont compris ce qu'est la vie surnaturelle et ses exigences, devant qui se dresse lumineux le but réel et suprême

de la vie et qui savent ce qu'ils doivent faire pour l'atteindre pleinement. Pour eux désormais, comme on l'assure, c'est Dieu qui devient la pensée unique. Et ce Dieu, c'est par Jésus-Christ, selon l'ordre actuel de la Providence divine, que nous allons à lui. Ces Exercices sont comme une saison intensive à l'école de Jésus-Christ, une sorte de réplique de la vie avec le Christ, telle que la menaient les Apôtres, une série de jours passés dans son intimité, à le voir, à l'entendre, à converser avec lui, à essayer de le comprendre, à s'efforcer de l'aimer et de l'imiter, à s'approprier ses idées, ses sentiments, sa vie même ! Quel contre-sens que de s'imaginer que l'imitation du Christ puisse signifier autre chose, et consister seulement dans je ne sais quel mimétisme extérieur et superficiel laissant l'âme en dehors de ce contact intime, de cette transformation et unification entière qui en constitue au contraire la véritable nature, et qui doit être comme la source cachée d'où jaillit l'eau toujours vive du renouvellement et du progrès spirituel.

C'est pourquoi, par delà ce que l'on pourrait appeler la valeur humaine des Exercices, et les qualités techniques de leur méthode, il ne faut point oublier ce qui en est l'âme, ce qui leur assure avant tout leur plein caractère surnaturel, le rôle assigné dès la première annotation à la prière, tout se passe dans la prière, tout est orienté vers elle, savoir prier, j'en appelle hardiment au témoignage de tous ceux qui ont l'expérience des Exercices, est incontestablement l'un des fruits les plus précieux que l'on emporte de la retraite ; elle rend familier l'usage de la prière sous toutes ses formes, elle en développe dans l'âme le besoin, elle nous habitue à vivre en la présence de Dieu à mêler sa pensée à tous les détails de notre vie, à développer cette union intime, qui est comme le prélude de la

contemplation éternelle. Ainsi l'homme formé par les Exercices n'est pas seulement un homme de raison lucide et de volonté énergique, c'est plus encore un priant, chez qui le recours à Dieu tient la première place. Il compte avant tout sur sa grâce, qu'il s'efforce de mériter par son application à la prière et à la lutte contre lui-même, attentif à l'action divine, pour s'y soumettre pleinement et se laisser diriger par elle, dès qu'elle se manifeste clairement mais tâchant de s'y préparer, en utilisant de son mieux les ressources ordinaires de la grâce et les moyens mis par Dieu à sa disposition, avec toujours plus de générosité dans cette œuvre de collaboration.

C'est à cela que les Exercices doivent d'avoir dans le passé produit de si magnifiques résultats et d'occuper une place si importante dans l'histoire de la rénovation chrétienne, depuis le XVI^e^ siècle. C'est pour cela manifestement que le pape Pie XI exprimait un si vif espoir que l'avenir, en développant davantage le mouvement des retraites, déjà si florissant, verrait une multiplication plus abondante encore de ses fruits pour le plus grand bien de l'Église et des âmes.

EN FACE DE LA VÉRITÉ FONDAMENTALE.

Leçon du R. P. Vuilliez-Sermet. S. J
Directeur spirituel au séminaire de théologie de Fourvière (Lyon)

A son entrée dans les Exercices, le retraitant est invité à considérer une vérité dont l'énoncé a pour titre : *Principe et Fondement.* C'est qu'en effet cette vérité éclaire toute la vie spirituelle comme un principe, et elle en supporte tout l'édifice comme un fondement.

Elle forme à la fois une introduction à chacune des quatre Semaines des Exercices et une règle de vie pour assurer la santification de l'âme.

De là son importance et le soin avec lequel il faut s'en pénétrer, avant d'aborder l'ensemble du travail que l'on entreprend.

Ce qu'exprime la vérité fondamentale peut se résumer ainsi : d'une part ce qu'est l'homme vis-à-vis de Dieu, d'autre part ce qu'il doit être vis-à-vis... du reste, c'est-à-dire de tout ce qui n'est pas Dieu.

La présente leçon aura pour objet : 1° de formuler sommairement ce que dit la vérité fondamentale ; 2° d'esquisser la présentation qu'il y aurait lieu d'en faire aux diverses catégories de retraitants.

I

Ce que dit la vérité fondamentale

Elle dit deux choses. Et d'abord ce qu'est l'homme vis-à-vis de Dieu : une créature en face de son créateur. *Creatus est homo.*

L'homme en tant que créé par Dieu a tout reçu de Dieu et sans cesse continue à tout recevoir de Lui. Tout dans l'ordre de la nature, tout également dans l'ordre de la grâce.

L'homme n'est en lui-même et séparément de Dieu qu'un « pur néant », « un vrai rien » selon la parole de saint François de Sales (1).

C'est pourquoi saint Paul ne craint pas d'adresser à chacun de nous cette apostrophe éminemment suggestive : *Quid habes quod non accepisti ?* Qu'avez-vous que vous ne l'ayez reçu ? Et il en conclut avec une logique rigoureuse : *Si autem accepisti, quid gloriaris quasi non acceperis ?* « Pourquoi vous en glorifier comme si vous le teniez de vous-même, comme si vous en étiez les auteurs ? ». C'est nous rappeler la base et la nécessité de l'humilité.

Il y a plus, le Créateur, par cela même qu'il est créateur, est l'éternel, le tout-puissant, la plénitude de l'être et la souveraine perfection. Il est la béatitude par essence. En créant, il n'a pu songer à sa propre utilité, à combler un vide, à satisfaire une indigence personnelle.

Il n'a fait qu'obéir à la pente de son cœur, à l'inclination d'une bonté qui ne tend qu'à se répandre, d'un

(1) Saint François de Sales, *Vie dévote*, Ire partie, ch. ix.

amour qui n'aspire qu'à se donner. Un tel amour appelle pour le moins la confiance.

Ainsi le *creatus est homo*, le *fait de la création*, demande à l'homme deux dispositions qui sont fondamentales dans la vie chrétienne, deux dispositions qui ne devraient jamais être séparées l'une de l'autre : l'*humilité* et la *confiance*.

L'humilité faite de respect pour Dieu et de dégagement de soi-même ; la confiance, hommage rendu à un amour qui n'a pas eu de commencement et qui ne connaît pas de limite dans la source d'où elle émane.

Le *creatus est homo* dit encore autre chose : il dit que Dieu, puisqu'il est principe de tout bien dans notre vie, est aussi maître souverain ; que ses droits sont absolus et s'étendent à toutes choses. Et qui plus est, Il ne saurait s'en départir, en faire abnégation. Il faudrait pour cela qu'Il cessât d'être Créateur.

Mais hâtons-nous d'ajouter qu'Il a dit Lui-même en la personne de N.-S.-J.-C. : « Mon joug est doux et mon fardeau léger ». Il n'exerce ses droits, ainsi qu'Il crée, que par bonté, d'une façon paternelle. Son autorité est une autorité de Père. *Nemo tam Pater* aurait dit, je crois, Tertullien. Saint Paul a dit avec plus d'autorité et plus de précision : *est Pater omnium et qui est super omnes et per omnia et in omnibus nobis.* (*Ephes*, IV, 6). Père il l'est pour tous et par toutes choses et en toute circonstance. Et Jésus lui-même n'a-t-il pas dit : *Patrem nolite vocare vobis super terram : unus enim est Pater Vester qui in cœlis est* (MATH., XXIII, 9). Combien cet enseignement n'est-il pas doux au pauvre cœur humain en face des continuelles épreuves de cette terre ! Combien réconfortant aux heures sombres où la croix pèse lourdement sur nos épaules. Combien lumineuse toujours !

Le *fiat voluntas tua* ! L'adhésion cordiale à la volonté

de Dieu, loi primordiale à toutes les phases de la vie n'est plus seulement un tribut imposé directement par notre condition de créature envers une autorité redoutable autant que souveraine, elle forme une dette de gratitude et d'honneur à l'égard d'un Père plein de sagesse et de bonté, d'un Père qui ne perd pas un instant de vue les vrais intérêts de ses enfants.

*
* *

Dieu premier principe ne peut pas ne pas être fin dernière. Il ne saurait agir pour une fin autre que le souverain bien. La raison le démontre :

La foi l'enseigne : *Universa propter semetipsum operatus est Dominus* (*Prov.*, XVI, 14). C'est pourquoi saint Paul demande que nous ayons en toutes choses pour but la gloire de Dieu : *Omnia in gloriam Dei facite* (I. Cor., x, 30). Saint François de Sales, avec sa manière délicieuse, dit au Traité de l'Amour de Dieu : « L'homme est la perfection de l'Univers ; l'esprit est la perfection de l'homme ; l'amour celle de l'esprit ; et la charité celle de l'amour. C'est pourquoi l'amour de Dieu est la fin, la perfection et l'excellence de l'univers... Tout est fait pour ce céleste amour, et tout se rapporte à iceluy. » (1)

N'est-ce pas le commentaire de la parole de N.-S. au pharisien : « Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme et de toutes vos forces. C'est là le premier et le plus grand de tous les commandements » (Matth., xxii, 38).

Tout doit donc être rangé dans la vie sous le sceptre

(1) Saint François de Sales, *Traité de l'Amour de Dieu*, l. X, ch. i.

de l'amour. Assurer la royauté de l'amour divin, c'est assurer le respect des droits de Dieu, les intérêts immédiats de la gloire ; c'est assurer ainsi l'œuvre du salut.

Saint Ignace se sert de la formule bien connue : L'homme est créé pour louer, honorer et servir Dieu et par là sauver son âme. Qui ne le voit ? C'est l'amour de Dieu en actes ; c'est le règne de la divine charité sous la forme de la *louange* et du *service*, tout imprégnés de respect, de la vie de prière et de la vie active, de la contemplation et de l'action.

Une vie humaine quelconque sera d'autant plus grande et plus belle, elle offrira d'autant plus de rendement au profit de la gloire de Dieu et de l'avenir éternel des âmes, qu'elle sera une pratique plus haute et plus parfaite de la charité divine, de l'amour de Dieu et du prochain.

La vérité fondamentale va dès lors inspirer à l'âme, qui continue à s'éclairer de sa lumière, une disposition nouvelle. Elle lui inspirera avec l'amour de Dieu le désir de le glorifier, de le faire régner. Elle lui inspirera le sentiment de ses responsabilités personnelles devant les risques de l'âme immortelle. Chacun est de la sorte stimulé à répondre aux exigences de la fin dernière par les motifs les plus pressants : les motifs qu'imposent du côté de Dieu la justice, la gratitude et l'amour ; les motifs que suggèrent du côté de l'homme les intérêts éternels et la paix du cœur ici-bas.

Ainsi en face de la vérité fondamentale, peut-on dire que l'homme prend conscience de ce fait qu'il est une créature dont la vie vient de Dieu, va à Dieu, et ne saurait être vécue qu'en Dieu et pour Dieu. Ce que sainte Marguerite-Marie rendait en trois paroles dans un document célèbre signé de son sang :

Tout de Dieu, rien de moi
Tout à Dieu, rien à moi
Tout pour Dieu, rien pour moi. (1)

*
* *

Mais en même temps que cette vérité nous apprend ce qu'est l'homme vis-à-vis de Dieu, elle nous apprend ce qu'il doit être vis-à-vis du reste... entendons des créatures.

Par là, il faut comprendre non seulement les créatures incapables, en tant que privées d'intelligence, de rendre gloire à Dieu formellement et directement, mais toutes celles dont le concours et l'activité peuvent être un aliment et un soutien pour l'homme, un aliment et un soutien pour sa vie à tous les degrés : vie matérielle, vie intellectuelle et vie spirituelle. Toutes sont destinées, dans les vues de Dieu, à aider l'homme à atteindre ainsi sa fin.

Tel avait été l'enseignement de saint Paul : *Omnia vestra sunt, sive Paulus, sive Apollo, sive Cephas, sive mundus, sive vita, sive mors, sive praesentia, sive futura ; omnia vestra sunt, vos autem Christi, Christus autem Dei.* (I. Cor., III, 22).

Cet enseignement reproduit par les exercices définit l'attitude de l'homme dans ses rapports avec les créatures. Si en effet celles-ci appartiennent à Dieu (elles viennent de Lui, *creata sunt*), elles sont destinées à l'homme *propter hominem*, elles doivent être employées par lui conformément aux intentions du donateur. Et ces intentions, nous le savons, demandent que toutes

(1) Sainte Marguerite Marie, *Vie et Œuvres*, édit. Gauthey, t. II, p. 471.

les choses créées servent à la gloire de Dieu ; qu'elles n'en soient pas détournées pour d'autres fins.

D'où se déduisent avec évidence les trois règles du bon usage des créatures : et d'abord une *docilité* et *conformité* fidèle à l'égard de la volonté de Dieu, leur maître et le nôtre.

Tantôt cette volonté sera connue et alors il faudra se garder de pécher contre la lumière. Tantôt elle sera encore à découvrir et il faudra y employer loyalement les moyens requis, notamment les méthodes de l'élection, données en 2e Semaine.

En second lieu, à la conformité vis-à-vis de la volonté divine, il y aura lieu d'ajouter la *pureté d'intention*, le regard unique vers les fins surnaturelles *in prosecutione finis.*

Et enfin la *discrétion*, la *juste mesure*, *tantum quantum.* Car en toutes choses dépasser la mesure, c'est tomber dans l'abus et ne pas l'atteindre, c'est se rendre impuissant à réaliser, au degré voulu, le bien demandé par Dieu.

Allons plus loin, pour demeurer dans ces conditions, observer ces règles, deux dispositions deviennent nécessaires.

Et d'abord l'*indifférence* ou le détachement.

Sans elle le règne de l'amour n'est ni assuré, ni complet. La sécurité de l'âme n'est pas garantie. Qui ne sait la facilité lamentable avec laquelle l'homme, insuffisamment détaché, se laisse détourner du véritable bien par la voix enchanteresse et trompeuse des créatures ?

L'indifférence est nécessaire à un autre point de vue.

N'est-ce pas aux âmes humbles et détachées que Dieu donne ses grâces. *Humilibus dat gratiam. Beati pauperes. Beati mundo corde.*

« Le moindre grain de poussière entré dans l'œil ne suffit-il pas, dit saint Jean de la Croix, pour lui dérober le spectacle des plus grandes choses. De même le moindre goût pour les choses sensibles auquel l'âme s'attache est un obstacle infranchissable aux faveurs de Dieu. » (1)

L'indifférence enfin est nécessaire à la liberté d'esprit et à la paix du cœur. On le comprend sans peine et s'il était besoin de plus de lumière on n'aurait qu'à relire le livre premier de la « Montée du Carmel ».

A l'indifférence s'ajoute une seconde disposition requise pour le bon usage des choses créées : *le désir du mieux possible*, dans les circonstances diverses de la vie et en face de la variété des moyens pour le réaliser.

Par là sont respectées les exigences de l'amour et consolidée l'indifférence ; par là est tenue en alerte l'intensité du vouloir et garantie la préparation aux grandes grâces de Dieu.

Et ce n'est pas d'un point de vue exclusivement individualiste, qu'il convient de tirer ces conclusions de la vérité fondamentale. C'est encore d'un point de vue social et apostolique.

Si notre fin est non seulement d'atteindre Dieu, mais de l'atteindre en aidant les autres, *ut juvent*, personne ne saurait se dérober totalement au devoir de servir de la sorte. Et il ne faudra pas s'étonner que ce devoir apparaisse aux âmes généreuses comme une des plus belles expressions de leur amour de Dieu.

Saint Ignace nous a fourni lui-même cette interprétation de sa pensée dans une lettre aux jeunes religieux de son ordre à Coïmbre. Les exhortant à tendre vers la fin pour laquelle ils ont été créés, il déclare que cette

(1) Saint Jean de la Croix, *La vive flamme d'amour*, str. III.

fin consiste non seulement dans la gloire de Dieu par le salut personnel, mais encore dans l'aide du prochain. « Il n'y a pas d'œuvre plus excellente, ajoute-t-il, que de glorifier Dieu d'abord en soi-même, et ensuite dans les autres créatures, en les ramenant à Lui, autant qu'elles en sont capables. » (1)

Tel est en résumé le contenu de cette première page des Exercices, qui nous propose ce qu'on en a appelé le « Fondement ».

La vérité qui s'en dégage peut paraître abstraite ? En réalité elle ne l'est pas. Elle est pleine de sève et pleine de vie. Elle est, pour emprunter le langage de saint Paul au début de son épître aux Ephésiens, *Dieu*, oui, « Dieu le Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui nous a bénis dans le Christ de toutes sortes de bénédictions spirituelles dans les cieux, qui en lui nous a élus dès avant la création du monde, pour que nous soyons saints et irrépréhensibles devant lui à ses yeux, nous ayant dans son amour prédestinés à être ses fils adoptifs par Jésus-Christ, selon sa libre volonté ».

Se pénétrer comme il convient de la vérité fondamentale sera donc commencer les exercices spirituels par un *acte de foi.*

Comment s'en étonner, puisque la foi, fondement de notre justification, ainsi que l'enseigne le Concile de Trente, est aussi celui de tout renouvellement intérieur et de tout progrès vertueux.

« Quand Dieu veut se rendre parfaitement possesseur d'une âme, dit un maître de la vie spirituelle (2), il commence par gagner l'entendement, lui communiquant

---

(1) Saint Ignace de Loyola, *Lettres*, t. I, p. 3.

(2) Lallemant S. J., *Doctrine spirituelle*, Second Principe, ch. III, a. 1. Même pensée dans Jérome Nadal S. J., *Monumentas Nadalis* t. IV, p. 839.

une foi excellente. De là il descend dans la volonté, puis dans la mémoire, dans l'imagination, dans l'appétit concupiscible et dans l'irascible, gagnant peu à peu toutes ses facultés... et tout cela s'opère par la foi, qui contient toutes les vertus éminemment, comme parlent les théologiens, et qui est le premier mobile pour les faire agir. »

Nous venons d'analyser le contenu de la vérité fondamentale. Il nous reste à esquisser la présentation qu'on peut éventuellement en faire aux diverses catégories de retraitants.

II

DIVERSES MANIÈRES DE PRÉSENTER LA VÉRITÉ FONDAMENTALE

Comment présenter le Fondement pour en faire ressortir la valeur et la beauté, de telle sorte qu'il reste une lumière vive pour l'ensemble de la vie, une lumière pour chacune des étapes des Exercices ?

Saint Ignace nous dit en termes généraux qu'il faut adapter les choses à la réceptivité spirituelle des âmes, selon le but particulier des diverses retraites (Annot.18).

Voici, me semble-t-il, à quelles conditions nous pourrons nous conformer à ces directives.

Avant tout, il est important de ne pas rabaisser le point de vue ni rétrécir le champ de la lumière.

A lire certains commentaires, nous n'aurions dans le Fondement qu'une formule, très pleine, mais purement philosophique. La raison seule en fournirait les éléments et en établirait les obligations.

Comment, s'il en était ainsi, parler de la fin de l'homme dans l'état actuel des choses, comment

parler du salut de l'âme ? Peut-on supposer que saint Ignace ait oublié, dans l'expression de sa pensée, qu'il ne s'adressait pas à des hommes, vivant dans l'état de nature pure ?

Comment, enfin, trouverions-nous dans un énoncé purement philosophique la lumière qui éclaire tout l'ensemble du travail des Exercices ?

L'âme ne s'y meut-elle pas constamment dans le surnaturel ?

Il ne faudra donc pas craindre, dans cet enseignement de base, de faire appel aux ressources immensément riches que fournit le domaine du révélé, aux enseignements de l'Écriture, de N.-S. aux exemples puisés dans la vie des Saints. On aura ainsi un exposé ample, solide, bien étoffé et persuasif !

On renouvellera, ce qui est le but premier, l'*esprit de foi* dans l'âme du retraitant par la contemplation des grandes vérités du Christianisme. A l'aide de cet esprit de foi, attisé et revivifié, on entrera de plain-pied dans les sujets développés sous formes de méditations par l'auteur des Exercices !

Cette première condition supposée, une autre est encore à signaler : prendre son point de vue dans l'angle visuel du retraitant.

Les grandes idées du Fondement : l'œuvre créatrice, les droits de Dieu, le plan divin, l'avenir éternel de l'âme, la loyauté et la générosité dans le service de Dieu, etc..., ces grandes idées n'entreront avec tout leur dynamisme, que si elles sont modelées d'après le genre de mentalité de ceux à qui elles sont offertes. Cela va de soi.

Saint François de Sales a inséré dans l'Introduction à la Vie dévote une retraite que nous appellerions de conversion, destinée à faire passer l'âme de Philothée de la vie tout ordinaire du monde dans la vraie vie de

dévotion fervente. Sur dix exercices, trois sont consacrés au Fondement.

Les sujets choisis sont la création, la Fin de l'homme, les dons de Dieu ; donc, pourrions-nous dire, le principe, la fin, les moyens. Les dispositions qu'il veut inculquer sont celles dont nous parlions ci-dessus :

le néant de la créature et sa dépendance du créateur ;

le soin de n'employer son existence qu'à des œuvres utiles à la gloire de Dieu ;

le souci de tirer un bon parti des dons reçus de Dieu.

Toutes choses, considération, affection, résolution vont droit au but, mais progressivement et suavement. L'âme de Philothée ne saurait un seul instant être effarouchée et rebutée ; elle est comme invinciblement saisie, entraînée, définitivement conquise.

Citons un passage à titre d'exemple :

« Considérez, Philothée, qu'il n'y a que tant d'années que vous n'étiez pas au monde et que votre être était un vrai rien ! Dieu vous a fait éclore de ce rien, pour vous rendre ce que vous êtes...

« Considérez l'être que Dieu vous a donné : car c'est le premier être du monde visible capable de vivre éternellement et de s'unir parfaitement à sa divine majesté. »

Suivent les affections en rapport avec ces réflexions. Puis le saint conclut :

« Je ne veux donc plus me complaire en moi-même, qui de ma part ne suis rien.

« Je veux désormais changer de vie, suivre mon créateur et m'honorer de la condition de l'être qu'il m'a donné en l'employant tout entier à l'obéissance de sa volonté. » (1).

Ce que saint François de Sales a fait pour Philothée,

(1) *Vie dévote*, Ire partie, ch. x.

saint Alphonse de Liguori l'a fait pour les prêtres et Bourdaloue pour les âmes religieuses.

Saint Alphonse présente une série de sujets commençant de la sorte :

1° de la dignité du prêtre ;

2° de la fin que le prêtre doit avoir en vue ;

3° de la sainteté que doit avoir le prêtre.

Puis il continue :

Grièveté du péché du prêtre.

Du préjudice que la tiédeur cause au prêtre, etc... gardant constamment son point de vue... autrement dit restant sous le même angle.

Cette question du *point de vue spécial* à déterminer dans le Fondement a son importance, on en conviendra.

Le travail d'une retraite est avant tout un travail de grâce ; il y faudra employer plus l'action de la prière que celle de la logique. Que de fois l'expérience démontre que la valeur intrinsèque du courant des idées que l'on développe n'a pas été la raison déterminante d'un changement de vie. Cependant le travail humain ne saurait être conçu autrement que selon les lois humaines du succès à obtenir. *Ego plantavi, Apollo rigavit, Deus autem incrementum dedit* (I Cor., III, 6). Paul a planté selon les bonnes méthodes, Apollo a arrosé de même et Dieu a béni leur labeur en faisant grandir l'arbre. Le directeur d'une retraite s'attachera donc avec avantage à repenser ces austères et profondes leçons du Fondement pour en pétrir un pain à la fois substantiel et savoureux, dont se nourriront les âmes.

Serait-il possible de fournir des indications plus précises sur la manière de présenter la vérité fondamentale aux hommes de notre temps ?

Ceux-ci trouvent dans la parole de l'un d'entre eux l'expression aussi juste qu'éloquente du besoin qu'é-

prouve l'âme contemporaine : « La plus grande misère de l'homme, a écrit M. Etienne Lamy, n'est pas la pauvreté, la maladie, ni l'hostilité des événements, ni les déceptions de cœur, ni la mort ; c'est le malheur d'ignorer pourquoi il vit, souffre et passe ».

De fait, c'est pour sortir de cette ignorance accablante, que de tous côtés, aujourd'hui les hommes s'en vont à la recherche de Dieu. Beaucoup manifestent même un attrait remarquable pour les choses profondes de l'âme.

Comme un Verkade, éprouvant au milieu de Paris le tourment de Dieu, ou comme un Rivière poursuivant « à la trace de Dieu », le pèlerinage de conversion, ils nous disent l'appel de l'âme humaine vers les certitudes libératrices de la foi.

Ils font écho à la parole de ce « premier des hommes modernes » que fut saint Augustin, quand sur le point de trouver la foi il épanchait son âme devant Dieu, en cette émouvante prière : « O vérité, lumière de mon cœur, parle-moi et non mes ténèbres ! Je me suis laissé aller vers elles et je n'ai plus vu clair. Mais même alors, je t'ai aimée passionnément, ô vérité. Je me suis égaré, mais je me suis souvenu de toi. J'ai entendu derrière moi ta voix qui me criait de revenir mais j'ai mal entendu à cause du tumulte de mon âme inapaisée.

« Et maintenant voici que je viens tout en sueur et tout palpitant vers tes fontaines. Personne ne m'en écartera. J'y boirai et je vivrai. Que je ne sois pas à moi-même, ma propre vie ! J'ai mal vécu en moi ! J'ai été un mort pour moi-même, en toi je revis. Parle-moi, restaure-moi, ô vérité ! » (1).

Il importe que la manière de présenter la vérité

(1) Saint Augustin, *Confess.*, l. xii, ch. xx.

fondamentale à la considération des retraitants tienne souvent compte aujourd'hui de cette nostalgie de Dieu.

Il sera fort utile de montrer que Dieu seul est capable de faire le rassasiement de l'âme, de lui communiquer la vraie vie. « Venez à moi, vous tous qui êtes dans la peine et l'accablement, a dit N.-S., et je vous soulagerai ! » (Matth., II, 28) là seulement est la source, où l'on ne puise pas en vain.

Il sera utile d'en agir ainsi, non seulement avec des jeunes gens, des fidèles vivant dans le monde, mais avec des prêtres, avec des âmes religieuses.

Le père Lallemant appliquait cette méthode déjà de son temps avec les Pères Tertiaires qui lui étaient envoyés. Il suffit d'ouvrir le livre de sa Doctrine pour voir que c'était son *premier principe*, d'après la rédaction du P. Champion.

Quoiqu'il en soit de ces diverses manières de présenter la vérité fondamentale, un point mérite d'être toujours mis en évidence. Qu'il me soit permis de le signaler, avant de terminer.

Celui qui aborde les Exercices, doit par la considération, qui lui est proposée, se pénétrer de la pensée de Dieu.

Il doit se laisser remplir l'âme de l'idée de sa grandeur, de sa souveraineté, de ses perfections infinies, pardessus tout de son ineffable charité (*Deus charitas est*), (Jo, IV, 15). Il doit s'efforcer de sentir qu'au-dessus de tout ce qui est, vit et pense, il y a une Sagesse éternelle, régulatrice des hommes et des choses, et une Bonté, source jaillissante des biens, dont est faite la création, un Dieu, raison dernière de tous les droits, Sainteté infinie à laquelle sont dûs tous les hommages et tous les amours.

Alors les Exercices spirituels seront vraiment orientés vers le but qu'assigne à la solitude de toute retraite

fermée, la vingtième annotation : *ad appropinquandum Creatori ac Domino eumque attingendum.*

Le retraitant en effet ne sera pas un dilettante ni un curieux. Il sera un homme subjugué par le divin et priant : *Ecce enim orat* (*Act.*, IX, 11). Et les exercices deviendront la marche, la course, le vol de son âme vers Dieu.

L'IDÉE DE DIEU DANS LE FONDEMENT

Communication du R. P. Chrysostome Daumont
Moine cistercien de l'abbaye de Scourmont

Il est certain que les retraites données dans nos monastères cisterciens revêtent un caractère bien particulier. Cela tient à différentes causes, à l'attirance qu'exerce sur l'âme la solitude d'un désert toujours plus favorable au recueillement, et par suite à la présence de Dieu, au travail de l'Esprit-Saint ; et puis surtout à l'action d'un ensemble de réalités qui se résument dans la vie du moine, dont l'influence se fait sentir très puissamment sur l'âme en quête de perfection.

Une chose que l'on conviendra avec moi, c'est qu'il n'y a pas d'éloquence plus persuasive, il n'y en a pas de plus haute, que celle de la vie. Cette éloquence de la vie, nous la trouvons chez le moine.

Celui qui a tout quitté, et qui se quitte encore soi-même chaque jour pour trouver Dieu, représente une expérience qui n'est pas banale, une expérience de la vie intérieure poussée jusqu'à ses sommets ; il offre un idéal de renoncement, de générosité, de dévouement à Dieu, à la sainte Eglise, au prochain, un idéal de vie de prière et d'amour, quelque chose de cet « incompréhensible sérieux de la vie chrétienne » que l'on trouve là sous les yeux et dont on emportera l'impression profonde et l'inoubliable souvenir.

La vie du moine devient ainsi une lumière, une force vive qui corrobore les idées de la méditation et qui entraîne à la vie intérieure. On sait, on voit qu'il est l'homme à qui Dieu seul suffit. Et c'est pourquoi il n'y a pas au monde d'âme plus heureuse ni plus riche que la sienne, parce qu'il vit de Dieu seul.

Notre vie peut paraître chose héroïque à un monde qui n'en perçoit que les côtés austères et crucifiants ; elle semble très simple et tout à fait attrayante aux âmes éprises d'un grand amour de Dieu, et lorsqu'on nous interroge alors sur le secret de cette joie mystérieuse qui anime la vie du moine au milieu de toutes les privations qui sont sa part de chaque jour et de chaque heure, nous répondons qu'il faut en trouver la clef dans ces deux vérités maîtresses qui alimentent et soutiennent sa perfection : la *pensée de la présence actuelle du Christ* en lui, autour de lui ; et l'idée non moins forte de la *grandeur de Dieu.*

Dans les retraites que nous donnons, nous nous attardons volontiers à cette *actualité de la vie du Christ en nous*, réalité physique de la grâce éveillée en nous à chaque instant par la sainte humanité de Jésus, toute notre vie intérieure n'étant, dans chacun de ses mouvements, que la reproduction immédiate des battements du Cœur sacré de Jésus-Christ.

A côté de cette grande doctrine du corps mystique, nous faisons saisir l'influence de l'idée de la grandeur de Dieu. Cette idée de la Majesté divine, de sa grandeur transcendante, de sa souveraine excellence, de sa perfection infinie, méditée à loisir, peut servir à donner tout son prix à la méditation fondamentale des Exercices. C'est-à-dire qu'on peut prendre la méditation fondamentale de par un autre côté, la mettre en valeur d'une autre façon que celle qui nous est ordinaire. Adaptation, si l'on veut, aux âmes ferventes, à celles

qui font l'élite. Et je m'explique : *Homo creatus est ut Dominum suum laudet*, etc...

Elle est tellement simple cette vérité — et c'est son grand mérite — elle est devenue tellement courante que nous ne parvenons plus à la réaliser aussi parfaitement qu'on le voudrait. Ne peut-on pas lui donner comme un jour nouveau, une lumière plus vive à certains égards, afin qu'elle puisse frapper davantage, mieux faire partie de notre vie consciente, et faire monter en nous l'estime de Dieu. Car tout est là.

A quoi visent les Exercices dès le fondement ? — A l'union parfaite dans la divine charité. Donc c'est notre amour de Dieu qui est ici en jeu. Mais notre amour de Dieu dépendra de l'estime que nous aurons pour lui, car l'estime est le premier pas dans l'amour. La grande affaire, dans notre vie spirituelle, sera de faire grandir l'estime que nous portons à Dieu et à tout ce qui le touche. C'est ce que le bienheureux Albert le Grand appelait d'un mot heureux : *apprehensio caritativa;* faire naître, faire grandir l'intelligence d'amour.

C'est donc Dieu qu'il s'agit de connaître.

Et Dieu avant tout est l'Être infiniment grand et mystérieux, il est l'Être transcendant selon l'expression si parfaite de saint Thomas d'Aquin, celui que nous ne connaissons que par analogie.

C'est ainsi qu'on pourra le montrer, dans sa souveraine excellence, et l'on insistera sur quelqu'un de ses attributs, comme son Eternité, ou sa Sainteté, ou encore son Incompréhensibilité. On pourra observer, au passage, que c'est à le voir incompréhensible, tant il est grand et riche, que la Sainte Vierge, les anges et les élus trouvent leur joie parfaite dans le ciel.

J'ai remarqué généralement que cette idée de la grandeur et de la souveraine excellence de Dieu, surtout dans la méditation fondamentale, était de na-

ture à favoriser le recueillement chez beaucoup d'âmes et à leur donner la conception juste de ce qu'est Dieu. Dans l'ordinaire de notre vie, il faut l'avouer la plupart n'ont de Dieu qu'une idée extrêmement vague, abstraite et lointaine qui ne passe qu'à la surface de l'âme, sans y laisser de traces. En retraite, il en va tout autrement. Il s'agira de faire observer que tout part de là : *Haec est autem vita aeterna ut cognoscant te solum Deum verum et quem misisti Jesum Christum.* La connaissance de Dieu est la chose essentielle de la vie spirituelle comme du reste la connaissance de Jésus-Christ. Une connaissance approfondie et lumineuse entraînera avec une facilité plus grande la volonté dans l'accomplissement de ses devoirs de dépendance. Car voici qu'aussitôt, de la considération de la grandeur de Dieu jaillit le sentiment d'absolue dépendance de la créature, la vue profonde que nous ne sommes pas et que Dieu seul est, et puisqu'il est tout, c'est donc sur lui que d'instinct nous lèverons les yeux pour en attendre l'aide et le secours. De là suivra l'adoration, la confession des droits de Dieu, la vertu d'humilité, le respect dû à sa Majesté trois fois sainte, etc.

Dans les retraites ecclésiastiques, on attirera l'attention du prêtre sur les occasions qui lui sont données de se faire de Dieu l'idée grande qui convient, par exemple, dans la récitation du bréviaire, les psaumes exaltant sans cesse cette souveraine grandeur de Dieu, l'invitatoire de matines si beau, si expressif, la sainte messe, la préface surtout, préface commune, les collectes, oraisons, qui nous mettent de suite en face de cette souveraineté de Dieu (*Omnipotens, sempiterne Deus*). Enfin la solennité donnée à l'office divin et au saint Sacrifice dans les monastères chaque jour : tout cela est parlant et sert merveilleusement à faire entendre le sens profond du fondement de saint Ignace.

Bref, comme on le voit, il s'agit de fixer Dieu d'emblée. Tout en gardant parfaitement la vérité fondamentale dans toute sa teneur, il s'agit de lui donner une orientation plus profonde et en place de nous considérer d'abord nous-mêmes en qualité de créatures, l'on peut aller droit à Dieu pour se faire une idée de ce qu'il est comme Dieu, de sa grandeur, de sa transcendance, et faire dériver de là l'idée de notre dépendance vis-à-vis de sa souveraineté.

Saint Bernard parle quelque part de cette *admiratio majestatis* dont nous ne saurions assez nous laisser pénétrer. Il nous a paru qu'il y avait là un point de départ possible et comme la mise en valeur, sous une nuance, du fondement de saint Ignace pour nos retraites, données dans le cadre approprié d'un monastère, dont toute la vie converge sans cesse autour de Dieu envisagé sous cette lumière de la vertu de Religion.

LA VOIE DE L'AME PÉNITENTE

Leçon du R. P. Dargent, S. J.

Ce qui se présente immédiatement après la considération du principe fondamental de la vie chrétienne et raisonnable dans le livre des Exercices, ce sont des notes sur l'examen de conscience, à la fois programme d'examen et observations pour la formation de la conscience. Il en sera traité à part. Sous le titre de Première Semaine, après la méditation préliminaire fondamentale, comme « Exercice » proprement dit dans la ligne de la retraite, le *Premier Exercice* est une méditation qui doit porter sur le premier, le second et le troisième péché (ces mots vont trouver leur explication dans un instant) ; un second exercice, un troisième et un quatrième, sont proposés ensuite sous le titre des péchés, un cinquième exercice a pour thème l'Enfer. Voilà l'occupation principale de l'âme pour la « Première Journée » selon le vocabulaire de saint Ignace : quatre Exercices qui font considérer au retraitant différents aspects et moments du péché — le péché dans l'histoire des anges et de l'humanité, le péché dans la vie du retraitant, le péché dans les influences d'où il procède, et un cinquième Exercice sur le sujet distinct, l'Enfer et suivant une méthode de réflexion et d'oraison spéciale. Ce programme du premier jour présente le type et le modèle de toute la première semaine ; elle sera plus ou moins développée, plus ou moins prolongée.

Les cinq Exercices « expliqués » par saint Ignace, et dont je viens d'énoncer les titres, sont une amorce et un spécimen des autres Exercices pour les jours qui suivront ; ils en sont aussi un sommaire.

L'objet précis de la 1re Semaine des Exercices, c'est le retour de l'âme pénitente à Dieu qu'elle a offensé. De ce retour, saint Ignace marque l'itinéraire, en cinq pas distinctement caractérisés, — cinq étapes où s'arrête l'enfant prodigue, qui revient à son père et à la maison pour ne plus les abandonner : le programme de « conversion » est complet, théologiquement et psychologiquement : il n'est, pour s'en rendre compte — mieux encore, pour en faire l'expérience, — que de suivre et d'interpréter les cinq démarches progressives, opérantes à fond, par où l'œuvre salutaire de pénitence est amenée à maturité. Et puisque le maître a lui-même interprété ces démarches, marquant à chacune son sens et son résultat avec des applications personnelles, avec des indications de méthode, relativement abondantes, à faire, les haltes à utiliser : parlant sans figure, extraire du texte de saint Ignace la pensée centrale, le sentiment dominant, la décision particulière, qu'il propose à l'effort de réflexion et de volonté du retraitant — à sa prière — c'est le moyen facile et doux de se rendre compte de la logique naturelle et surnaturelle de la sanctifiante efficacité de sa direction.

Voilà l'essentiel du travail qui m'a été attribué : après avoir *résumé* les cinq exercices, *repassé* le chemin du premier jour, je montrerai combien ce programme de conversion est d'accord avec la doctrine théologique sur la justification du pécheur, d'accord aussi avec ce que l'expérience, et la psychologie de la conversion, nous manifestent du travail de l'âme qui revient à Dieu. Cette justification, si l'on ose ainsi parler, de la direction tracée par saint

Ignace, fera apparaître quelle place tient l'amour divin la charité, dans l'œuvre de la semaine de pénitence, en collaboration entre le bon Dieu et la pauvre âme de bonne volonté.

I. — D'abord, en suivant comme à la marge le texte des Exercices, retraçons la voie de l'âme pénitente, marquons les pas assez clairement, comme dit saint Grégoire en une homélie qui nous est familière, assez clairement pour renseigner ceux qui ne sauraient pas, sans faire languir ceux qui savent. A quiconque a vécu la première Semaine de saint Ignace, cette évocation, espérons-le, ne sera pas onéreuse, *scientibus non sit onerosa.*

Premier Pas. — Saint Ignace veut provoquer dans l'âme du pécheur la honte et la confusion de ses fautes. C'est la grâce spéciale, la grâce de circonstance ; il la fait demander dans la prière d'introduction, — le *prélude* approprié, comme il dit, — qui marque le résultat, visé par l'exercice, où l'homme va s'activer avec le secours et dans la lumière de Dieu.

A la doctrine révélée, à l'histoire des jugements de Dieu telle que nous la présente l'Écriture, Ignace demande les données de ce travail de tête et de cœur qui va occuper le retraitant. — « Lumière de Dieu » : clarté de la raison chrétienne sur le sens et le but de la vie, sur le tout du service de Dieu, sur la portée de tous nos actes, de tous nos choix libres : le retraitant reste dans cette clarté, où l'a plongé, à loisir, l'exercice de début, Principe et Fondement.

Ainsi maintenu dans la juste appréciation des choses et des personnes, qu'il se compare aux anges volontairement rebelles, immédiatement et définitivement châtiés. — « Premier péché », comme l'appelle simplement aint Ignace : ce fut la première révolte contre Dieu dans

le monde des créatures libres. Evaluez, autant que vous le pouvez, ce péché des anges, à la mesure du jugement divin, règle suprême des saines appréciations morales. « Quel état ! et quel état ! » Leur beauté native, les dons surnaturels, les clartés et les facilités pour le bien ; — dans cette rectitude originelle où il dépendait d'eux d'être fixés à jamais par le bon usage de leur liberté coopérant à la grâce, une déviation volontaire de cette liberté, l'orgueil, la prétention à l'indépendance foncière vis-à-vis de Dieu, — la chute, le péché, irréparable de par la nature angélique et de par les conditions de l'épreuve, — le châtiment : perversion de l'être moral, damnation. — Et moi ! avec tous mes péchés ! tant et tant ! Cette masse de péchés ne me rendait-elle pas, ne me rend-elle pas digne de l'enfer ? Les anges ayant été ainsi punis pour un seul péché, si je l'avais été de même pour mes péchés si nombreux, ne serait-ce pas justice ? ne l'ai-je pas mérité, en un sens, *plus* qu'eux « pour mes péchés si nombreux » : le mot revient deux fois, humiliant, pathétique, dans le texte de saint Ignace. Mais quoi ! je ne suis pas damné ! je suis en retraite ! je vois clair ! je prie ! — Ecrasé *dans la honte et la confusion* par la comparaison entre le sort des anges et le mien, je le suis aussi par le contraste entre ce que fit pour moi un Dieu inlassablement bon et ce que je fis pour Lui, — non ! contre Lui. — Si je prolonge cette comparaison entre le péché des anges et mes péchés, comparaison, donc, aussi entre la façon dont Dieu m'a traité, et la façon dont j'agis avec Lui, — si je m'applique cette comparaison, en la particularisant (le mot est répété — *magis particulariter*), je me pénétrerai de la *honte* salutaire qui est un premier élément de contrition.

Elle me saisit de plus près, pour ainsi dire, et plus à fond, cette confusion réparatrice, quand je m'applique quand je « particularise » pour moi les enseignements que suggère le péché de nos premiers parents, Adam et Eve. C'est, dans l'histoire du monde créé, le « deuxième péché ». De même que le retraitant a dû peser le tout premier péché, celui des anges, saint Ignace lui propose de peser le premier péché du genre humain, — et de mettre en balance avec ce péché d'Adam et ses châtiments, les péchés qu'il a commis lui-même et ce qu'il méritait pour cela. Saint Ignace ne répète pas ici tous les traits par lesquels il aidait la comparaison avec le péché des anges ; il engage seulement le travail de réflexion et d'observation personnelles : pour ce péché unique d'Adam et d'Eve, dit-il, voyez quels châtiments dans la vie de nos premiers parents ! Voyez, dans leur descendance, quelle série de péchés, quelle dégradation, — combien de criminels, combien de damnés, — et tout cela, suite *juste*, *juste* châtiment, d'un seul péché commis par l'auteur de notre race ! Dans cette lumière du jugement de Dieu sur un péché humain, moi homme pécheur, que penserai-je de moi ? et que dirai-je à Dieu ?

Mais le retraitant, en s'appliquant, en « particularisant » pour lui les conclusions que suggèrent le premier et le second péché ne remarquera-t-il pas des circonstances aggravantes, par rapport à ses fautes personnelles, dans le péché des anges et le péché d'Adam ? La révolte de Lucifer et des mauvais anges, la désobéissance du premier homme, se sont produites dans des conditions dont nous pouvons à peine nous faire une idée : une connaissance incomparablement plus parfaite de Dieu, de ses droits, de sa beauté, de son amour, — une intelligence, une volonté dont la clarté et l'équilibre n'étaient pas altérés par des illusions, des entraî-

nements acquis. Nous naissons, nous nous mouvons dans une atmosphère viciée, nous vivons avec des tempéraments moraux héréditairement, solidairement affaiblis. Et, si à nos péchés multipliés, Dieu a accordé un délai de miséricorde et des facilités de pardon, c'est qu'Il a reconnu Lui-même, dans notre cas, des circonstances atténuantes, l'inclinant à l'indulgence dans la justice.

Saint Ignace, comme s'il voulait détruire cette *exception* qu'on opposerait aux conclusions humiliantes pour nous de l'analyse des deux « premiers péchés », nous présente une « troisième espèce ». C'est notre cas à tous, le cas de chacun de nous, dans le péché d'un homme quelconque, d'un fils d'Adam : péché grave, dans les conditions, où nous avons nous-mêmes péché plus gravement peut-être, dans les conditions où nous pouvons pécher. Ici tout porte, tous les traits se correspondent, dans la comparaison entre ce pécheur quelconque et moi, retraitant. — Que cet homme fût en enfer pour un seul péché, ce ne serait que justice. Et saint Ignace, dans le 3e point de méditation sur le péché en lui-même, le péché réalisé dans l'épreuve du ciel, dans l'épreuve du Paradis terrestre, dans l'épreuve d'une vie humaine comme la mienne, saint Ignace fait prononcer au retraitant : Oui ! juste jugement de Dieu sur la gravité et la malice d'un péché qui offense la bonté divine ! Damnation éternelle, — châtiment proportionné, équitable, du péché mortel, fût-il unique ! Et le retraitant, sous l'action d'un exemple pris tout près de lui, — *in pelle sua et in carne sua* — si l'on peut ainsi parler, est amené à la même conclusion que précédemment : honte et confusion pour mes péchés, aussi graves ou plus graves que celui d'un damné qui serait éternellement perdu pour une seule faute mortelle,

pour mes péchés plus nombreux, peut-être, que ceux de bien des damnés.

J'ai longuement décrit ce premier « Pas » du retour à Dieu parce que saint Ignace lui-même donne dans ce premier Exercice une leçon de choses et un spécimen relativement détaillé de cette méthode — pas la seule dans son petit livre — qu'il appelle travail des trois puissances : mémoire, intelligence, volonté. — Combien il est instructif ensuite, combien touchant de voir l'âme du retraitant, dans sa honte et sa confusion, amenée par saint Ignace au pied de la Croix ! Dans un tête-à-tête, un cœur-à-cœur avec le Sauveur crucifié, le retraitant demande à ce Sauveur lui-même de lui faire comprendre les raisons de sa douloureuse rédemption : c'est la miséricorde, c'est l'amour ; et comparant encore, sa conduite à celle de Jésus-Christ, il se demande : Qu'ai-je fait pour Lui ? Que ferai-je ?... Dans cette ligne de pensées, de sentiments, d'aspirations et de prières, où saint Ignace le laisse poursuivre, la honte et la confusion tournent à un désaveu, à un regret, où il y a de l'amour, — de la confiance et de l'amour. La douleur par amour, ce sera le fruit des réflexions du second exercice, l'objet de la prière qui en marque le sens.

Deuxième Pas. — Ici, il s'agit uniquement des péchés personnels du retraitant. Qu'il en prenne une vue nette, — vue non pas détaillée ou numériquement précise, comme s'il faisait l'examen de conscience en vue de la confession sacramentelle, — mais vue cependant sincère comme sous un effet de masse, vue de leur quantité et de leur variété.

Pour évaluer ensuite la gravité et la portée de ses fautes, qu'il les apprécie dans leur difformité morale, dans la laideur et la malice de tout péché, quand même il ne ferait l'objet d'aucune prohibition positive,

d'aucune sanction. Qu'il se mesure, lui, le pécheur, par comparaisons graduées avec les créatures terrestres, angéliques, par comparaison avec Dieu lui-même. Prenant ainsi conscience de son néant, qu'il considère et comprenne la folie, le crime d'une révolte contre ce Dieu, dont les infinies perfections font un tel contraste avec ses indigences et ses indignités à lui. Un grand cri d'admiration échappe à l'âme, saisie devant le miracle des miséricordes divines, qui ont mis au service du pécheur pour le sauver à tout prix, tant d'interventions providentielles, tant d'intercessions secourables. Et ce cri de reconnaissance émerveillée s'achève en un colloque, où l'amour inspire le repentir et soutient le propos motivé d'une vie meilleure à l'avenir, avec la grâce de Dieu : ce sont les termes mêmes de saint Ignace. N'y a-t-il pas là le contenu et la formule même de l'acte de contrition, et de contrition parfaite ?

Troisième et quatrième pas. — Ce ferme propos va se préciser, s'éclairer en s'étendant aux causes du péché, — causes générales, causes spéciales personnelles au retraitant. Saint Ignace, en troisième et quatrième exercice, fait reprendre le thème du premier et du second exercice, avec insistance — au gré du retraitant — sur les points qui lui ont laissé ou peuvent lui réserver encore lumières plus vives ou sentiments plus bienfaisants. Dans cette reprise où l'on repasse sur des idées déjà goûtées, ravivée par les exercices précédents, le cœur a plus de place ; la prière, suggérée par une connaissance plus juste des misères, des dangers, de l'âme, sera plus instante, plus affective. Avançant, dans l'utile connaissance de soi et dans une prière précise, le retraitant affermit sa volonté d'éviter le péché ; il situe sa bonne volonté. Suivons la logique et le mouvement de la grâce. Se

purifier du péché, se corriger, s'affranchir, c'est ordonner sa vie vers Dieu ; pour le vouloir efficacement, il faut saisir, il faut détester, combattre et combattre encore les impulsions désordonnées, qui amènent le péché, si elles ne sont pas déjà péché, ou qui le préparent. — Et, pour efficacement se défendre contre ce désordre trop naturel des tendances dangereuses ou capricieuses, il faut reconnaître le péril que nous crée l'ambiance du monde : c'est le monde, dont saint Jean a dit qu'il est concupiscence de la chair, concupiscence des yeux, orgueil de la vie, (S. J. 2, 16) — le monde que le livre de la Sagesse signale comme obscurcissant par l'enchantement du vice ou de la bagatelle, la lumière du bien (Sap. 4, 12) et que saint Ignace juge d'un mot : *vanité*. Nous libérer de l'esclavage de nos opérations désordonnées, — triompher, par la lutte ou par le mépris, de la malice, de la perfidie et de la *vanité* du monde, c'est, si l'on veut, une troisième, une quatrième étape. Pour que cette décision, et les décisions de défensive qui doivent garantir la résolution centrale soient efficaces, il faut qu'elles soient la conséquence d'idées bien personnelles, et que ces idées, frappées à notre marque, soient devenues passions, force qui entraîne ou qui fixe. N'est-ce pas ce qu'indique saint Ignace en employant des mots d'un vocabulaire affectif : sentir, avoir horreur, comme une répulsion instinctive... ?

Cinquième Pas. — L'âme avertie des risques qu'elle a courus en commettant le péché, avertie des dangers qui la menacent, — considère le plus grave pour elle de ces risques, le danger du mal seul irréparable, éternel : l'enfer. Ce 5e Exercice a pour but, en avivant chez le retraitant le sens intime et profond du châtiment sans fin, de le prémunir contre les chutes ou les rechutes. Pour la pensée et pour l'expression même, saint Ignace

se rencontre ici avec l'auteur de l'*Imitation* (L, I, ch. 24, n. 7) : « Il est bon que, si l'amour ne suffit pas à t'écarter du mal, au moins la crainte de la géhenne te retienne ». La crainte vient au secours de l'amour qui peut avoir des défaillances. Mais dans cet exercice même, de terreur, de sagesse, pour sauvegarder l'intérêt suprême de l'âme immortelle, de l'être humain tout entier, l'amour parle, il agit. Nous y reviendrons. Ainsi finit la première journée. La suite de la première semaine continue l'itinéraire du retour à Dieu dont les cinq premiers Exercices, les cinq pas que nous venons d'indiquer, marquent les étapes les plus caractéristiques. La marche se poursuivra, plus ou moins rapide. Le retraitant, parallèlement aux Exercices qui développent en lui les dispositions de confiance, de pénitence et d'amour, a sous les yeux les observations dont j'ai dit un mot en commençant, sur l'examen de conscience. Il apprend à se connaître, mais dans la lumière des jugements de Dieu, qui ont été pour lui des jugements de miséricorde. Ainsi se prépare-t-il à la réconciliation assurée par le Sacrement de Pénitence.

Là s'arrêtent les indications expresses du livre des Exercices pour la 1re Semaine : saint Ignace ne marque pas d'autres méditations sur des sujets particuliers. La traduction latine la plus vénérable a consigné, dans les dernières lignes de la 1re Semaine, qu'on pourra utilement ajouter « des considérations sur d'autres peines du péché, sur la mort, le jugement, etc... » Notons seulement que ces méditations sur les grandes vérités, tout à fait dans les usages de l'ascèse chrétienne, ne seront pas des méditations quelconques, mais qu'elles devront s'harmoniser au mouvement des exercices. — La mort, le péché véniel, la tiédeur..., les exemples et les paraboles de la miséricorde divine, saint Pierre, Marie-Madeleine, l'Enfant prodigue... seront conduites

dans un sens homogène à celui qui a été précisé d'après lex Exercices du Ier Jour et en adaptation aux dispositions, besoins et aspirations du retraitant.

II. — Et maintenant que nous avons considéré le champ ouvert par saint Ignace à l'esprit et au cœur du retraitant avec l'aide de la grâce sans cesse sollicitée par lui, nous pouvons constater la valeur doctrinale et la portée psychologique de cette direction et des prescriptions qu'elle impose ou qu'elle suggère.

D'abord sa valeur doctrinale. — Les idées sous-jacentes aux exercices que la Première Semaine propose à l'âme pénitente, sont celles-là même dont le concile de Trente signale l'action et le rôle dans la conversion du pécheur. Aux chapitres I et V, et surtout VI de la 6e session, le saint concile décrit le chemin qui conduit ou qui ramène — l'adulte non-baptisé ou le pécheur — à l'état de grâce. L'âme en état de péché se dispose à la justification quand, sous l'action des grâces actuelles qui la sollicitent et l'aident, sous la lumière de la foi, — usant de son libre arbitre affaibli, non pas détruit, — elle se meut librement vers Dieu. Et dans un tableau qui décompose pour ainsi dire le mouvement, l'enseignement conciliaire signale : la ferme croyance aux promesses de pardon et de justification par la rédemption de Jésus-Christ, — l'humilité du pécheur « qui comprend son état », et, de « la crainte utile des « jugements divins passe à la considération de la « miséricorde divine, se relève dans l'espérance que « Dieu, par égard pour Jésus-Christ, s'inclinera vers elle « avec son pardon. Et la voilà qui commence à aimer « Dieu comme source de toute sainteté (c'est bien « une charité désintéressée) ; — et cet amour devient « le motif qui anime cette âme à la haine et au désaveu « de ses péchés ; — et cette pénitence l'amène aux réso-

« lutions nécessaires, à la décision d'une vie nouvelle, « à la volonté de tenir les commandements divins ». J'ai traduit le texte dogmatique du Concile : la voie qu'il trace au pécheur, n'est-ce pas exactement l'itinéraire que tout à l'heure nous marquait saint Ignace, — la voie que suit l'âme aidée de la grâce, demandant la grâce, comme l'enseigne le saint concile, comme le répète constamment le maître des Exercices ?

Et cette voie — il faut le remarquer, toujours en accord avec le concile de Trente — c'est la voie qui conduit à la foi, avec un peu d'amour, — vers la contrition parfaite par l'amour reconnaissant. — Les commentateurs des Exercices, le P. Roothaan par exemple, dans ses annotations, le Père Meschler, pour n'en citer que deux, très autorisés et bien connus, ont remarqué, dans les Exercices les plus « sévères », j'allais dire les plus accablants, les notes réconfortantes, les vues de miséricorde, les suggestions de confiance, les appels à l'amour et l'idée partout présente de l'amour divin. — L'exercice sur l'Enfer, présenté dans une pensée de crainte, dans un intérêt de défensive de l'âme, ne met-il pas en œuvre et assez directement, l'amour ? Saint Ignace fait demander une grâce de crainte, il veut qu'on s'y dispose. Mais il entend bien que cette crainte serve l'amour ou le supplée, si l'amour se trouvait impuissant. Le retraitant, dans ses réflexions, ne passe-t-il pas, par continuité logique effective, de la crainte à l'amour : qu'on en juge ! qu'on en fasse l'expérience ! — En pesant (*ponderando*, *aestimando*) les supplices de l'enfer, en les « réalisant » de mon mieux, avec la grâce divine, je vois, je crois, que le plus cruel et le plus redoutable, celui qui est la base des autres et l'âme de l'éternelle souffrance, c'est de ne plus aimer Dieu, de ne plus pouvoir l'aimer, en le connaissant aimable infiniment. Si le tourment suprême est, à mon sens, de ne plus pouvoir aimer Dieu,

c'est donc que le bonheur, mon bonheur est de l'aimer. Haine et éloignement de Dieu, ce serait, c'est la suprême souffrance, le malheur incomparable : dans cette protestation convaincue, dans cette crainte et cette angoisse, n'y a-t-il pas un acte d'amour, un vouloir d'amour ? Il n'y a qu'à le laisser s'exprimer. — Et puis encore, ce Dieu si bon, qui m'a tant pardonné, c'est Lui que j'ai offensé. J'ai comparé sa miséricorde avec mes ingratitudes ; de cette miséricorde je prends une idée plus vive, et pour ainsi dire une mesure plus approchante de la vérité en voyant comme elle s'est ingéniée, obstinée à me sauver, me faisant comme un traitement à part (c'est le *Colloque* de cet exercice sur l'Enfer) : j'ai méconnu, j'ai frappé l'amour ! — L'acte de contrition ainsi animé, ainsi formulé, n'est-il pas un acte de charité ?

Les exercices de Première Semaine apparaissent donc ordonnés à l'amour, tous conduits, par le colloque auquel chacun aboutit, dans le sens de la miséricorde divine et sous la lumière du Calvaire ; serait-il à propos d'examiner, d'un point de vue d'apologétique toute pratique, la valeur logique de cet enchaînement des grandes vérités, de celles précisément auxquelles s'est arrêté saint Ignace : le péché, son châtiment éternel, la Rédemption, et les conduites de la Providence dans l'application du sang de Jésus-Christ et dans la distribution des grâces. Ce sont des problèmes qui mettent en angoisse certaines intelligences même croyantes, d'autres sont troublées par des considérations que peut inspirer un très estimable souci du sort éternel de tant d'hommes. — Certains ont été entraînés à regarder ces problèmes, solennels et délicats, du côté qui heurte la raison raisonneuse, qui affole la sensibilité. On veut avoir le dernier mot par la critique humaine et naturelle, dans le jugement sur les jugements de Dieu. —

Et il peut arriver que, dans une retraite, surtout si l'action du démon vient se mêler à la conduite apaisante et stimulante de la grâce, l'intelligence s'inquiète, la foi s'alarme, l'âme hésite. Un homme même élevé en milieu chrétien, même préservé — comme on peut l'être présentement, — aura été touché par telle page pseudo-philosophique, oratoire ou poétique (on me dispensera de citer des spécimens) où le calvaire et l'amour rédempteur, où le pardon divin et la passion du Sauveur sont prétexte à des blasphèmes effroyables dans leur allure de correction concentrée, — il pourra passer par une crise, traverser des inquiétudes que la retraite donnera occasion de résoudre dans une lumière d'humilité intellectuelle motivée, dans une acceptation par le cœur du système d'amour et de miséricorde dont la croix est le nœud. — Sans faire état plus longuement de ces difficultés d'esprit qui peuvent se réveiller, se compliquer même, à l'occasion des vérités de la Première Semaine, je me contenterai de noter que ces vérités qui se tiennent et se conditionnent mutuellement ne doivent pas être séparées. Le *péché par exemple*, *mystère* de la liberté dans un régime et des conditions que Dieu aurait pu faire autres, — le *mystère de l'enfer* et de destinées irrémédiablement perdues, de la perversion définitive, — le *mystère de la Rédemption* ; trois points qui font cercle, et sur lesquels il ne faut peut-être accepter la discussion qu'à la condition de les considérer liés ensemble, comme ils le sont dans le fait du gouvernement divin et dans la synthèse du plus élémentaire enseignement chrétien. A les maintenir ainsi liés, on fait voir que le calvaire est le dernier mot pour tous ceux qui le voudront, l'enfer n'étant que pour ceux qui ayant offensé Dieu gravement, n'auront pas voulu du salut par la croix (connue ou non) ; ainsi ces trois mystères s'éclairent dans la lumière de l'amour. — Je m'excuse

d'avoir indiqué cette excursion peut-être hors de mon sujet : j'y rentre en faisant remarquer que précisément la façon dont saint Ignace a présenté et enchaîné ses Exercices nous aide à tout suivre, à tout examiner et évaluer, à tout conclure dans cette lumière de l'amour de Dieu pour nous.

On sera encore plus édifié sur la valeur doctrinale et la portée psychologique de l'enchaînement et de la présentation des grandes vérités, telles qu'elles apparaissent dans les Exercices, si on observe que cette marche tracée par saint Ignace, c'est celle que le Saint-Esprit fait suivre aux âmes dont Il dirige la pénitence salutaire. Saint Ignace repassait sa propre histoire, sa conversion sanctifiante. — Si on analyse le *progrès* des sentiments dans l'âme des grands convertis de l'Évangile, — l'Enfant prodigue qui est un personnage de parabole et « quelqu'un » aussi, toujours et vraiment vivant, — Madeleine, — si on observe les convertis et les pénitents dans l'histoire de tous les temps, — l'itinéraire est toujours semblable ; toujours, avec des différences de procédés et de réactions, de circonstances ou de tempéraments, la même ligne, presque avec les mêmes points de repère, conduisant au même but : l'amour, par une suite de démarches que provoque et soutient l'amour. — Cette conclusion s'illustrerait de façon spécialement intéressante chez les saints qui ont été conduits par la discipline des Exercices, un saint François de Borgia par exemple.

Et comme c'est une voie normale, dans la logique de la Providence surnaturelle et dans la logique de la conscience, de la réflexion, de la sensibilité et de la volonté humaines, on en retrouverait le dessin dans les souvenirs consignés par les saints pénitents antérieurs à saint Ignace. Pour ne citer qu'un spécimen, emprunté à la publication récente par le Père Doncœur du livre

de sainte Angèle de Foligno, — la grande pénitente, la grande amante de Jésus retrace les pas de sa marche pénitente. Ses cinq, ses six premiers pas (il y en a 20, et même un peu plus) sont marqués « par connaissance du péché », « honte et amertume d'abord » (ceci est intéressant à noter : qu'on se rappelle la pensée maîtresse du Premier Exercice de saint Ignace) ; — « et ne sent pas encore amour mais douleur », continue le Frère qui consigne par écrit les confidences et révélations de la Sainte, — puis : « gratitude pour la divine miséricorde qui l'arracha de l'enfer ». — « Et ici elle commence d'être illuminée » ; et dans la lumière où elle reçoit les leçons du Calvaire sur l'expiation, sur le détachement, Jésus en croix dit à la sainte pénitente : « Que peux-tu faire pour moi qui te suffise ? » N'est-ce pas la mise en scène, n'est-ce pas le mot central et l'amorce du dialogue, où saint Ignace arrêtait le retraitant à la fin de son exercice sur le triple péché... ?

C'est un mot d'amour, qui sort des lèvres et du cœur de Jésus ; c'est un mot et déjà un programme d'amour dans le cœur et sur les lèvres du pénitent. Et cela, dès la Première Semaine des Exercices et au début de la voie de retour vers Dieu. Vraiment marche déjà dans la paix, du moins vers la paix loyale, parfaite, comme dit le P. de la Palma : *in via pacis*, *in viam pacis*. Avec J.-C., au pied de sa croix, sous l'influence d'une grâce humblement demandée, l'âme pénitente, pas à pas, est conduite ; elle s'élève, par le chemin de la paix, vers la parfaite charité. Le 4e livre de l'Imitation formulait dans le même sens l'amour réparateur, l'offrande de soi par amour, l'acte de contrition après l'examen de conscience du chap. VII : c'est la pénitence pour la

(1) Paul Doncœur s. j. *Le livre de la Bienheureuse Angèle de Foligno*, édit. de l'Art catholique, MCMXXVI, p. 31 seq.

charité, vers la charité, et déjà dans la charité, *in caritate et in caritatem* ; c'est déjà l'amour dans la pénitence et pour la pénitence, l'amour qui répare et sanctifie.

EXAMEN DE CONSCIENCE ET RÉFORME INTÉRIEURE

Communication par le R. P. Compaing, S. J.

Le théocentrisme de saint Ignace ne peut faire doute pour aucun de ceux qui ont lu intégralement *les Exercices*, encore moins pour ceux qui les ont pratiqués de toute leur âme pendant une grande retraite.

Sa devise n'est pas seulement pour la gloire, la louange, le service, mais pour la *plus grande* gloire, le *meilleur* service, la *plus parfaite* louange de Dieu.

« Le retraitant ne doit, en tout et pour tout, ni vouloir ni chercher autre chose que la plus grande louange et la plus grande gloire de Dieu Notre-Seigneur, car il faut que chacun sache qu'il avancera dans les choses spirituelles, à proportion qu'il se dépouillera de son amour-propre, de sa volonté propre et de son propre intérêt. »

Pendant tous les jours de la retraite, toutes les méditations doivent commencer par cette prière : que toutes mes intentions, actions et opérations soient dirigées uniquement au service et à la louange de la divine Majesté.

« Qu'on cherche la présence de Dieu Notre-Seigneur en toutes choses, dans les conversations et les promenades, en regardant, en goûtant, en écoutant, en réfléchissant, en faisant tout ce qu'on fait puisqu'il est certain que sa divine Majesté est en toutes choses par sa présence, sa puissance et son essence. Cette manière

de méditer qui fait trouver Dieu Notre-Seigneur en toutes choses est plus facile que celle qui nous élève à des choses divines plus abstraites avec efforts pour nous les représenter. Ce salutaire exercice, si on s'y dispose bien, nous vaudra de grandes visites du Seigneur, encore que contenues dans une brève oraison. Qu'on s'exerce aussi à offrir souvent à Dieu Notre-Seigneur ses travaux et ses fatigues, en réfléchissant que c'est pour son amour que nous les acceptons, sacrifiant nos goûts pour servir en quelque sorte sa Majesté divine en aidant ceux pour la vie desquels il a accepté la mort. Il y aurait à s'examiner sur ces deux points ». (S. Ign., *Epist.*, p. 223-226).

La plus grande perfection de tout notre service de Dieu n'est point seulement un idéal à admirer mais une vie spirituelle à réaliser. Cette vie, les Exercices spirituels ont pour but de nous aider à la vivre et pendant et après la retraite jusqu'à notre dernier soupir. Leur titre même nous en donne l'évidence :

Exercices spirituels pour se vaincre et régler sa vie sans se laisser déterminer par aucune affection déréglée (1).

Or, les textes cités sont formels, c'est agir par une affection déréglée que de se déterminer en dernière analyse par un autre motif que la perfection de tout notre service de Dieu.

Non seulement saint Ignace pensait tout cela, mais il le pratiquait.

Le livre par excellence de la louange de Dieu, le

---

(1) Pour régler toute sa vie, la grande retraite d'un mois, pour régler son année, la retraite annuelle de 8 ou 10 jours, pour régler sa journée, la retraite que sont les deux examens d'un quart d'heure chacun.

Dès le XVII[e] siècle de pieux prêtres pratiquaient la retraite du mois et s'y montraient très attachés comme aujourd'hui.

bréviaire, il ne pouvait le lire sans pleurer. Si le Souverain Pontife n'eût prévenu le danger, saint Ignace devenait aveugle.

Si Dieu lui eût donné le choix entre mourir et recevoir immédiatement sa récompense ou vivre incertain de son salut pour servir plus longtemps à la plus grande gloire de son divin Maître, il n'eût pas hésité à choisir de vivre.

Mais il s'est survécu pour éclairer, convertir, sanctifier des milliers d'âmes; cette survivance s'appelle les *Exercices Spirituels.* Ils lui avaient fait à lui un bien tellement profond, tellement durable, qu'il ne croyait pouvoir être plus reconnaissant pour ses plus grands bienfaiteurs qu'en s'offrant à les leur donner.

Parmi tous ces exercices durant la retraite et toute la vie, les résumant tous, un des plus puissants, des plus accessibles et des plus nécessaires à tous, est l'examen.

La fin, le but suprême de la vie étant la perfection de tout notre service de Dieu, puisqu'il serait fou de prétendre bien faire un service même le plus modeste, sans le prévoir et l'examiner, à infiniment plus de raison, le service de Dieu, l'examen — non point rétréci aux fautes volontaires et au défaut dominant — mais sur la perfection de tout notre service de Dieu et par conséquent sur ce qui y ferait obstacle : fautes volontaires, défaut dominant sans oublier les imperfections de notre service, fussent-elles involontaires, sans aucun doute, — l'examen est une maîtresse pièce de la spiritualité ignatienne, c'est une oraison qui contient et contrôle toutes les autres, qui juge de leur efficacité et leur dénie impitoyablement une origine céleste, dès qu'on les voit aboutir à quelque mal ou seulement à du moins bien... *Clarum signum est,* est-il dit dans les règles du discernement des esprits.

Mais reconnaissons-le : l'examen peut être critiqué ; mal compris il devient un épouvantail, un casse-tête, un obstacle. N'avez-vous pas entendu parler d'âmes empêtrées comme le bouc d'Isaac au milieu des épines, dans des impossibilités de faire leur examen ? Ne trouvant rien à reprendre pendant un assez long temps, elles se jugent irrémédiablement aveuglées, parce qu'elles n'ont pas pu se trouver de défaut dominant, non qu'elles n'aient point de défaut, mais ils leur apparaissent tous plus grands les uns que les autres. Alors elles jettent le manche après la cognée. « Depuis que j'essaie de faire l'examen, je m'embrouille, je me trouble, je me décourage, j'aime mieux y renoncer. Au lieu de perdre mon temps à torturer ma mémoire et à faire sur défaites et victoires des comparaisons arithmétiques, je prierai tout simplement le bon Dieu comme il me l'inspirera. Je ne veux pas avoir une figure d'examen particulier ».

Pauvre âme qui ignore l'efficacité merveilleuse de l'examen précisément sur le défaut dominant, surtout quand il est extérieur. Un grand obstacle, n'est-ce pas une figure guindée, maniérée, froidement distante et solennelle, précisément tout l'opposé de la *benignitas et humanitas* de l'apôtre par excellence, N.-S. Jésus-Christ.

Ceci posé, l'examen sur la perfection de tout notre service de Dieu se partage tout naturellement en cinq points :

1° Action de grâces pour tous les bienfaits de Dieu ;

2° Demande de lumière ;

3° Examen et confession à Dieu des fautes ;

4° Contrition des fautes volontaires, regret des imperfections involontaires dans le divin service ;

5° Ferme propos d'éviter péché et occasion du péché.

Choix, élection des moyens les meilleurs pour servir Dieu parfaitement.

A lui seul, le *premier point* peut nous élever très haut ; c'est tout ensemble le *Fondement* et la *Contemplation pour obtenir l'amour divin.* C'est le merci à Dieu non seulement des bienfaits d'ordre temporel, mais avant tout et surtout de nos actes méritoires, de notre bonne volonté et de nos vertus, de ce qu'il a daigné *mettre* (1) en nous la foi, l'espérance, la charité, les grâces et les dons, de ce qu'il a daigné nous remettre ou nous maintenir sur le chemin du ciel. Pourquoi moi, objet de tant de grâces et de si grands dons ? moi, élu préférablement à tant d'autres ; moi, qui ne suis de moi-même que néant, et néant toujours plus ou moins souillé par le péché ?

En vain objectera l'amour-propre : « Si vous saviez combien saints étaient mes parents ! » La réponse du bon sens et de la foi est accablante : « Est-ce que c'est vous qui avez choisi vos parents ? Est-ce vous qui avez fait votre éducation ? C'est si peu vous, que vous vous sentiez d'autant moins reconnaissant envers eux, qu'ils se montraient par leur fermeté de plus parfaits éducateurs. »

Dans le *second point*, on implore la lumière et sur les péchés et sur l'occasion des péchés, sur les défauts si difficiles à reconnaître à cause de l'amour-propre si enclin, si habile à les faire prendre pour des vertus. Les caractères autoritaires, susceptibles, ombrageux, tyranniques se glorifieront de ces défauts comme d'une grande force d'âme, les personnes molles et pusillanimes se prévaudront de leur mollesse comme d'une douceur prétendument évangélique.

La lumière est aussi beaucoup à implorer pour reconnaître les imperfections même involontaires de

(1) Le mot est de Saint-Ignace dans les règles de l'élection.

notre service. Il est si naturel de s'attribuer tout le mérite d'avoir bien réussi !

Le *troisième point* semble, au premier abord, desséchant, le moins favorable aux élans de haute oraison sans doute, l'effort de mémoire peut être quelquefois pénible, mais tout change quand, au lieu de faire agir avant tout la mémoire, l'aveu des fautes s'adresse directement à Dieu présent, tout voyant, tout puissant, tout aimant comme David dans le *Miserere*, comme tous les enfants de l'Église dans le *Confiteor*, comme saint Augustin et saint Canisius dans le livre des confessions.

Saint Ignace au moins deux fois recommande (1) de nous accuser de nos péchés dans des colloques avec le divin Maître, ce Maître qu'on ne peut être tenté de tromper, dont la justice ne peut pas ne pas punir l'obstiné impénitent. Que d'âmes auraient été plus éclairées, plus pénétrées de honte d'elles-mêmes, de confusion, de douleur, si elles avaient fait leur examen de conscience et leurs aveux en parlant directement à Dieu : Ç'eût été non pas seulement le pardon, mais la guérison, c'eût été l'amour jusqu'au don des larmes, ce grand don inépuisable de sainteté ; larmes d'autant plus amères, qu'elles nous donnent par leur douceur l'évidence d'avoir été l'objet d'un immense amour très immérité, d'autant plus douces que « leur amertume plus amère » nous fait entrer plus avant dans l'intimité du divin offensé, nous pénétrant de la peine d'avoir causé de la peine au Dieu si aimant.

A cette contrition, instinctivement vient se joindre, *quatrième point*, le regret, le très vif regret des défauts dans notre service.

---

(1) « Tantôt... dans un entretien... de l'esclave avec son Seigneur, il s'accuse d'une mauvaise action ». Colloque du 1er exercice.

« Après m'être accusé moi-même devant Dieu, (1re manière de prier).

Même pour des créatures, quand elles sont très aimées, comme on peut souffrir de leur avoir fait quelque peine et, même moins que cela, d'avoir manqué l'occasion de leur procurer une joie, ne fût-ce que dans le bouquet d'une cinquantaine, d'avoir oublié sa fleur préférée ! Combien plus nous devraient peiner ces imperfections quand il s'agit de Dieu même ?

Cinquième point : le ferme propos, et de ne plus pécher, et d'éviter les occasions du péché (spécialement dans le dérèglement des affections du cœur) et l'élection dans le choix des meilleurs moyens de réparer, d'éviter les imperfections de notre service.

En vérité, est-il exercice plus accessible à toutes les âmes de bonne volonté, jusqu'aux âmes d'enfants. En est-il, (pour ce qui est de nous avec la grâce ordinaire), en est-il qui rapproche davantage de Dieu et transfigure plus complètement et plus simplement tous nos actes. La présence de Dieu nous rappelle que nous travaillons à son service ; et le soin que nous apportons à notre travail rappelle la présence de Dieu. Ainsi la vie est transfigurée, divinisée, comme me le disait une pieuse paysanne d'Anjou.

En est-il enfin qui ouvre plus grandement notre âme aux touches, aux visites mystiques qu'il plairait à Dieu de nous faire ! Il n'est pas en notre pouvoir de nous les donner pas plus que le soleil et la pluie ne sont au pouvoir du laboureur. Comme elle ferait sourire, l'âme assez naïve pour se marquer dans son règlement de grandes consolations à telles et telles fêtes préférées ou encore sa résolution de s'élever jusqu'aux plus hauts sommets de la vie mystique ? Mais travailler à ne vouloir que ce que Dieu veut, et par ce motif qu'il le veut, est en notre pouvoir. Comme le fait remarquer si spirituellement saint Augustin : « Rien n'est plus facile à la bonne volonté qu'elle-même. On l'a avec la grâce

par le fait même qu'on la veut. L'âme se rapproche d'autant plus de Dieu qu'elle rétrécit davantage en soi la place du moi et rend plus grande celle de Dieu ».

Sans doute, ces cinq points d'examen, quand ils ne sont pas animés d'un humble amour ressemblent à cette herbe des toits, dont parle le psalmiste, desséchée avant d'avoir fleuri, mais ne deviennent-ils pas une excellente oraison, quand on y parle toujours à Dieu ?

« Mon Dieu que d'actions de grâce je vous dois : mon existence, mon baptême, mon éducation chrétienne, ma foi, mon espérance, mon amour pour vous. Pourquoi m'avoir préféré à tant d'autres pour me combler de votre grâce et de vos dons ? Moi surtout, ayant tant reçu et si peu donné, moi si pécheur. Quel abîme entre ce que vous avez fait pour moi et le très peu que j'ai fait pour vous. Oh ! hélas, tout ce que j'ai fait contre vous !... et encore tout ce que j'ai fait de bien est infiniment plus votre œuvre que la mienne. *Neque volentis neque currentis sed miserentis est Dei* !... O Dieu qui en couronnant nos mérites, couronnez vos propres dons...

« Pénétrez mon intelligence de votre lumière pour que je reconnaisse loyalement, humblement, mes trahisons, mes tiédeurs, mes imperfections même involontaires dans votre service. Ouvrez mes yeux sur ce que mon amour-propre me faisait considérer, comme des vertus, sur ce que je croyais des services à vous rendus et qui ne sont qu'ignorances, maladresses et encombrements.

« Péchés, offenses et négligences sont innombrables. Gardez-moi, ô mon Dieu, de m'excuser par les mauvais exemples de mon entourage, n'ai-je pas été là quelquefois, peut-être souvent, un des pires entraîneurs.

« Avant le péché, j'ai laissé le démon en diminuer à mes yeux la malice pour m'excuser de le commettre, et je me suis laissé aller au découragement après l'avoir

commis, oubliant la bonté, la miséricorde et vos promesses de pardon, dès les premiers sentiments de réelle contrition. Si je suis tombé encore dans mon défaut dominant, le plus grand obstacle pour moi à la perfection de votre service, je proteste que je veux cette perfection non seulement dans l'intention, mais aussi dans l'exécution. Faites-moi voir, faitez-moi prendre les moyens les plus efficaces de vous mieux servir ! »

De pieuses institutrices de campagne en entendant expliquer ainsi l'examen disaient : cela ne dépasse pas la portée des petits enfants. Une pieuse dame : si on priait chaque jour ainsi, à quelle sainteté on arriverait, mais alors si je le faisais, que me resterait-il pour moi ? — rien, lui fut-il répondu, rien, rien, et ce serait l'idéal.

Tout pour Dieu, rien pour moi. Tel était bien, nous l'avons vu, le fond du cœur de saint Ignace.

L'effet de cette abnégation — et par conséquent de l'examen qui en est le moyen — peut se produire très rapidement.

A deux jeunes personnes du monde qui demandaient le moyen le plus sûr, le plus durable de gagner le cœur de Dieu, la doctrine des Exercices spirituels fut résumée ainsi :

Dorénavant, pratiquez toujours cette devise, celle-là même de Notre-Seigneur et de sa Mère Immaculée pendant leurs jours d'exil :

Je ne suis pas venu pour être servi, mais pour servir. *Ecce ancilla Domini.* Ne manquez aucune occasion de rendre vraiment service, évitez tout ce qui pourrait sans nécessité causer quelque peine. Vous ferez chaque jour avant les deux principaux repas votre examen sur la perfection de tout votre service, ainsi universellement entendu.

Après environ deux mois, les deux mères venaient me trouver, l'une en pleurant de confusion et de joie : Oh ! qu'ai-je fait à Dieu pour avoir une fille comme celle-là : c'est un ange ! l'autre m'exprimait ainsi son admiration et ses angoisses : « Ma fille est une perfection, je vous en supplie, n'en faites pas une religieuse ! »

Cependant il ne leur avait été demandé que les examens quotidiens. Mais il est vrai, et c'est la doctrine d'un des plus éminents disciples de saint Ignace, le Père du Pont — *tandis que celui qui ne pratique pas l'abnégation, cherche l'oraison sans la trouver, celui qui se renonce, la contemplation* (c'est-à-dire la forme la plus haute de l'oraison) *le cherche et le trouve. Immortificatus quærit orationem et non invenit, mortificatum vero quærit et invenit contemplatio.* L'habitude de l'abnégation est la grande école de prière et de formation à la vie d'oraison.

Dans cette disposition de renoncement, à quelle hauteur de sainteté peuvent arriver les âmes appelées par Notre-Seigneur à l'apostolat, dans la méditation du Règne ! L'appel est tout à la fois simple et sublime : veux-tu m'aider à conquérir le monde à mon amour ? tu auras à souffrir comme moi et avec moi, mais tu partageras ma gloire et mon bonheur éternel.

Avant que le retraitant réponde avec tout son cœur, saint Ignace lui fait entendre la voix de la froide raison et de son intérêt bien compris.

Pourquoi donc ces considérations égoïstes au moment où Dieu lui-même nous appelle à une vie toute d'amour? La réponse à ce pourquoi est encore l'amour, un amour qui connaît sa fragilité, son inconstance et qui à tout prix veut s'assurer contre la trahison, aux heures de ténèbres, de tentation, de découragement, aux heures où ne se ferait entendre que la voix de la raison et de

l'intérêt. Les deux considérations suivantes vont mettre la froide raison au service de l'amour :

a) A tout donner à Notre-Seigneur, je ne puis rien perdre ; en langage financier c'est un placement et quel placement ! bien moins qu'un centime pour et plus que des milliards de revenu. Pas un verre d'eau froide donné au nom de N.-S. sans récompense.

b) D'autre part : toutes les grandes catastrophes d'âmes jusque là fidèles ont commencé par un marchandage avec Dieu.

Notre fidélité ainsi assurée autant qu'il est en nous, aux plus mauvaises heures, la voix de l'amour se fait entendre, et l'âme soupire après la ressemblance la plus complète avec l'apôtre parfait, Notre-Seigneur. Mais qu'est-il essentiellement ? Prédicateur, thaumaturge, prophète, il ne l'a été que pendant les années de sa vie publique. Saint Augustin illumine toute la question en nous révélant pourquoi d'abord il ne comprenait pas. Non je ne comprenais pas encore, n'étant pas humble, l'humble Jésus. *Non tenebam adhuc Jesum, humilis humilem.* Jésus est l'humble par excellence ayant été toujours, toujours :

souffre-injustices,
souffre-opprobres,
souffre-pauvreté.

Or, pour comprendre une grande âme, il faut être quelque chose de ce qu'elle est, généreux pour comprendre un héros, humble pour comprendre Dieu se faisant humble et doux pour gagner notre cœur.

Répondant à son appel pour que je sois apôtre avec Lui, j'agirai contre ma nature foncièrement orgueilleuse, je m'offrirai à lui ressembler en acceptant comme lui, par amour pour lui, les injustices, les opprobres, la pauvreté.

Rien qu'en acceptant, en offrant humblement à Dieu les humiliations que bon gré mal gré il faut subir, quelle transfiguration dans l'âme du retraitant ! Et cela, il faut le répéter, rien qu'en acceptant souffrances et humiliations inévitables. Alors :

a) Devenant de plus en plus humble, on comprend, on goûte de plus en plus N.-S. Jésus-Christ, sa vie cachée, sa vie apostolique, sa passion, en un mot tout l'Évangile.

b) L'humilité fait peu à peu [quelquefois par un coup de grâce] disparaître les obstacles extérieurs à l'apostolat, tous effets de l'orgueil : dureté, égoïsme, exigences, attitudes hautaines, autoritaires, indifférence aux souffrances d'autrui.

c) L'apôtre attire irrésistiblement à lui dans la mesure où il est, par son humilité, le portrait vivant du Christ. Excepté pour de rares sectaires, le Christ est l'amabilité même. S'il n'est pas aimé, s'il est trop souvent méconnu, c'est parce que tels qu'on dirait Lui ressembler sont, hélas ! sa caricature ; « on blasphème le Christ à cause de vous », disait saint Augustin aux chrétiens égoïstes et scandaleux de son temps.

Si, rien qu'à accepter comme une grâce les injustices et les souffrances, dont il est impossible de se délivrer, l'âme fait rapidement des progrès merveilleux, qu'est-ce donc, lorsqu'elle les recherche par amour en pratiquant le troisième degré d'humilité ?

Nous voici sur le plus haut sommet de l'abnégation et par conséquent dans l'état le plus favorable à l'épanouissement (si Dieu daignait nous en favoriser) des visites mystiques. Sans doute, Dieu peut faire sentir sa présence et son action avec évidence, quand il veut, à qui il veut, fût-ce aux pires pécheurs, mais ils ne sont pas pour cela confirmés en grâce et une fois les visites passées, les plus unis à Dieu, les plus méritants ne sont

pas nécessairement, loin de là, les plus favorisés des dons mystiques, mais les plus pieusement, les plus constamment généreux, ceux-là qui ont pratiqué avec plus de persévérance l'humble *vincat seipsum* et le vaillant *agendo contra*. Les visites passent, les habitudes vertueuses demeurent et sont un solide rempart contre les assauts de la chair et du démon.

On ne saurait donc trop recommander l'examen aux âmes qui ont faim et soif d'une intimité toujours plus grande avec Dieu. Saint Ignace ne pouvait pas ne pas ardemment désirer, et donc préparer autant qu'il était en lui, l'éclosion d'âmes plus que surnaturalisées, divinisées, qui écrivent avec une onction mystérieusement suave et dont la parole est irrésistiblement attirante : des saint François-Xavier, des saint Bernard, des saint curé d'Ars, — toutes plus ou moins favorisées de dons mystiques. Mais à dessein, on n'en peut douter, pour prévenir les illusions d'imagination, il se contente, dans les Exercices, de nettement caractériser les touches mystiques, mais en évitant d'éblouir le retraitant par des vies tellement splendides, qu'elles font facilement croire à l'amour-propre qu'on les a vécues, tant on a tressailli en les entendant raconter.

Ainsi agit-il dans les Exercices pour l'amour. Dès la première ligne, il le fait pratiquer : louer, révérer, servir, mais il ne prononce le mot si doux, si aimable, si attirant que dans le cinquième exercice, dans le prélude de la méditation de l'enfer.

L'examen nous prémunit aussi contre le danger toujours très redoutable du quiétisme pratique, sinon théorique et pratique à la fois.

On peut en être plus ou moins victime, quand par paresse, par illusion, l'âme dédaigne l'effort, attendant tout de Dieu, omettant de mettre en pratique le 1er

commandement : tu aimeras le Seigneur ton Dieu de toute ton âme... de tout ton esprit, *de toutes tes forces*. Les âmes délicates peuvent se défier à bon droit d'oraisons complètement passives en présence de Dieu, inquiètes de toujours recevoir sans rien donner. Cette passivité est-elle une docilité à l'appel de Dieu ? A-t-on fait une part suffisante à l'activité dans la méditation de chaque jour ? Où est la limite ? Que d'âmes ont pu être brisées par leurs efforts pour raisonner, imaginer, lorsqu'il fallait se contenter de contempler et d'aimer ? que d'autres sont tombées dans un sommeil spirituel, démoralisateur bien plus que réparateur ?

Que ceux qui sont fidèles aux deux quarts d'heure, ou tout au moins à deux fois dix minutes d'examen quotidien se rassurent. Outre que l'examen est par lui-même, nous l'avons vu, une excellente oraison et une oraison qui règle toutes les autres, en subordonnant tout à la perfection de tout notre service de Dieu, il ouvre la porte à toutes les formes de prière et tout spécialement à toutes les visites célestes et divines, la part d'activité nécessaire étant assurée par l'examen.

Qui fera sentir ce que peut et doit durer cette passivité sinon le Saint-Esprit par les lumières de l'examen ?

Saint Ignace nous l'enseigne expressément. Notez ces mots : *on peut croire* que l'esprit qui agit en nous est le bon si depuis le commencement jusqu'à la fin tout est bon... on peut croire... Mais à coup sûr, *clarum, dignum est*, c'est évident : ne peut venir du bon esprit, non seulement la suggestion qui aboutit au mal, mais aussi celle qui aboutirait au moins bien.

On peut demeurer chrétien malgré des défaillances, mais prendre parti d'un service volontairement imparfait, sans effort pour réparer et se sanctifier, est nettement antichrétien. C'est tout l'opposé de la fin dernière : l'homme est créé pour louer, révérer, servir.

Quatre objections pour finir.

Rechercher le mieux en tout et toujours est une contention nuisible à la piété et aux devoirs d'état.

Réponse : l'examen bien fait dévoilera cette fâcheuse contention et nous avertira de la nécessité et des moyens de nous détendre et de récréer nos forces.

Seconde objection : la notation des défaites et des victoires dans l'examen sur le défaut dominant est moralement impossible pour certaines personnes et certains défauts.

Réponse : quand il s'agit de défauts extérieurs, par exemple la colère, la gourmandise, l'examen n'offre que des secours. Saint Ignace s'était si vaillamment combattu, qu'il devint absolument maître de la colère. Avec l'aide d'un directeur expérimenté dans une retraite, on trouvera le défaut dominant ; étant trouvé, on trouvera aussi les moyens pratiques d'en triompher.

Troisième objection : deux fois par jour un examen de 8 ou 10 minutes, à plus forte raison de deux quarts d'heure, où trouver ce temps-là ?

Réponse : Du temps ? L'examen bien fait en donne au lieu d'en prendre.

La prévoyance pieuse peut facilement gagner des heures dans bien des journées.

Quatrième objection : dans ce plan du meilleur service, de la plus parfaite louange de Dieu, la liturgie a-t-elle la place qui lui convient ?

Pendant la retraite, saint Ignace conseille à son retraitant non seulement la Sainte Messe chaque jour, mais même matines et vêpres. Il avait établi comme tradition le chant grégorien pour la Messe et palestrinien pour les Vêpres, tous les dimanches et jours de fête.

Saint François de Borgia nous a laissé des méditations sur l'évangile de tous les dimanches ; le second prélude est tout simplement la collecte du jour. Tout le petit

office de la Très Sainte-Vierge était et est encore psalmodié dans des retraites de collège au grand avantage de la piété. Telles et telles âmes mal disposées ayant offert à Dieu cette psalmodie pour le louer, ont senti changer en bons désirs leurs mauvaises dispositions.

Ceux qui auraient le loisir de comparer la liturgie et la grande retraite, les sentiraient s'harmoniser si parfaitement entre elles, qu'ils ne croiraient guère possible d'imprimer plus parfaitement qu'en la solitude d'une grande retraite, l'esprit de la liturgie, et ils ne pourraient pas ne pas voir dans la liturgie une des sources lumineuses et fécondes des Exercices : pour s'en convaincre, qu'on relise, par exemple, dans le temps de l'Avent et de Noël tout ce qui se rapporte à la méditation du Règne de Notre-Seigneur Jésus-Christ, ne serait-ce que les grandes Antiennes : *o Rex, o Emmanuel*, ô roi, ô Dieu avec nous ! et, pendant les mystères de la vie cachée, cette oraison qui traduit parfaitement le but de la seconde semaine : *Ut quae agenda sunt videant et ad ea quae viderint implenda convalescant* ».

Le triple effet qu'on peut attendre de la pénitence est comme l'écho de la préface de Carême : *Qui corporali jejunio vitia comprimis, mentem elevas, virtutem largiris et praemia.*

Grande retraite et année liturgique s'éclairent l'une l'autre pour faire de plus en plus louer, révérer, servir, aimer Dieu.

Quand on a fait les grands Exercices, on voudrait les faire toujours. Saint Ignace, même pour ses religieux ne le permet que deux fois dans la vie, mais à coup sûr rien ne serait mieux dans son esprit que de contempler les mystères de N.-S. J.-C. dans l'année liturgique. Un de ses plus grands amis, le Bienheureux Pierre Lefèvre — celui qu'il estimait le mieux doué pour donner les Exercices — implore Dieu dans son mémorial de

lui donner l'intelligence des dimanches. Est-il vie spirituelle plus assurée que celle de la sainte Église catholique notre mère ? et d'autre part, quel exercice de piété peut être plus sanctifiant pour ce qui est de notre coopération à la grâce, que la constante recherche jusqu'à la mort de la perfection de tout notre service de Dieu ?

Ainsi nous en donne l'exemple Notre-Seigneur. Il ne pouvait pas avoir à s'examiner sur des péchés volontaires et des défauts dominants, mais il se tenait toujours en contemplation devant la perfection du service de son Père : *Quae placita sunt ei, facio semper.* En ouvrier parfait, il ne dépose son âme, qu'après s'être rendu témoignage qu'il a parfaitement accompli, consommé tout son service : *opus consummavi quod dedisti mihi ut faciam..... Consummatum est* !

De plus en plus nombreux sont les prêtres catholiques qui travaillent par ces deux moyens à l'extension du règne de Dieu. Pouvons-nous concevoir une espérance mieux fondée et plus réconfortante ?

L'APPEL DU DIVIN ROI

Leçon du R. P. Monier-Vinard, S. J.

Le « Règne » occupe dans les Exercices une place à part. Il en domine toute la seconde partie qui s'ouvre avec la 2e Semaine, et se continue au cours des semaines suivantes ; il est l'achèvement du « Fondement » qu'il reprend sous une nouvelle forme, il est la réponse à tout ce que la 1re semaine a laissé dans l'âme de tumultueux et d'inassouvi.

Il inaugure une phase nouvelle dans la tendance à la perfection. Elle consiste toujours à aimer ; mais dans le « Fondement », il s'agit d'un amour de soumission et d'obéissance.

Dans le « Règne », Jésus-Christ paraît, et Il ne dit plus : « Faites-le bien », « Observez la loi », mais seulement : « Faites comme moi », « Imitez-moi », « Marchez à ma suite » ; et à tous ceux qui recherchent la perfection, il donne cette consigne inconnue des anciens : « Allez, vendez vos biens, distribuez-les aux pauvres, et puis venez à ma suite en portant votre croix ! » C'est un amour d'imitation.

Entre les deux, il y a toute la distance qui sépare le précepte abstrait de l'exemple concret, et pour nous, toute celle qui existe entre un amour purement spirituel pour quelqu'un qu'on n'a jamais vu, et l'amour tendre et passionné pour une personne dont on sait le cœur et le visage.

On pourrait dire aussi, et c'est très vrai d'une certaine façon, que le « Fondement » représente l'*Ancien Testament* et que le « Règne » représente le *Nouveau*. Jésus-Christ remplit tout l'*Ancien Testament*, mais il n'y fait son apparition au début de la Genèse qu'après la chute d'Adam et comme en fonction d'elle ; de même dans les exercices. Il remplit de sa grâce le « Fondement » et la 1re semaine » ; mais Il n'apparaît directement que dans le « Colloque de la miséricorde », dans son rôle de Rédempteur, en fonction de nos péchés.

Ce Christ qui est ainsi entré dans l'intime de nos vies qu'Il a réhabilitées, nous avons besoin de mieux savoir encore ce qu'Il nous est, sa place dans notre histoire, comme dans celle du monde, et le « Règne » va nous l'apprendre. Il va nous situer « *in X°* », et nous faisant connaître plus pleinement Jésus-Christ, du même coup il nous dira aussi qui nous sommes, et le lien, à la fois mutuel et essentiel qui, de fait, nous unit à Lui, puisque nous ne faisons qu'un tout avec Lui, Lui le chef, et nous les membres.

Le Dieu-Homme paraît dans la plénitude de sa gloire, et de même qu'ayant donné son Fils au monde, Dieu veut désormais que toute religion passe par Lui, ainsi le « Règne » inaugure cette phase nouvelle, ce testament nouveau qui donne au Christ la place centrale. C'est toute la théologie du Christ et de ses rapports essentiels avec l'homme, qui est impliquée dans cette contemplation.

On y voit le Christ, Roi universel de toute créature ; source de vie divine, et communiquant individuellement cette vie à tous les rachetés, et l'homme fait pour le Christ en qui il trouve tout bien et toute richesse comme toute gloire et en dehors duquel il n'y a pour lui que honte et misère. On y voit le geste d'amour du Christ qui, conscient de ce qu'Il est pour l'homme,

s'en va chercher et appeler ses sujets malheureux ; on y provoque le geste aimant et salutaire par lequel l'homme se donne à celui qui est son vrai Maître, et scelle par sa parole l'irrévocabilité de cette donation.

Le Christ est fait pour nous, et Il s'est donné totalement à nous : *totus in nostros usus expensus*, dit saint Bernard.

Nous sommes faits pour le Christ, nous devons nous donner à Lui. A ce don de nous au Christ est ordonné le « Règne » ; et ce don nous est présenté comme la source de notre perfection, de notre vie. Ce don est nécessaire, car de même que le Christ, qui est notre Souverain à titre essentiel et inaliénable, a voulu cependant librement nous racheter pour nous posséder au titre de son amour, ainsi l'homme, sujet nécessaire du Christ, lui aussi doit se donner librement et par amour à ce Maître qui veut s'unir ses sujets par le triple lien réciproque de la nature, de la justice et de l'amour.

Se donner est la loi nécessaire de l'homme ; elle est conséquente à sa nature de membre qui en fait un être incomplet, aspirant à se réunir (c'est-à-dire à se donner, car l'union ne se fait que par le don) à son chef naturel. Vouloir demeurer en soi-même quand on est membre, c'est se condamner à l'étiolement, à la stérilité, à la mort. La soif de vie et de grandeur, qui est au fond de la nature de l'homme le pousse donc à se donner, pour conquérir en dehors de lui une plénitude d'être et de bonheur qu'il ne saurait trouver en lui ; et ce besoin de se donner est la condamnation de l'égoïsme mesquin qui affame.

Ne pas se donner même à un idéal humain, c'est se vouer à la stérilité. Est-ce possible à un cœur généreux ? Fait d'expérience : tous se donnent.

Mais à quoi ? à qui ? à un homme, à l'humanité ; à la famille, à la patrie, à la science, à la politique...

Ont-ils trouvé le vrai bonheur... le rassasiement de leurs tendances profondes ? Là encore, fait d'expérience, partout où on a prescindé du Christ, on est resté en dehors du vrai bonheur, partout où on l'a cherché et trouvé, le cœur et l'âme se sont arrêtés dans la plénitude de la joie, ayant conscience d'être au terme définitif.

Toutes ces vérités constituent le fond même du « Règne » ; c'est d'elles qu'il tire toute sa valeur. Saint Ignace les a condensées et rendues concrètes dans un symbole saisissant qui transpose, complète et unifie toutes les leçons du « Fondement ».

Il les transpose car les droits de Dieu se fondent désormais dans les droits du Christ ; nos devoirs envers Dieu dans nos devoirs envers le Christ et le Christ étant Dieu devenu visible, nos devoirs seront d'autant plus faciles et plus simples. Il les complète car il porte en germe le 3e degré d'humilité, contenant et dépassant les 2 premiers degrés, qui appartiennent au seul Fondement, Il l'unifie, car aux divers préceptes, il substitue l'unique et facile commandement de l'imitation.

* * *

Etudions maintenant comment ces vérités si importantes sont présentées et mises en œuvre dans le « Règne ».

Il y a deux parties bien distinctes dans cette contemplation, deux parties symétriques, mais d'inégale importance.

La première est comme un prologue ; son rôle est nécessaire, l'action toutefois se joue uniquement dans la seconde. On se contente dans la première de préparer les voies, de créer une ambiance, un état d'esprit nécessaire au but final.

Le but du Règne : s'attacher de toute son âme au

Christ-Roi qui nous appelle à sa suite . Il est nettement marqué dans le second prélude : « *Ne obsurdescamus, vocante nos Christo, sed ad sequendum ac obtemperandum prompti simus.* » Il ne s'agit donc pas directement de vocation à l'apostolat, bien que, de fait, nous allions nous voir inviter à une entreprise apostolique, mais de nous lier au Christ pour marcher à sa suite et faire sa volonté, quelle qu'elle puisse être.

Cet attachement doit être absolu, plus fort que la mort même, aussi doit-il venir de mon être entier : corps et âme, intelligence, volonté, cœur, imagination et sensibilité elles-mêmes doivent être conquises à la cause du Christ.

De l'exemple d'un roi temporel, appelant ses féaux sujets à une guerre éminemment juste, sainte même, dont l'heureuse issue ne fait pas de doute, et qui sera féconde en avantages stables pour le pays, saint Ignace passe à la réalité du Christ, Roi éternel, appelant tous les chrétiens, mais spécialement certaines âmes plus généreuses, à travailler pour sa cause.

1re partie : de l'appel supposé d'un roi temporel et de la réponse qu'il faudrait lui faire.

2e partie : de l'appel réel du Roi éternel et de la réponse qu'il faut Lui faire.

Ainsi qu'on le voit, tout l'effort de cet exercice doit tendre à assurer la réponse de l'âme au Christ.

PREMIÈRE PARTIE

L'appel du roi temporel

Pourquoi cette première partie ? N'était-il pas plus simple de proposer immédiatement au retraitant Jésus-Christ et son appel ?

C'eût été plus simple certainement, mais moins sûr. L'offrande finale au Christ va très loin ; pareil engagement pour n'être pas pris à la légère requiert une préparation d'âme ; c'est là le rôle propre de la première partie, et l'expérience montre que, si on l'omet, le « Règne » perd en grande partie sa force persuasive.

Pour préparer l'âme, il faut l'établir dans une ambiance intérieure favorable, dans les dispositions de cœur et de volonté, où elle a le plus de chance de faire à Notre-Seigneur la réponse qu'elle doit.

Et ainsi, cette première partie peut varier suivant les diverses catégories de retraitants, et, pour obtenir son plein effet, il faut :

1° qu'un symbole visible rende concret et sensible au retraitant et ce qu'est pour lui Notre-Seigneur et ce qu'il lui doit ;

2° que le symbole ainsi choisi le frappe et le touche, donc soit accordé à sa mentalité ;

3° Qu'il soit tel enfin, que la seconde partie se présente comme un *a fortiori* saisissant sur la première, de telle sorte que si je dis « oui » à la première, je ne puisse que le répéter, et plus fortement encore à la deuxième. Il faut, en un mot, aborder la deuxième partie, prisonnier de la réponse faite dans la première.

Le symbole adopté par saint Ignace a une double valeur qui le rend particulièrement propre au but proposé :

— une valeur *absolue* : Jésus-Christ est Roi, Roi universel de toute créature et, de plus, il est très exact de dire que la vie chrétienne est une lutte, un combat à la suite de Jésus ;

— une valeur *relative*, à l'époque même où vivait saint Ignace, époque toute chevaleresque et guerrière encore proche des croisades, et dans laquelle un appel d'un souverain chrétien à la lutte contre le croissant

éveillait dans les âmes de profonds échos ; époque où vivaient encore les traditions féodales, où l'on savait ce que c'était qu'un suzerain et jusqu'où engageait le serment de vassalité, où les romans de chevalerie étaient les livres de chevet de toute la jeunesse militaire, et où l'on s'enthousiasmait pour les expéditions lointaines.

Il y a trois points dans cette première Partie qui se retrouveront exactement dans la seconde : 1° l'appel du Roi ; 2e l'entreprise proposée ; 3° les diverses réponses.

1) *Le roi temporel.* — Dans la contemplation ignatienne, nous l'avons vu, celui qui appelle ainsi, c'est le prince divinement élu, l'Empereur au sens moyen-âgeux du mot, celui que le Pape a reconnu chef du Saint-Empire, et qui, comme tel, marche en tête des nations chrétiennes, tous les autres souverains se reconnaissent ses vassaux : « *cui omnes populi christiani reverentiam et obsequium praestare debent* » ; celui auquel on est lié par un serment de fidélité, qui engage spécialement en cas de défense de la chrétienté.

Et pour rendre cet appel irrésistible, on peut donner à cet Empereur déjà si imposant par sa majesté et sa grandeur les qualités personnelles les plus séduisantes : puissante intelligence, noblesse de cœur, splendide loyauté ; à la fois grand génie et grand caractère, on le sait incapable d'une bassesse ; les beaux gestes, par contre, lui sont familiers. Il unit au prestige du souverain toute l'attirance du chef.

Si on suppose, en outre, que ce chef connaît personnellement ceux qu'il vient appeler, qu'ils lui doivent tout, qu'il les a déjà sauvés au péril de sa vie, si bien qu'il en est passionnément aimé et admiré, on comprend la force unique de son appel. Il n'a qu'à dire un mot pour se faire suivre : avec lui on irait au bout du monde, on tenterait les plus folles entreprises.

2) *L'entreprise et ses conditions.* — Et voici que l'en-

treprise à laquelle il convie est séduisante au possible, tant elle est belle, juste, nécessaire et profitable. Son but : reconquérir au Christ les pays et les âmes qui gémissent sous le joug des Turcs, libérer tout ce qui est chrétien de la tyrannie musulmane, si lourde et si cruelle ! Quoi de plus juste et de plus noble ?

Et n'oublions pas qu'au temps de saint Ignace, les Turcs étaient le grand péril de la chrétienté, et que toute l'Europe en particulier l'Espagne, la Pologne et la Hongrie étaient intéressées à leur défaite. L'idée d'une vaste expédition contre eux, qui assurerait aux peuples chrétiens leur indépendance devait être accueillie d'enthousiasme ; elle mettrait fin au cauchemar turc donnant à tous joie et sécurité.

Dirigée par le souverain lui-même qui possède les qualités militaires les plus remarquables, cette entreprise a pour elle toutes les chances ; l'armée est vaillante, nombreuse, bien disciplinée, bien encadrée ; on peut regarder le succès comme assuré d'avance, et les profits seront évidemment pour ceux qui y auront pris part. L'intérêt propre pousserait donc à s'offrir pour en faire partie, même si le chef ne vous y conviait en personne.

Or, non seulement il appelle, mais il le fait à des conditions très tentantes : partager la vue du chef, ses travaux, ses périls, sa table, son logement, et la victoire étant supposée certaine, on en partagera les profits avec le chef, dans la mesure même, où on aura partagé ses fatigues et ses dangers.

La puissance du chef, sa parfaite loyauté, son amour pour ses soldats donnent pleine garantie à ces conditions.

Avec une psychologie très avertie, saint Ignace propose d'instinct à une âme de soldat les arguments les mieux faits pour la convaincre et l'entraîner. « Etre partout où est le chef », — « ne marcher jamais qu'à sa

suite », — « être traité comme lui », mais les chefs qui veulent ainsi partager la dure vie de leurs hommes et réclament le seul privilège de marcher toujours en tête, lorsqu'il y a un danger à courir, ces chefs-là, peuvent faire de leurs hommes des héros. On les suit partout, sans mot dire, parce que c'est eux.

De plus, comme le soldat est sensible à l'équitable répartition des récompenses ! Comme il s'aigrit facilement devant des faveurs injustifiées et des passe-droits ! et surtout contre une inégalité de traitement, qui le pousserait sans raison et plus souvent qu'à son tour aux postes plus dangereux !

Que la stricte justice préside à tout, là encore les hommes seront des héros, prêts à tous les sacrifices.

Et ce sont les conditions mêmes de saint Ignace ; dès lors comme il est en droit d'escompter une réponse affirmative !

3° *Les réponses.* — Pas un instant, étant donné le chef qui appelle et l'objet de l'entreprise, et les conditions faites, saint Ignace ne suppose une réponse négative. Le sentiment de l'honneur, l'amour du chef, l'intérêt propre lui-même inclinent dans le même sens. Les cœurs même les plus vulgaires en qui se taisent les voix de l'amour et de l'honneur, entendent d'autant plus fort celle de leur intérêt, et celle-là suffit pour assurer la réponse du bon sens.

Car on peut répondre « oui » de deux façons, avec sa raison ou avec son cœur.

La réponse de la raison est celle des gens *sanae mentis*. Ils acceptent de faire partie de l'expédition, et s'offrent loyalement et totalement au travail sans arrière-pensée. Puisque cette entreprise est nécessaire, et que d'ailleurs le chef fait d'aussi excellentes conditions, on s'engagera, sans enthousiasme, il est vrai, mais avec sa pleine volonté : on a en effet pleine confiance dans l'issue de

la lutte, comme aussi l'évidence de sa nécessité. Ce sera bien mené, et par un chef très compétent : cette considération a son prix : on aime toujours faire partie d'expéditions pleines de promesses, remarquablement conduites, et, peut-on encore ajouter, si parfaitement composées, car il n'y a ici que des volontaires, des hommes choisis par le chef à cause de leur valeur, tous loyaux et probes, avec qui il fait bon être ami. Comme on eût dit au Moyen-âge : c'est la fleur de la chevalerie ; ce seront des « frères d'armes » au meilleur sens du mot.

Et la froide raison acquiesce pleinement.

Le cœur, lui, va plus loin.

La raison dit « oui » à l'entreprise, le cœur dit « oui » au chef. Entre ces deux « oui » ; il y a un monde. Le « oui » de la raison calcule, toujours soucieux de ses intérêts propres ; le « oui » du cœur est celui du dévouement total, celui de l'amour ; il nous engage sans condition et nous pousse à tous les héroïsmes. Refuser de participer à cette expédition serait lâcheté et indignité ; se borner à ce qu'exige le strict devoir serait l'indice d'un cœur étroit, ignorant les délicatesses de l'amour. Et l'on se donne, comme se donnent ceux qui aiment.

Donc, on marcherait sûrement, si pareilles conditions étaient réalisées, mais elles ne le seront jamais, peut-on ajouter avec certitude ; c'est l'irréel absolu : je dis « oui » à une chimère.

C'est à ce « oui » final que doit me conduire la première partie ; dès qu'elle a ployé mes puissances à cet acte d'acceptation, son rôle est terminé ; la fiction s'évanouit et va laisser place à la réalité.

SECONDE PARTIE

L'appel du Roi éternel

On y retrouve les trois points de la première partie, mais avec quel *a fortiori* saisissant !

Ce qui tout à l'heure était chimère irréalisable est maintenant réalité, et réalité d'un contenu si riche qu'elle dépasse mes plus audacieuses imaginations.

1° Le Roi éternel.

Avec quelle majesté saint Ignace l'introduit ! Ces seuls mots : le Roi éternel, nous le montrent dominant les siècles, et scrutant les secrets de l'espace et du temps. Devant son regard toutes les profondeurs s'entr'ouvrent : toutes les âmes sont là devant Lui, ces âmes faites pour Lui et dont Il connaît à fond les ressources et les misères. Son regard de Roi pèse sur elles, chargé de puissance et d'amour.

C'est Lui, le Souverain, le Chef, le seul, le vrai ! De toute sa personne émane une irrésistible puissance de domination ; dès qu'Il paraît, Il s'impose, son seul aspect révèle le Maître.

« O Roi de gloire et Seigneur de tous les rois ! s'écrit sainte Thérèse, (1) votre royauté n'est pas appuyée sur de chétives brindilles, car elle est éternelle ! Et auprès de vous, que les tiers sont inutiles ! La seule vue de votre Personne sacrée montre avec évidence que vous méritez à l'exclusion de tout autre le nom de Seigneur. Paraissez sans gardes, ni cortège : la Majesté qui brille en Vous suffit à révéler le Souverain. Ici-bas

(1) Sainte Thérèse, *Vie par elle-même*, ch. xxxvii.

lorsqu'un Roi est seul, difficilement sera-t-il reconnu comme tel ! En vain affirmera-t-il qu'il est roi, on refusera d'ajouter foi à ses paroles, parce qu'en définitive, il n'a rien de plus que les autres mortels. Pour croire à sa royauté, il faut qu'on en voie les insignes. C'est donc avec raison qu'il s'entoure de cet éclat emprunté, sans lequel on n'aurait pour lui nul égard. Aucun rejaillissement de puissance ne s'échappant de sa personne, son prestige doit lui venir d'ailleurs. Mais comment dépeindre, O mon Souverain, O mon Roi Bien-Aimé, la Majesté qui brille en Vous ? Impossible de ne pas reconnaître que Vous êtes, par Vous-même, le Monarque suprême. La vue d'une Majesté si haute jette dans la stupeur . »

Le voilà, le Chef splendide, pouvant tout courber au titre de sa Puissance, tout exiger au titre de sa Souveraineté, qui a sur moi tous les droits, et qui cependant ne fait qu'appeler et proposer, car Il veut mon acceptation libre, et ne la devoir qu'au titre de son amour.

Ce Roi si grand, puisqu'Il sait et peut tout, si bon puisqu'Il m'aime malgré mes trahisons et mes misères... Voilà qu'Il m'appelle !

Il m'appelle me connaissant tel que je suis, avec mes déficits et mes tares... Il me fait donc confiance !... Comme cela me réhabilite et me grandit ! Et quelle force n'a pas un tel appel, venant d'un tel chef ?

Avant même que je sache de quoi il s'agit, que je connaisse l'entreprise où Il veut m'engager, parce que c'est Lui et que c'est moi, je me donne à fond, je suis sien !

Et d'autant plus que la première semaine vient de me montrer la dette infinie que j'ai contractée à son égard, et quand je désespère de pouvoir jamais m'acquitter, voici qu'Il vient Lui-même à moi, en ayant l'air de me

demander un service. Dans sa délicatesse, Il veut paraître mon obligé. Où puis-je trouver une possibilité de refus à un appel de sa part ?

Et comme cela déjà montre l'*a fortiori* de cette seconde partie sur la première !

Où trouver un Roi qui ait sur moi les droits qu'a le Christ ?

Où trouver un Chef plus généreux, plus aimant et à qui je doive autant ?

Entre les droits souverains de Jésus-Christ et ceux des empereurs et des rois, il y a toute la distance qui sépare l'image de la réalité.

Car, dès notre naissance, nous sommes créés pour le Christ, divinement façonnés pour être ses membres, ayant donc essentiellement au fond de notre être une aptitude au Christ. De plus, nous avons reçu au baptême le caractère du Christ qui nous a rendus siens à un titre plus étroit, et ce caractère a été comme achevé par celui de la confirmation, qui nous a rendus soldats du Christ. Par notre origine, nous appartenons au Christ-Roi ; par le baptême, la confirmation et tous les sacrements, nous appartenons au Christ-Rédempteur ; de toutes façons nous sommes signés de Lui, nous portons sa marque, nous le voudrions que nous ne pourrions pas Lui échapper.

Et quand nous sommes ainsi si pleinement siens, c'est Lui qui vient à nous ! Tant de fois nous l'avons trahi, nous avons renié sa cause ! Et parce qu'Il nous aime, et sait bien que nous ne pouvons pas être heureux sans Lui et en dehors de Lui, Il multiplie ses prévenances, Il me redit la parole de l'Evangile : « *Si vis... Veni* ».

Pourrais-je seulement hésiter ?

2° L'entreprise et ses conditions.

Son objet tout d'abord : combien est-il plus saisissant et plus grand que celui de la première partie !

Ce n'est pas d'une conquête matérielle qu'il s'agit, mais d'une conquête spirituelle : celle des âmes. Or, chaque âme vaut plus qu'un monde. Les conquérir, cela signifie les libérer de la honteuse servitude du démon, du monde, de la chair, servitudes autrement dures et dégradantes que celle que les Turcs faisaient peser sur les chrétiens ; cela signifie surtout : les ranger sous la puissance du Christ, leur vrai et seul Maître et qui désire de leur part, non un hommage contraint, mais celui de leur volonté libre.

Et la première âme à conquérir, c'est la mienne !

D'où l'entreprise à laquelle je suis convié me touche de très près ; c'est pour moi une question de salut éternel dont je ne puis me désintéresser ; mon bonheur essentiel est en cause. Jésus-Christ ne viendrait pas me la proposer que je devrais la tenter par tous les moyens possibles ; je devrais lui sacrifier tous les avantages temporels qui sont sans valeur au prix d'elle.

Et voici que Notre-Seigneur se charge de conduire Lui-même cette expédition si difficile ! Il s'est condamné aux âpres chemins de la souffrance et de la mort temporelle, qui n'étaient pas faits pour Lui et qu'Il n'a explorés à fond et en tous sens que par amour pour nous, et pour nous convier par son exemple à l'acceptation allègre des sacrifices nécessaires.

Il marchera le premier : je n'aurai qu'à suivre. Aurai-je le droit de trouver trop dure une route où Il ne s'est engagé que par amour pour moi ?

Et par ailleurs, les conditions qu'Il veut bien me faire sont si tentantes !

Ses conditions :

— s'engager volontairement : « *Qui vult...* » pas de conscription obligatoire ;

— travailler, *laborare* : pas de fainéants, ni de lâches ;

— travailler à côté de Jésus... *mecum* ;

— récompense exactement proportionnée au mérite de chacun. Enfin, et ceci est la condition partout ailleurs irréalisable, le succès de l'entreprise est assuré et la victoire finale certaine. Si on combat bien, on est sûr de ne pas mourir, car la mort ne guette que les lâches, les traîtres et les déserteurs.

La victoire sera d'autant plus rapide et complète, et la récompense d'autant plus belle que nous aurons mieux combattu.

3° Les réponses :

Peut-il y en avoir deux ?

Assurément, ce sera une réponse affirmative, mais saint Ignace semble même n'envisager comme naturelle que la réponse de la générosité. Les retraitants à qui on propose le « Règne » doivent être l'élite, ceux qui sont capables de perfection et de grandes choses, des hommes de cœur qui sachent vibrer pour le Christ et sa cause, donc de ceux qui ne s'arrêteront pas à leurs petits intérêts propres pour considérer avec la raison raisonnante l'appel d'amour du Christ. Ce n'est pas que la raison n'ait aussi son mot à dire : elle me fait voir que mes intérêts primordiaux sont engagés, que l'entreprise sera bien conduite, qu'elle offre toutes les garanties de sécurité, et que, puisqu'il faut la tenter à tout prix, ce serait insensé de ne pas vouloir y participer dans des conditions aussi avantageuses ; elle me montre aussi que, si je refuse, je perds à coup sûr ce que je n'ai pas osé sacrifier momentanément pour aller

combattre ; mais ces motifs n'entrent que très peu en ligne de compte ; c'est au Chef, à Jésus-Christ que je dis « Oui », et avec Lui, je ne vais pas faire une affaire. J'en fais une, certes, et une excellente, mais ma raison ne fait ici qu'approuver mon cœur qui a le premier rôle ; elle se met à son diapason et y accorde les autres puissances de l'âme, si bien que c'est de tout l'être que monte l'offrande finale, dont saint Ignace donne la formule.

On s'offre à la pauvreté réelle, à la souffrance, à l'humiliation, pourvu que Dieu le trouve bon, et cela parce qu'il paraîtrait intolérable que le Christ ayant tant souffert pour moi, je ne fasse pas quelque chose pour Lui. D'un mot, d'un geste, d'une larme, Il aurait pu racheter le monde Il a voulu pourtant verser tout son sang par amour,. avec une prodigalité infinie, et nous pourrions nous arrêter aux gestes strictement nécessaires ? Et nous n'aurions pas à cœur, pour montrer notre reconnaissance et notre amour, de faire, nous aussi, du luxe, de la surérogation !

A un cœur généreux, qui a conscience de ce qu'il doit au Christ, une réponse s'impose : celle qui livre pieds et poings liés à la merci du Chef, qui se voue à Le suivre les pas dans ses pas.

Si cette réponse s'impose, si tant d'arguments et de si persuasifs militent en sa faveur , comment se fait-il que tous ne la fassent pas, que saint Ignace lui-même ne veuille voir cette contemplation présentée qu'à des âmes d'élite ? comme si elles étaient seules capables de répondre le « oui » nécessaire ? Comment se fait-il surtout, que, même en s'adressant à ces âmes, il faille une préparation psychologique pour arriver sûrement à la réponse désirée ?

C'est que cette réponse est en réalité difficile,et même

très difficile ; elle contient tout le problème de l'acceptation de la foi par l'homme, de l'acceptation du surnaturel ; pour la faire, il faut plus que le simple bon sens humain, qui s'arrête à la chair et au sang, il faut le sens de l'invisible.

L'Écriture Sainte nous avertit bien que l'immense majorité des hommes se compose d'insensés : *Stultorum infinitus est numerus*, est-il dit dans la Vulgate (Eccl., I, 15), c'est-à-dire de gens n'ayant que cette courte sagesse humaine qui est folie aux yeux de Dieu.

La sagesse consiste à se déterminer en regardant la fin : la sagesse humaine en regardant ce qui paraît la fin humaine ; la sagesse divine en regardant la fin surnaturelle.

Tout le monde souscrit aisément à l'appel du roi de la première partie, car saint Ignace en fait une affaire de sagesse humaine : on est entraîné et séduit par un chef qu'on voit, qui promet des avantages visibles, tangibles ; on sait donc exactement tout le profit qu'on peut retirer de ses propositions.

Sans doute on peut encore hésiter à sacrifier sa tranquillité et son petit bonheur dans l'avenir : « Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras », mais la froide raison qui sait exactement mesurer les risques et les profits, saura réfréner les incartades de l'imagination et de la sensibilité, pour les contraindre à accepter des moyens transitoires, même très onéreux, quand ils assurent un long avenir de bonheur.

La difficulté d'acceptation dans la seconde partie vient de ce qu'elle suppose le seul horizon surnaturel ; ce n'est donc pas mon intelligence seule qui peut me convaincre, mais ma foi qui me montre dans le prolongement de la vie présente, la vie éternelle. Elle seule me fait comprendre, que c'est sagesse de sacrifier la

vie du temps à la vie de l'éternité, et même que refuser ce sacrifice, c'est folie plus grande que celle qui consisterait ici-bas à perdre un bien d'un très grand prix pour garder un objet sans valeur.

Et cette difficulté est double :

— d'un côté, sans avoir rien vu, sur la parole de Notre-Seigneur, que je n'ai même jamais rencontré visiblement, renoncer à tout bonheur sensible ;

— de l'autre, ce sacrifice de tout le visible doit se compliquer d'une acceptation de souffrances et de peines de toutes sortes.

Ainsi, non seulement, aucune compensation pour le présent, mais en outre, pendant tout ce présent, je dois être assujetti à une dure vie. Tout ce qui est en nous sensualisme, amour des aises, orgueil, frémit et s'affole devant ces perspectives si mortifiantes.

Aussi, comment s'étonner du grand nombre de ceux qui, selon la parole du Psaume : *Oculos suos statuerunt declinare in terram* (16, 11), ne veulent voir qu'à travers leurs yeux de chair, incapables d'un long regard.

Car que voient ces yeux de chair ?

Uniquement les apparences sensibles, et Dieu, pour accroître le mérite de la foi, et lui donner l'occasion d'un acte plus franc, permet que ces apparences soient au rebours de la réalité qu'elles cachent.

Dans le cas présent, le Chef est invisible, et les espèces eucharistiques qui le voilent, lui enlèvent au regard des sens tout prestige.

De plus, son appel, lui aussi, est insensible : les oreilles ne l'entendent pas, mais seulement le cœur et l'âme, et encore à condition qu'ils fassent silence et que se taisent en eux les rumeurs folles des passions.

Et à quelle entreprise m'appelle ce chef invisible ? A la sienne, qui au soir du Vendredi-Saint a si lamenta-

blement échoué, et semble, ici-bas, vouée à l'échec perpétuel (1).

Depuis 2.000 ans, quel progrès a fait sa cause dans le monde ? Ses partisans traqués, condamnés, vilipendés, sont morts ignominieusement. Plus on s'est attaché à sa suite, plus on a souffert, et qu'en revient-il en définitive ? qu'en est-il toujours revenu ?

Par une sagesse très haute, qui est folie aux yeux du monde, Dieu veut que l'insuccès apparent soit le cachet de ses œuvres ici-bas.

Il se présente et on refuse de Le recevoir : *In propria venit et sui Eum non receperunt* (Jo, I, 11). On ne veut pas de Lui pour roi ! *Nolumus hunc regnare super nos* (Luc, IX, 14). C'est la mise en scène de la prophétie du Ps. 2 montrant toutes les nations et tous les rois empressés à secouer le joug du Christ.

On Le délaisse, on Lui préfère les plus viles créatures : *Non hunc, sed Barabbam* !... *Erat autem Barabbas latro* (Jo., XVIII, 40).

C'est un Père tendant vainement les bras à des enfants ingrats et dénaturés, qui se dérobent injurieusement à sa tendresse. C'est un mendiant d'amour ne recueillant que haine et mépris auprès de ceux-là même qu'Il a comblés de bienfaits. C'est un Ami importun qu'on trahit, un Sage dont on se moque, et quand, par amour, Il a pris un corps et une âme pour venir habiter au milieu de ceux dont Il s'est ainsi rendu le frère, on le persécute, on Le crucifie. Et tous ses adeptes, à cause de Lui auront part aux persécutions dont Il est l'objet !

---

(1) Si ce tableau paraît un peu sombre et même exagéré, ne pas oublier qu'il est supposé l'œuvre de l'imagination et de la sensibilité apeurées devant des perspectives de sacrifice et ne voyant que le côté noir des choses.

Omnes qui pie vivere volunt in Christo Jesu persecutionem patientur (I. Tim. III, 12). On est donc bien averti. Et cette persécution, voici qu'il faut déjà la commencer soi-même envers soi-même ; la première conquête à assurer à ce Roi, c'est celle de sa propre âme, par des victoires sur la sensibilité et l'orgueil !

En vérité, la voie est rude, où il faut s'engager à sa suite !

On travaillera à ses côtés, disent les conditions. A ses côtés ! N'est-ce pas un leurre ? Si encore on Le voyait ! Mais c'est un absent qui vous laisse l'atroce sensation de travailler seul et dans la nuit !

La récompense, dit-on encore, sera proportionnée aux efforts, et même les dépassera ; mais cette récompense où est-elle ? Qui l'a vue ? Qui est revenu des rives de l'éternité pour nous dire ce qui s'y passe ?

Et devant ces données si décourageantes des sens, l'esprit humain se trouble et perd tout courage : *Durus est hic sermo*, répète-t-il avec les Capharnaïtes. Comment dès lors s'étonner que ceux dont les regards sont obstinément rivés à la terre, restent sourds à l'appel de Celui dont le Royaume n'est pas de ce monde ? et que saint Ignace ne veuille proposer cette contemplation qu'à des retraitants d'élite, ouverts à l'horizon surnaturel ?

Car, c'est la foi seule qu'il faut écouter si l'on veut faire la réponse affirmative et surtout la réponse de la générosité. Etant données les circonstances concrètes, peut-on même s'arrêter à la réponse du bon sens ? Quand on a tant fait que de s'arracher à l'emprise du sensible pour tout regarder du point de vue des réalités invisibles, si on veut être conséquent avec soi-même, on va jusqu'au bout, jusqu'à l'héroïsme, On est entré *in sanctuarium Dei* (Ps. 72), dans l'horizon de Dieu, dans le champ de vision de l'éternité : celui qui en a reçu

l'éblouissement, pourrait-il désormais faire des réserves, et calculer son offrande ?

Oui, l'*a fortiori* de la seconde partie est splendide pour qui a une foi vive. Avec amour et assurance, sur la parole infaillible du Christ, on joue le tout pour le tout ! on mise sur la vie éternelle. Et de quel cœur alors, on fait l'offrande suggérée par saint Ignace !

Tous les exercices seront désormais en fonction de cette réponse de foi ; c'est ce regard encore tout illuminé des clartés de la vie éternelle qu'on jettera sur les mystères de la vie de Notre-Seigneur et qui les fera comprendre ; c'est par lui qu'on orientera sa vie à la suite de Jésus.

***

L'importance de la contemplation du « Règne » est due à deux causes : la richesse théologique de son contenu : le Christ tout entier dans ses rapports avec l'humanité d'une part : de l'autre, le don de soi au Christ qu'il commande. Et parce que ce don de soi total, fait à la lumière de la foi, est un acte capital pour la perfection de la vie spirituelle, saint Ignace avec une psychologie merveilleuse a situé le « Règne » dans les Exercices.

Au début tout à fait, à la place du « Fondement », ou même immédiatement après, il frapperait peu le retraitant ; si on le reculait jusqu'au milieu de la seconde semaine, avant les « deux étendards » par exemple, ce serait déjà trop tard : il ne recueillerait pas les fruits de la première semaine, il n'exercerait pas sur les premières méditations de la seconde semaine cette influence de lumière et de force nécessaire.

Là où il est, au contraire, c'est comme un point stratégique, où il résume tout le passé, le fondement, en

le reprenant, la première semaine en réparant encore, et, où il domine et inspire toute la suite des trois dernières semaines.

Par le don de soi total au Christ, en effet, on remplit toute justice, en respectant tous les droits et en accomplissant tous les devoirs, cet acte les résumant tous ; on répare les innombrables misères constatées en première semaine. Ce qui a fait la honte, la déchéance, la stérilité, la souillure de nos vies, c'est précisément qu'elles étaient selon l'expression de saint Paul *sine X°* ; en les Lui livrant, c'est en Lui, la richesse d'être, la fécondité, la noblesse et la grandeur qui deviennent notre partage.

Et le besoin que nous éprouvons de réparer, de nous réhabiliter à nos propres yeux comme à ceux de Notre-Seigneur, nous porte à nous donner avec toute la plénitude dont nous sommes capables.

Nous avons un besoin immense d'aimer Jésus, de Lui dire notre amour, de l'admirer, et l'acte d'offrande du « Règne » répond à ces légitimes désirs ; nous avons besoin de regarder plus haut que le monde qui passe, et de ne pas nous laisser arrêter par des craintes ou des attachements trop humains, et le « Règne » nous apprend à garder le regard de l'âme fixé sur les réalités invisibles, et à ne pas nous laisser déconcerter par les aspects sensibles, troublants de ce roi sans couronne, réduit à fuir sous les moqueries et les insultes de ses sujets rebelles. On sait que la cause du Christ peut sembler perdue à certains moments, encore que, même dans le temps, elle ait ses triomphes, mais pour une âme noble, n'est-ce pas une attirance de plus que de pouvoir se dévouer à une cause perdue, si juste et si belle ?

Quoiqu'il en soit, on comprend qu'on s'est lié à une cause éternelle, que le temps n'est rien, que tous les

événements ici-bas doivent être regardés du point de vue de l'éternité, si on veut les interpréter avec vérité et ne pas se laisser décourager par les succès d'un jour des ennemis du Christ.

Il nous établit dans la vérité pleine, il accorde tout notre être à cette vérité, tous les exercices qui le suivent vivent de l'esprit qu'il leur a communiqué, car on ne fait plus jusqu'à la contemplation *ad amorem* que mieux comprendre où nous entraîne l'appel du Chef, et où tend son entreprise, en refaisant constamment la réponse de générosité avec plus d'ampleur de conscience et d'amour.

L'ÉLECTION DANS LES EXERCICES

Leçon du R. P. de Guibert, S. J.
Professeur à l'Université grégorienne à Rome

« Exercices spirituels pour se vaincre soi-même et ordonner sa vie sans se déterminer par aucune affection qui soit désordonnée. » A ce titre du livre de saint Ignace répond au milieu de la deuxième semaine tout l'ensemble des documents relatifs à l'élection, au « choix », à cette détermination qui ordonnera notre vie indépendamment de toute influence désordonnée de préjugés, de passion, ou de respect humain, uniquement selon la volonté de Dieu.

Ce qu'est cette élection dans la pensée de saint Ignace et la place centrale qu'elle occupe dans l'économie générale des Exercices, les diverses formes qu'elle peut prendre et les principales questions qui se posent à son sujet : telle sera toute la matière de la présente leçon. Vous m'excuserez de ne pas étudier en détail les formes que doit prendre l'élection dans les multiples adaptations qui peuvent être faites des Exercices à des cas divers : il m'a semblé préférable de chercher à pénétrer aussi exactement que possible, cette pensée de saint Ignace sur l'élection : celle-ci une fois bien connue, votre expérience vous permettra de l'adapter aux cas divers, mieux que je ne pourrais moi-même vous le suggérer (1).

(1) Les chiffres entre crochets [ ] renvoient aux paragraphes des *Exercices* selon la numérotation de l'édition manuelle des *Exercices*, publiée par les Monumenta Historica s. i. (Turin, Marietti, 1929). Les pages sont celles de la grande édition (Madrid, 1919).

I. — Ce qu'est l'élection.

A s'en tenir donc au texte des Exercices, l'élection apparaît essentiellement comme le choix d'un état de vie, d'une situation : les Exercices complets de 30 jours, faits individuellement dans leur forme pleine et originale, visent d'abord le cas d'une âme riche de dons naturels et surnaturels, capable de grand rendement pour le service de Dieu et qui doit donner une *direction à sa vie* : direction irrévocable par l'entrée dans la vie sacerdotale, religieuse ou dans l'état de mariage ; direction non irrévocable (non immuable, dit saint Ignace) par l'acceptation d'une situation stable comme un emploi ou un bénéfice ecclésiastique. Tout le *Préambule pour faire élection* [169], toutes les notes sur les choses qui peuvent être matière d'élection [170-74], les exemples apportés (vocation des Apôtres, situation de fortune à abandonner ou à conserver...), tout se rapporte nettement à ce cas. S'il en était besoin, on aurait une claire confirmation de ce but dans la curieuse page dictée par le saint au P. Victoria, pour donner un modèle de la manière dont l'instructeur doit présenter à son retraitant la considération du Fondement : il faudra, dit-il en substance, montrer comment dans un même état de vie les uns se perdent et les autres se sauvent ; si on se perd, la faute n'en est pas à l'état de vie, mais à celui qui y est entré « sans considérer s'il convenait au service de Dieu » (p. 792). « Ne sachant donc pas ce qui nous convient, nous devons nous mettre entre les mains de Dieu et considérer : 1° la fin pour laquelle Dieu nous a créés ; 2° les moyens ; 3° la difficulté qu'il y a à prendre celui-ci ou celui-là sans savoir celui qui convient davantage... et le dommage qui en résulte, afin que de là naisse en nous la disposition de nous tenir en équilibre » (indifférents entre les divers états).

Aussi le *Directoire* (ch. x, nº 13), résumant la tradition des disciples immédiats de saint Ignace, pose-t-il nettement en principe qu'il ne faut pas donner l'élection à faire à ceux qui comme les religieux sont déjà fixés dans un état immuable : si le choix antérieur apparaît comme mal fait, il y a seulement à en faire pénitence, à travailler pour se sauver, et même se sanctifier, dans cet état mal choisi, ce qui reste toujours possible avec la grâce toute-puissante de Dieu ; mais pas d'élection à refaire.

Toutefois, très tôt les Exercices furent donnés, par saint Ignace et ses premiers compagnons, à des âmes qui n'avaient pas à faire choix d'un état de vie, mais uniquement à mieux servir Dieu dans le leur. A cette pratique répond, dans le texte même, la note *Pour amender son propre état de vie* [189] : il y est expressément prévu qu'à l'élection d'un état de vie, même muable, pourra être substituée une *manière* d'amender et réformer le propre état de vie de chacun, c'est-à-dire de déterminer le train de vie, l'emploi de ses biens, la mesure des aumônes à faire, la manière de gouverner sa famille...

Mais cela même n'avait pas d'application pratique pour les religieux dont les emplois sont fixés et le train de vie déterminé par l'obéissance : faut-il donc admettre une manière de faire les Exercices qui ne comporte aucun travail d'élection ?

On a bien senti que ce serait en changer tout l'équilibre et toute la physionomie.

Aussi un des Directoires anonymes qui ont précédé la rédaction du *Directoire* officiel d'Aquaviva, propose-t-il, pour ce cas des religieux, de faire faire l'élection entre deux vertus à pratiquer, entre le 2e et le 3e degré d'humilité (p. 889, nº 5.), idée qui fut vivement critiquée par le P. Gil Gonzalez (p. 902) (il notait justement

qu'une élection entre le 2e et le 3e degré d'humilité n'aurait pas de sens dans la perspective des Exercices).

Le *Directoire* officiel (c. 16) se contente d'expliquer les conseils du texte sur la réforme extérieure de l'état de vie, sans rien dire d'une élection portant sur des résolutions purement intérieures, comme la pratique de telle vertu. Cette idée se trouve cependant très nettement à la même époque chez Gagliardi (1).

La question devenait, en effet, de plus en plus pressante avec l'usage plus fréquent des Exercices et la multiplication des retraites, non seulement extraordinaires, mais périodiques et annuelles : c'est en 1608 qu'est prescrite aux jésuites la retraite annuelle de huit jours (2).

Pratiquement, cette difficulté a été et est encore aujourd'hui résolue en ce sens que, dans celles de ces retraites qui cherchent à garder le plus fidèlement le cadre et l'esprit des Exercices, la matière de l'élection au cours de la 2e semaine sont les résolutions à prendre pour l'amendement et la réforme de notre vie, non seulement dans ses circonstances extérieures, mais aussi touchant la direction à donner à notre vie intérieure, la purification de notre âme, l'union à Dieu...

Sans doute de cette réforme intérieure comme matière d'élection il n'est pas question explicitement dans le texte de saint Ignace : je crois cependant que c'est bien là la direction de sa pensée et le développement de la logique de sa conception des Exercices se manifestant dans les adaptations demandées par des circonstances nouvelles. Cette élection faite sur la direction à donner à notre vie intérieure, sur les déterminations à prendre en matière purement spirituelle,

---

(1) *Commentarium in Exercitia...* Bruges, 1882, p. 93.
(2) Congrégation Générale VI, 29.

maintient, en effet, le but essentiel marqué par le titre des Exercices : ordonner notre vie selon la seule volonté de Dieu. Car il est sûr que, si le choix d'un état ou d'un emploi, si la réforme de l'organisation extérieure de la vie, sont à la fois choses très importantes pour notre salut et notre sanctification, et choses dans lesquelles il nous est facile de nous laisser influencer par les préjugés et les passions, les décisions que nous prenons touchant notre vie intérieure ne sont ni moins importantes, ni moins exposées aux illusions *sub specie boni*, ou aux lâchetés de l'amour-propre. Nous attacher à une voie d'humiliations, ou de silence intérieur, ou de réparation, nous vouer à honorer l'enfance du Christ, ou sa Passion... ce sont de très grandes choses aux yeux de la foi, et il se justifie parfaitement que nous cherchions, sans y plaindre temps ni fatigue, quelle est la volonté de Dieu sur nous à ce sujet. Et on jugera de même des adaptations successives de notre vie intérieure aux circonstances nouvelles, intérieures ou extérieures, telles qu'elles se feront dans nos retraites annuelles.

On peut donc dire que, dans toutes les retraites s'inspirant pleinement des Exercices, il y aura lieu à une vraie élection, de forme variable, souvent toute intérieure, souvent simple confirmation et adaptation d'une élection précédente, mais répondant substantiellement à ce choix ou réforme d'un état, qui forme le centre des Exercices type de 30 jours, dans leur forme originale.

II. — Place de l'élection dans les Exercices.

Que ce choix forme, en effet, le point central autour duquel converge tout le reste — ou mieux le centre de génération, la cellule primitive, autour duquel s'est

bâti et constitué tout le livre, c'est évident. Le titre, la première *Annotation* [1], le disent déjà clairement ; l'analyse des diverses parties et de leurs rapports organiques, le montre encore mieux : tout tend à préparer directement ou indirectement ce grand acte, à le confirmer quand il est une fois accompli.

Le *Fondement* est avant tout le principe dont doit s'inspirer ce choix, la lumière qui nous fait toucher du doigt le désordre de tant de choix mal faits, comme saint Ignace l'expliquait au P. Victoria. La première semaine assure les purifications essentielles, indispensables pour être pleinement sous l'action de la grâce. Dans la deuxième semaine tout va directement à l'élection : la vocation du *Règne* avec la double réponse et l'offrande, nous fait sentir ce qui distingue la pleine fidélité aux appels de Dieu de la médiocrité dans son service. Les mystères de la vie du Christ sont choisis pour écarter les grands obstacles dont les *Deux Etendards* nous feront voir le danger et les pièges, pour nous faire contempler aussi les divers états dans la personne du Sauveur, en pleine lumière surnaturelle. Les *Trois classes* nous révéleront au vif quelles sont nos dispositions intimes, si vraiment nous sommes en état de réaliser le choix en dehors de toute influence déréglée, où en est notre volonté absolue du service de Dieu ; et les *Trois degrés d'humilité* nous remettront une dernière fois sous les yeux ce que sont les dispositions parfaites de soumission totale et aimante aux vouloirs, aux goûts de notre Dieu.

Le reste aussi, *Annotations* et *Additions* diverses, conseils sur l'oraison, la confession, l'examen, *Règles du discernement des esprits*, *Notes* sur la tempérance, les aumônes, les scrupules, tout va à mettre l'âme en « parfaite forme » pour faire l'élection, à l'éclairer, à la placer dans les dispositions les meilleures, à lui donner

une sensibilité, une clairvoyance et une docilité aussi parfaites que possible vis-à-vis des motions divines. Sans doute, nombreux et précieux sont les enseignements que saint Ignace a accumulés dans son petit livre, sur l'oraison, la réforme de nous-mêmes... : ces quelques pages sont une riche mine pour toute la vie spirituelle ; et lui-même prévoit expressément, par exemple *Annotation* 18, [18], que ces conseils seront utiles pour toute la vie, et à ceux aussi qui n'auront pas fait l'élection. Toutefois, s'il les a mis là, ce n'est pas pour remplir le cadre d'un traité de spiritualité, c'est en vue de l'élection, parce qu'il les sentait utiles à préparer ce but premier des Exercices.

Et, pour le noter ici en passant, c'est là, je crois, ce qui fait leur originalité essentielle. Récemment le P. Viller le rappelait dans deux articles bourrés de faits (1) : toujours il y a eu, dans l'Église, des retraites envisagées comme temps de recueillement plus profond, de rénovation ou de préparation à quelque grand acte ; bien avant le XVI^e^ siècle, il y avait des méthodes d'oraison, et parfois singulièrement développées et compliquées, il y avait aussi des groupements méthodiques de méditations, selon les trois voies, purgative, illuminative et unitive, chez Cisneros par exemple, des septaines et des échelles. Mais pour ma part je ne connais, avant saint Ignace, aucun exemple de méthode visant à faire ainsi de la retraite une préparation de l'âme systématique, organisée, pour la rendre plus capable de faire sous la seule inspiration de Dieu ce choix d'un état, d'ordonner surnaturellement sa vie. Et, même aujourd'hui, nous rencontrons très nettement dans l'Église les deux types de retraites, différenciés précisément

(1) *Le XVII^e^ siècle et l'origine des retraites spirituelles*, Revue d'Ascétique et de Mystique, 1928, p. 139

par la place qui y est faite à l'élection : retraites conçues exclusivement comme un temps de recueillement et de prière plus intense, de rénovation intérieure, et retraites qui, en plus de ce but général, vont par toute leur organisation préparer l'âme à une vraie élection, sous l'une ou l'autre des formes rappelées tout à l'heure.

C'est aussi, je crois, cette place faite à l'élection qui donne aux Exercices leur caractère universel, leur valeur pour aider des âmes extrêmement différentes et inégales, situées à des niveaux très divers de la vie spirituelle. S'ils étaient avant tout une formation à la vie intérieure, une introduction à la sainteté, ils perdraient leur utilité principale pour les âmes déjà intérieures et saintes, déjà avancées dans la pratique de l'oraison : or nous voyons (qu'il suffise de rappeler le cas de Mgr d'Hulst jusque dans les dernières années de sa vie) de telles âmes qui trouvent dans les Exercices un des grands soutiens de leurs ascensions vers Dieu. Pourquoi ? Sans doute pour elles nombre de détails dans le livre de saint Ignace ont perdu de leur importance, ou même toute utilité : mais il n'y a pas de chrétien qui n'ait sans cesse à ordonner mieux sa vie selon les vouloirs actuels de Dieu sur lui ; et, en dehors des cas où, Dieu prenant souverainement et manifestement en main toute la conduite de l'âme, celle-ci n'a plus qu'à se laisser mener, le cadre général des Exercices sera ordinairement un précieux secours pour nous mettre en état, aux diverses étapes de notre marche, d'opérer ce discernement et cette réalisation des vouloirs de Dieu.

III. — Formes de l'élection.

Cette élection, comment saint Ignace, supposée toute la préparation de la première et de la deuxième

semaine, en conçoit-il la réalisation ? Je vous le rappelle brièvement :

Trois cas, trois *temps*, peuvent se présenter :

Premier cas : Dieu meut et attire la volonté de telle sorte que l'âme, sans douter, ni même pouvoir douter, suit ce qui lui est montré, comme firent saint Paul et saint Matthieu à l'appel de Notre-Seigneur.

Deuxième cas : l'âme puise une grande clarté, pour connaître la volonté de Dieu, dans l'expérience des consolations et des désolations, dans les mouvements intérieurs qu'elle ressent.

Troisième cas enfin : l'âme, tranquille, n'éprouvant pas de mouvements notables, se décide, en considérant sa fin, les moyens qui s'offrent à elle pour y parvenir, le pour et le contre de chacun d'eux, et concluant selon ce que sa raison, à la lumière de la foi, lui montre le meilleur.

Généralement le premier cas est considéré comme supposant des grâces extraordinaires (révélation, vision...) : le *Directoire*, avec le P. Gil Gonzalez et Gagliardi, le comprennent ainsi. Malgré ces autorités, je me demande si c'est bien là la pensée de saint Ignace : quand il nous dit simplement : « si le premier cas ne se vérifie pas, qu'on s'attache au second » (p. 781), il semble ne pas le regarder comme tellement exceptionnel. Ne s'agirait-il pas plutôt de ces cas où, sans aucune parole divine, nous avons cependant une si grande abondance de lumière intérieure que nous ne pouvons pas arriver pratiquement à douter que, pour nous, telle vie soit le mieux ? Le cas, par exemple, du cardinal de Bérulle dans sa retraite avec le P. Maggio à Verdun, ayant l'évidence intérieure (confirmée pleinement par le suffrage de son directeur) que Dieu ne le voulait pas dans la vie religieuse, mais dans le clergé séculier.

Dans le second temps, il y a aussi lumières et attraits

intérieurs, mais sans cette évidence aveuglante ; et c'est en appliquant les *Règles du discernement des esprits* que retraitant et directeur en viennent à conclure que, nettement et clairement, ces attraits ou répulsions supposent telle volonté de Dieu sur l'âme. Saint Ignace, dans ses notes (p. 781), propose une véritable expérimentation intérieure : « On pourra, dit-il, présenter un jour à Notre-Seigneur une des deux alternatives, un autre jour l'autre, comme serait un jour la voie des conseils, un autre jour la voie des préceptes, et observer de quel côté Dieu donne plus de signes de sa divine volonté, — comme quelqu'un qui présente à un prince divers mets et observe quel est celui qui lui plaît ».

Le troisième cas suppose nécessairement l'âme dans un état tranquille, de calme intérieur : le P. Polanco, précisant la pensée de saint Ignace (p. 821, n° 89), recommande que, si l'âme éprouve des mouvements intérieurs notables (et il ne distingue pas entre mouvements du bon ou du mauvais esprit), on n'essaie pas de faire l'élection selon ce troisième temps. Si l'examen de ces mouvements ne permet d'en tirer aucune conclusion claire pour l'élection, qu'on attende, en continuant la contemplation des mystères, que le retour de la tranquillité intérieure permette de recourir aux méthodes du troisième temps.

Pour le premier et le second temps, en effet, il ne peut être question de méthodes : on a employé celles-ci dans toute la suite des Exercices pour se préparer, mais alors, dans l'élection même, on aura simplement à appliquer les *Règles du discernement* pour voir si lumières et attraits viennent de Dieu. Pour le troisième au contraire, l'âme devant chercher et raisonner, saint Ignace nous propose des méthodes, à son ordinaire, multiples et souples.

Deux *modes*, deux manières d'appliquer ces méthodes : l'un plus déductif et analytique, mettant en œuvre notre faculté de raisonner, l'autre plus intuitif et synthétique, utilisant les réactions spontanées de notre sens chrétien, de notre esprit de foi, lorsqu'il n'est pas troublé par les passions ou les préjugés.

Le premier mode est un cadre complet de délibération surnaturelle. Position de la question ; mise en présence de la fin, du but qui domine tout : « De quoi s'agit-il en définitive ? » Vérification des dispositions intérieures d'indifférence vis-à-vis de tout le créé, d'équilibre de la volonté, fixée dans le vouloir inconditionné de la fin. Puis demande des lumières avec cette si notable formule : « Demander à Dieu qu'il daigne mouvoir ma volonté et mettre dans mon âme ce que je dois faire, en me servant bien et fidèlement de mon entendement et choisissant conformément à sa très sainte volonté [180] ». C'est donc bien la grâce de Dieu qui, pour agir de façon plus cachée, n'en dirige pas moins tout, dans ce temps comme dans les autres.

Vient ensuite la délibération, l'examen des avantages et inconvénients de chaque hypothèse, examen noté par écrit selon le conseil de Polanco (p. 819, n° 83) et du *Directoire* (ch. xxxi, n° 3), afin de pouvoir au moment de conclure tout embrasser d'un coup d'œil. Conclusion selon le poids que la raison reconnaîtra aux divers motifs comparés. Enfin tirée de cette conclusion, on ira *multa cum diligentia* [183], se mettre en prière pour l'offrir à Dieu et lui demander de la confirmer si elle lui agrée.

L'autre mode [184 ss.] procède comme par une série de coups de sonde successifs : sincèrement puis-je me rendre témoignage que c'est pour le seul service de Dieu que je désire tel état ? A un inconnu qui se trouverait dans les mêmes circonstances et dont je voudrais

assurer la sanctification, que conseillerais-je ? Au moment de ma mort, voudrais-je avoir choisi cet état ? Et si je me trouvais actuellement devant le tribunal de Dieu, que voudrais-je avoir choisi ? On le voit : il s'agit de faire jouer les intuitions de mon sens chrétien, en le dégageant des influences perturbatrices, en le mettant, au moins par l'imagination, dans les circonstances où il réagira le plus fortement et le plus purement. Ici encore j'irai aussitôt offrir à Dieu la conclusion qui se dégagera de cette série de réactions, afin qu'il daigne la confirmer.

Tel est le cadre de l'élection, que les *Exercices* de la troisième et de la quatrième semaine viendront corroborer, en continuant cette offrande faite immédiatement, après la décision prise, et en développant les dispositions de générosité et de confiance nécessaires pour assurer la pleine exécution de cette décision.

IV. — Problèmes soulevés par l'élection.

A. — Mais tout ce processus de l'élection est-il *légitime* ? J'ai dit qu'il était original et nouveau, non assurément dans tous ses détails dont plusieurs se trouvent bien avant saint Ignace, mais dans sa structure organique, au centre des Exercices convergeant vers lui de manière à constituer une méthode pour trouver la volonté de Dieu. Cette *méthode* même ne va-t-elle pas, dans sa nouveauté, contre le sens traditionnel et contre les données théologiques qui dominent toute notre vie spirituelle ? ne va-t-elle pas à substituer nos initiatives humaines à celles de Dieu, contre ce droit souverain de priorité qui ne cesse jamais d'appartenir à la grâce dans notre sanctification ? Par le fait que nous adoptons une méthode, surtout une méthode aussi précise et complète que celle des Exercices, c'est nous,

semble-t-il, qui traçons la route, qui marquons à la grâce ce que nous attendons d'elle, ici telle lumière, là tel sentiment, ici la confusion de nos péchés, là l'amour de la pauvreté...

Tel est le problème fondamental que pose l'élection dans les Exercices ; à vrai dire simple cas particulier du problème général soulevé par l'emploi de méthodes dans la vie spirituelle, mais cas typique et central, puisqu'il s'agit d'un moment décisif et d'une démarche capitale.

A l'origine de ce problème, il y a en réalité, me semble-t-il, une double confusion, une double idée peu exacte sur la manière d'agir de la grâce en nous, et sur la nature de l'efficacité à attribuer aux Exercices (comme aux méthodes spirituelles en général).

Erreur initiale sur l'action de la grâce : d'une façon plus ou moins inconsciente, mais pratiquement et en fait, on semble parfois supposer que, seules, sont faites sur l'*initiative* de la grâce les actions où cette initiative est apparente, plus ou moins sentie par nous ; on en vient de la sorte à opposer dans la vie spirituelle les actes faits sous la motion de la grâce et ceux qui procèdent de notre initiative propre, à supposer je ne sais quelle activité intérieure (mortification des passions, demandes faites à Dieu, etc.) qui serait notre fait à nous, et non une simple docilité aux mouvements de la grâce.

Rien de plus faux, vous le savez : dès lors, qu'il s'agit d'actes bons et salutaires (car évidemment il n'est pas question ici d'activités pseudospirituelles, mauvaises, désordonnées), c'est la doctrine de l'Église qu'aucun de ces actes ne peut être fait, non seulement sans l'aide de la grâce, mais aussi sans que, de quelque façon, l'*initiative*, la mise en branle de notre activité surnaturelle, ne soit le fait de cette même grâce. Les

théologiens discutent sur la manière de comprendre ce droit exclusif d'initiative, mais, pas plus en matière de sanctification qu'en matière de salut, aucun n'admet d'initiatives *purement humaines*, indépendantes de toute action prévenante de la grâce. Dès lors, la seule différence qu'il pourra y avoir, et qu'il y aura en effet, entre nos actes de vie intérieure, à ce point de vue, c'est que parfois cette action de la grâce sera plus ou moins clairement perçue par notre conscience, et parfois elle lui échappera totalement, tout en restant aussi réelle dans un cas que dans l'autre. Nous avons tous rencontré par exemple de ces cas de vocation « de raison », fondés sur ce que « Il est bien clair que la vie religieuse ou sacerdotale est un service de Dieu meilleur... » : qui dira que cette conviction n'est pas le fruit d'une grâce très spéciale (*non omnes capiunt verbum illud*), non consciente, très réelle ?

De plus, cette action intérieure de la grâce et l'action des circonstances extérieures gouvernées par la main toute-puissante de la Providence ne sont pas deux forces qui s'ignorent et poussent chacune sa pointe sans s'occuper l'une de l'autre. Lorsque donc une âme, sur le conseil de son directeur, vient faire les Exercices et préparer son élection, une telle démarche a son origine, non seulement dans cette influence extérieure, mais aussi, et plus encore, dans l'action, sentie ou non, de la grâce qui a poussé dans le même sens. Et Dieu, ayant ainsi mu cette âme à employer une méthode inspirée par lui et approuvée par son Église, nous pouvons être sûrs qu'il sera conséquent avec lui-même, que l'action de sa grâce prévenante continuera à se faire sentir dans le même sens. Evidemment Dieu ne se fera pas l'esclave de cette méthode ; et c'est pourquoi saint Ignace prévoit si constamment des alternatives fort diverses pour l'action de la grâce dans l'âme de

l'exercitant. Mais, non moins clairement, il suppose que l'âme qui se plonge avec toute sa bonne volonté dans les Exercices de la première semaine, ne sera pas à ce moment poussée par la grâce à se nourrir de pensées toutes joyeuses. Pas plus, *si licet parva componere magnis*, pas plus que l'Église en fixant le cadre de sa liturgie, ne suppose que la grâce poussera beaucoup de fidèles à contempler le Vendredi-Saint les joies de la Résurrection.

Autre confusion à la base de la même difficulté générale : ne voir pratiquement dans les *Exercices* que leur efficacité psychologique. Celle-ci est assurément réelle et considérable : de bons juges se sont plu à exalter le profond sens psychologique que révèle toute l'architecture du livre de saint Ignace, des apologistes se sont attachés particulièrement à mettre en relief cet aspect de l'ouvrage... Et c'est très juste : mais il reste que, dans la conception vraie des exercices, cette efficacité psychologique, les moyens humains, variés et puissants, qu'ils mettent en œuvre pour agir profondément sur l'âme, la convaincre, l'émouvoir, fortifier sa volonté, ne sont ni le seul, ni le principal des agents qui conduiront au but fixé. Le grand agent reste la grâce divine : et tout le cadre, toute la machinerie des *Exercices*, vont, d'abord et par-dessus tout, à mettre l'âme en état d'être parfaitement sensible et docile aux suggestions de cette grâce.

Ici encore nous nous trouvons ramenés à un problème général, celui de la coopération de nos moyens extérieurs et humains de sanctification avec l'action intérieure de la grâce. Celle-ci est toute-puissante, et peut toujours suffire, si Dieu le veut. Et en fait il y a toujours eu des âmes droites et généreuses, qui ont ordonné leur vie selon la seule volonté de Dieu. Mais de tout temps aussi, dans la majorité des cas, Dieu a uni à cette action

intérieure des secours extérieurs servant de véhicules et comme d'espèces sensibles, à sa grâce. Le secours qu'il offrait autrefois dans les pratiques d'autrefois, comme par exemple les rigueurs de la pénitence publique, il l'offre aujourd'hui par les pratiques et méthodes d'aujourd'hui : et cette pratique de l'élection est une de celles d'aujourd'hui, à qui l'approbation de l'Église garantit cet accompagnement essentiel de la grâce intérieure.

Du reste, comme, dans tout l'ensemble des Exercices, méditations et contemplations ne vont pas à nous tracer une voie toute déterminée d'avance, mais à dégager peu à peu notre âme de tout ce qui gênerait l'action de la grâce en elle ; de même, pour l'élection en particulier, vous aurez remarqué, comment saint Ignace, très nettement, ne nous propose le 3e temps, plus méthodique et plus humain dans sa forme, qu'à défaut du 1er ou du 2e, qui en somme consistent simplement à discerner l'appel de la grâce en nous, quand cet appel est discernable ; comment aussi il nous rappelle, que ce 3e temps lui-même n'est pas moins que les autres, en réalité, œuvre de la grâce.

Il en est donc des méthodes d'élection, comme de nos autres méthodes et œuvres, qui ne valent que par la grâce qui les vivifie, mais que nous ne pouvons négliger et dédaigner, lorsque Dieu les met par sa Providence à notre disposition et nous montre, par les indications de son Église et celles de l'expérience, qu'il y a particulièrement attaché les dons de sa grâce.

B. — Un autre problème, plus particulier celui-ci, se pose à propos de cette place faite au 3e temps, qui, dans le texte, paraît ne venir que pour suppléer au manque de lumières fournies par les deux premiers. Le 2e temps semble donc se suffire à lui-même, sans

qu'il soit nécessaire de le contrôler par le 3e, là où il fournit une réponse claire. Cependant le *Directoire* officiel d'Acquaviva (ch. XXVIII, n° 5, cf. p. 1061), résumant les conseils du P. Gil Gonzalez (p. 926-7), pose en principe général, qu'on ne doit pas se contenter du 2e temps : sans doute ce temps est supérieur au 3e et saint Thomas nous enseigne après Aristote qu'à ceux que Dieu dirige immédiatement, il ne faut pas imposer de se conduire par la simple raison (ch. XXVII, citant I-II, q. 68, a. 1, après ARISTOTE, *Eth. Eudem.* VII, 14) ; mais, étant donné la facilité avec laquelle Satan peut nous illusionner, la prudence demande que, même si l'élection a été bien faite selon le 2e temps, nous en contrôlions les conclusions par l'emploi du 3e ; ce serait même un signe défavorable que la répugnance à accepter un tel contrôle.

Quel est sur ce point délicat la pensée exacte de saint Ignace ? N'aurait-elle pas été peut-être quelquefois déformée par une crainte exagérée des illusions toujours possibles ?

Il est certain que dans ses notes (p. 781) saint Ignace présente nettement les trois temps (et les deux modes du 3e) comme une série descendante dont les termes inférieurs sont là pour suppléer à ce que n'auront pas donné les supérieurs. Il est certain aussi que dans le *Directoire* de Polanco, le confident de saint Ignace, le recours au 3e temps est expressément considéré comme superflu, si le 2e a donné un résultat clair et non-douteux ; bien que cependant il note ensuite que, si le 2e et le 3e temps concordent en faveur de la même conclusion, *sufficiens omnino ex utroque lumine supernaturali et naturali certitudo haberetur* (p. 820-21, n° 85).

Si en outre nous nous rappelons l'importance donnée par le saint aux règles du discernement des esprits et aux données fournies par l'expérience intérieure, quand

il s'agit de régler la mesure des pénitences ou de la nourriture, par exemple ; si nous y ajoutons la prescription nette de Polanco, qu'il faut attendre pour procéder selon le 3e temps un état d'âme tranquille, sans mouvements intérieurs notables (état qui pourra se faire attendre longtemps après une élection faite régulièrement selon le 2e temps, état que la 6e *Annotation* [6] suppose ne devoir pas être habituel pendant les Exercices), tout cela considéré, il semble que pour saint Ignace la principale garantie contre les illusions est dans la fidélité même aux Exercices et dans le contrôle constant des dispositions du retraitant par le directeur ; que par conséquent le 2e temps se suffit, là où il nous donne, selon la propre parole du texte, *multum claritatis*.

Là, il est vrai, est la question difficile : cette « abondance de lumière » suppose à la fois grande intensité et profondeur de vie intérieure chez le retraitant, grand don de discernement spirituel, grande expérience des voies de Dieu chez le directeur ; et, plus ces conditions seront imparfaitement réalisées, plus il deviendra difficile de s'arrêter en sécurité au 2e temps.

Le conseil du *Directoire*, du reste, se concilie assez facilement avec cette pensée de saint Ignace, si on lui donne un sens plutôt négatif, qui s'accorde aisément avec le texte. L'élection bien faite selon le 2e temps, il n'y a pas lieu de la *recommencer* selon le 3e, *en remettant tout en question*, comme si tout restait encore incertain. Mais autre chose est, même alors, de s'assurer, en se servant du 1er mode de ce 3e temps, que contre ce qui semble bien inspiré de Dieu, il n'apparaît pas de raison grave et nette. C'est pour cela sans doute que Nadal, confident lui aussi de saint Ignace, ajoutait aux notes du Saint (p. 781, note) que, même en ce cas, il sera bon d'employer aussi le 3e temps « pour plus grande satisfaction de l'entendement et de la raison ». Il ne s'agit

donc pas de mettre les déductions de notre raison, même éclairée par la foi, au-dessus des inspirations de Dieu, mais simplement de confirmer l'authenticité de celles-ci par l'absence de sérieuses raisons en sens contraire ; et, dans le cas où de telles raisons se présenteraient à nous, dans une vocation par exemple comme celles de sainte Chantal ou de la Mère Marie de Jésus, la fondatrice des Réparatrices, de chercher une clarté surnaturelle assez évidente pour en compenser la force.

Il est par là facile de résoudre la question que se posait déjà Polanco (p. 281, nº 88), de conclusions contraires se dégageant du 2e et du 3e temps de l'élection. Il faut, répond-il lui-même, reprendre plus attentivement le double examen des mouvements du 2e temps et des raisons du 3e : si la raison est nettement contre la conclusion tirée des mouvements intérieurs, il est plus sûr de la suivre, étant donné le doute qui subsiste toujours sur l'origine de ces mouvements. Si au contraire, les raisons du 3e temps sont faibles et qu'il n'y ait pas de doute sur la nature des mouvements éprouvés, c'est leurs indications qu'il faut suivre. On voit qu'il ne pose nullement en principe, que le 3e temps aura toujours le dernier mot : mais il fait céder des inspirations encore douteuses devant des raisons nettes, et des raisons faibles devant des inspirations bien claires, supposant implicitement l'impossibilité du cas où des inspirations indiscutablement divines iraient contre des raisons graves et péremptoires.

Faut-il voir en revanche dans l'offrande prescrite par saint Ignace à la fin de l'élection faite selon le 3e temps, une sorte de contrôle de ce temps par le second ? Le cas se vérifiera parfois : une élection faite simplement en pesant le pour et le contre au regard de la foi, et offerte ainsi à Dieu, sera confirmée nettement par les motions ressenties à la suite de cette offrande,

suivant cette expérimentation intérieure, dont je vous rappelais les exemples dans les Exercices : nous présentons nos résolutions à Dieu, et Dieu nous fait sentir intérieurement, s'il les agrée ou non. Toutefois il n'en sera pas toujours ainsi : souvent ce sera le silence, l'absence de tout mouvement intérieur caractéristique. Mais, même alors, la réponse nous sera donnée, voilée comme cette action cachée de la grâce, dont nous parlions tout à l'heure. Dieu, en effet, s'il n'agrée pas notre offrande, peut nous le manifester non seulement par ces motions intérieures, mais aussi par les dispositions de sa Providence : impossibilité où nous nous trouvons de mettre à exécution notre élection, objections qui ne nous avaient pas frappés et qui nous sont vivement remises sous les yeux par une lecture, un sermon, une conversation ; question que nous pose notre directeur, doute qui se présente à notre esprit... Semblablement, l'approbation de Dieu résultera de son seul silence, de la possibilité que nous aurons avec l'aide de sa grâce d'en venir à la réalisation des desseins que nous lui avons offerts. L'importance attachée par Saint Ignace à cette offrande, comme à la prière qui a précédé la délibération, tient donc au sentiment très vif qu'il avait de la conduite continuelle de Dieu sur nous, même quand cette conduite se cache le plus complètement à nos regards.

C. — Dernière question qui se pose : plus d'un lecteur des Exercices aura sans doute été étonné de ne pas y trouver, à côté de cette instante recommandation d'offrir notre élection à Dieu, celle d'aller la soumettre à l'examen et à l'approbation du directeur, directeur dont le rôle semblera bien effacé dans toute cette affaire de l'élection, surtout quand on songe à l'importance qui lui est souvent accordée dans la pratique : « Mon

Père, dites-moi si j'ai la vocation ! », le oui ou le non étant attendus comme l'expression même de la volonté de Dieu.

Effacé, on ne peut dire que le rôle du directeur le soit dans les Exercices en général, et dans l'élection en particulier, mais, oui, nettement délimité.

Sur le fond même de la question, c'est le retraitant seul avec Dieu, qui doit prononcer et décider : même si le directeur, nous dit saint Ignace dans ses notes (p. 788), est convaincu à n'en pouvoir douter, qu'il est en présence d'une vocation sacerdotale ou religieuse, par exemple, il doit laisser le retraitant traiter l'affaire seul à seul avec Dieu et se décider lui-même ; il se contentera le cas échéant de le mettre en garde contre une décision qui semblerait mal prise, entachée d'illusion. Agir autrement serait porter la faux dans la moisson de Dieu et ouvrir la porte aux tentations futures du démon, qui ne manquerait pas de suggérer un jour ou l'autre que cette entrée en religion a été décidée sous des influences humaines.

En revanche, c'est le directeur qui décide *si* et *quand* le retraitant doit se livrer au travail de l'élection, lui qui juge si et quand il convient de recourir aux méthodes du 3e temps, qui juge aussi si, l'élection n'ayant pas été faite régulièrement dans les dispositions voulues, elle doit être tenue pour non avenue, recommencée ou renvoyée à plus tard.

Saint Ignace, en effet, est on ne peut plus formel (p. 781) : si le retraitant ne se trouve pas dans les dispositions voulues d'indifférence aux choses créées, de générosité dévouée au service de Dieu (au moins le 2e degré d'humilité), il ne faut pas lui laisser faire l'élection, mais lui faire continuer les Exercices jusqu'à ce qu'il se trouve, pour le moment de l'élection, actuellement dans ces dispositions ; et si on prévoit qu'en

prolongeant de quelques jours la préparation de son âme, il n'arrivera pas à s'y mettre, on lui donnera les directions et conseils nécessaires pour une bonne vie chrétienne, mais on ne poussera pas plus loin le travail des Exercices.

Pourquoi une règle si tranchante ? Cette âme devra bien en venir pratiquement à choisir un état, un train de vie, une forme de vie spirituelle : et alors pourquoi ne pas lui permettre une élection qui, même imparfaite, vaudra mieux qu'un choix fait au petit bonheur... Oui, dans bien des cas, cette âme moins disposée ne pourra pas retarder indéfiniment son choix, et elle choisira, sans élection proprement dite, bien que sous l'influence des bonnes pensées puisées dans une retraite même médiocre, et qui en ce sens n'aura donc pas été totalement inutile : mais ce choix n'aura pas pour elle ce sceau de volonté divine certaine, qu'il aurait comme fait dans le cadre de l'élection, et qu'il n'aurait pas légitimement, cette élection n'ayant pas été faite dans de bonnes conditions ; d'où le risque de voir cette âme, capable d'un grand service, ancrée dans la médiocrité, ou même complètement fourvoyée par un choix mal fait et pris néanmoins pour signe certain de la volonté divine.

C'est là, je crois, ce que saint Ignace veut éviter à tout prix, et ce motif de sa prescription nous fait toucher du doigt la très haute idée, qu'il se fait de l'élection.

Haute idée de l'élection : ne l'ai-je pas faite trop haute dans ces quelques réflexions que je viens de vous soumettre ? n'ai-je pas majoré son importance dans les Exercices ? Car enfin, si l'on parcourt la plupart des *Retraites* où sont exposés et commentés les Exercices, il est hors de doute que l'élection n'y paraît pas avec

un relief aussi fort. Elle y vient à sa place, à propos des résolutions, fait souvent l'objet d'une conférence : on ne peut pas dire que tout gravite autour d'elle.

Et cependant, ayant fait un bon examen de conscience après avoir écrit cette leçon, je ne crois vraiment pas avoir majoré la place de l'élection dans les Exercices, du moins dans les Exercices tels que les a conçus et donnés saint Ignace, dans leur type originel. Je crois plutôt qu'il s'est produit là ce qui se produit souvent dans les reproductions d'un type architectural fortement caractérisé : il y a dans cette cathédrale, par exemple, une idée originale qui en a inspiré tout le plan, en a conditionné les détails ; dans les copies, cette idée aura moins de relief au milieu des détails et des ajoutes demandées par les adaptations nécessaires : on aura une église belle, commode, mais à physionomie moins accusée...

Dans les Exercices domine cette idée : servir Dieu par amour, et pour réaliser ce service pleinement, ordonner sa vie selon la seule volonté de Dieu dans une élection bien faite ; autour de cette idée se sont formées les parties du livre, riches d'enseignements de toute sorte, au point de constituer toute une spiritualité. Dans les retraites adaptées aux diverses circonstances, dans les *répliques* du type primitif, ce sont souvent ces parties, qui seront développées le plus longuement, et fort utilement : mais le type, la pensée originale, sera moins accusée, et c'est dans le livre même de saint Ignace que nous le retrouverons avec toute sa vigueur, et que nous aurons tout bénéfice à nous en pénétrer, afin de garder dans nos propres adaptations le plus possible de la sève primitive.

LES DEUX ÉTENDARDS ET LES TROIS CLASSES D'HOMMES

Communication du Père de Bagneux, S. J.

Au moment de l'élection, quand l'âme qui a déjà mis ses pas dans les pas de Jésus et cherché par la contemplation à aviver en elle la connaissance et l'amour du Verbe Incarné se demande ce qu'il lui faut faire pour s'attacher définitivement à son Divin Roi, deux exercices lui sont proposés, dont le titre et la forme semblent à première vue déconcertants. Le premier s'appelle la méditation des *Deux Etendards* et le second la méditation des *trois classes pour nous aider à choisir le mieux.* Il y a dans le premier une accumulation de symboles et d'allégories, qui rappelle les fantaisies de l'art religieux du Moyen-âge et la tradition des apocalypses, et dans le second s'associent d'une façon, apparemment non moins surprenante, des réminiscences de la vie banale et des appels à la vie parfaite.

Cependant celui qui s'arrêterait à ces impressions, méconnaîtrait le véritable sens de ces deux exercices.

La présente communication n'a d'autre but que de le formuler sommairement.

Si le chrétien s'offre à Jésus-Christ pour servir avec lui et en lui la cause du Royaume de Dieu, il faut qu'il sache que c'est à un combat qu'il s'engage. L'Église, dont il entend devenir membre vivant, est une Église

militante. Elle continue la lutte séculaire de Babylone et de Jérusalem, de l'étendard de Satan et de l'étendard de Jésus-Christ.

Il s'agit donc de savoir exactement, sur quoi porte le conflit, quelle est la tactique et quels sont les objectifs des deux puissances, qui se disputent les âmes immortelles, destinées par Dieu « à vivre de la vraie vie » (3e prélude).

Or de la méditation des *Deux Etendards*, il résulte que d'un côté c'est par l'attachement à l'argent et par l'ambition que Satan provoque le plus ordinairement dans les hommes l'orgueil, qui finit par les opposer à Dieu, et que d'un autre côté, c'est par la pauvreté volontaire et le mépris des vains honneurs du monde, que le Christ développe dans les siens l'humilité des fidèles enfants de Dieu et des apôtres conquérants.

Pour vivre de la vraie vie, il faut donc opter pour Jésus-Christ. Mais que cette option soit aussi éclairée que généreuse. Qu'elle soit surtout inspirée par l'amour divin. Car ce sont deux amours, comme le disait déjà saint Augustin, qui font le partage des deux cités.

L'option est faite.

Dans un colloque, qui a l'intimité d'un cœur à cœur avec son Dieu, l'âme, aidée par la Vierge Marie, dont elle implore la médiation de grâces, s'offre délibérément au Père par Notre-Seigneur Jésus-Christ. Mais cette âme est-elle sincère dans l'élan de sa générosité ? Son oblation est-elle dans les mots ou dans les choses ?

Non verba a te quaerit Deus, sed cor, se disait saint Augustin. Ainsi doit se parler à elle-même l'âme, dont l'élection orientera la vie.

La méditation des *Trois Classes* va l'aider à répondre à cette question pratique.

Or trois cas sont possibles.

L'âme peut être de celles qui veulent bien un but,

mais ne veulent pas les moyens, — ou de celles qui veulent sans doute des moyens, mais non les bons, — ou de celles enfin, qui veulent tous les moyens bons que requiert le but.

Si l'âme juge devant Dieu que le troisième cas est le sien, elle appartient à la troisième classe d'hommes, qui dans la vie spirituelle comme dans la vie civique se révèlent être des réalisateurs.

LES RÈGLES DU DISCERNEMENT DES ESPRITS

Leçon du R. P. Poullier, S. J.

I. — Remarques préliminaires.

Avant d'aborder de front le sujet, je crois bon de souligner ces deux remarques préliminaires.

Les Règles du Discernement des Esprits, qui constituent une *partie intégrante* du livre des Exercices, revêtent, à un degré vraiment spécial, les caractéristiques du *tout* auquel elles appartiennent.

1° Or décidément les Exercices ne représentent pas à proprement parler une œuvre *nouvelle et originale* ; leur fond est celui de toute spiritualité chrétienne ; on le trouve, substantiellement au moins, dans l'Ecriture sainte et les SS. Pères. C'est ce qu'avait dit Suarez (1) ; et c'est ce que redit au cours d'un travail d'érudition, paru en 1914, un Père allemand, le P. Vogt. Mais, si la *matière essentielle* des Exercices n'est pas strictement *neuve*, ils trouvent leur caractère propre et leur signature authentique dans l'*enchaînement même des pensées*, pensées encore une fois vieilles comme la *philosophia perennis* et l'Évangile, mais reliées par une logique naturelle et surnaturelle à laquelle la volonté du Retraitant, pas plus que son intelligence, ne peut échapper.

Et de même, on trouve trace du Discernement des

(1) *De religione Societatis*, L. IX, c. VI.

Esprits dans des textes fort connus des Epîtres de saint Paul et de saint Jean :

Omnia probate, quod bonum est tenete (I, Thess, v, 21). *Attendentes spiritibus immundis et doctrinis daemoniorum* (1, Tim., iv, 1).

Nolite omni spiritui credere, sed probate spiritus, si ex Deo sint (I., Joan, iv, 1).

Pour passer de l'Écriture aux monuments ecclésiastiques, dans la vie de saint Antoine par saint Athanase qui a une valeur et une saveur toute première, on découvre des choses exquises en la matière (1) ; on peut relever aussi des sédiments précieux dans les œuvres de Cassien, de même dans les œuvres de saint Jean Chrysostome ; saint Grégoire a semé ses idées sur le sujet à travers les *Moralia in Job* ; saint Bernard en a parlé *ex professo* ; saint Thomas a quelques aperçus profonds ; le chap. lxxxviii du livre III de la Somme contre les Gentils est d'un Maître ; *Turrecremata* (Jean de Torquemada) qui a défendu les révélations de sainte Brigitte ; Denys le Chartreux et Henri de Hesse, tous les deux très lus à leur époque ; Gerson et Pierre d'Ailly, gloires spirituelles de la France ; surtout Thomas a Kempis veulent être cités ; on ne peut pas taire davantage soit le nom de Henri de Friemar, Augustin qui a un traité *de discretione spirituum, seu de quadruplici instinctu, divino, angelico, diabolico, naturali*, soit le nom de saint Bernardin de Sienne qui a prêché tout un Avent *de inspirationibus* et semble n'y avoir pas eu d'autre but que d'établir des directions pratiques du Discernement des Esprits ; plus près encore de saint Ignace, et peut-être l'a-t-il lu, paraissait le fameux Dialogue de sainte Catherine de Sienne dont les

(1) *Le vocabulaire* : « διάκρισις τῶν πνευμάτων » est de Saint Athanase.

chap. LXXII et CII sont riches de suggestions ; *donc*, saint Ignace n'a pas plus été dans le Discernement des Esprits que dans les Exercices Spirituels en général, un novateur et un découvreur de continent ; il a des devanciers illustres, qui ont traité le sujet en question avec plus d'autorité que lui ; cependant, quand il l'a abordé, il y a mis sa marque individuelle de réalisateur ; personne, sauf cependant saint Bernardin de Sienne, ne s'est placé comme lui au point de vue de l'utilisation pratique ; personne surtout avant lui, et cette fois sans exception, n'a codifié ses observations au point d'en faire des régles brèves, ordonnées, pour ainsi dire manualisées.

2° Ce n'est pas à dire, il ne faut pas en conclure qu'il ait prétendu pour autant faire un exposé didactique, encore moins un exposé complet ; pareille visée était loin de son esprit ; il ne l'avait pas eue davantage en composant le livre des Exercices qui n'est pas un livre rédigé de spiritualité, mais bien plutôt un carnet de marche, un code de course destiné non pas à la *philosophie* mais à *l'action* ; non quelque chose qu'on *lit*, mais quelque chose qu'on *fait*. Et de même, les Règles du Discernement des Esprits sont tout entières dirigées vers la pratique, et la pratique au temps de la Retraite ; elles n'épuisent pas le sujet ; elles ne disent pas tout, mais disent assez pour que le Directeur s'en aide *hic et nunc* en vue de s'assurer que le Retraitant trouve dans la lumière divine le dessein de sa vie et se prépare sans détour, comme sans illusion, à le reproduire intégralement ; ces Règles ont donc un but fermé et utile ; si dans la suite elles peuvent servir, et de fait elles le peuvent, il sera sage de s'en inspirer, mais elles valent surtout pour les moments forts et décisifs de l'*élection*, point central des Exercices, alors que toutes les puissances de l'âme

d'une part et les influences qui s'exercent sur elle d'autre part, sont censées être à leur maximum d'intensité.

De suite alors la question se pose : *où* saint Ignace a-t-il puisé la conception de ces enseignements géniaux ? tout d'abord et surtout dans ses *propres expériences.* Comme les Exercices, les Règles du Discernement des Esprits sont sortis de lui, de ce qu'il a éprouvé à Manrèse ; pour bien comprendre et les Exercices et les Règles du Discernement des Esprits, il faut avoir en mains le récit autobiographique publié récemment par le P. Thibaut et intitulé par lui « le récit du Pèlerin » (il a la richesse et le charme d'un primitif). On y voit à l'évidence que saint Ignace s'est livré lui-même d'abord dans l'ensemble des Exercices ; c'est lui qui a été empoigné par la logique du Fondement, qui a fait la Méditation du triple péché ; le chevalier infidèle de la seconde Addition, c'est lui ; lui l'*ulcus* et l'*aposthema*, c'est lui qui, séduit par la lecture de la vie de Notre-Seigneur, a voulu être insigne à son service : *magis affici* ; c'est lui qui a suivi avec passion et adoration les vestiges de ses pas sur la terre jusqu'à l'Ascension ; est-il assez révélateur ce petit traité historique du séjour en Palestine ! Sur le mont des Oliviers saint Ignace a vénéré une pierre qui porte la dernière empreinte des pas du Sauveur ; l'ayant vue, il veut la revoir, et du prix de son canif achète au gardien le droit de rentrer ; une troisième fois, il y revient parce que lui a échappé la position du pied droit et du pied gauche, et il doit se défaire de son suprême avoir, une paire de ciseaux, pour obtenir une concession qui ne se donne pas, qui se vend.

Donc saint Ignace a été, le premier, ce suivant et ce servant de Jésus-Christ qu'il veut que deviennent tous les Retraitants.

De même, pour ce qui concerne le Discernement des Esprits, il a fourni dans son individu moral le type de l'âme entièrement gagnée à l'objet de sa méditation, tendue dans toutes ses puissances ; par ailleurs exceptionnellement riche d'abord de réceptivité, et ensuite de possibilité de réaction, dès lors fournissant aux forces de l'enfer un sujet de premier choix sur lequel elles donnaient à plein ; et alors, quelle richesse de notation pouvait procurer l'enregistrement de leur action respective ! Dans ses confidences au P. Consalvès de Camara, saint Ignace disait qu'« en particulier pour les élections, il les avait tirées de cette diversité d'esprits et de pensées qu'il avait à Loyola, lorsqu'il souffrait encore de la jambe ».

Dans la suite, et sans beaucoup tarder, dès Alcala, les Exercices qu'il avait faits lui-même, il les fit faire à d'autres. Or, sans qu'il fût nécessaire pour cela de se projeter dans ses semblables, ce qui est tendance naturelle et trop naturelle, il pensait *a priori* que son histoire d'âme n'était pas un spécimen unique, un livre tiré à un seul exemplaire ; que donc des influences opposées devraient se produire en quiconque suivrait les mêmes disciplines ; et de fait, la réalité répondit à ses prévisions ; il vit, combien de fois de ses yeux, dans des âmes sélectionnées, ce jeu des énergies invisibles qui se superposent à celles de notre nature ; dès lors son expérience personnelle se centupla rapidement, et lui servit à établir par voie d'induction un régime, une tactique, des Règles.

De ces remarques, il ressort que les Règles du Discernement des Esprits ne sont pas plus que les Exercices une pièce *neuve* dans le sens strict du mot : elles ne présentent pas davantage un *livre rédigé* ; leur fonds de richesse vient, et c'est aussi le fait des Exercices, principalement de l'âme de saint Ignace et secondaire-

ment d'autres âmes qu'il a dirigées à l'instar de la sienne.

II. — Les règles du discernement des esprits ont trait à la direction des consciences.

Ceci posé, tout le génie de ces Règles du Discernement des Esprits se déploie et s'exerce autour de la fonction de Directeur Spirituel.

Et en effet le Directeur Spirituel est :

1° Celui qui aide l'âme à se reconnaître, à se juger ; donc à démêler ce qui lui revient en propre et ce qui revient aux agissements extérieurs auxquels elle est soumise ; or précisément les Règles du Discernement des Esprits vont à lui donner les caractéristiques psychologiques et morales de ces agissements ;

2° Celui qui guide dans la marche vers Dieu, laquelle est réalisée surtout *dans* et *par* les aspirations de la prière ; — or les Règles du Discernement des Esprits ont partie liée avec l'*oraison*, parce que le temps de l'oraison est un temps de choix pour les puissances de lumière et pour les puissances de ténèbres qu'elles ont à identifier respectivement.

3° Celui qui préside aux *options* si fréquentes dans toute vie spirituelle : options plus graves pourtant sur l'état de vie à adopter ; options moins graves, mais graves encore, ayant trait à une décision où sont engagés des intérêts d'âme ; mais de leur côté, les Règles du Discernement des Esprits ont été tracées par saint Ignace, tout d'abord en vue de l'*élection*, parce que l'élection se fait normalement au cœur de la Retraite, et que la Retraite détermine en qui la fait bien : 1° un *état complet* où toutes les virtualités sont mises en œuvre par une réflexion méthodique sur les vérités religieuses, qui porte au maximum le potentiel de l'âme ; 2° un *état*

fort aussi, où sa sensibilité aux impressions contraires venant d'en haut ou d'en bas atteint au plus haut degré ; mais cet état de tension et cet état fort sont l'un et l'autre déterminés en vue de *l'élection*, et l'élection, soit dans son premier temps, soit dans son second temps, n'a de sens qu'en fonction du bon esprit et du mauvais esprit.

C'est donc au même point vital de la Retraite, que le Directeur répond éminemment à sa raison d'être, et que les Règles du Discernement des Esprits donnent leur plein ; on peut donc affirmer qu'elles font partie de la pédagogie du Directeur.

Ce sera plus clair encore quand une analyse plus approfondie mettra en évidence :

1° ce qu'elles supposent ;

2° ce qu'elles disent.

III. — Ce que les règles du discernement des esprits supposent.

Ce qu'elles supposent : deux choses qu'il faut avoir des plus présentes à l'esprit quand on fait de la direction spirituelle :

a) la diversité des âmes ;

b) la mobilité des âmes.

A) *La diversité.* — Les âmes ont, dès leur création, des difficultés très inégales pour le bien moral, venant en bonne partie de l'hérédité, laquelle s'entend à varier les échantillons ; car ces âmes informent des corps qui ont reçu une transmission déterminée et combien différente ; des tares physiques et morales à des degrés indéfiniment divers ; par ailleurs elles reçoivent à l'origine un capital de grâces qui n'est pas le même, qui monte du suffisant au surabondant et marque à

sa façon l'individualité morale ; puis l'éducation, le milieu travaillent sur ces dispositions innées, à mesure que la vie se développe ; par-dessus tout et enfin intervient le jeu serré et complexe de la liberté personnelle ; en vérité, ce n'est pas seulement de chaque saint, mais aussi de chaque homme qu'il faut dire : *non est inventus similis illi* : la bigarrure est dominante.

B) *La mobilité.* — Mais chaque âme elle-même constitue un monde de mouvance et de vie ; aux causes de changement profondément intérieur qui tiennent au remous des impressions et au flottement des idées, se joignent les causes du dehors dont l'intervention ne chôme pas, car toutes les âmes sans exception sont tirées en sens opposé par des influences agissantes qui ne connaissent ni trève, ni repos.

Or ces influences, saint Ignace les rattache à deux groupes : le groupe du *bon* esprit et le groupe du *mauvais* esprit. Saint Bernard, lui, avait parlé de cinq esprits : l'esprit divin, l'esprit angélique, l'esprit diabolique, l'esprit charnel, l'esprit mondain ; cette division se conçoit, parce que saint Bernard entendait par esprits les inspirations intérieures, les instincts, les impulsions, les mouvements qui font que l'âme est portée à faire telle chose ; Saint Ignace, lui, ne parlant que des influences *extérieures à l'homme*, s'est contenté de les répartir d'après leur sens moral bon ou mauvais.

Le bon esprit, c'est d'abord le Saint-Esprit ; ce sont les Anges ensuite, ministres de grâce.

Le Saint-Esprit est le grand et premier moteur sans lequel rien n'existe ni ne se fait dans l'ordre surnaturel. Saint Ignace insinue que dans certains actes il intervient avec une telle puissance qu'il paraît les faire par lui-même et seul : *Non vos estis qui loquimini, sed Spiritus Patris vestris qui loquitur in vobis* (Matth., x,

20). Et cela n'est-ce pas la désignation même des états mystiques ?

Toutefois, Dieu qui opère toujours, n'opère pas toujours seul : il se sert aussi d'auxiliaires ; ses auxiliaires à lui, ce sont les Anges.

Or les Anges travaillent non pas dans le département de la *grâce habituelle*, mais dans le département des *grâces actuelles* dont ils sont les messagers, les ordonnateurs, les distributeurs.

Quant à Satan, il travaille aussi ; saint Ignace, en signalant son action, semble s'être inspiré des traits du *fortis armatus* tracés par Notre-Seigneur : ennemi qui ne désarme jamais.

Mais alors de suite une question se présente à l'esprit : où est pour l'homme la délimitation des zones de possibilité et de pouvoir ? En d'autres termes, jusqu'à quel point terminus, l'homme peut-il aller, soit dans la ligne du bien, soit dans la ligne du mal ?

Nous savons, 1°) pour commencer par *le bien*, que notre nature est *bonne*, donc nous ne ferons pas comme Sophocle, et nous ne prendrons pas toute idée généreuse pour un θεός ; mais 2°) nous savons aussi par ailleurs que les ressorts de cette nature bonne ne sont pas indéfiniment puissants ; que par exemple nous sommes incapables, avec nos seules ressources, de repousser les tentations violentes ; que surtout, si usant de notre élévation en grâce, nous voulons produire un acte surnaturel, il nous est radicalement impossible de le faire sans une intervention spéciale de Dieu ; que, même munis de la grâce habituelle comme d'une seconde nature et de tout l'appareil des grâce actuelles, nous n'arrivons pas à nous élever à certains états d'âme transcendants : les états mystiques.

Et *du côté du mal*, où donc expire notre pouvoir personnel ? Il paraît plus probable que nous suffisons

à avoir au moins le commencement de mauvaises pensées, peut-être même à les achever, donc il n'y a pas chaque fois concours nécessaire du démon pour tout mal, comme il y a concours nécessaire de Dieu pour tout bien au moins surnaturel, et alors il nous faut rompre avec l'idée du démon familier de Socrate. Dans la primitive Eglise, la persuasion de cette action satanique sur les âmes était des plus vives.

Cassien, dans le monument incomparable de ses « Collations » en parle à maintes reprises (Col. VII, c. 32 ; Col. VIII, c. 10, 15, 16). Il remarque cependant : *satis... nobis et experientia nostra et seniorum relatione compertum est non eamdem vim habere daemones quam anteriori tempore inter Anachoretarum dumtaxat principia* (Col. VII, 23).

Et le decrescendo a suivi son cours, car au xx^e^ siècle ne figure pas dans les cahiers de charge des monastères l'office pour tel et tel de veiller la nuit pour empêcher *mente sanctificata* sinon *manu militari* « l'accès du malin », comme il figurait du temps même de Cassien. Je me suis même laissé dire que tel grand exorciste contemporain, très au fait des sciences modernes, avait singulièrement abaissé la moyenne des cas de possession, établie par ses prédécesseurs.

Evidemment décompte est à faire dans l'actif de l'enfer de phénomènes, étranges sans doute, mais s'expliquant assez par la présence d'affections nerveuses, pathologiques, hystériques, mieux connues de nos jours. De plus il convient de faire place, et cela pas seulement dans l'ordre du mal, mais aussi dans l'ordre du bien, au *subconscient* mis en un jour singulier par la psychologie expérimentale ; encore faut-il que cette place ne soit pas forcée ; M. Pacheu, dans un article de la *Revue de Philosophie*, t. XVIII (p. 10-46), s'attaque justement aux thèses exagérées

de William James et de Delacroix, qui tendent à tout expliquer par le subconscient ; il dit et montre que l'on ne peut attribuer à l'activité subconsciente naturelle que des faits en proportion avec les forces du sujet et son pouvoir d'application : elle ne va pas *au delà* de certaines frontières ; *en deçà* c'est vrai, les périmètres d'influence ont des limites moins précises. Donc à certains moments psychiques et moraux on peut dire avec *certitude* : Dieu, Dieu seul ; ou le démon ; à d'autres, beaucoup moins nombreux, on est réduit à des *conjectures* et à des *probabilités*.

Mais saint Ignace d'abord ne s'est pas prononcé sur la question théorique, il n'était pas théoricien ; ensuite il n'a rien dit qui contredise les données de la psychologie arrivée à son dernier degré d'évolution ; son tempérament étant un tempérament de réalisateur, son but étant un but pratique, il a fait fond sur les états d'âme bons ou mauvais, sans subtiliser sur leur origine ; il est certain que moi, Directeur, mis en présence d'une suggestion nettement mauvaise, je donnerai une direction à peu de chose près équivalente, que j'aie sous les yeux le produit du démon ou le produit du fond de corruption d'une âme ; et à l'extrême opposé, si j'hésite sur le caractère nettement mystique de telle inspiration, je pourrai quand même, avec sagesse, rassurer et orienter l'âme qui l'éprouve, au moins en bien des cas.

Et précisément, se plaçant à ce point de vue *tout réel* et *non pas scientifique*, saint Ignace, en raison de la diversité et de la mobilité des âmes dont nous venons de parler, a donné des principes qui aident : 1°) à reconnaître à quelles influences heureuses ou fâcheuses elles sont soumises, — et 2°) à trouver ce qu'il faut faire dans l'une et l'autre hypothèse ; donc, après et avec le *diagnostic*, le *traitement*; après et avec le

point de vue *psychologique*, le point de vue *moral*. Le Directeur parfait n'est-il pas celui qui unit au point de vue psychologique le point de vue moral, et joint à la science du diagnostic l'art du traitement?

IV. — Ce que les règles du discernement disent du diagnostic.

Bien entendu, le Directeur, si perspicace qu'il soit n'arrive pas à saisir immédiatement et intuitivement le bon esprit et le mauvais esprit ; leur présence et leur action ne se révèlent que par les traces qu'elles laissent sur les âmes, lesquelles sont seules objet direct d'observation. Alors, des effets produits il remonte par voie d'induction aux causes productrices. Pour prendre un exemple appartenant aux sources, Ignace, au début de sa conversion, s'examinant lui-même remarquait une différence entre toutes les rêveries qui se partageaient son esprit : il prenait grand plaisir dans les rêves mondains, mais lorsqu'il les rejetait au moment de la lassitude, il restait aride et mécontent, tandis que quand il rêvait d'aller nu-pieds à Jérusalem... de se livrer à toutes les rigueurs de pénitence qu'il voyait pratiquées par les Saints, non seulement il trouvait de la consolation dans ces pensées, mais encore lorsqu'il les abandonnait, il restait constant et joyeux... ; son expérience l'amena à cette conclusion que certaines pensées le laissaient triste, d'autres joyeux, et peu à peu il se rendit compte de la diversité d'esprits dont il était agité : l'esprit du démon et l'esprit de Dieu.

Ceci posé, les âmes, en dépit de leur diversité et de leur multiplicité signalées antérieurement, peuvent être ramenées à quelques types qui sans beaucoup tarder se révèlent au Directeur avisé.

En effet, ce qui départage les âmes, c'est la grâce sanctifiante ; or, 1° beaucoup ne l'ont pas ; 2° celles qui l'ont sont à des stades variés de la route qui mène à Dieu : les unes sont, suivant la dénomination classique, dans la *voie purgative*, les autres sont dans la *voie illuminative*, les autres enfin dans la *voie unitive*. Or à la voie purgative sont destinées plus spécialement les règles du discernement des Esprits de la première Semaine, et aux voies illuminative et unitive les Règles de discernement des esprits de la deuxième Semaine.

Règle 1 (1re Semaine) : Le premier groupe, formé par les âmes qui n'ont pas la grâce, n'échappe pas pour autant aux visées opposées du bon et du mauvais esprit ; mais précisément parce que l'âme marche dans le sens diamétralement opposé au terme à atteindre, à savoir Dieu, tout l'effort de l'ennemi tend à favoriser cette fausse orientation de vie : en conséquence, il écarte toute intervention de trouble et de remords ; il entretient dans les délices, il endort la conscience, il intensifie l'étourdissement des passions, en un mot il agit dans un sens *sympathique* à l'âme.

Règle 2 (1re Semaine) : *Antipathique* est au contraire l'action du bon esprit ; il se révèle par des touches plutôt dures, plutôt raboteuses qui seules seront efficaces et mordantes sur une âme à moitié assoupie.

Règles 3, 4 (1re Semaine) : Pour les groupes qui se réclament respectivement de chacune des trois voies, se déploie largement l'appareil de la consolation et de la désolation ; d'un mot, Dieu console, et le démon désole, mais si un mot suffit à les caractériser l'un et l'autre, il faut plus d'un mot pour exprimer le maniement de la réalité représenté par ce mot.

Règle 13 (1re Semaine) : *Dans la voie purgative* le démon commence par produire un effet d'*isolement* ;

il suggestionne l'âme dans le sens du *silence* ; dès qu'il l'a mise à bas par la dépression, il la tient comme enfermée dans son marasme, faisant tout pour que la timidité ou la pudeur la rende impénétrable à un regard du dehors, surtout d'un Directeur ; puis quand l'âme est seule, le démon l'attaque à plein fouet par l'asservissement de toutes les tentations — à tout le moins *ne procedat ulterius.*

Le bon esprit, lui, a pour premier effectif de supprimer tout mystère, surtout le mystère de la tristesse et du trouble ; l'ouverture met d'abord à l'abri des illusions ; et l'humilité qu'elle suppose et qu'elle renforce, facilite la réception de la grâce.

Règle 1 (2e Semaine) : *Dans la voie illuminative*, le démon isole encore, plus encore, parce que certaines âmes, qui, ne serait-ce que par un sentiment de détresse, livreraient les secrets d'une attaque brusquée, gardent pour elles l'enveloppement d'une attaque mitigée qui les impressionne moins. Ceci posé, quand l'âme est ainsi cadenassée du côté de son Directeur, le démon l'assaille comme il le faisait dans la voie purgative, mais il ne le fait pas d'une façon ouverte qui provoquerait la mise en garde, mais d'une façon détournée et raffinée ; il commence par étudier les points faibles, et c'est pour eux qu'il réservera les offensives ; du reste, il n'hésitera pas à faire de la contrefaçon ; en bon apôtre qu'il est, il se présente avec des vêtements de consolateur ; il prendra cet uniforme-là, quitte à s'en dessaisir dès que l'âme gagnée aura fait quelques pas voulus.

D'où complication du problème pour le Directeur. Tandis que dans le cas de la *voie purgative*, il pouvait prononcer d'une façon simpliste, chaque fois qu'il voyait consolation : bon esprit, — et chaque fois qu'il voyait désolation : mauvais esprit ; dans la *voie*

illuminative, il doit vérifier de près le vêtement, qui peut être soie pure, la belle soie de Lyon, ou soie artificielle d'une usine quelconque ; car il y a une vraie consolation et une fausse consolation.

Règle 4 (2e Semaine) : La fausse se trahit d'abord subjectivement par un certain caractère de véhémence et de dureté ; elle est inspiratrice de raideur et d'orgueil. Donc si ce bout d'oreille apparaît, que le Directeur se défie ; surtout s'il relève quelque vestige d'inquiétude, d'agitation, de trouble : saint Ignace y va de son affirmation qu'il ménage d'ordinaire, et dit : *clarum signum est.* Sus à l'ennemi : c'est lui !

Règle 5 (2e Semaine) : Voilà pour les dispositions *subjectives* ; voici pour l'*objectif*.

Regarder au processus entier, à tout son développement, à chaque partie de son développement, et se rappeler le vieil adage : *bonum ex integra causa, malum ex quocumque defectu.*

Donc, si quelque élément se révèle ou mauvais, ou simplement moins bon, l'ingérence du mauvais esprit est à conclure ; sans doute, pour prendre un exemple, le démon ne peut pas s'insinuer dans un acte même d'amour divin, mais bien dans la douceur qui le suit ; et, il faut aller jusque là, dans l'acte lui-même il pourra installer la perception ou la conscience de la force ; encore, il acculera aux excès, à l'inopportunité ou bien à des outrances qui produiront la vaine complaisance en soi.

Donc d'un mot : pour le subjectif : gare au trouble,
pour l'objectif : gare au faux !

Et le bon esprit ?

Les dispositions *subjectives* qu'il inspire et entretient sont la paix et le courage : quelle lumière simple et forte pour le Directeur que celle contenue dans ces quelques mots : *proprium est boni spiritus dare animum*

et vires ! C'est sa signature inimitable cela, et son signalement authentique. Décidément l'âme humaine, l'âme moderne surtout, veut de l'optimisme et de la mise en confiance.

Au point de vue *objectif*, le métal est pur, net d'alliage : objet, fin, circonstances, tout est à l'épreuve d'un clair et perspicace regard.

Règles 2 *et* 8 (2e Semaine) : Pour ce qui concerne la *voie unitive*, une simple observation suffira. C'est le monopole de Dieu d'entraîner sans intermédiaire et sans cause précédente la volonté, mais que le Directeur se rappelle que, même quand il y a en apparence néant d'intermédiaire et de cause actuelle, il peut y avoir en réalité une préexistence latente ; qu'il prenne garde au subconscient !

Le voilà donc en possession d'une science avertie, portant sur les états variables de l'âme ; alors que doit-il faire ? Après le point de vue psychologique, le *point de vue moral.*

V. — Ce que les règles du discernement disent du traitement.

Car connaître la nature humaine, et avec elle, les énergies ordinaires et extraordinaires dont elle est capable, celles, extérieures ou intérieures, qui se croisent en elle et autour d'elle, a sa grosse importance, mais ne suffit pas. « Malheur à la science qui ne va pas à aimer ! »

Donc, quand une âme a été identifiée d'abord dans ses actions et réactions purement humaines, ensuite dans ses actions et réactions strictement individuelles, le Directeur doit faire profit de la science expérimentale ainsi acquise pour conduire et aider à se conduire.

Avant d'en venir aux orientations pratiques qui

conviennent respectivement à chacune des trois voies, disons que pour tout sujet si peu élevé ou si élevé qu'il soit, il faut se soucier à fond :

1°) de *débrider.*

2°) de *fortifier.*

Règle 13 (1re Semaine) : *Débrider* : c'est-à-dire faire que l'âme devienne ou reste totalement ouverte : c'est le seul moyen pour elle d'échapper à la sophistication de tous degrés.

Fortifier : A) Parce que le démon de soi n'est pas à ce point redoutable ; les habitants pieux du désert se le représentaient jadis, ou comme un de ces Ethiopiens noirs qui vagabondaient en Egypte (voie purgative), ou comme un bon moine à propos spécieux qui suggère des prières sans fin et des jeûnes intenses pour faire lâcher prise (voie illuminative). — Non, un nègre n'est pas plus redoutable qu'un homme, sinon pour un enfant blanc ou jaune, et on peut arriver à dénicher même un bon moine. Au fond, le démon est surtout fort de notre faiblesse, donc ne pas souffrir que la faiblesse s'introduise ou persiste : éliminer les toxines et maintenir le tempérament en forme ; mais comme dans toute nature humaine, si élevée qu'elle soit, il y a tel point vulnérable, le faire disparaître, ou fortifier tout autour, de peur d'un large effondrement; à cet égard est remarquable l'affinité qui existe entre cette science ou cet art si vulgarisés de la psychothérapie et la direction spirituelle.

B) Et puis seconder vigoureusement, en inspirant courage et confiance ; c'est le bon souffle : or si peu d'âmes même supérieures échappent à toute dépression ! Surtout quand elles animent, ce qui est fréquent de nos jours, des tempéraments impressionnables.

Règles 6, 7, 8 (1re Semaine) : Mais voici la Règle dominante à accentuer dans chaque voie : *dans la voie purgative*, comme tout l'effort de l'ennemi est de faire lâcher les étriers, veiller à y faire tenir les pieds fermement engagés ; donc que le sujet ne renonce pas au degré de perfection, ou d'une façon plus générale encore au parti qu'il avait sagement arrêté devant Dieu ; qu'il n'abandonne pas les moyens destinés à réaliser l'un et l'autre, v. g. telle dose de prière ou de pénitence ; or, quand il faut marcher, et longtemps, dans la foi sèche, quand le ciel paraît fermé et la prière retombante, il est très méritoire de ne rien changer à sa façon de faire. Cependant saint Ignace demande qu'on aille *plus loin* ; et dans cette suggestion d'*agere contra*, il se révèle tout entier ; du reste, elle ne lui est pas personnelle. Déjà le vieux Diadoche dans son traité de la Perfection (c. 70) disait : « Quand nous sommes en proie à une grande tristesse, nous devons chanter les Psaumes avec une voix un peu plus forte, faisant parler notre âme et nous ranimant par l'espérance jusqu'à ce que cet épais brouillard se dissipe sous le souffle de la psalmodie ».

Règle 9 (1re *Semaine*) : Toutefois, s'il est opportun de dépasser la normale, ne pas être indiscret, garder le bon sens, « ce grand maître des choses humaines » ; ne pas projeter dans l'avenir les difficultés du présent ; penser qu'un tunnel n'est pas un trou noir ; profiter au demeurant de cet étiage bas, pour établir la notation de ce qu'on ne peut pas sans la grâce ; et surtout être patient, c'est la grande chose, car elle est vraie et vieille la parole de Béatitude : *Beatus vir qui suffert tentationem.*

Règle 4 (2me Semaine) : *dans la voie illuminative*, le Directeur se souviendra que les ombres sont la rançon des illuminations ; qu'il se défie, pour le compte

de l'âme, de l'intervention du démon qui est à base de raisons apparentes et de subtilités, de pièges et de camouflage : c'est négatif ; au positif, qu'il obtienne la soumission complète de toutes les facultés au doux et pénétrant rayonnement de Jésus-Christ. Saint Cyrille ne dit-il pas que tout être raisonnable est comme un vase d'albâtre que le Maître de l'univers a formé pour le remplir de cette divine lumière ? Quant à saint Ignace, c'est en plein dans la *voie illuminative* qu'il établit son Retraitant ; lorsqu'il lui en a fait atteindre le sommet, il le met en demeure de recueillir pour les faire siens quelques rayons de la figure radieuse de « Celui qui éclaire tout homme venant en ce monde ».

Règles 2 *et* 8 (2e Semaine) : pour ce qui est de *la voie unitive*, je ferai simplement remarquer que saint Ignace n'en parle pas d'une façon explicite (et avait-il à le faire, puisque seul l'Esprit-Saint y introduit ?), mais qu'il la suppose un peu partout dans ces Règles du Discernement des Esprits, et que si le Directeur d'âmes veut se faire le disciple de ce Maître consommé de toute spiritualité, il se rappellera qu'il n'y a pas de maladies, qu'il n'y a que des malades ; que chaque sujet veut donc être par lui étudié avec respect, dans une attitude de prières et comme à genoux ; s'il n'y a pas d'emprise mystique, alors son devoir est d'empêcher que l'âme ne s'alanguisse et ne s'égare dans des rêveries inutiles, ne se jette dans des voies qui ne sont pas les siennes ou ne sont pas encore les siennes, ne se déclasse, ne se fourvoie ; que s'il y a emprise mystique, et cela se constate peut-être plus difficilement encore que la vocation aux conseils, au moins dans nombre de cas, alors le Directeur doit ouvrir discrètement l'horizon, savoir dire au moment voulu : *ascende superius* à une âme timide, accommoder le genre d'oraison à la fin qui se fait jour ; ne pas barrer la route, au con-

traire l'ouvrir : juste milieu qui concilie l'audace et la prudence, met en garde contre la présomption et la pusillanimité, n'entretient pas dans la terreur folle et la phobie de l'illusion, mais surtout ne jette pas dans les aventures spirituelles.

En bref ces Règles, dont une idée très inadéquate vient d'être donnée, ne peuvent à coup sûr suppléer au don supérieur du Discernement des Esprits que tous n'ont pas du reste tant s'en faut, et ne sont pas requis d'avoir ; ne peuvent pas suppléer davantage aux qualités surnaturelles que tous cette fois sont requis d'avoir, à supposer qu'ils ne les aient pas toujours : *prudence supérieure*, fruit de la méditation, *sens des choses divines* qui d'ordinaire est consécutif à la ferveur, *perception des nuances* de l'attitude à l'endroit de l'âme dirigée, attitude plus *active* avant l'élection, plus *expectante* durant l'élection, parce qu'alors toute activité créée doit se dérober pour laisser plein jeu à la seule activité créatrice ; mais ces Règles, si elles ne donnent pas au Directeur un fonds substantiel qu'il doit tenir de Dieu et de lui-même, le munissent richement des éléments d'une science conjecturale, science conjecturale qui rarement dépassera la grande probabilité, mais souvent l'atteindra.

Encore, les Règles du Discernement des Esprits ne sont contredites par aucune des données acquises aux sciences psychologiques les plus poussées ; encore, elles sont à la hauteur de tous les états d'âmes jusqu'aux plus élevés ; elles suivent le développement de la ligne spirituelle ; et donc, étudiées et pénétrées, elles font souscrire à l'appréciation maîtresse de Suarez : « *Nihil ad spiritualem instructionem necessarium in eis desideratur, quantum per brevem methodum tradi poterat* » (*De religione*, L. IX, c. VI, § 11).

LES EXERCICES ÉCOLE D'ORAISON D'APRÈS LES TÉMOIGNAGES DE PRÊTRES RETRAITANTS.

Leçon de M. l'abbé Guerry,
Professeur de théologie au Grand Séminaire de Grenoble

Une expérience.

En septembre 1927, quatorze prêtres se trouvaient réunis pour la retraite de trente jours dans la solitude bénie de Notre-Dame d'Ay. Ils venaient de 13 diocèses différents ; 5 appartenaient au ministère paroissial comme curés ou vicaires ; 3 étaient aumôniers ; 2 directeurs au Grand Séminaire ; 3 professeurs au Petit Séminaire ; 1 sous-diacre.

Dès le premier soir, un vénérable archiprêtre, curé d'une importante paroisse, soulignait en ces termes la faveur inappréciable de la grande retraite : « Pendant toute ma vie sacerdotale, j'ai désiré et attendu cette heure ... comme vous êtes privilégiés, vous les jeunes, de pouvoir commencer votre ministère avec les lumières que nous allons recevoir ici » !

C'est le résultat de cette expérience que j'ai mission de vous faire connaître. Ce sont les réflexions mêmes des retraitants que je vous communiquerai, complétées par une enquête ouverte auprès d'une trentaine d'autres prêtres, ayant fait la retraite de 10 jours.

Objet précis de ce cours.

Ce n'est point un cours doctrinal sur les Exercices, que d'ailleurs, pour beaucoup de raisons, nous n'avons point qualité pour donner à un tel auditoire.

Nous n'avons même point à étudier ici les méthodes diverses d'oraisons, que nous proposent les Exercices.

Nous n'avons pas davantage à nous demander si les Exercices sont principalement une école d'ascèse ou d'oraison.

Nous apportons seulement le fruit d'une expérience, en montrant comment, pour nous, prêtres du clergé diocésain, cette expérience a été une invitation à la vie d'oraison.

Ce cours comprendra deux parties :

1° Le fait lui-même de cette expérience ;

2° Comment ce fait s'explique-t-il ?

I

LE FAIT DE CETTE EXPÉRIENCE

Si quelques-uns d'entre nous avaient déjà pris contact avec les Exercices avant la retraite, la plupart ne les connaissaient guère... plusieurs même ne dissimulaient pas les préjugés, qu'ils nourrissaient à leur sujet.

L'un d'eux en fit la remarque. Lorsqu'au soir de notre arrivée, le petit libretto (traduction Roothan) fut mis entre nos mains, son premier mouvement fut une impression pénible de surprise et de gêne.

De surprise ? car il ne connaissait les Exercices que par des feuilles détachées, qu'on lui avait prêtées pour l'aider à faire une retraite privée, ou par des ouvrages

chargés de développements et commentaires. Il ne se doutait pas que le livre de Saint Ignace ne fût qu'un si petit volume. Quand il le parcourut, il ne cacha pas une certaine appréhension : « Quoi ! il va falloir faire entrer mon âme dans ce moule si rigide, dans ces cadres fixes, ces divisions tracées d'avance : nous allons étouffer ».

Au terme de la retraite, une impression dominait tout : celle d'une vie d'intimité avec Notre-Seigneur pendant un mois ; celle d'avoir découvert les douceurs et les joies, la force et la beauté de la familiarité avec Dieu.

* * *

Nous pouvons distinguer trois sortes de témoignages :

1) Voici tout d'abord ceux qui reconnaissent en toute simplicité avoir appris, par les Exercices, la nécessité et les bienfaits de l'oraison :

D'un professeur de petit séminaire : « Les Exercices m'ont appris à faire oraison ; ils m'ont donné un saint appétit pour l'oraison, ils m'ont fait sentir l'importance et la nécessité de l'oraison. Ces convictions sont si fortes chez moi que je ne voudrais et que je ne pourrais pas plus me passer de l'oraison, que de la Sainte Messe ».

D'un autre professeur : « Je ne crois pas que, depuis mon ordination au sacerdoce, j'aie jamais tant reçu de grâces, de lumière et de force que dans les Exercices... Ils m'ont appris à méditer. Les rubriques de l'oraison, accompagnées de la pratique de cet exercice trois fois par jour m'ont fait comprendre d'abord le mécanisme de cet exercice, et ensuite me l'ont fait goûter, de telle sorte que mon heure d'oraison me paraît plus courte que les vingt minutes que j'y consacrais... Au sortir de mes retraites annuelles, j'emportais une bonne impression et des résolutions

après N.-D. d'Ay, j'ai eu l'impression d'emporter une habitude. »

D'un troisième professeur de petit séminaire : « C'est pendant ce mois à N.-D. d'Ay que j'ai pris la résolution de faire toute ma vie une heure entière d'oraison chaque jour, parce que j'y ai mieux compris le bienfait de cet entretien avec Dieu ».

*
* *

2) Dans une seconde catégorie, nous grouperons les témoignages de ceux qui déclarent que les Exercices les ont fait passer d'une connaissance abstraite et théorique des choses surnaturelles à une connaissance quasi expérimentale des réalités divines.

D'un curé d'une petite paroisse : « J'avoue humblement pour ma part que le grand fruit des Exercices, c'est de révéler Dieu et son amour infini à l'âme, c'est de rendre Dieu sensible et vivant partout, mais particulièrement en nous par la foi, non pas par une foi théorique que, ce me semble, j'ai eue jusqu'à 50 ans, mais par une foi vivante et vécue. Je puis dire que les Exercices ont rendu Dieu présent à mon âme d'une manière expérimentale et, avec Lui, les biens qui l'accompagnent. »

D'un curé encore : « Les Exercices ont été pour moi la cause d'un renouvellement, plutôt même d'une transformation totale de ma vie. J'y ai découvert véritablement la vie spirituelle et j'ai, de plusieurs confrères, le même témoignage. Qu'est-ce que cependant que cette découverte ? L'ignorais-je avant, cette vie ? J'en ai eu l'impression et il m'a fallu retrouver, soit des instructions, soit des lettres de direction sur ce sujet pour m'assurer que je ne l'ignorais point, que j'étais capable même d'en parler avec autant de précision que

j'ai pu le faire depuis. C'est donc que, par les *Exercices*, j'ai appris à la connaître autrement, d'une façon qui me l'a fait paraître toute nouvelle, qui m'a donné l'impression de la découvrir. J'ai compris alors que ce qu'avaient fait en moi les Exercices, c'était d'éveiller en mon âme et de mettre en action l'être surnaturel lui-même. Ils m'ont fait expérimenter la différence entre la connaissance par la raison naturelle et la connaissance par la foi. Je n'y ai pas trouvé seulement des leçons pour la prière, l'union à Dieu, la familiarité divine. J'y ai trouvé ces choses mêmes ».

*
* *

3) Enfin, nous détacherons purement et simplement du carnet d'un retraitant quelques-unes de ses impressions consignées au moment même où elles étaient très vives et traduisant les principaux états d'âme par lesquels il a passé pour arriver à modifier totalement son jugement sur les Exercices.

« Je m'étais imaginé que les Exercices avaient uniquement pour but de nous apprendre à lutter contre nos défauts : je ne les considérais que comme une méthode ingénieuse pour se dépouiller et se vaincre.

« Dès les premiers jours, je fus extrêmement frappé par cette impression que tout m'apparaissait disposé pour établir nos âmes dans la dépendance de l'action divine.

« Vers le 10e jour, un sentiment plus fort encore se précisa : nos âmes étaient vraiment dans l'attente de l'Esprit divin ; elles se sentaient enveloppées et pénétrées par la présence de Dieu. Tout ce que nous avions éprouvé au contact des âmes dans le ministère : proximité de Dieu ; crainte d'être l'obstacle ; peur de paralyser ou gêner l'action de l'Esprit-Saint ; sensation de

l'extrême délicatesse des touches divines, tout cela, voici que nous le ressentions et le goûtions pour nous maintenant.

« Rien ne pourrait mieux résumer notre état d'âme à cette heure que la parole de sa Supérieure à sainte Marguerite-Marie : « Allez vous mettre devant N.-S. comme une toile d'attente devant un peintre ». Nos âmes étaient cette toile... La première semaine les avait purifiées ; tous les instruments avaient été disposés, préparés pour l'œuvre à accomplir. La deuxième semaine avait mis sous nos yeux le divin modèle à reproduire. Qui donc allait maintenant imprimer cette œuvre en nos âmes ? Le divin Artiste... *digitus paternae dexterae*... Notre rôle, à nous, était de nous laisser faire par Lui, en nous livrant sans réserve à son action pour tout ce qu'il lui plairait d'opérer en nous.

« C'est à ce moment-là, raconte une feuille du carnet, que les mots lus les premiers jours avec étonnement : *ad appropinquandum et attingendum Deum*... revêtent une signification profonde : ils seront jusqu'au bout une lumière. Approcher Dieu ? Saisir Dieu ? Serait-ce possible ?... »

L'impression de cette action divine envahissant l'âme et s'en rendant maîtresse est devenue si forte que l'âme en est comme accablée... toutes les scènes de la troisième semaine lui apparaissent comme des manifestations de l'amour miséricordieux de Jésus... Les apparitions de la quatrième semaine laissent une traînée de lumière et de joie, mais toujours, semble-t-il, pour révéler la Miséricorde Infinie. Alors, l'âme se tient anéantie dans la vue de sa misère, mais ce n'est plus l'accablement de la première semaine... elle voit tout ce qu'elle a reçu... elle comprend que tout est un don de l'amour divin... elle est heureuse dans le sentiment de

son impuissance foncière, n'attendant tout que de Celui qui l'a aimée, non pas « malgré » sa misère, mais « à cause » d'elle... C'est l'action de grâces dans une paix intense.

Aussi, lorsque la contemplation *ad amorem*, à laquelle elle s'est préparée avec bonheur, l'invite à contempler et imiter pour réaliser l'égalité dans l'amour, elle est d'abord comme déroutée... elle ne comprend plus... elle ne peut rien donner... elle ne peut que restituer ce qu'elle n'a fait que recevoir... Il faudra qu'une fois de plus, Jésus vienne lui-même la prendre au fond de son abîme pour l'attirer à Lui, l'appeler à partager sa vie et ses biens et l'envoyer aux âmes pour leur porter la vérité, avec cette certitude que, dans cet apostolat, elle n'est plus seule, qu'elle ne fait plus qu'un avec Lui et que tout ce qui est à elle est à Lui et que tout ce qui est à Lui est à elle.

Voilà comment, dans la Grande Retraite, nous avons rencontré Dieu, vécu dans la familiarité divine ! Ces trente jours demeurent une étape décisive dans nos vies. Ils nous laissent le souvenir d'heures incomparables de bonheur et de paix dans l'intimité avec Jésus.

Ceux qui, parcourant le petit livre des Exercices, sans en pénétrer la substance, le referment avec un léger dédain, en prétendant qu'ils paralysent l'élan et les inspirations de l'âme, nous font penser à ceux qui, jetant un coup d'œil rapide sur un traité d'harmonie musicale, le rejetteraient avec mépris, en déclarant qu'il n'y a pas là une inspiration véritable, — sans comprendre qu'il contient tous les éléments de la mélodie et de l'harmonie, qui viendront se mettre au service du génie pour composer un chef-d'œuvre.

Les Exercices sont un petit traité des harmonies spirituelles : ils nous indiquent toutes les conditions dans lesquelles nous devons nous placer pour nous tenir aux

écoutes de l'Esprit-Saint et laisser le Divin Artiste faire entendre en nos âmes les harmonies de son amour.

II

COMMENT S'EXPLIQUE CE FAIT ?

Les Exercices ont été pour nous une école d'oraison de trois manières principales :

1° par la discipline qu'ils proposent ;

2° par l'objet qu'ils nous invitent à contempler ;

3° par le but auquel ils nous conduisent.

I. — Par la discipline qu'ils proposent :

Cette discipline nous a paru avoir un triple caractère : elle est libératrice ; d'une étonnante souplesse ; d'une puissance de logique irrésistible.

C'est une discipline *libératrice* : — car elle écarte tous les obstacles qui pourraient s'opposer à l'action de l'Esprit-Saint dans l'âme.

Le péché d'abord. On ne peut se dissimuler que la première semaine ne soit pénible à la nature. Les méditations sur le péché, le jugement, la mort, — le souvenir de ses ingratitudes, — la conviction de sa misère plongent l'âme dans une confusion douloureuse.

Elle cherche Jésus pendant toute cette première semaine. Elle a bien lu, dès le colloque de la première méditation, ces mots : « Je me demanderai aussi ce que j'ai fait pour J.-C., ce que je dois faire à l'avenir pour J.-C. » Mais ils ont disparu, sans laisser de trace... et Jésus lui manque. Pourquoi n'est-il pas proposé à sa contemplation pendant ces premiers jours ?... une

petite addition, la 6e, lui a paru en expliquer la cause : il ne faut pas penser aux choses qui réjouissent. Elle comprend alors qu'il lui faut d'abord s'établir par la pénitence et la contrition dans une purification totale pour avoir le droit de trouver Celui qui, seul, fera toute sa joie.

Aussi, tandis que, dans ses retraites précédentes, cette purification lui apparaissait comme un terme et qu'après une bonne confession, elle croyait avoir atteint le but de la retraite, elle sait maintenant que tout ce travail de dépouillement n'est que la condition préalable et qu'avec lui, tout commence seulement.

L'attache aux créatures est un second obstacle, auquel les Exercices opposent un appel incessant à une abnégation sans réserves. Le retraitant est mis d'emblée en face des moyens à prendre : il doit tout quitter, s'oublier lui-même, se dégager de tout et il n'y a pas possibilité d'un accord entre les deux cités. Il faut choisir : Jérusalem ou Babylone. Mais ce choix, lui aussi, est une libération.

Contre la dissipation de l'esprit enfin, qui ne permettrait pas d'entendre la voix intérieure, les Exercices forment toute une atmosphère de recueillement. Dès le réveil, il faut délivrer sa pensée de toute préoccupation étrangère, puis, au moment même de commencer l'oraison, se ressaisir encore pour faire un vide plus complet et se remettre devant l'esprit l'ensemble du sujet à méditer. Tout est combiné pour fixer l'attention, capter l'imagination et disposer l'âme à se porter sur la contemplation ou la méditation de la vérité proposée. Mais nous tenons surtout à reconnaître l'inappréciable bienfait des longues heures de silence, qui favorisent le cœur à cœur avec Jésus et laissent à l'âme l'impression d'une véritable libération.

C'est une discipline très souple : — ce second caractère ne nous a été vraiment manifesté que par la pratique même des Exercices. Cette pratique a définitivement triomphé de certains préjugés, que plusieurs d'entre nous avaient apportés à la retraite. Nous avions l'appréhension d'être obligés de faire le sacrifice de nos tendances personnelles et des attraits particuliers de nos âmes pour telle ou telle forme de spiritualité.

Or, non seulement nous n'avons éprouvé aucune gêne, mais tous les retraitants ont été frappés par cette étonnante souplesse des Exercices. Ce fut une vraie joie pour chacun de découvrir qu'il se retrouvait parfaitement à l'aise avec sa spiritualité propre : bénédictine ou dominicaine, franciscaine ou sulpicienne. On croyait se mettre à une école particulière, mais non ! C'est la grande spiritualité de l'Église elle-même que nous avons rencontrée.

On s'était imaginé aussi qu'un cadre trop rigide paralyserait les initiatives de l'âme. Et voici que la 4e annotation de la première semaine vient nous recommander de nous arrêter là où nous trouverons notre bien, sans nous inquiéter de passer outre, jusqu'à ce que nous ayons satisfait le désir de nos âmes !

Tout est moyen et tout moyen est bon qui nous aide à mieux trouver Dieu. Les Exercices proposent certains moyens. Ils suggèrent des orientations. Ils contiennent des points de départ. Leurs indications ne sont pas une chaîne : comme ces flèches des poteaux indicateurs placés aux carrefours des routes pour guider le voyageur, ils montrent les directions diverses, dans lesquelles l'âme peut s'engager. Mais en tout cela, nulle rigidité, nulle contrainte. *Ad inveniendum id quod desiderat* (7e ann. de la deuxième semaine). C'est que si tout est moyen, tout aussi n'est que moyen. Le grand agent de la sanctification, c'est celui qui souffle où Il veut et

qu'aucune méthode ne saurait asservir, l'Esprit-Saint.

Un troisième caractère de cette discipline est relevé par plusieurs retraitants : *la puissance de logique avec laquelle l'âme est amenée à se livrer à Dieu.*

Nulle contradiction avec ce caractère de liberté, que nous soulignons à l'instant. L'âme se sent conduite par un guide très sûr. Elle sera finalement vaincue, mais par la logique de l'amour.

Tandis que bien souvent, dans certaines retraites, les sujets paraissent choisis au petit bonheur, tous les retraitants ont admiré le merveilleux enchaînement des méditations, la succession harmonieuse des divers exercices de chaque jour pour obtenir une conviction profonde, la position des méditations centrales aux points stratégiques, aux moments psychologiques.

Pourquoi ne pas avouer très simplement l'impression formidable d'une méditation, comme celle des 3 degrés d'humilité ou bien, à la fin de la deuxième semaine, — à un moment où, peut-être un peu dispersée, l'âme n'apercevait pas une idée nettement dominante, ne se doutant pas que l'Esprit Divin formait en elle, un à un, les traits de Jésus, — la méditation des trois classes ? Celle-ci éclata tout à coup comme un coup de clairon pour sonner, avant l'assaut suprême, le rassemblement des hésitants. Elle vint leur arracher le choix de la seule voie logique.

Mais toute cette discipline, si forte qu'elle apparaisse n'a rien d'une contrainte, car elle est un enrôlement au service d'un Maître, qui a fait la conquête d'un cœur. Parce qu'elle sait qu'elle doit se préparer à une grande œuvre, que Jésus veut opérer en elle, l'âme se découvre, pendant les Exercices, et sent se développer en elle une énergie tenace, une fermeté résolue, une volonté vigoureuse qu'elle ne se connaissait point. Elle est bien décidée à briser, sans hésitation, tout ce qui pourrait,

en elle, s'opposer à Celui qui va venir et s'emparer d'elle.

II. — Par l'objet qu'ils proposent à notre méditation.

Une conclusion importante, — quoique étrange au premier abord, — se dégage de plusieurs témoignages : les retraitants déclarent avoir découvert Notre-Seigneur d'une manière toute nouvelle par la contemplation de ses divins mystères.

D'un professeur de grand séminaire : « Le grand, l'inappréciable bienfait que la retraite m'a procuré, a été de me mettre, de me maintenir dans la contemplation de l'Évangile, d'arriver à me faire non seulement penser à N.-S., mais *comme* Lui, en maintenant mon âme devant Lui. C'est, me semble-t-il, ce que j'y ai avant tout gagné ».

D'un autre professeur : « C'est la contemplation successive des mystères de la vie de N.-S., qui m'a mis en goût d'intimité avec Lui... Les Exercices conduisent l'âme à J.-C. Ils m'ont fait grandir dans la connaissance et dans l'amour du bon Maître ».

Comment expliquer ces témoignages sur un point qui, fondamental dans la vie intérieure, devrait être considéré comme acquis pour toute âme de prêtre ?

C'est qu'il ne s'agit plus d'une connaissance spéculative, mais tout intime : *Cognitionem intimam Domini... ut magis ipsum amem eumque magis sequar*, — d'une connaissance, qui s'accroît par l'amour et conduit à l'amour.

C'est qu'il ne s'agit plus de regarder le Christ par le dehors, d'examiner ses faits et gestes dans l'étude de son histoire passée, mais de vivre, dans le présent et pour soi-même, en la reproduisant en soi, la vie intime de Jésus-Christ. Il faut se rendre présent le mystère,

se l'appliquer à soi-même, se mêler aux personnages qui composent la scène, les entendre, les voir...

Ou mieux encore, tandis qu'elle contemple le Divin Modèle, l'âme s'est tellement éprise de sa beauté qu'elle n'a plus qu'un désir : l'imiter et le suivre ; ne faire qu'un avec Lui, en le laissant en elle vivre sa vie, en s'abandonnant docilement à son Esprit pour qu'il la façonne sur l'exemplaire idéal et forme en elle les pensées, les sentiments, les désirs, les vouloirs du Christ Jésus lui-même.

Jésus veut, par elle, avec elle, en elle, continuer sa vie d'amour et sa mission rédemptrice : elle s'est offerte généreusement pour collaborer à l'extension de son Règne.

III. — Par le but auquel ils nous conduisent.

Les Exercices veulent nous faire approcher et saisir Dieu : *Ad appropinquandum et attingendum Deum.*

C'est dans une atmosphère de familiarité divine qu'ils établissent l'âme et cette impression va grandir sans cesse au cours de la Retraite, à tel point que c'est elle qui se dégagera le plus fortement au terme des Exercices : comment l'expliquer ?

Ce qui nous a plus particulièrement frappés, c'est cette dépendance, dans laquelle les Exercices nous placent et nous maintiennent constamment vis-à-vis de Dieu, de l'action divine. Trois moyens surtout nous ont paru concourir à créer cet état d'âme, en dehors évidemment de la méditation du Fondement qui, dès le premier jour, met en pleine lumière cette disposition foncière de la dépendance.

1) C'est *la prière préparatoire*, qui nous fait demander avant chaque oraison, la grâce particulière que nous voulons obtenir *petere id quod volo*... L'âme prend ainsi

l'habitude de ne pas avancer, sans se tenir dans la dépendance de la grâce de Jésus. Elle se tient suspendue à Lui... elle a besoin de Lui... elle ne peut rien sans Lui.

2) C'est l'effort même que les Exercices demandent à l'âme pour tendre sans cesse vers un idéal, qui lui apparaît si nettement au-dessus de ses forces, qu'elle est bien obligée de *se livrer tout entière à l'Esprit Divin*, s'abandonnant à Lui, ne comptant plus que sur Lui pour l'aider à acquérir les dispositions qu'implique un pareil effort : par exemple, celles du 3e degré d'humilité ou, dès la première méditation, celle de la sainte indifférence ; cet amour des opprobres et des injures, des humiliations et des mépris ; cette acceptation de passer pour un sot ou un fou, que les Exercices nous font plusieurs fois demander.

3) Toutes ces dispositions se résument et sont contenues en une seule : *l'oblation totale à N.-S. J.-C.* pour qu'Il se serve de l'âme, au gré de son bon plaisir, comme d'un instrument ; l'offrande au Roi pour tout ce qu'Il voudra accomplir en elle et par elle. Vient alors la dépendance complète dans l'abandon sans réserves. L'âme ne s'appartient plus. Elle n'a plus de désirs, que celui de se donner chaque jour davantage à Celui qui l'a prise tout entière.

Au terme des Exercices, le retraitant emporte l'impression d'une vie toute nouvelle de familiarité avec Dieu, qui vient de commencer, mais qu'il doit continuer fidèlement au milieu même de l'action à laquelle l'appelle le Divin Roi.

*
* *

Le témoignage que j'ai eu l'honneur d'apporter ici au nom de mes confrères, ne serait pas complet, s'il

n'exprimait la sincère gratitude que tous les retraitants déclarent conserver en leur cœur pour celui qui les a initiés à cette école d'oraison et leur a fait connaître et aimer les Exercices, car tous ont parfaitement compris le rôle délicat et si important que joue auprès des âmes le directeur de la Retraite.

Ce témoignage enfin veut être un hommage public de la reconnaissance unanime des prêtres retraitants envers ce petit livre, qui leur est apparu à tous comme une très puissant moyen de sanctification pour le clergé. Et quand on songe qu'il a été écrit avec les prières, les larmes, les pénitences d'un saint, dans la lumière de grâces extraordinaires, cette reconnaissance monte avec émotion du fond du cœur jusqu'à l'Esprit-Saint qui, par une nouvelle preuve de son amour, a daigné nous faire connaître les conditions, que nous avions nous-mêmes à poser dans le recueillement de la retraite, pour qu'Il nous éclairât, nous attirât à Lui et nous révélât les secrets de la vie intérieure, le bonheur de ne vivre qu'avec Jésus et pour Jésus.

DANS LA LUMIÈRE DU VERBE INCARNÉ : L'ÉVANGILE ET LES EXERCICES

Leçon de M. le chanoine Biétrix,
Supérieur de l'Institution des Minimes à Lyon.

Dans l'admirable colloque du premier exercice de la première semaine (1), le retraitant, mis en présence de Notre-Seigneur en croix, se demande : « Qu'ai-je fait pour le Christ ? Que ferai-je pour le Christ ? Que dois-je faire pour le Christ ? » C'est ainsi que dès le premier jour, dans la lumière du Verbe Incarné, il cherche la volonté de son Père céleste. Le voilà sur la voie de l'union divine. Car en dehors de Celui « qui est la lumière éclairant tout homme en ce monde » (2) il n'y a que ténèbres. Il faut mettre ses pas dans les pas de Jésus, s'attacher à Lui, se revêtir de son esprit, vivre de sa vie, pour retrouver l'amitié de Dieu.

Oui, Jésus Verbe Incarné est l'unique voie. « Personne ne vient au Père que par Lui » (3), et celui qui le suit ne marche pas dans les ténèbres, mais il possède la lumière de la vie. Le Verbe est lumière par sa parole, car « Il dit la vérité qu'il sait du Père (4) ». Il est lumière par son exemple ; en se montrant Il nous éclaire

(1) Exercices N° 53. Toutes les références au livre des Exercices renvoient au texte de l'édition Marietti, Turin, 1928.
(2) Joan. I. 9.
(3) Joan. XIV. 6.
(4) Joan. VIII. 40.

sur l'invisible, et « celui qui le voit, voit aussi le Père (1) ». Le Verbe est lumière par son pontificat, qui est l'universelle médiation, « et il n'y a de salut qu'en Lui (2) ».

C'est que, selon la magnifique théologie de saint Paul, le Christ a été établi chef de la race des croyants. Le Père a fait de lui la tête de cet organisme mystérieux, qui est l'Église, et à travers les membres duquel dérive la grâce divine, suivant une mesure établie par Dieu, pour chacun d'eux (3). Sous l'influence de cette grâce, les croyants sont rendus semblables au Christ, et agréables comme le Christ au Père (4).

Comment s'étonner dès lors, que des Exercices spirituels destinés à aider les âmes chrétiennes à se sanctifier (5), mettent ces âmes devant l'Évangile, et les invitent avec une insistance répétée à y entrer, à en parcourir les scènes, et à refaire en une sorte de pèlerinage mystique, la route que suivit le Verbe Incarné, de Bethléem au Calvaire, pour s'avancer ainsi vers Dieu (6) ? Vivre de la vie divine, c'est avoir puisé dans les trésors de grâces qui sont en Jésus-Christ, c'est en quelque manière s'être approprié Jésus-Christ (7), l'avoir fait vivre dans son cœur, comme dit saint Paul, et c'est produire les bonnes œuvres qui préparent l'éternelle béatitude.

Jésus-Christ est tout d'abord *notre modèle.*

Ceux qui ont pratiqué les Exercices savent fort

(1) Joan. XIV. 9.
(2) Act. IV. 12.
(3) Ephes. IV. 7.
(4) Rom. VIII. 29.
(5) Ex. N° 1.
(6) I. Thess. II. 12.
(7) Eph. III. 17.

bien que les contemplations de la seconde, de la troisième et de la quatrième semaine sont tirées de l'Évangile, et que les mystères sont disposés avec soin et intentionnellement de telle sorte, que toute la vie terrestre de Notre-Seigneur soit minutieusement étudiée, de l'Annonciation à l'Ascension.

Nous pouvons entrevoir les raisons pour lesquelles saint Ignace a choisi de préférence les passages de l'Évangile qu'il propose à nos contemplations. Méditer chacune des pages du texte évangélique était impossible pendant le temps toujours si court d'une retraite, même de trente jours. Il est probable que, profitant de sa propre expérience à Manrèse, et de l'expérience des Exercices, qu'il fit faire à tant de retraitants, saint Ignace a retenu de l'Évangile les pages qu'il a reconnues les plus utiles à la réforme du pécheur, à sa conformation au divin exemplaire, Jésus-Christ, à sa transformation par l'amour, et aussi, — c'est du moins le cas des premiers mystères de la seconde semaine, — les plus éclairantes et les plus décisives pour préparer l'élection.

Une âme avant nous a suivi, a imité le Verbe Incarné, c'est celle de la très Sainte Vierge. La voici, dans le mystère de l'Annonciation, qui la première nous apprend comment il convient de répondre à l'appel divin (1).

Puis Jésus paraît. Il vit d'abord de la vie commune, semblable aux autres enfants des hommes, encore qu'il manifeste à Bethléem et à Nazareth de secrètes préférences pour l'humilité et la pauvreté.

A douze ans, montant au temple de Jérusalem, il y reste et, par le sacrifice qu'il consent, en se séparant de son père adoptif et de sa mère, il montre déjà,

(1) N° 107.

comment la Volonté de son Père céleste, préférée à tout, sera la règle suprême de sa vie publique et sociale (1).

C'est à ce moment, qu'avec l'exercice des deux étendards, et celui des trois classes d'hommes, sont présentées au retraitant les règles de l'élection et de l'amendement de vie (2).

Que fera le retraitant ? Suivra-t-il Jésus loin du monde, comme saint Bruno, ou le suivra-t-il comme saint Dominique, saint François, ou le Curé d'Ars, au milieu du monde, pour y chercher les brebis perdues, dont le Bon Pasteur entend les appels ? Quel état de vie choisira-t-il ? et dans celui qu'il aura choisi comment réalisera-t-il l'idéal d'un vrai disciple du Christ ? A ces questions l'âme ne peut donner qu'une réponse : celle de la conformité à la volonté de Dieu sur elle.

Ce qui est tout d'abord évident, dès le début de la seconde semaine, c'est que le Christ montre à quiconque veut se revêtir de son esprit, l'importance de cette Volonté de Dieu. Le « Fiat » prononcé par la Vierge Marie au jour de l'Annonciation est le premier écho terrestre de la parole que le Verbe Incarné dit en entrant en ce monde : « Je viens, ô mon Dieu, pour faire votre Volonté (3) », et de celle qu'Il a redite plus tard : « Je suis descendu du ciel, non pour faire ma volonté, mais la volonté de Celui qui m'a envoyé (4) ». A Bethléem, où l'âme contemplative se tient en présence de Notre-Seigneur, de Notre-Dame, de saint Joseph, et même de la servante (5), comme un petit mendiant et un petit serviteur

(1) N° 135.
(2) N° 184, 189.
(3) Hebr. X. 5. 7.
(4) Joan. VI. 38.
(5) N° 111.

indigne (1), ce qui la touche surtout, c'est l'humble acceptation de la Volonté divine. La fuite en Egypte, le retour à Nazareth, la vie de Jésus enfant, son recouvrement dans le Temple de Jérusalem, rappellent la même obligation d'un abandon complet à la volonté adorable de Dieu notre Père. « Il faut que je sois aux choses de mon Père (2). » Et c'est ainsi que le retraitant se prépare à la considération des divers états de vie, et qu'il est invité « à chercher devant Dieu et à Lui demander avec instance la grâce de connaître en quel genre de vie sa divine Majesté veut se servir de lui (3) ».

La répétition des mystères déjà contemplés, et l'application des cinq sens aux mêmes mystères, dans les troisième, quatrième et cinquième contemplations de chaque journée, permet de goûter plus vivement les grâces reçues. On se représente facilement quelle force la volonté du retraitant doit retirer de ces exercices. Dans un article récent, le Père Jules Lebreton l'exprimait en termes si saisissants, que nous ne résistons pas au désir de le citer : « Ceux qui les ont vécus, se rappellent ces journées des grands Exercices, tout imprégnées et saturées de la contemplation d'un mystère... C'est d'abord dans le silence de la nuit que l'étable de Bethléem nous apparaissait, et que dans cette pauvreté nous contemplions la prière de Joseph, la pureté virginale et le dévouement maternel de Marie, l'amour infini du Fils de Dieu. Et au contact de cette sainteté, nous sentions nos âmes s'échapper de ce réseau de vanité et de mensonge, que la vie humaine tisse autour de nous. *Laqueus contritus est.* Les petites mains de cet enfant ont déchiré tout cela,

(1) N° 114.
(2) Luc. II. 49.
(3) N° 135.

et le cœur est libre, et il commence de connaître et d'aimer, et de servir sincèrement ce Dieu qui paraissait si lointain, et qui est si proche. Et quatre fois encore dans la journée, nous venions passer une heure au pied de la crèche, regardant cet humble tableau, écoutant ce silence, goûtant ce mystère, et peu à peu l'Esprit Saint nous apprenait le Christ (1). »

Pendant toute la seconde semaine, tandis que le retraitant accomplit sous le regard de Dieu l'œuvre importante de son élection et de sa réforme intérieure, les mystères de la vie publique du Christ se déroulent devant lui, montrant avec une précision croissante ce qu'est le divin modèle.

Qu'il aille au désert et se retire la nuit sur la montagne pour y prier, ou qu'il parcoure les bourgades de la Judée et de la Galilée pour y annoncer le Royaume de Dieu, qu'il soit au milieu des foules ou dans la solitude, Jésus n'a qu'un souci : accomplir la volonté de son Père. Il donne ainsi à qui veut le suivre, la grande leçon de la vie, celle qui éclaire nos destinées terrestres de la lumière même de l'éternité. Car le monde passe et Dieu seul demeure.

La troisième semaine est consacrée à la contemplation de la Passion de Notre-Seigneur. Afin de fixer le retraitant dans les résolutions qu'il a prises, et de lui faire accepter les sacrifices auxquels il s'est décidé pour faire la Volonté divine, ses contemplations le ramèneront toutes auprès de Notre-Seigneur souffrant. En lui faisant suivre les pas du Sauveur, de la cène au crucifiement, et en l'aidant à purifier son âme par une contrition plus profonde (2), elle l'attachera plus fortement au Maître adoré, qui trahi

(1) Etudes, 20 janvier 1929. *La métaphysique des saints.*
(2) N° 203.

par Judas, abandonné par ses apôtres, retenu, une nuit entière par des liens (1) au milieu d'un corps de garde, flagellé, couronné d'épines, se montre obéissant à son Père « jusqu'à la mort, et à la mort de la croix (2)».

Avec la contemplation de la résurrection de Notre-Seigneur et sa première apparition : « en corps et en âme à sa mère bénie (3) » commence la quatrième semaine. L'âme contemplative y est invitée à considérer, non seulement « comment la Divinité, qui semblait se cacher dans la Passion, paraît et se manifeste par des effets de puissance et de sainteté, qui n'appartiennent qu'à elle (4) », mais encore le rôle consolateur, que le Divin Modèle remplit avec une adorable condescendance auprès des hommes, dont Il a daigné faire ses amis. La joie de Notre-Seigneur glorieux se communique à l'âme fervente (5). Celle-ci ne se lasse point de contempler son divin Maître ; elle le voit apparaissant à sa mère bénie, puis aux saintes femmes ; elle entend sa voix appeler Marie Madeleine, elle assiste à son émouvante rencontre avec Pierre ; elle l'accompagne avec les disciples sur la route d'Emmaüs, et le reconnaît à la fraction du pain ; comme l'apôtre incrédule, elle met sa main dans ses plaies ; elle dit au bord du lac, après saint Jean : *Dominus est.* C'est le Seigneur ! Plus elle voit le divin ressuscité, plus elle s'éprend de la beauté éternelle.

Alors, comme le montre Bossuet dans une lettre splendide à une demoiselle de Metz sur l'amour de Jésus-Christ : « Cette admiration de l'époux attire

(1) N° 292.
(2) Philip. II. 8.
(3) N° 219.
(4) N° 223.
(5) N° 229.

l'âme à un certain silence, qui fait taire toute chose, pour s'occuper des beautés de son Bien-Aimé, silence, qui fait tellement taire toutes choses, qu'il fait taire même le saint amour, c'est-à-dire qu'il ne lui permet pas de dire : J'aime, ni je désire aimer, de peur qu'il ne s'étourdisse lui-même en parlant de lui-même. De sorte que tout ce qu'il fait dans cette bienheureuse admiration, c'est de se laisser attirer aux charmes de Jésus-Christ, et de ne répondre à l'attrait que par un certain : Ah ! d'admiration. Oh ! Jésus-Christ, ô Jésus-Christ, ô Jésus-Christ, c'est tout ce que sait dire ce cœur qui admire... Ce cœur ne peut plus voir que Jésus-Christ, ne peut plus souffrir que Jésus-Christ... Si quelque autre objet se présente, le cœur le regarde avec dégoût, ou bien il dit : cela est beau, mais enfin ce n'est pas mon bien-aimé (1). »

La contemplation des mystères de l'Évangile, au cours des Exercices provoquera avec d'autant plus d'efficace ces sentiments d'amour divin, générateurs de résolutions saintes et de donations magnanimes, que le retraitant pénétrera plus avant dans la connaissance du Verbe Incarné.

Or, la grâce de cette connaissance intime, grâce qu'il demande tous les jours au début de chaque contemplation (2), est quelque chose de plus que la grâce de voir dans le Christ un modèle à imiter : elle est encore celle de voir en Lui *la source de vie*, où il faut puiser, et cette *plénitude* de Dieu, dont notre humanité a besoin de se revêtir pour être régénérée et transformée.

Sans entrer ici dans la question de savoir si l'esprit

---

(1) Correspondance. Lettre 14, p. 42. — Collection des Grands Ecrivains.

(2) N° 104.

qui circule dans les contemplations que les Exercices nous proposent de l'Évangile, est l'esprit des synoptiques ou celui de saint Jean, — d'après sainte Madeleine de Pazzi, ce serait plutôt celui de Saint-Jean, — qu'il nous suffise de constater un fait : c'est que le Christ découvre à l'âme qui le contemple, la fontaine d'eaux vives où s'étanche la soif de Dieu.

Un des fruits propres de la contemplation de l'Évangile faite d'après la méthode des Exercices, est en effet de nous unir intimement à Jésus-Christ, en faisant nôtres ses tristesses et ses joies, ses dispositions profondes, comme ses moindres désirs. « Un jour, dit sainte Thérèse dans l'histoire de sa vie, comme j'entrais dans l'oratoire j'y aperçus une statue qu'on s'était procurée en vue d'une fête à célébrer dans le couvent, et qu'on avait placée là en attendant. Elle représentait Jésus-Christ couvert de plaies ; son aspect était particulièrement touchant. A peine y eus-je porté les yeux, que je me sentis bouleversée. J'y voyais si bien ce que Notre-Seigneur endura pour nous. A la pensée de l'ingratitude dont j'avais payé de telles blessures, ma douleur fut si véhémente, que je croyais sentir mon cœur se briser. Je me jetai auprès de mon Sauveur en versant un torrent de larmes et je Le suppliai de me donner en cet instant la force de ne plus l'offenser (1). »

Cette expérience de l'incomparable maîtresse de la céleste contemplation, ainsi que l'appelle le Souverain Pontife dans la constitution apostolique par laquelle saint Ignace est proclamé patron des exercices spirituels, cette expérience devant la croix, elle est faite, dans la mesure variable, mais toujours abondante de la grâce, au cours de la troisième semaine.

---

(1) *Vie de sainte Thérèse*, chap. IX. Edition du P. Silverio, 1922, p. 58.

Le Verbe se révèle source de joies dès le début de la quatrième semaine. « Vous représenter Jésus sortant du sépulcre, dit encore la grande sainte Thérèse, suffira pour vous remplir d'allégresse. Quelle splendeur. Quelle beauté. Quelle majesté. Quel air de triomphe et de joie. Son aspect montre assez quel a été le succès de cette bataille, qui l'a mis en possession d'un si magnifique royaume. Ce royaume, Il ne le veut que pour vous l'offrir, et tout ensemble, se donner Lui-même à vous (1). »

Ce don du Christ à l'âme la fait vivre de Lui et par Lui jusqu'à ce qu'elle soit remplie, selon le mot de saint Paul, de la plénitude de Dieu (2).

Car l'aboutissement normal de la grâce que nous demandons au troisième prélude de la contemplation des mystères n'est-il pas cette union transformante de l'amour? Heureuse l'âme qui apprend, au cours des Exercices, à trouver ainsi dans le Christ-Homme le Verbe de Dieu : telle l'épouse du Cantique qui, à travers le treillis, cherche le visage du Bien-Aimé.

De ces pensées, saint Augustin s'est fait plus d'une fois l'éloquent interprète. « Nous sommes tous au Christ, dit-il, nous sommes en Lui, nous sommes le Christ lui-même. *Omnes in Christo, et Christi, et Christus sumus* (3). Il est le chef et nous sommes les membres, mais Lui et nous, nous ne sommes qu'un seul corps (4). » Et ailleurs, saint Augustin ajoute : « Dieu n'a pas pu nous faire un don plus précieux que son Verbe, par lequel Il a créé toute chose. Il l'a fait le chef, et de

(1) *Chemin de la perfection*, chap. XXVI, *op. cit.* 455.
(2) *Ephes*, III, 19.
(3) Enarr. in Ps. XXVI. II. 2.
(4) Unus homo caput et corpus, unus homo Christus et Ecclesia, vir perfectus, ille sponsus, illa sponsa : sed erunt, inquit, duo in carne una. Enarr. in Ps. XVIII. II. 10.

nous Il a fait ses membres... Nous prions le Christ comme notre Dieu, et Lui-même prie comme l'un de nous ; Lui, l'immuable, Il est devenu une créature fragile, et de Lui et de nous Il a fait, comme d'une tête et d'un corps, un seul homme (1). » — « Jésus a eu faim, Il a eu soif, et Il s'est lassé sur les routes de la Galilée et de la Judée, Il a été frappé et crucifié, et mis à mort. Il est la voie : avancez par l'humilité, afin d'arriver à l'éternité. Le Christ-Dieu est la patrie où nous allons ; le Christ-Homme est la voie par laquelle nous allons (2). »

De l'âme qui aurait réalisé, autant que cela peut être donné de le faire à une créature humaine, ce qu'est le Christ, modèle, source et plénitude, on pourrait dire que les Exercices auraient transfiguré la vie. Ils l'auraient en même temps soulevée vers les hauteurs ineffables de l'union divine, car ils auraient allumé en elle la flamme de cet amour dont l'Imitation de Jésus-Christ, en des pages brûlantes, a magnifié l'irrésistible force d'ascension. *Amans volat, currit et laetatur ; liber est et non tenetur... In uno summo super omnia quiescit, ex quo omne bonum fluit et procedit* (3). »

Un jésuite, qui fit les Exercices sous la direction même de saint Ignace, le Père Jérôme Nadal, ne s'exprime pas autrement : « Recevez et développez

---

(1) Nullum majus donum praestare posset Deus hominibus, quam ut Verbum suum, per quod condit omnia, faceret illis caput, et illos ei tanquam membra coaptaret... Oratur ergo in forma Dei, orat ipse in forma servi... Creaturam mutandam non mutatus assumens, et secum nos faciens unum hominem, caput et corpus. Enarr. in Ps. LXXXV. I.)

(2) Ista est via : ambula per humilitatem, ut venias ad aeternitatem. Deus Christus patria est quo imus, homo Christus, via est qua imus. (Saint Aug. Sermo CXXIII. 3.)

(3) Lib. III. C. 5.

avec soin cette grâce de l'union à Jésus-Christ et à ses puissances, que vous donne l'Esprit Saint, de telle sorte que votre âme ait le sentiment de ne vouloir que par Lui, de ne se souvenir que par Lui, de n'être, de ne vivre et de n'agir non par elle-même mais par Lui. C'est ici-bas la perfection la plus haute, la qualité la plus divine, et la plus admirable suavité (1). »

Une remarque avant de conclure. La méthode indiquée par saint Ignace pour la contemplation est incontestablement originale, et elle appartient en propre aux Exercices. Elle est en même temps conforme à la tradition des mystiques. Saint Thomas d'Aquin, qui résume cette tradition, dit fort bien que le premier degré pour monter à la contemplation est : *Perceptio sensibilium* et le second degré : *Progressus a sensibilibus ad intelligibilia* (2). Ludolphe le Chartreux, que saint Ignace avait lu, donne au début de sa fameuse *Vita Jesu Christi* une méthode de méditation intéressante à comparer avec celle des Exercices : « Si vous voulez retirer du fruit de votre méditation, de tout cœur et tout entier représentez-vous ce que le Seigneur Jésus a dit et fait, comme si vous l'entendiez de vos oreilles et comme si vous le voyiez de vos yeux. Vous trouverez une grande suavité à y penser, et une bien plus grande à le goûter (3). » Un saint abbé du XII^e siècle,

---

(1) Accipe atque exerce diligenter unionem quam tibi gratificatur Spiritus Domini ad Christum Jesum atque ejus potentias, ut sentias in spiritu te per voluntatem velle, per memoriam recordari, totusque te et esse et vivere et operari, non in te sed in Christo. Haec est hujus temporis perfectio summa, virtus divina, admirabilis suavitas (*Epistolae Nadalis*, t. IV, p. 684.)

(2) 2. 2. Q. CLXXX. a. 4. a. 3.

(3) Si ex his fructum sumere cupis, toto mentis affectu, diligenter, delectabiliter et morose, omnibus aliis curis et sollicitudinibus tunc omissis, ita praesentem te exhibeas his quae per Dominum Jesum

Aelrède, abbé de Rievault et disciple de saint Bernard, donnait à sa sœur cette méthode pour la contemplation du baptême de Notre-Seigneur : « Ecoutez la voix du Père, voyez le Saint-Esprit sous la forme de la colombe et considérez attentivement ce qui se fait, et comment cela se fait, en songeant que cela se fait pour vous. Aimez Celui qui est l'auteur de toutes ces actions, et imitez-les (1). »

Lorsqu'il s'agit de méditer l'Évangile, saint Ignace ne parle jamais de méditation, mais toujours de contemplation, parce que cet exercice ne doit être ni une discussion savante, ni une étude proprement dite, mais une sorte d'intuition paisible, et une appréhension toute simple, dans lesquelles l'entendement agit à la manière des sens. Voir, entendre, considérer les personnes ne doit pas être seulement le travail de l'imagination. Il faut chercher au contraire à reléguer à sa place l'imagination, faculté sensible, d'un ordre inférieur, et qui n'est pas une faculté priante, pour donner la première place à la considération intellectuelle, et à ce que saint Thomas d'Aquin appelle, suivant la façon habituelle de parler de son temps, les sens spirituels. *Est in usu loquentium ut etiam secundum certam apprehensionem, intellectus aliquid sentire dicamur* (2).

Trois préludes ou préambules nous conduisent à la contemplation proprement dite. Le premier rappelle

---

dicta vel facta sunt, et ex his quae narrantur, ac si tuis auribus audires, et oculis videres, quia suavissima sunt ex desiderio cogitanti, et multo magis gustanti (*Vita J. C. Prooemium.* nº 11.).

(1) In Jordanis flumine audias in voce Patrem, in carne Filium, in columba videas Spiritum Sanctum. Haec tibi facta, et pro te facta, et quomodo facta diligenter attendas. Dilige a quo facta sunt, et imitare quae facta sunt. (*De vita eremitica.* Cap. 50.)

(2) I. Q. LIV. 5. a. 1.

l'histoire du mystère, le second est la composition du lieu ; non qu'il s'agisse de reconstruire le cadre historique du mystère que l'on contemple ; la prière n'est pas une étude. Ni les données de l'archéologie, ni les suggestions de l'art n'ont à jouer ici un rôle nécessaire. Le retraitant n'est ni un érudit qui cherche, ni un esthète qui rêve ; il est un fidèle dont l'âme cherche à s'élever vers Dieu. Un troisième prélude l'y aide, en mettant sur ses lèvres l'humble demande de la grâce, dont l'Esprit-Saint éveille en elle le désir. Cette grâce sera, comme nous l'avons dit, presque toujours la même : celle de connaître intimement le Verbe Incarné, de l'aimer avec plus d'ardeur, de le suivre, de s'attacher à Lui avec plus de fidélité : *ut magis amem, propius sequar* (1).

Les dispositions requises de qui veut tirer un vrai profit spirituel de la contemplation des mystères de l'Évangile au cours des Exercices, seront donc l'esprit de foi, le recueillement de l'âme, la docilité à suivre le mouvement de la grâce, enfin un grand désir de connaître intimement et d'aimer toujours davantage le Verbe Incarné.

Le pèlerinage que fait le retraitant poursuivant pas à pas les traces du Christ bien-aimé, à la lumière des Exercices, a été décrit par saint François de Sales dans le Traité de l'Amour de Dieu (2), et il se trouve aussi dans Rudolphe le Chartreux (3).

Rappelons-nous la légende du chevalier, type et symbole de l'âme contemplative, qui alla donc un jour outre mer en Palestine, pour visiter les Saints Lieux en lesquels Notre-Seigneur avait fait les œuvres

(1) N° 102, 103, 104.
(2) Livre VII, chap. XII.
(3) Vita Xti. II pars. Cap. 82. N° 19.

de notre rédemption, et après avoir visité avec beaucoup de dévotion Nazareth, Bethléem, le Jourdain et la Galilée, il vint à Jérusalem, et enfin à la montagne des Oliviers, qui est aussi celle de l'Ascension. Et là, il fit cette prière : Seigneur, je vous ai cherché partout avec grand empressement, et je ne sais plus où vous chercher maintenant. Ordonnez que j'aille avec vous, là-haut, et que je vous voie dans votre gloire.

Après ces paroles, il s'inclina et mourut doucement dans la joie. Le pieux chartreux ajoute : « Cherchons le Verbe de Dieu, Notre-Seigneur dans chacune de ses œuvres, dans l'imitation de ses vertus, afin que nous aussi nous montions doucement jusqu'à Lui (1). » L'âme contemplative, en qui se sera allumé un tel désir, n'aura point parcouru en vain les mystères de l'Évangile, que lui proposent les Exercices. Et elle pourra espérer s'élever au souffle de l'Esprit-Saint, vers l'union divine, dans la lumière du Verbe Incarné.

---

(1) Sic et nos Dominum per singula sua opera et virtutum exercitia quæramus, ut tandem ad eum ascendere valeamus. *Loc. cit.*

LA MONTÉE DES TROIS DEGRÉS D'HUMILITÉ

Communication du P. Loiselet, S. J.

Avant de commencer les élections, qui sont le but des grands Exercices, saint Ignace arrête le retraitant dans la série des contemplations et lui expose une doctrine que tous s'accordent à regarder comme une pièce capitale du livre ; il ne la propose pas comme une méditation ordinaire, il veut qu'on la *rumine* tout au long du jour ; qu'on y applique non seulement son esprit, mais son cœur, qu'on la *goûte*, car c'est la vraie doctrine de Jésus-Christ.

Cette doctrine, proposée sous le titre modeste d'observation sur les trois modes (1) d'humilité, nous l'étudierons brièvement, nous nous en demanderons le sens, la place dans les Exercices, le rôle dans la vie spirituelle.

I. — Les deux premiers modes.

Les deux premiers modes sont le corollaire de la première vision du Fondement, la créature à sa place,

(1) Souvent on traduit degrés, mais saint Ignace a écrit « *modes* ». Ce sont des degrés, en ce sens que le second est plus parfait que le premier, et le troisième que le second. Dans ces trois modes c'est l'humilité qui est en jeu, mais de diverses manières ; dans les deux premiers, elle procède de l'obéissance, elle est dans la ligne des commandements ; dans le troisième mode, elle s'exerce dans la ligne de la charité, sans obligation aucune. Dans les deux premiers, nous obéissons à notre Créateur, dans le troisième nous ne nous inspirons que de l'amour du Verbe incarné.

en face du Créateur : « Je m'abaisserai, dit saint Ignace, autant que je puis, je m'humilierai tellement que je reste soumis *en tout* à la loi de mon Seigneur ». Les rapports ne peuvent être normaux que si la créature se met entièrement à la disposition du Créateur.

Cette tendance habituelle à s'abaisser devant le Créateur est nécessaire, car l'homme, atteint de la tare du péché, est naturellement porté à s'opposer à Dieu, — vous serez comme des dieux, — à se mettre à une hauteur pour laquelle il n'est pas fait. Il est donc nécessaire, pour rétablir l'équilibre, que nous ne nous contentions pas de ne pas monter, mais que nous neutralisions cette aspiration à monter par notre soumission habituelle à Dieu.

Pour faire l'épreuve de cette soumission nous envisageons le cas où nous aurions à choisir entre les biens terrestres les plus attrayants et la mort. Entre l'attrait qu'exercent sur moi richesses, honneurs et la volonté de Dieu qui m'en interdirait la jouissance sous peine de péché grave, je ne dois pas hésiter, je suis tellement soumis à Dieu que je détourne mes regards de ces appâts, pour me tenir à la disposition du Créateur.

C'est un degré inférieur d'humilité, mais déjà d'un grand prix ; il maintient l'homme dans l'ordre, préserve sa vie surnaturelle et le prépare à une magnifique récompense. Y être fidèle n'est pas sans mérite. Sans parler du martyre qui n'est qu'une application de la doctrine, l'homme doit parfois, pour y rester fidèle, aller jusqu'à l'héroïsme, l'héroïsme d'un saint François de Sales qui défend sa chasteté contre de perfides amis, du chrétien qui brise de chères amitiés, presque des traditions pour rester fidèle à l'obéissance qu'il doit au Pape.

Et l'on ne saurait trop s'exercer, avec prudence, à envisager ces extrémités. Tel qui, comme saint Pierre,

était sincèrement disposé à mourir pour son Maître, se trouve faible dans l'occasion, parce qu'il ne s'est pas assez pénétré de la nécessité de cette absolue soumission à la volonté divine. Bienheureux déjà les chrétiens, établis solidement dans cette humilité de la première manière !

Le *second mode* est plus parfait que le premier, « il consiste à me trouver établi dans un tel état que ma volonté n'incline pas à posséder les richesses plutôt que la pauvreté, à désirer l'honneur plutôt que l'obscurité, à vouloir une longue vie plutôt qu'une vie courte, lorsqu'il y aura égal service de Dieu Notre-Seigneur et salut de mon âme ».

Ce sont les mêmes termes (à une nuance près), dont saint Ignace s'était servi pour proposer la doctrine de l'indifférence ; il veut qu'on se dégage entièrement de tout attachement aux créatures, pour ne pas être gêné dans la poursuite de la Fin. L'homme qui usera des créatures, juste dans la mesure où elles l'aident, évitera tout désordre et par conséquent tout péché, même véniel. Ce serait par contre une illusion de vouloir éviter tout péché véniel, si l'on ne s'exerçait pas d'ordinaire à cette indifférence qui en est la condition préventive.

L'homme qui *s'est établi* dans le second mode (ce qui suppose une lutte continuelle) est déjà un juste et un saint : ne pas en venir à la pensée de commettre un péché véniel, quand même il s'agirait de tous les biens de la terre et de la vie même, c'est la sainteté.

De ce second mode d'humilité, serait-il possible de déduire encore plus ? Serait-il rigoureusement logique de dire que, si l'on est vraiment indifférent à tout attrait exercé par quelque créature que ce soit, on évitera aussi, ce qui, sans être défendu, déplairait à Dieu ? On acceptera ce qui n'est pas un ordre,

mais l'expression d'un simple désir de Dieu ? Plusieurs l'ont nié, par amour de la symétrie, afin de cataloguer les trois modes,

le premier, fuite du péché mortel,
le second, fuite du péché véniel,
le troisième, fuite de l'imperfection.

Le troisième degré aura ce résultat, mais il est autre chose, il ne relève plus de la logique de l'esprit, mais du cœur.

II. — Troisième mode.

« Supposé que la divine Majesté fût également louée et glorifiée, moi, pour imiter Notre-Seigneur et lui devenir actuellement plus semblable, je veux et je choisis la pauvreté avec Jésus-Christ pauvre de préférence aux richesses, l'ignominie avec Jésus-Christ rassasié d'opprobes de préférence aux honneurs et je désire être traité comme un homme de rien et un insensé pour Jésus-Christ qui le premier a passé pour tel plutôt que d'être regardé comme sage et habile aux yeux du monde. »

Dans son lucide bon sens spirituel, saint Ignace, pour prévenir des enthousiasmes qui ne s'appuieraient pas sur une base solide, constate que le troisième mode présuppose les deux premiers, mais, cette remarque faite, on peut dire, nous le verrons, que le troisième mode est la disposition vers laquelle s'achemine saint Ignace et à laquelle il prépare l'âme depuis le début.

Cette doctrine ne lui est pas personnelle, car elle a été connue et pratiquée par tous les saints depuis saint Paul qui l'appelait la folie de la Croix, et l'on en trouverait la formule dans plus d'un écrivain spirituel.

Ce qui lui est particulier, c'est d'avoir nettement présenté la folie de la Croix, l'amour passionné de Jésus-Christ comme une manifestation d'humilité : « Vous êtes désireux, semble-t-il dire, de rendre à Dieu le plus parfait service, vous voulez vous humilier le plus possible devant le Créateur, — *aspice et fac secundum exemplar*, — regardez l'idéal qui vous en est révélé et sans peser le poids de gloire que cette humiliation procure à Dieu, parce qu'elle vous rend plus semblable au Christ humilié, pratiquez-la ».

Cette présentation devait être attaquée ; elle le fut (1). Mais Suarez n'eut pas de peine à démontrer que cette conception de l'humilité était pleinement d'accord avec la doctrine de saint Thomas, « l'humilité, en tant qu'elle est une vertu spéciale, a pour objet premier la soumission de l'homme à Dieu ; ce n'est qu'à cause de Dieu qu'il se met aussi au-dessous des autres en s'humiliant » (II, II^{ae}, q. 161, art. 1 ad 5).

---

(1) Plus subtile est l'objection à laquelle Suarez lui-même déclarait ne pouvoir donner une réponse adéquate. L'auteur des Exercices, disaient les critiques, se place dans l'hypothèse où du côté de l'humiliation comme de la gloire le mérite serait égal, mais par le fait que nous choisissons l'humiliation, nous détruisons l'égalité, il y a dès lors plus de gloire du côté de la vie cachée que de la vie glorieuse.

Même, si nous accordions la conclusion, saint Ignace aurait néanmoins fait comprendre sa pensée, qui est de prendre comme principe d'action non point tant la gloire de Dieu que l'imitation de Jésus.

Puis, nous sommes dans les Exercices à la veille de choisir un état de vie. Est-il absurde d'imaginer qu'un saint Benoît Labre soit aussi élevé en gloire au ciel qu'un saint Louis. Si Dieu nous offrait d'aller au ciel en imitant le mendiant ou le saint roi, le souci de la gloire de Dieu ne pèserait pas dans notre choix, puisque finalement elle serait la même dans les deux voies, et cependant je choisirais l'imitation de saint Benoît Labre par amour pour Jésus souffrant et humilié.

III. — La fonction du troisième mode d'humilité dans les exercices.

Le but premier des Exercices est de préparer le retraitant « aux élections ». Qu'il s'agisse d'une vocation définitive (sacerdoce, mariage), d'une détermination temporaire (pèlerinage, etc.), ou simplement du perfectionnement de sa vie, tout converge vers cette adaptation que le retraitant doit faire de sa volonté propre à la volonté de Dieu. Il suffirait donc, théoriquement, d'avoir l'indifférence.

Saint Ignace, fin psychologue et mystique éclairé, sait qu'il est facile de se laisser aller aux illusions d'une nature portée à la volupté et surtout à l'orgueil. Tout son effort sera donc de mettre, avec la grâce de Dieu, dans l'âme une disposition qui la prémunisse contre l'illusion et lui facilite la soumission aux desseins de Dieu. Ce travail, il le poursuit depuis les premiers pas.

N'est pas candidat qui veut aux Exercices. Pour être admis à les faire, il faut un grand cœur et une vraie libéralité, disposition choisie déjà, mais qui étant générale, n'effraie pas celui à qui on la propose. Si le directeur, ayant pris contact plus intime, ne reconnaît pas à son retraitant grande capacité, qu'il le congédie après une bonne confession ! (18e annotation) « on en exercera d'autres, ajoute-t-il, puisque l'on ne peut pas tout faire », dit un Directoire.

Cette disposition générale se précise déjà à la fin du fondement. Non seulement saint Ignace exige l'indifférence absolue mais il jette à la fin, comme une sonde une petite incise, que les Pères Roothaan et Meschler eux-mêmes laissent dans l'ombre : « nous désirerons et choisirons *uniquement* les choses qui conduisent *mieux* à notre fin ». C'est en germe le

troisième mode d'humilité, mais ce n'est encore qu'un germe. A voir trop tôt la fleur avec les épines, le retraitant s'effraierait.

La première semaine développera ce germe. Tout frémissant de crainte à la vue du péché qui dévaste le paradis des anges, ferme l'Eden, jette en enfer une âme après un seul péché mortel, le retraitant se tourne pour chercher un protecteur, il tombe aux pieds du Crucifié et, sur l'ordre de saint Ignace, procède à un examen : « Qu'as-tu fait pour lui ? — Des péchés. — Que fais-tu maintenant ?... — Que veux-tu faire ?...» La conclusion ne s'impose-t-elle pas ? Différemment d'un excellent rapport d'hier, je dirais que la première semaine est pleine de Jésus, nous le retrouvons dans le triple colloque ; ce qui frappe saint Ignace dans l'enfer ce sont « les blasphèmes contre Jésus-Christ Notre-Seigneur ». Dans quelles dispositions le retraitant sortira-t-il cette méditation ? Apeuré ? pantelant ? C'est une puissance oratoire dont étaient fiers autrefois en temps de jansénisme certains orateurs : « Après cette méditation, ils (ou elles) n'ont pas dormi de la nuit ! » Ce n'est pas l'esprit des Exercices. Saint Ignace rappelle au retraitant que la crainte n'est qu'un pis-aller, nécessaire, mais un pis-aller, qu'un chrétien doit être retenu par « l'amour de l'Éternel Seigneur » et le colloque doit s'achever sur l'affectueuse constatation de la si grande bonté et miséricorde dont Jésus a usé envers moi. La première Semaine postule Jésus.

Cette aspiration va se préciser dans le Règne. Le troisième mode d'humilité est tout entier dans la prière trop peu connue et sublime : « O éternel Seigneur de toutes choses, etc... ». D'ailleurs le troisième prélude de chaque contemplation, où nous demandons de connaître Jésus, de l'aimer, de l'imiter revient comme un leit-motiv.

Mais comment l'imiter ? En tout ? C'est impossible. Quelle orientation donner à cette imitation ? Dès la deuxième contemplation, de la Nativité de Notre-Seigneur, dont saint Ignace donne une magnifique ébauche, il trace le plan de vie de Notre-Seigneur : « Naître dans la plus extrême pauvreté, dit saint Ignace, et, après avoir supporté la faim, la soif, les fatigues, les chaleurs et le froid, mourir enfin sur la Croix, voilà sa vie ».

Après ce bref, mais éloquent résumé, saint Ignace est à même de donner ouvertement (dans les deux Etendards) l'humilité comme la doctrine substantielle de « la vraie vie ». Son retraitant est prêt à comprendre, à goûter et à embrasser l'humilité sous l'étendard de Jésus, il est au point pour « pencher vers le parti qu'il aura senti être celui de la gloire de Dieu Notre-Seigneur et du salut de son âme » (2e point de la 1re méthode d'élection), il est arrivé à la cime, il peut procéder aux élections, il a au cœur la disposition requise. S'il poursuit encore de longs jours les Exercices, ce n'est plus pour changer, ni même modifier son état d'âme, mais le fortifier par la vue des souffrances volontaires de la Passion et faire passer sur son âme parfois embrumée par la désolation les espérances ensoleillées de la vie glorieuse.

IV. — Le troisième mode d'humilité dans la vie quotidienne.

Dans une étude sur la spiritualité des Exercices, nous pourrions nous borner à ces considérations ; mais elles seraient incomplètes, si nous n'ajoutions un mot sur le rôle du troisième mode d'humilité dans la vie quotidienne. Ce n'est pas une disposition de luxe qu'on peut remiser, les Exercices terminés. C'est

si vrai qu'il est devenu, presque mot à mot la onzième de nos Règles. Et nous n'avons pas un monopole ; sous une forme ou sous une autre, il est dans les Constitutions de tous les ordres religieux.

Il est l'âme de toute spiritualité, qu'elle soit christocentrique ou théocentrique ; il est, ce qui vaut mieux, l'âme de toute sainteté, qu'elle se présente avec le sourire d'un saint François de Sales, sous les traits plus austères d'un curé d'Ars ou plus conquérants d'un don Bosco. Une âme vaillante, sainte Marguerite-Marie, éprise déjà de sainteté, cherchait, pour l'imiter, un saint qui ne fût point passé par la voie des humiliations et des souffrances, elle n'en trouva pas, elle n'en pouvait trouver. Celui qui n'aimerait pas (et n'imiterait pas) Jésus crucifié, se fermerait la source de la vie ; on se l'ouvre d'autant plus large qu'on est volontairement plus pauvre, plus méprisé, plus humilié *avec* Jésus pauvre, méprisé, humilié.

Dans la vie ordinaire, le troisième mode d'humilité ne se traduira pas tous les jours par le geste de saint François d'Assise jetant ses vêtements aux pieds de son père, de saint Ignace acceptant d'être fouetté en public devant ses condisciples de Paris, de saint Jean de la Croix captif chez les Déchaussés, mais il inspirera une série ininterrompue de sacrifices qui, pour n'être pas héroïques, pris en particulier, s'ils sont pratiqués sans défaillance, décèlent une sainteté que l'Église ne dédaigne pas de couronner de l'auréole des Saints. Tels les saint Jean Berchmans, les sainte Madeleine Barat, demain sans doute le Père de la Colombière. Leur sainteté paraît moins farouche et plus humaine, mais leur renoncement, bien que transposé dans les petites choses, finit par leur être un martyre continuel.

Au point de vue objectif, et extérieur, la vie de sainte Marguerite-Marie ne semblerait pas lui donner

place parmi les martyres et cependant n'est-ce pas Notre-Seigneur lui-même qui, après lui avoir présenté le choix, dont parle saint Ignace dans le 3e degré d'humilité, daigna l'approuver d'avoir choisi le « tableau de crucifixion ». Voici cette belle page du Mémorial :

« Une fois cet unique amour de mon âme se présenta à moi portant d'une main le tableau d'une vie, la plus heureuse qu'on se la puisse figurer pour une âme religieuse, toute dans la paix, les consolations intérieures et extérieures, une santé parfaite, jointe à l'applaudissement et estime des créatures et autres choses plaisantes à la nature. De l'autre main, il portait un tableau d'une vie toujours crucifiée, toujours souffrante ou au corps ou en l'esprit.

« En me présentant ces deux tableaux, il me dit : Choisis, ma fille, celui qui t'agréera le plus, je te ferai les mêmes grâces au choix de l'un comme l'autre. Je me prosternai à ses pieds pour l'adorer en lui disant : O mon Seigneur, je ne veux rien que vous et le choix que vous ferez de moi. Et après m'avoir beaucoup pressée de choisir : Vous m'êtes suffisant, ô mon Dieu, faites pour moi ce qui vous glorifiera le plus sans nul égard à mes intérêts ni à mes satisfactions. Contentez-vous et cela me suffit. Alors il me dit qu'avec Madeleine, j'avais choisi la meilleure part, qui ne me serait point ôtée, puisqu'il serait mon héritage pour toujours. Et me présentant ce tableau de crucifixion : Voilà, me dit-il, ce que je t'ai choisi, et qui m'agrée le plus, tant pour l'accomplissement de mes desseins, que pour te rendre conforme à moi. L'autre est une vie de jouissance et non de mérites. C'est pour l'éternité.

« J'acceptai donc ce tableau de mort et de crucifixion, en baisant la main qui me le présentait, et quoique la nature en frémit, je l'embrassai avec toute l'affection

dont mon cœur était capable, et en le serrant sur ma poitrine, je le sentis si fortement imprimé en moi qu'il me semblait n'être plus qu'un composé de tout ce que j'y avais vu représenté. »

Que lisons-nous sur « ce tableau de mort et de crucifixion » ? Des manques d'égards de la part de ses sœurs, des pensionnaires et de leur famille, des contradictions, parfois un peu vives, une négligence de la sœur infirmière, une rebuffade de sœur Madeleine des Escures, des critiques sur ses longues prières, mais tout cela, c'est le pain quotidien qu'on n'a même pas besoin de demander, c'est aussi, avec les abandons intérieurs et la souffrance qu'on sent de la médiocrité, c'est le 3e degré d'humilité. C'est le cœur des Exercices, c'est l'âme de toute spiritualité pratique. Le chrétien qui, chaque jour demandera la grâce d'être admis à faire passer dans sa vie ce tableau de mort et de crucifixion sera, sans que ses familiers s'en doutent, une âme assez vivement éprouvée. Ce disciple des Exercices s'apparentera avec le compagnon de saint François, Frère Léon, tel que le patriarche d'Assise essayait de le former ?

Vous vous souvenez de cette page savoureuse des Fioretti où François termine l'éducation ascétique de F. Léon par ces mots : « Si l'irascible portier de N.-D. des Anges (qui n'existait point tel, je l'espère), sort de son couvent avec un bâton noueux et si, nous prenant par le capuchon, il nous jette à terre et, nous roulant dans la neige, nous bat et nous meurtrit de tous les nœuds de son bâton, si nous soutenons toutes ces choses avec allégresse et patience, pensant au Christ béni, lesquelles, nous devons partager pour son amour, ô frère Léon, écris que là enfin c'est la joie parfaite ».

Mais c'est du troisième mode d'humilité, et du meilleur. Le Frère François, avec sa grâce ombrienne,

et le Père Ignace qui a gardé quelque chose de la raideur navarraise se rejoignent avec des nuances dans la même doctrine et la même pratique : l'amour passionné et l'imitation de Jésus crucifié.

AU SEUIL DU MYSTÈRE DE DIEU : LA CONTEMPLATION POUR OBTENIR L'AMOUR

Leçon du R. P. Albert Valensin, S. J.
Professeur à la Faculté de théologie de Lyon

La contemplation pour obtenir l'amour invite, comme la liturgie de Noël à monter dans la lumière du Verbe incarné, à travers les choses visibles jusqu'au seuil du mystère de Dieu (1). Aussi la *Vulgate* précise-t-elle avec exactitude sa portée, quand elle nomme spirituel l'amour, dont cet exercice dispose l'âme à accueillir le don.

De fait, Dieu étant esprit, spirituel doit être évidemment le parfait amour de Dieu. Saint Paul affirme même que ne connaître le Christ que selon la chair, ce n'est pas encore le connaître (2), et que pour l'aimer, comme il faut, c'est par des charismes spirituels, que doit être aidée l'indigence de l'homme (3). Saint Augustin (4), saint Bernard (5) transmettent au Moyen-âge latin cette doctrine, que reprend et formule le Docteur

(1) Préface de la Messe de la Nativité.
(2) Saint Paul, 2 *Cor.*, V. 16.
(3) Saint Paul, 1 *Cor.* XIV, 1.
(4) Saint Augustin, *Tract.* XIII *in Joh.* n. 4 : « per Christum hominem ad Christum Deum, per Verbum carnem factum ad Verbum quod ex principio erat Deus apud Deum ».
(5) Saint Bernard, *In Cant. sermo* IX : *De triplici modo dilectionis qua Deum cognoscimus.*

angélique (1), à l'heure même où elle se perpétue chez les maîtres de la pensée chrétienne en Orient (2).

Cet amour spirituel du Dieu, invisible et caché, dont le Christ fut l'image (3), ce n'est certes pas la première fois, — est-il besoin de le rappeler ? — que les Exercices en laissent entrevoir l'idéal. Déjà en face de la Vérité fondamentale, le retraitant a conçu, à leur école, un tel désir d'aimer Dieu, qu'il s'est fait indifférent à tout ce qui n'était pas Lui, et qu'il a décidé de ne choisir que ce qui le conduirait davantage à Lui (4). Puis, semblable à l'encens des liturgies sacrées, s'est élevé vers Dieu, Notre-Seigneur, l'hommage humble autant qu'aimant de ses premières adorations. Quand il s'est avancé sur la voie des âmes pénitentes, le retraitant, a reçu du spectacle des miséricordes, dont la Bonté du Père céleste enveloppait sa vie, le stimulant d'une contrition motivée par la parfaite charité. Et l'appel du Divin Roi, qui était une nouvelle révélation d'amour a provoqué de sa part la réponse de l'amour : il s'est offert, généreux et magnanime. Il a mis ses pas dans les pas de Jésus. Il a appris à connaître et à aimer plus intimement le Verbe incarné. Il a noué avec Lui l'ineffable commerce, dont le fruit béni sera de le remplir enfin de la plénitude de Dieu (5).

---

(1) Saint Thomas d'Aquin, II. II. q. 82 . a. 3 ad 2. — et aussi, II Dist. dist. 22 a 1 : Nobis autem congruum fuit (Christum ascendere in cœlum), ut jam Christum non secundum carnem cognoscentes, spiritualiter ipsi tantum conjungamur, et sic idonei efficiamur ad accipienda dona Spiritus sancti.

(2) C'est ce que prouvent les manifestations de la piété orientale, et les belles liturgies grecques ou pravoslaves.

(3) Saint Paul, *Col.* I, 15 : « qui est imago Dei invisibilis ».

(4) Ex. Sp. 23 : « unice desiderando et eligendo ea quae magis conducunt ad finem ».

(5) Saint Paul, *Eph.* III, 19 : « ut impleamini in omnem plenitudinem Dei. »

A l'âme qui s'est montrée jusqu'à présent docile aux discrètes invites de ces grâces prévenantes, et qui, purifiée, illuminée, transformée sous l'action de l'Esprit, tourne maintenant son regard amoureusement attentif vers le mystère même de Dieu, la contemplation pour obtenir l'amour, propose de nouveau, mais en le synthétisant (1), ce programme du parfait amour, c'est-à-dire de l'amour qui est fait avant tout de bienveillance et d'amitié.

Elle suggère à cet effet deux pensées, dont les quatre points du texte des Exercices amorcent, en termes sommaires, tout le développement. Saint Ignace dit, équivalemment, à l'âme contemplative, désireuse d'obtenir l'amour de Dieu : Imite et admire !

I. — L'Imitation de Dieu.

Saint Paul avait déjà enseigné aux Ephésiens (2), qu'ils devaient être les imitateurs de Dieu, s'ils voulaient marcher dans la voie de l'amour : *imitatores Dei estote, sicut filii charissimi et ambulate in dilectione.* Aussi bien, qui pourrait mieux nous apprendre à aimer que le Dieu d'amour ? Il s'agit donc de contempler ce que fait Dieu en aimant sa créature.

Or Dieu fait trois choses.

D'abord il *donne.*

---

(1) Le Gaudier, S. J. *De Perfectione vitae spiritualis*, l. VI, c. XXXI. « Haec contemplatio summam quandam non solum omnium exercitiorum sed etiam totius perfectionis continet, adeoque brevis quaedam est harum partium recapitulatio ». — Octave Marchetti, S. J. *L'amore negli Esercizi di S. Ignazio* : « L'amore e il frutto di tutti e singole le parti degli Esercizi e la contemplazione finale, di quel frutto e il mirabile riassunto. » Mélanges Watrigant, p. 154, seq.

(2) Saint Paul, *Eph.* V, 1.

Oui, Il donne et avec une libéralité, que ses bienfaits rendent en quelque sorte sensible.

Ce n'est pas seulement une vie faite à l'image de la sienne que Dieu donne à l'homme. Il lui donne, parce que devenu fils adoptif, sa propre vie, puis les bienfaits innombrables de ses promesses et de ses pardons, de ses objurgations et de ses appels, de son alliance et de sa rédemption. Car Dieu a tellement aimé le monde, dit saint Jean, qu'il lui a donné son Fils unique (1).

Cette histoire des dons de Dieu est émouvante, quand on l'évoque.

Elle est plus émouvante encore, quand on la vit. Or chaque homme, chaque chrétien surtout l'a vécue. Elle est sa propre histoire : celle qui montre, même aux tristes lendemains des faillites humaines les prévenances toujours nouvelles de l'amour divin (2).

Si donc nous voulons aimer Dieu, il convient d'imiter sa libéralité. Comme lui, donnons !

Ame contemplative, *livre-toi à Dieu* !

Sans doute offrit-elle ainsi tout ce qu'elle a et tout ce qu'elle est, cette âme ne donnera jamais à Dieu que ce qu'elle en a reçu. Ses donations prendront figure de restitutions (3). Mais accomplies sans réserves ni de fait ni de vouloir, elles deviennent le mystique holocauste que consume, sur l'autel de l'amour, la flamme ardente du *Suscipe*.

---

(1) Saint Jean, *I Jo.* II, 16.

(2) Saint Augustin, *De Cat. rud.* c. IV, n. 7 : « Nulla major ad amorem invitatio quam praevenire amando, et nimis durus est animus qui dilectionem, si nolebat impendere, nolit rependere ».

(3) Saint Grégoire de Nazianze, *Orat.* 14, n. 22 : « Nec Deus muneribus nostris vinci potest, neque enim quidquam quod extra illius bonum sit, nec quod illius liberalitatem superet damus ». Cité dans Vogt, S. J. *Exercitia spiritualia S. Ignatii sententiis Patrum illustrata*, t. II, hebd. IV. Contemplatio ad obtinendum amorem, p. 360 (Bilbao, 1923).

Cependant Dieu en aimant sa créature, fait plus que donner. Il *s'unit à elle*, au point de se rendre *présent* en elle (1).

A vrai dire, pourrait-il en être autrement ? L'union avec l'Être suprême est pour l'être créé nécessité de nature. Rien n'existe en dehors de Dieu, qui ne soit en son essence même dépendant de Dieu. Le Créateur sera donc naturellement présent en tous ses dons. Mais voici que par un effet de grâce, Il s'unit à l'homme d'une manière plus intime encore.

Il se rend présent à lui par sa *parole*. Hier c'était dans la voix des prophètes d'Israël ou des apôtres de l'Évangile. Aujourd'hui c'est dans celle du magistère vivant, qui annonce à la catholicité la révélation du salut. La parole est une présence. Celle-ci n'a point suffi à l'amour du Créateur pour l'homme. Et Dieu se présente à lui par son *Verbe incarné*.

« Au commencement était le Verbe, dit saint Jean, et le Verbe était en Dieu et le Verbe était Dieu... Et le Verbe s'est fait chair et il a habité parmi nous et nous avons vu sa gloire — gloire comme celle qu'un fils unique reçoit de son père — et il était plein de grâce et de vérité » (2). Puis il est retourné à son Père, dans le ciel. Il a laissé non seulement sur les collines de Judée, au bord du lac de Génésareth et près de son sépulcre, mais à travers l'Univers entier, un impérissable souvenir. Le souvenir est une présence. Mais celle-ci non plus n'a point suffi à l'amour du Créateur pour l'homme. Et Dieu se rend présent à lui par son *Eucharistie*.

Il sera donc désormais dans tous ses tabernacles et jusque dans le cœur des hommes qui le reçoivent en nourriture et en breuvage. La communion, quelle

(1) Ex. Sp. 235.
(2) Saint JEAN, I, 1-14.

présence ! Mais si intime qu'elle soit, elle reste éphémère. Elle n'a donc pas suffi à l'amour du Créateur pour l'homme. Et voici que Dieu se rend présent à lui par son *Esprit.*

L'Esprit Saint, *altissimum donum Dei*, devenu l'hôte des âmes justes, fait d'elles les temples vivants de l'adorable Trinité. Et cette inhabitation, elle surtout, est une présence. Elle réalise, sur un mode divin, l'union qu'appelle l'amour.

Si nous voulons donc aimer Dieu, il convient d'imiter son intimité. Comme lui, cherchons l'union d'une mutuelle présence.

Ame contemplative, *recueille-toi en Dieu* !

C'est par le recueillement en effet, nous enseignent les maîtres de la vie spirituelle, que la créature peut répondre à la présence de Dieu en elle. Saint Augustin (1), commentant le texte de saint Jean : « Dieu est amour et celui qui demeure dans l'amour demeure en Dieu et Dieu demeure en lui », adresse ce conseil aux fidèles de son temps : « Que Dieu soit votre demeure, mais restez, vous aussi la demeure de Dieu. Habitez en Dieu, afin que Dieu habite en vous. Il habite en vous pour vous garder, habitez en lui pour ne point le perdre ».

Ah ! ne nous étonnons pas que les âmes intérieures aient toujours compris ce langage. Mais étonnons-nous, qu'il paraisse aujourd'hui nouveau à des âmes chrétiennes.

Quoi qu'il en soit d'ailleurs de ces ignorances coupables, Dieu en aimant sa créature, fait plus encore que donner et se rendre présent à elle. *Il agit* avec elle et pour elle.

---

(1) Saint Augustin, *In Ep. Jo. tr.* 9. n. 1.

Supposons la créature raisonnable, dont Dieu, par la vertu d'une adoption mystérieuse, a fait son enfant (1).

Dieu agit avec elle et pour elle par *la grâce sanctifiante*, qu'il lui infuse, et qui devient en l'âme juste le principe d'opérations divines. Il agit avec elle et pour elle par *les grâces actuelles* qu'il lui offre et qui coopèrent à la sanctification de cette âme. Il agit, toujours avec elle et pour elle, par *l'action vivifiante* de l'Esprit, qu'il lui communique et dont les dons, transformant les énergies humaines, les élèvent au-dessus de leur capacité native, et leur font produire des œuvres d'un mérite éternel. Car, dit saint François de Sales (2), « le Saint-Esprit habitant dans nos cœurs par la charité, fait en nous, par nous et pour nous (ce que nous faisons) avec un art si exquis, que les mêmes œuvres qui sont toutes nôtres, sont encore mieux toutes siennes, parce que comme il les fait en nous, nous les produisons réciproquement en lui, comme il les fait pour nous, nous les faisons pour lui et comme il opère avec nous, nous coopérons aussi avec lui. Or le Saint-Esprit habite en nous, si nous sommes membres vivants de Jésus-Christ, qui à raison de cela, disait à ses disciples : Qui demeure en Moi et Moi en lui, iceluy porte beaucoup de fruits, et c'est, Théotime, parce que qui demeure en Lui, il participe à son divin Esprit, lequel est au milieu du cœur, comme une vive source qui jaillit ».

Si nous voulons donc aimer Dieu, il convient d'imiter son activité. Comme lui, agissons.

Ame contemplative, *laisse-toi faire* par Dieu !

Seule en effet la soumission entière de l'action humaine à l'action divine peut réaliser la perfection

(1) Ex. Sp. 236.

(2) Saint François de Sales, *Traité de l'amour de Dieu*, t. II, p. 255 (édit. d'Annecy).

d'une activité, dont les initiatives appartiennent à l'Esprit qui habite en nous (1). Mais cette soumission n'a rien d'une paresseuse passivité. Puisqu'elle implique correspondance à l'action divine, elle est elle-même une action : celle de l'âme qui docile aux mouvements du Saint-Esprit, se libère de plus en plus de tout ce qui n'est pas Dieu, par la pureté et le renoncement, en même temps qu'elle se transforme de plus en plus en Dieu par la charité et la contemplation (2).

Alors devenue l'une de celles, dont saint Paul a écrit, qu'elles sont mues par l'Esprit de Dieu, *spiritu Dei aguntur* (3), l'âme chrétienne ajoutera peut-être avec le Psalmiste : Le Seigneur me conduit, il ne me manquera donc rien. *Dominus regit me et nihil mihi deerit* (4). Mais qu'elle ne se hâte point d'en conclure, qu'elle a atteint l'idéal de l'amour. Car même après s'être ainsi livrée à Dieu, et recueillie en Dieu et laissé faire par Dieu, même après avoir répondu à la libéralité divine par de généreuses oblations, à l'intimité divine par le recueillement intérieur, aux prévenances enfin de l'activité divine par un abandon confiant et total, elle n'a pas étanché sa soif du divin amour.

Incapable d'imiter Dieu davantage, il lui reste à l'admirer.

---

(1) Le Gaudier, op. cit. t. II, p. 332. Deus agit « per suas operationes seipsum suasque perfectiones iisdem (creaturis) immergens, communicans, et veluti mancipans et sic eas perficiens ».

(2) Comme exemple on peut voir les *Souvenirs de sœur Elisabeth de la Trinité*, et le commentaire que fait Dom Vandeur O. S. B. de la prière de cette pieuse carmélite : *O mon Dieu, Trinité que j'adore, Elévations*, 30e mille (Mont-Vierge, 1925).

(3) Saint Paul, *Rom.* VIII, 11.

(4) Ps. XXII, 1.

II. — L'Admiration de Dieu.

L'admiration a une vertu élevante. Elle fait monter vers la beauté l'âme qui la contemple. Aussi saint Bernard (1) a-t-il pu dire qu'au seuil du mystère de Dieu, il fallait avant tout l'admirer. *Prima et maxima contemplatio admiratio majestatis.* Mais comment admirer Dieu, sans le voir ? et peut-on le voir ici-bas sans mourir ?

Certes il n'est accordé à personne sur la terre, de le voir face à face.

Mais nous pouvons le voir dans les créatures qui découvrent son image, dans l'humanité du Christ qui porte son reflet, dans l'action de l'Esprit qui signifie sa présence.

Ame contemplative, admire Dieu *dans ses créatures.*

Elles manifestent chacune à leur manière ses infinies perfections. Le ciel étoilé dit sa magnificence, la montagne sa grandeur, l'océan son immensité. L'humble fleur des champs et le lys de la vallée, et le cèdre du Liban nous parlent de sa grâce ou de sa force, de sa sagesse prévoyante ou de son éternelle jeunesse. Enfin l'âme humaine à travers les œuvres de la liberté et de la raison, ne découvre-t-elle pas l'intelligence souveraine, dont la lumière éclaire toute vie de l'esprit ? (2).

Les soliloques et les confessions de saint Augustin, le commentaire du Cantique des cantiques de saint Bernard, l'hymne au soleil de saint François d'Assise,

---

(1) Saint Bernard, *De Consideratione*, 1, V.

(2) Nouet, S. J. *L'homme d'oraison, sa conduite dans les voies de Dieu.* T. II. Entretien VI. *Comment l'âme s'élève à la contemplation active par la considération des œuvres de la nature, de la grâce et de la gloire*, p. 32 (édit. Périsse, 1837).

l'Itinéraire de l'âme vers Dieu de saint Bonaventure, illustreraient aisément par des exemples, la contemplation que suggèrent ici les Exercices de saint Ignace.

Qu'il suffise d'en souligner l'attrait. Un fidèle disciple des Exercices spirituels, le Bienheureux Robert Bellarmin (1), Cardinal de la Sainte Église romaine, avait profondément senti cet attrait, quand dans le pieux opuscule, véritable chant de notre pèlerinage terrestre, où il décrit ses ascensions mystiques vers Dieu par l'échelle des créatures, il s'adresse à lui-même cet appel : « O mon âme, souviens-toi que tout ce qui se présente à tes yeux et qui te donne de l'admiration, doit te servir de degré pour monter à Dieu ». C'est qu'en effet, tandis qu'elle admire Dieu en ses images, l'âme s'élève. Elle trouve dans sa prière l'occasion toujours nouvelle de louer Dieu, et de lui rendre grâces et de l'adorer, dans un sentiment de plus en plus profond d'amour et de paix. Ne savoure-t-elle pas déjà la fraîcheur de la source divine dans les ruisselets, où elle s'écoule ? (2)

Toutefois, nous avertit saint Jean de la Croix (3), les créatures, qui découvrent ainsi aux hommes la gloire de Dieu, ne sont qu'un très petit ouvrage de ses mains. Il les a créées en un instant.

En répandant mille grâces
Il a passé en hâte par ces bois
Et rien qu'en les regardant
Par sa seule figure
Il les a laissées revêtues de beauté.

---

(1) Bx Robert Bellarmin, *La Montée de l'âme vers Dieu par l'échelle des créatures*, traduit et annoté par J. B. Hermann, S. J. p (Museum Lessianum, 1924).

(2) Ex. Sp. 237 : « speculari quomodo omnia bona et dona descendunt desursum... sicut a fonte aquae... »

(3) Saint Jean de la Croix, *Cantique spirituel*, Ire, partie, strophe V., p. 47 (édit. Hoonaert, Bruxelles, 1923).

Les mystères du Verbe incarné sont de plus grands et de plus excellents ouvrages. Dieu les a accomplis en y mettant des marques plus évidentes encore de sa puissance. Ame contemplative, admire donc Dieu *dans l'humanité du Christ*, qui porte son reflet.

L'Évangile, dont les Exercices ont, au cours des semaines précédentes, déroulé devant elle les mystères, y aident certes efficacement. Ils lui montrent en effet à travers les actes et les attitudes de Jésus-Christ, sous le voile transparent de ses paroles et de ses silences, le Verbe, ce Verbe de Dieu, Dieu lui-même, qui éclaire quiconque marche dans ses pas de la lumière de Dieu. Car « Jésus-Christ en tant qu'homme, dit Bossuet (1), a été en tout et partout guidé par le Verbe, animé par le Verbe ; il n'a pas fait une action, il n'a pas eu une pensée ou un sentiment, il n'a pas prononcé une parole, ni poussé un soupir, il n'a pas fait un clin d'œil, qui n'ait été plein de cette sagesse incréée que le Père engendre en son sein ».

Plus l'âme s'habituera donc à chercher dans le Christ non pas l'homme simplement, mais l'Homme-Dieu, plus elle éprouvera devant les mystères de la vie, de la passion et de la résurrection de Jésus, l'admiration sanctifiante qui élève et transfigure. Elle ne verra pas encore Dieu lui-même, mais dans l'humanité du Christ son reflet.

Le Vénérable Louis de Blois (2), cet abbé bénédictin qui fit faire à ses novices les exercices de saint Ignace, montre au chapitre sixième de son *Institution spirituelle*,

---

(1) Bossuet, *Lettre* XCLVIII : *sur la foi, fondement de l'oraison, et ses effets dans l'âme ; manière dont on doit considérer Jésus-Christ dans l'oraison et l'erreur des faux spirituels à cet égard.*

(2) Louis de Blois, *L'Institution spirituelle*, chap. vi, p. 112 seq. (édit. de la collection *Pax*, Maredsous, 1927).

combien il importe à l'âme contemplative de se laisser illuminer de ce reflet dans sa montée vers Dieu.

« Rien n'est plus avantageux, écrit-il, que de méditer dans le Christ tantôt son incompréhensible divinité, tantôt sa très noble humanité, de s'élever à la première par la seconde, pour revenir ensuite à celle-ci. Ainsi l'ascète comme l'arbre planté sur le bord des eaux, se verra merveilleusement baigné par le fleuve de la grâce céleste ; ainsi de la façon la plus heureuse, il entrera et sortira ; et dans l'humanité et la divinité du Seigneur Jésus, il trouvera les plus délicieux pâturages. Il aura de la sorte atteint le but de tous les exercices intérieurs, qui est de s'unir d'amour à Dieu seul, par l'universel renoncement, dans le centre intime et indescriptible de l'âme, entièrement libérée, de se perdre totalement dans l'aimable humanité du Christ et de se rendre semblable à lui. »

Cette union divine, dont le Vénérable Louis de Blois vient de nous dire qu'elle est appelée par l'amour, ne se consommera sans doute que dans la patrie céleste. Voici cependant que dès ici-bas elle commence. Car l'adorable Trinité ayant investi l'âme, devient en elle, comme nous l'indiquait tout à l'heure saint Ignace, un principe d'activités nouvelles. Si elle ne rencontre ni l'obstacle des affections déréglées, ni celui des pensées distraites, pourquoi nous étonnerions-nous qu'elle puisse se manifester à l'âme par quelque signe non équivoque de son action ?

Ame contemplative que prévient la grâce, n'hésite donc pas et admire Dieu dans l'*action de l'Esprit*, qui signifie sa présence.

Dieu est là au sanctuaire le plus intime de toi-même. Il y est non par ambassadeur, ni procureur, ni substitut, mais par Lui-même, en la propre puissance du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Immédiate par rapport à

l'essence de l'âme, sa présence ne l'est cependant pas à l'intelligence d'une créature, qu'enveloppent encore les voiles de la foi (1). Elle est donc saisie moins en elle-même que dans ses effets (2). Sainte Thérèse (3) décrit ainsi cette grâce : « A peine nous mettons-nous en oraison, raconte-t-elle au chapitre XXVII[e] de sa vie, que nous trouvons à qui parler : aux effets, aux sentiments d'ardent amour, de foi vive, de générosité mêlée de tendresse, qui naissent en notre âme, nous comprenons qu'on nous écoute. Dieu nous accorde alors une très grande grâce, et celui qui la reçoit doit l'estimer beaucoup ; car c'est une oraison très élevée ; mais enfin ce n'est pas une vision. Aux effets que Dieu produit dans l'âme, on comprend qu'il est là ; c'est une voie par laquelle Sa Majesté veut bien se faire sentir à nous ».

De cette voie, il appartient à la théologie de la prière de nous dire les mystérieux aboutissants. Le commentaire de la contemplation pour obtenir l'amour exigeait seulement que nous la vissions s'ouvrir au sommet de cette montée (4), au cours de laquelle l'âme docile aux grâces prévenantes de l'Esprit, imite Dieu et l'admire (5).

---

(1) M. DE LA TAILLE, S. J. *Théories mystiques*, dans Recherches de science religieuse, 1928, p. 297 seq. ; — MARÉCHAL, S. J. *Etudes sur la psychologie des mystiques* (Museum Lessianum, 1924, p. 248 seq.)

(2) SAINT THOMAS, *In Epist. ad Rom.* VIII, 16 : Ipse enim Spiritus testimonium reddit spiritui nostro, quod sumus filii Dei, reddit testimonium per effectum amoris filialis quem in nobis facit.

(3) Sainte THÉRÈSE, Sa vie, ch. XXVII.

(4) Monumenta historica s. j. : *Exercitia spiritualia*, p. 17 (Madrid). « Quatuor hebdomadarum cursum contemplatio ad amorem in Deum fovendum complectitur. Hac autem et hebdomadis quartae contemplationibus attingit et insinuat Ignatius supremum orationis gradum, qui proprie dici contemplatio solet ». — SUAREZ, *De religione Societatis Jesu*, L, IX, c. VI, n. 9.

(5) VÉNÉRABLE VINCENT CARAFFA, 7[e] Général de la Compagnie de Jésus, *Elévations à Dieu*, traduction française par Bouix, p. 113 seq.

Si elle l'imite en effet, comme saint Ignace l'y convie, en donnant à Dieu comme Dieu donne, en s'unissant à Dieu comme Dieu veut s'unir, en agissant avec Dieu et pour Dieu, comme Dieu agit en elle, avec elle et pour elle, l'âme qui dès lors se livre à la Trinité sainte, se recueille en sa présence, et se laisse faire par Dieu au point de ne plus agir qu'avec Dieu et pour Dieu, peut-elle ne point s'avancer chaque jour davantage vers le mystère de Dieu ? Et si, quand elle approche du seuil inviolé, elle admire, comme l'y convie encore saint Ignace, ce qu'elle est incapable d'imiter, si elle admire Dieu et dans ses images que découvrent les créatures, et dans son reflet que porte l'humanité du Christ, et dans les effets immédiats de sa présence que signifie l'action de son Esprit, il est bien évident que l'amour, dont elle se sentira alors embrasée, la portera d'un irrésistible élan, par-delà les bienfaits vers le Bienfaiteur, jusqu'à cette Trinité adorable, dont les infinies perfections attirent les complaisances des enfants d'adoption, en même temps qu'elles mettent en leurs cœurs cette inguérissable nostalgie (1) de la patrie céleste, où, dans l'union transformante de l'amitié divine, se doivent chanter enfin les laudes éternelles de l'amour.

---

(1) Saint Anselme, *Prologium*, c. 26 in fine. : ... sitiat caro mea, desideret tota substantia mea, donec intrem in gaudium Domini mei, qui es Trinus et Unus, Deus, Benedictus in sæcula sæculorum. Amen.

A TRAVERS LES RAPPORTS DOCUMENTAIRES

Compte rendu des réunions d'études par le R. P. Villain, s. j.
Secrétaire-adjoint de la Semaine.

SOMMAIRE :

I. — A qui convient-il de donner des Exercices ?

II. — Conditions que doit remplir toute retraite.

A. — Recueillement et silence.
B. — Travail personnel.
C. — Direction de la Retraite.
D. — Les Retraites dans les Monastères.

III. — Les adaptations des Exercices en France et en Belgique.

A. — Pour les Prêtres.
B. — Dans un Grand Séminaire.
C. — Aux Laïques.

1° Le fond de la Retraite.

a) La Méditation fondamentale.
b) N.-S. présenté dans l'Esprit du Règne.
c) L'idée du Corps Mystique.
d) Points particuliers : les retraites pour fiancés.

2°, Fruits des Retraites. Quelques monographies.

a) Chez les élèves des Grandes Écoles (scientifiques).
b) Dans un milieu de jeunes intellectuels, (littéraires et philosophes).
c) Les retraites scoutes.
d) Les retraites jocistes.
e) Les retraites d'agriculteurs.

IV. — Le mouvement des retraites fermées à l'Etranger.

INTRODUCTION

La Semaine des Exercices répondait au dessein de faire mieux connaître aux prêtres les précieuses ressources que renferment les Exercices de saint Ignace, tant pour leur sanctification personnelle que pour leur apostolat. — Afin que ce but fût pleinement atteint, il convenait que la Semaine comportât une partie documentaire, qui confirmerait les vues spéculatives exposées dans les leçons.

Les auditeurs des leçons doctrinales pouvaient en effet se poser deux questions :

1° Si les Exercices sont capables de produire de tels fruits, ces fruits ont dû être constatés souvent : où et par qui ?

2° Si les Exercices donnent des principes et des méthodes excellentes pour toutes les catégories d'âmes, on ne peut cependant pas les proposer tels quels à l'immense majorité des chrétiens ; il faudra donc les présenter différemment suivant le milieu social des retraitants, leur avancement spirituel, le temps dont ils peuvent disposer... Comment faire cette adaptation dans les différents cas et de fait comment l'a-t-on réalisée jusqu'ici ?

Il était ainsi dans la logique des choses que la Semaine des Exercices traitât de l'adaptation des Exercices aux différentes catégories d'âmes et fît connaître les résultats obtenus par les retraites dans les différents milieux sociaux ou intellectuels, — et même pour être complète, cette étude devait ne pas se limiter à notre pays ; il était nécessaire que franchissant les frontières, elle pût renseigner les semainiers sur l'état actuel de l'Œuvre des retraites à l'étranger.

La Semaine des Exercices a essayé de donner satisfaction à ces légitimes exigences ; dans ce but, et sans avoir la prétention d'épuiser un sujet aussi vaste par quelques « Communications » ou « Rapports documentaires », elle a présenté aux auditeurs des initiatives récentes, qui, en raison du succès qui les a couronnées, mettent clairement en évidence soit la valeur des Exercices en général, soit la justesse des idées centrales de saint Ignace. Le seul regret des organisateurs de la Semaine, c'est que bien d'autres réalisations fécondes aient dû, faute de temps, être passées sous silence.

Telles quelles, ces séances documentaires mirent en évidence l'heureuse activité de l'Œuvre des Retraites dans les milieux les plus divers : successivement des conférenciers fort compétents parlèrent des retraites pour les prêtres — pour les élites sociales — pour les élèves des Grandes Ecoles — pour les Scouts — pour les Jocistes — pour les Agriculteurs — pour les fiancés, et plusieurs prêtres étrangers présentèrent d'intéressantes monographies sur l'œuvre des retraites dans leurs pays respectifs : Allemagne, Angleterre, Belgique, Canada, Espagne, Hollande, Irlande, etc.

Notre but, dans ce compte rendu, n'est pas de reproduire intégralement ces rapports documentaires, mais d'en dégager les idées principales, telles qu'elles sont apparues aux auditeurs de la Semaine.

I. — A qui convient-il de donner les exercices ?

Les Exercices, pris dans la totalité de leurs quatre semaines, s'adressent avant tout à deux catégories d'âmes : à celles qui entreprennent de chercher dans quel état de vie, Dieu veut qu'elles Le servent et à celles qui, déjà fixées sur ce point, désirent se réformer pro-

fondément dans l'état qu'elles ont définitivement embrassé (1).

Comprimés en une retraite de quelques jours, les Exercices ne produiront pas d'ordinaire des transformations aussi complètes ; mais on devra viser à ce qu'ils préparent dans la mesure du possible des chrétiens d'élite.

Dès lors, une question se pose : convient-il de donner les Exercices au plus grand nombre possible, par exemple à tous les membres d'une œuvre, cercle, patronage, à toutes les bonnes volontés d'une paroisse indistinctement, ou faut-il au contraire n'y convier qu'une minorité choisie, c'est-à-dire des âmes qui paraissent aptes déjà à tirer des retraites fermées un fruit suffisant. Certains directeurs de maisons de Retraite s'arrêtent à la première de ces méthodes : pour eux, l'idéal est que, tous les ans, chaque œuvre, chaque paroisse, envoie à la retraite fermée le plus de monde possible, et, disent-ils, en s'appuyant sur leur expérience du passé, au bout de quelques années, de cette masse amorphe surgira une élite, qui ne se serait jamais formée autrement, car c'est la retraite seule qui a pu déceler et faire fructifier les richesses insoupçonnées de ces âmes.

D autres directeurs de maisons de Retraites soutiennent l'opinion opposée, et parmi eux, le R. P. Gibert, le directeur si expérimenté de la maison de Clamart, qui traita de cette question à la Semaine : il ne faut pas encombrer nos maisons de Retraites avec des médiocres pour lesquels la Retraite est un tonique trop fort et qui, sans en tirer grand fruit, prendraient au prédicateur un temps qu'il aurait plus utilement consacré à d'autres. C'est pourquoi le P. Gibert distingue trois

---

) Ex. Sp. 1 et 21.

sortes de retraites qu'il désigne des noms de « supérieures, secondaires et primaires ».

« Vers la retraite méditée, dit-il, nous acheminerons ceux qui « sive litteris, sive ingenio pollent et desiderant proficere », une de ces qualités suffira à marquer un sujet pour la retraite supérieure : culture de l'esprit, talent ou caractère, intelligence ou générosité, — les dons qui font le chef, — goût prononcé pour la piété et la vertu.

« A un auditoire ainsi composé nous proposerons un règlement ferme : recueillement et silence, travail de réflexion, prière... Les entretiens de l'instructeur seront un exposé clair des sujets proposés par saint Ignace, vrais « Points » de méditation, préparant le travail personnel qui se fera, chacun dans le secret de sa chambre. Successivement : le Fondement, le Péché et ses suites, le Pardon, puis Jésus-Christ, notre divin chef, présenté dans ses mystères, voilà l'aspect neuf, inexploré de beaucoup, qui introduit l'âme dans la connaissance du Maître et prépare le travail de l'élection.

« Ces exposés sont entremêlés de gloses, indications pratiques pour aider le retraitant à prier, goûter, expérimenter par lui-même ; — cela discrètement, dosé d'après les aptitudes moyennes de l'auditoire, et sans perdre de vue le but, la cause finale des Exercices : « ut ordinet vitam suam » ; le plan à organiser d'une vie intégralement chrétienne, vie intime, vie familiale, vie professionnelle et sociale, vie d'œuvres.

« Voilà le secours principal que nous avons à fournir à l'exercitant, l'aider à entrer dans le détail de ses devoirs, pour assurer, au sortir de la retraite, la perfection de tout son service de Dieu...

« Vers la retraite dite secondaire, nous dirigerons les groupes déjà sélectionnés par le fait de l'œuvre à laquelle ils appartiennent, donc de portée et culture religieuse moyenne : l'ensemble d'un cercle, d'un patronage... La retraite leur sera donnée sur place, dans la chapelle de l'œuvre ou dans quelque local approprié. Le règlement sera dressé en fonction des habitudes et possibilités du groupe : sermons (c'est la retraite prêchée), prières en commun, lectures publiques ou privées

convenables à chacun ; bref toute la gamme des différents horaires recommandés par l'expérience...

« A la masse, enfin, de nos fidèles nous réserverons la retraite paroissiale et la mission où dans une série de sermons et de conférences, sont exposées les vérités fondamentales... »

Que l'on adopte cette solution restrictive ou une solution plus large, le but des retraites selon les Exercices reste très net : faire des élites et en faire dans tous les milieux : comment s'y prendre ?

II. — Conditions que doit remplir toute retraite.

L'adaptation des Exercices aux différentes catégories d'âmes est chose très délicate : les Exercices composés par saint Ignace ont pour centre une « élection » que l'âme fait au cours de la seconde semaine d'une retraite qui doit en comporter quatre ; et ces Exercices qui supposent que le retraitant pourra pendant les trois dernières semaines s'imbiber de Jésus-Christ, afin de découvrir la manière personnelle dont il doit l'imiter, ces Exercices il faut en procurer le bienfait à des âmes qui ne disposent souvent que de trois ou quatre jours : une telle adaptation ne peut être qu'une déformation ; si la retraite n'atteint pas au moins huit ou dix jours, tout ce que l'on pourra faire, ce sera, par exemple, de donner certaines parties des Exercices qui forment par elles-mêmes un tout relativement complet, en y ajoutant quelques aperçus rapides sur les autres parties. Remarquons d'ailleurs que de tels usages des Exercices rentrent tout à fait dans la pensée de saint Ignace qui les a prévus dans la 18e Annotation : « Il faut adapter les Exercices spirituels à la disposition des personnes qui veulent les faire, c'est-à-dire à leur âge, à leur science, à leur talent, et ne pas donner à celui qui est ignorant ou d'une complexion faible des choses

qu'il ne puisse pas supporter aisément, et dont il est incapable de profiter. On doit également consulter l'intention du retraitant, et, selon le désir qu'il aura de s'avancer dans le service de Dieu, lui donner ce qui est le plus convenable pour l'aider à obtenir le but qu'il se propose ».

Mais en utilisant de tels procédés, si légitimes et même indispensables qu'ils soient, il ne faut pas s'imaginer que l'on donne les Exercices de saint Ignace ; en réalité, on donne des Exercices, en utilisant les inépuisables richesses du livre de saint Ignace.

Ces réserves faites, il sera essentiel, quelles que soient la durée et la nature de la retraite, d'observer certaines conditions que saint Ignace met en relief dans les Annotations.

A) **Recueillement et silence.** — De la 20e Annotation, il résulte que deux catégories d'endroits seront particulièrement favorables aux retraites fermées : les maisons de Retraites et les Monastères.

Le R. P. Thorin, dans un rapport très documenté, exposa l'état actuel des maisons de Retraites en France : ces maisons reçoivent annuellement plus de 15.000 retraitants (dont un cinquième de prêtres environ) et de 21.000 retraitantes ; la plupart sont des jeunes gens ; les ouvriers sont très peu nombreux, ce qui s'explique par la grande difficulté qu'il y a pour eux à s'absenter pendant plusieurs jours consécutifs.

Les retraites destinées aux laïques durent trois ou quatre jours : le règlement, à peu près le même dans toutes les maisons, comporte par jour quatre méditations auxquelles s'ajoutent la messe, le Chemin de Croix et le chapelet en commun, l'examen.

Mais quel que soit le réglement exact, une chose est indispensable pour que la retraite soit fructueuse,

c'est le recueillement, recueillement dont la première condition est le silence. Là-dessus, tous les directeurs de maisons de Retraites consultés par le R. P. Thorin sont absolument d'accord. « Les meilleures retraites, écrivait l'un d'eux, qui résume bien l'opinion de tous les autres, ce sont celles où le silence est le mieux gardé. » Et quoi d'étonnant, puisque c'est dans le silence que l'âme recueillie pourra trouver ce contact intime avec Dieu qu'elle était venue chercher dans la retraite.

Aussi, dans la grande majorité des retraites, on n'accorde que deux récréations par jour (après les repas de midi et du soir) ; et là où l'avancement intellectuel et religieux des retraitants le permet, on ne peut mieux faire que de conseiller la suppression complète des récréations ; c'est d'ailleurs ce qui se fait en certains pays étrangers pour les retraites d'hommes du monde.

Cette remarque sur la nécessité et la valeur du silence vaut même, et surtout peut-être, pour les jeunes gens.

B) **Travail personnel.** — Le silence n'est lui-même qu'une condition de caractère négatif, nécessaire pour que l'âme puisse trouver Dieu au cours de la Retraite. D'une manière positive, il est certain que Dieu se communique assez généralement à une âme dans la mesure des efforts que fait cette âme pour le rencontrer. Il la prévient toujours de sa grâce, mais ensuite, c'est en partie sur la générosité avec laquelle elle accueille ces premières avances, qu'il règle sa conduite envers elle : d'où pour l'âme en retraite, la nécessité d'un effort personnel.

Celui qui donne les points, dit en substance saint Ignace ne doit pas avoir pour but de meubler l'intelligence du retraitant de connaissances nouvelles (1),

(1) n° 2.

il ne doit pas non plus chercher à influencer sa volonté (1) ; son véritable rôle est de lui proposer des considérations susceptibles de servir de point de départ aux réflexions salutaires et d'amorcer la prière ; aussi, une fois le contact établi entre Dieu et l'âme, qu'il s'efface le plus possible, pour n'être qu'un témoin discret dont la fonction sera de soutenir l'âme dans les moments difficiles, de lui signaler les dangers, de contrôler ses résolutions (2).

C'est dire que le prédicateur de la retraite doit se garder de faire de ses points de longs sermons, qui épuiseraient la matière et ne laisseraient rien à trouver aux retraitants ; non, il doit au contraire avoir à la pensée cette parole de Mgr d'Hulst ouvrant une retraite sacerdotale : « Messieurs, je ne suis pas venu vous prêcher la retraite, je suis venu vous aider à la faire ». Et pour aider les retraitants, il leur rappellera souvent la nécessité de l'effort personnel de réflexion et de prière, d'autant plus que les débutants trouveront peut-être aride un genre d'activité très nouveau pour eux. Surtout il proposera des points de méditations très nets, et très évocateurs, véritable mine d'idées et de sentiments, mine non exploitée, dont l'entrée est suffisamment montrée aux retraitants pour qu'ils puissent y puiser en faisant quelque effort. Points assez brefs aussi pour qu'un temps suffisant soit laissé aux retraitants pour le travail personnel. Et cela explique que, dans son rapport sur les retraites des élèves des grandes Ecoles, le P. Pupey-Girard n'ait pas craint d'affirmer :

« Aucun prolongement des points ne peut compenser le moindre

(1) nº 15.
(2) nºs 7, 8, 9, 10, 14.

effort personnel du retraitant qu'il aurait empêché, et, si ce dernier n'est pas réalisé, l'effet des Exercices est plus que compromis. »

C) **Direction de la retraite.** — Cette question est en relation intime avec les précédentes ; il est nécessaire de créer au retraitant un milieu qui lui facilite le recueillement et la prière, de l'aider à se mettre et à se maintenir constamment dans les pensées de la retraite de manière à ce que le fruit maximum soit atteint ; or, ce soin ne peut être confié au prédicateur de la retraite occupé à préparer ou à donner ses points et encore plus à recevoir les retraitants ; auprès du prédicateur il faut donc un autre prêtre, le directeur de la retraite, auquel la variété même des fonctions qu'il assure, permet un contact facile et constant avec les retraitants ; c'est le directeur qui s'occupera de la direction matérielle de la retraite, c'est lui qui fera avec les retraitants les exercices de piété communs, comme le chapelet et le chemin de croix, qui s'occupera d'eux pendant les récréations, lui surtout, qui au cours de ces diverses circonstances, rappellera d'un mot les conditions d'une bonne retraite, mettra ou maintiendra les esprits dans les pensées des méditations présentées ; voyant les retraitants à chaque instant, leur parlant beaucoup, il se rendra compte de la manière, dont va la retraite et pourra ainsi dans les avis qu'il donnera parer à certaines difficultés. Son rôle est donc capital, il est tel, a dit le P. Pupey-Girard, « *que nous oserions affirmer qu'il peut efficacement suppléer au déficit éventuel des points du Prédicateur* ; et ce rôle du Directeur est *un point peut-être trop méconnu, trop négligé, les résultats des Retraites en dépendent cependant pour une large part. L'idéal est une étroite collaboration de celui qui donne les points de méditation avec le Directeur, inter-*

prête attentif des directions de saint Ignace, indiquées aux retraitants durant tout le cours de la Retraite ».

D) **Les retraites dans les monastères.** — En plus des maisons de Retraites, les monastères reçoivent aussi beaucoup de retraitants, pour des retraites particulières ou même pour des retraites collectives organisées pour un groupe déterminé et prêchées soit par un moine, soit par un prêtre du dehors.

Le Révérendissime abbé de N.-D. de Scourmont à Forges-lez-Chimez (Belgique) voulut bien expliquer aux semainiers ce qui fait la valeur spéciale de ces retraites, dans les monastères cisterciens en particulier. Le bien de ces retraites, dit-il, se réalise *par l'influence et l'action quasi insensibles du milieu, de l'atmosphère ambiante, où influent surtout les éléments suivants* :

La « composition du lieu ». — Ce « lieu » est un monastère, une maison de solitude, de silence, de prière. Le calme extérieur y règne, favorisant la paix intime de l'âme, loin de l'agitation, du bruit du monde et de ses passions. Il y a donc là une véritable « atmosphère » qui baigne l'âme et la dispose au recueillement.

La prédication de la communauté. — Prédication émouvante et silencieuse, la seule vue de ces hommes qui ont tout quitté pour vivre dans un renoncement et un silence perpétuels, afin de vaquer uniquement à « l'unique nécessaire », la solennité de l'Office divin qui les ramène au chœur nuit et jour en état continuel de supplication et d'adoration, tout cet ensemble « d'exercices » agit profondément et insensiblement sur l'esprit et le cœur de ceux — croyants et incrédules — qui en sont les témoins attentifs, et qui peuvent se rendre compte d'une communauté en « exercices spirituels », au sens large et élevé de ce mot...

Si bien, concluait Dom Le Bail, que « la note spécifique de la retraite dans les hôtelleries de monastères » est « une retraite

de recueillement, une retraite d'oraison, convenant surtout aux ecclésiastiques et à l'élite des fidèles ».

Aussi un grand nombre d'âmes cherchent-elles à profiter de ces excellentes conditions : en 1927, 23 monastères, dont le R. P. Le Bail a pu consulter les statistiques, ont reçu en tout plus de 6.000 retraitants (2.500 prêtres, 3.700 laïcs).

III. — Les adaptations des exercices en France et en Belgique.

A) **Pour les prêtres.** — On sait combien sont prospères en France les retraites sacerdotales selon les Exercices de saint Ignace, retraites de 4, 8, 10, 15 et même 30 jours faites, soit dans des monastères, soit dans des maisons de retraites : le rapport du P. Thorin cité ci-dessus nous l'a montré.

Il en est de même en Belgique, où en particulier les retraites de 8 jours ont atteint, depuis 1916 un grand développement : elles y ont été suivies au cours de douze années par plus de 1300 prêtres belges, avec, à leur tête, la plupart des évêques et des vicaires généraux.

Une expérience aussi heureuse méritait de retenir tout particulièrement l'attention des semainiers à qui elle fut signalée par le R. P. Thibaut, de Bruxelles.

Voici tout d'abord comment se déroule l'emploi du temps de ces retraites :

« Après une première conférence d'ordre tout pratique, qui se donne vers 4 heures ; vers 6 heures, on se rend à la chapelle : chant du *Veni Creator*, salut, première instruction de la retraite. Dès ce moment commence le silence, qui ne sera plus rompu avant la fin du dixième jour. Le soir, points de méditation du lendemain, examen de conscience.

L'ordre du jour de la retraite sera désormais le suivant :

1) Une méditation d'une heure avant la sainte messe, sur les points proposés la veille au soir. On tient rigoureusement à ce qu'aucun retraitant ne célèbre avant d'avoir achevé l'heure de méditation ; il faut donc prévoir le nombre d'autels nécessaires pour assurer cette prescription fort importante.

2) Vers 9 heures, seconde méditation.

3) Vers 10 heures 1/2, instruction sur les Exercices.

4) Avant le repas de midi, examen de conscience en particulier.

L'après-midi. 1) A 3 heures, méditation, que l'on peut remplacer l'une ou l'autre fois par une instruction, pour le cas où l'explication des Exercices n'aurait pas pu se donner complètement au cours des instructions du matin. 2) Vers 5 heures, points et méditation. 3) Avant le souper, durant la première semaine des Exercices, courte adoration du T. S. Sacrement, pendant laquelle chant du *Miserere* et du *De Profundis*, avec le *Parce Domine* ; à partir de la deuxième semaine, court salut du T. S. Sacrement. 4) Avant le coucher, points pour le lendemain, bref examen de conscience pendant la visite au T. S. Sacrement.

Les huit jours pleins de la retraite présentent la même distribution du temps, sauf le dimanche où la messe solennelle, le matin, et les vêpres, l'après-midi, amènent une légère modification, dont la principale est la suppression d'une méditation ou d'une instruction pour ne pas trop surcharger la journée. Les retraitants tiennent à cette messe et au chant des vêpres qui produisent une diversion agréable et fort utile à la dévotion.

Le dixième jour, les deux méditations se font le matin comme d'habitude. Une instruction finale précède le *Te Deum* qui se chante durant un salut de clôture ; application des indulgences et bénédiction papale. On se réunit une dernière fois à table, où, après une courte lecture de l'Écriture Sainte et du Martyrologe, les langues sont enfin déliées et les retraitants se communiquent leurs impressions et se disent adieu ou au revoir.

Quant à la méthode suivie pendant ces retraites, continue le P. Thibaut,

« elle s'indique d'un mot : une fidélité scrupuleuse au livre des Exercices. Cette fidélité consiste à proposer, dans leur enchaînement méthodique, les considérations, méditations et contemplations essentielles sans en omettre aucune, sans vouloir puérilement en rajeunir la forme, et à expliquer aussi complètement que possible les annotations, additions, règles diverses échelonnées tout au cours des Exercices. Dans ce but le feuillet quotidien, remis aux retraitants, mentionne pour chaque jour la lecture à faire du passage des Exercices, qui fera l'objet de l'instruction du matin...

Plus les retraitants constateront que l'on suit scrupuleusement les Exercices, et qu'on leur en donne une exégèse aussi complète que possible, plus à la fin ils seront satisfaits : car ils pourront se rendre le témoignage qu'ils connaissent enfin le livre fameux de saint Ignace.

Il y a toutefois, dans cette méthode, un écueil à éviter. L'explication complète des Exercices prend facilement l'allure d'un cours d'ascétisme, puisqu'elle donne l'occasion de traiter les principaux phénomènes de la vie spirituelle dans ses voies ordinaires et même de toucher occasionnellement à des phénomènes plus élevés. Il faut donc prendre garde que le travail intellectuel ne soit trop exclusif et ne prenne le pas sur le travail de la vie intérieure ; car la retraite doit garder toujours, comme objectif principal, la sanctification du retraitant lui-même. C'est ainsi qu'il se fait très souvent que des prêtres aiment à refaire la retraite, à intervalles assez rapprochés, afin qu'instruits une première fois du côté intellectuel des Exercices, ils puissent se mettre tout entiers dans la suite à la « schola affectus ... »

Au point de vue de ce travail essentiel de la sanctification, les prêtres, qui suivent ainsi la retraite en conformité absolue avec les Exercices de saint Ignace, expriment parfois cette réflexion, qui se nuance d'une sorte de regret. Ils disent : « Les Exercices sont faits pour tout le monde et ne sont pas spécifiquement destinés aux prêtres ; nulle part il n'y est fait

mention du sacerdoce, considéré comme moyen de sanctification, et des rapports tout particuliers qui existent entre Jésus-Christ et son prêtre. Sans doute, les règles de perfection sont les mêmes pour tous, et il nous est infiniment profitable de nous les entendre rappeler. Mais enfin nous aimerions bien, qu'au cours des Exercices, on nous parlât plus souvent et plus pratiquement des sources fécondes de sanctification personnelle que le prêtre trouve dans son caractère sacerdotal et dans son ministère apostolique ».

Nous voyons en ceci, moins une objection qu'une indication.

Il y a, en effet, parfaitement moyen de répondre à ce désir, si légitime et si noble, tout en gardant une fidélité parfaite à la méthode des Exercices et en n'omettant rien de ce qui leur est essentiel. En proposant les points des méditations et des contemplations des trois dernières semaines, de la seconde surtout, que d'occasions, tout indiquées, d'adapter le sujet au sacerdoce, d'orienter l'esprit et le cœur du prêtre vers son identification morale, affective et effective avec le Christ, vers le double pouvoir, dont il est revêtu, sur son corps réel et sur son corps mystique, vers les droits et les devoirs que lui confèrent ses sublimes prérogatives de dépositaire et de continuateur de la mission du Christ parmi les hommes. Toutefois, en évoquant ces grandes idées, le directeur de la retraite se souviendra de la deuxième annotation de saint Ignace : « Il se contentera d'une courte et sommaire suggestion, afin que le retraitant, en réfléchissant et en raisonnant par soi-même, parvienne à trouver quelque chose, soit par son propre raisonnement, soit parce que la vertu divine aura éclairé son intelligence, et recueille ainsi un goût spirituel et un fruit plus grand que dans les longs développements qu'on lui aurait proposés ».

B) Dans un grand séminaire. — L'une des interventions les plus remarquées de la Semaine fut sans aucun doute celle de M. Anger, professeur au Grand Séminaire de Rennes, qui raconta comment chaque

année il donne à ses séminaristes les grands Exercices de saint Ignace.

« Il faut tout d'abord vous dire, que chez nous on propose aux élèves un sujet d'oraison cinq jours sur sept.

Il se trouve que depuis 6 années déjà je suis chargé de choisir le sujet d'oraison. J'ai estimé plus fructueux, plus intéressant pour les séminaristes, plus facile aussi pour leur inculquer une spiritualité solide, doctrinale et en harmonie avec le cours de l'année liturgique, de leur offrir des méditations composées pour eux, adaptées à leurs besoins..., et je les compose moi-même. Je tâche à ce que le texte en soit court, suggestif, laissant le plus de temps possible au travail personnel et à la prière. Or voici de quelle manière j'utilise les exercices de saint Ignace :

Ils commencent à la Septuagésime pour s'achever à l'Ascension. La première semaine nous occupe jusqu'au premier dimanche de carême ; la deuxième va jusqu'à la Passion ; la troisième coïncide nécessairement avec la quinzaine de la Passion ; et la quatrième se déploie tout à son aise depuis le retour des vacances de Pâques jusqu'à l'Ascension.

Vous aurez remarqué, que nous suivons ainsi sans effort et d'un mouvement tout naturel le déroulement et la marche même de la Liturgie ; que nous faisons les Exercices au moment même où la Sainte Eglise fournit à tous ses enfants la grande retraite du Carême ; qu'à la période de la Septuagésime préparant et préludant au Carême, correspond la première Semaine des Exercices, laquelle est à proprement parler une préparation (d'une importance de premier ordre) à la marche en avant sur les pas du Christ ; et il se trouve que les traits caractéristiques de chaque semaine des Exercices nous aident à préciser et à vivre les faits des périodes liturgiques correspondantes. Ne voilà-t-il pas une réponse logique (ce n'est pas la seule), à ceux qui ont cru découvrir une incompatibilité entre les Exercices et la Liturgie ? Mais passons.

Au jour même où l'Église nous fait lire au Bréviaire : « *In principio Deus creavit cœlum et terram...* », nous méditons le fondement : « *Homo creatus est...* » A elle seule, la méditation

fondamentale nous prend une semaine. Dans les jours où nous lisons à l'Office divin la chute de nos premiers parents, le crime de Caïn, les châtiments du Déluge ; alors que l'Église nous met sur la tête les cendres bénites : « Memento homo quia pulvis es... », saint Ignace nous offre la méditation sur le triple péché, sur les péchés personnels, la mort et les autres fins dernières. Bien entendu, s'il se présente quelque fête marquante et suggestive, nous nous y arrêtons en passant, et, toujours, la messe du dimanche fournit le thème de l'oraison.

Comme, avant la Septuagésime, nous avons laissé N.-S. menant la vie cachée à Nazareth, nous allons le retrouver le samedi qui suit les Cendres. Avec une âme purifiée, éclairée et comme rajeunie par toute la première semaine, nous assistons ce samedi-là aux adieux de Jésus à Marie ; nous le suivons sur les bords du Jourdain et dans le désert, de telle sorte que nous sommes tout prêts à goûter les leçons de la tentation de N.-S., tentation qui constitue le thème central de la messe du premier dimanche de Carême.

Notre-Seigneur, au sortir du désert, commence à choisir ses Apôtres et à prêcher le Royaume de Dieu. Voici précisément que saint Ignace au seuil de la seconde semaine, nous offre la contemplation du Règne. Elle nous retient plusieurs jours, et, quand le Seigneur a recruté ses Disciples, c'est-à-dire tous nos Séminaristes, il en poursuit l'éducation. Il les forme à la vie spirituelle, à la lutte contre eux-mêmes, contre leurs noirs ennemis qu'il leur fait discerner : cela au moyen des leçons que nous fournissent certains évangiles des messes des féries de Carême et aussi par ces méditations vraiment maîtresses que sont les *Deux Etendards*, les *Trois classes d'hommes* et les *Trois degrés d'humilité*. Grâce à elles, les retraitants connaissent le véritable esprit du Christ comme aussi celui de Satan et du monde. Ils apprennent à juger de leurs propres dispositions que si facilement ils imaginent parfaites. Ils sont fortement remués par l'inexorable et pressante logique naturelle et surnaturelle qui pourchasse le « moi » jusqu'en ses derniers retranchements. Ils sont en quelque sorte contraints de constater tout ce qu'il y a de

déchets dans leur vie, quelle distance les sépare des vrais saints ; ils prennent là un nouveau et très bienfaisant bain d'humilité en même temps qu'ils reçoivent une vive lumière sur le Christ et sur eux-mêmes, avec un généreux élan pour marcher à la suite du Maître. J'ai pu maintes fois constater, combien cette seconde semaine travaille, éclaire, élève les âmes.

Du dimanche de la Passion au dimanche de Pâques, il n'y a évidemment qu'à utiliser ce qui est dit dans les Exercices et dans le Directoire sur la troisième semaine, pour se trouver dans la plus parfaite harmonie avec la Liturgie du Temps.

Enfin, avec et après Pâques, les apparitions du Sauveur ressuscité, la contemplation « *ad amorem Dei obtinendum* », avec ses perspectives indéfiniment riches, s'offrent à nous pour développer l'esprit pascal dans l'âme qui, ressuscitée avec le Christ, s'achemine dans une paix et une joie grandissante vers les progrès en abnégation ; s'achemine, dis-je, vers la Jérusalem céleste, la cité de paix et de béatitude où Jésus entre au jour de l'Ascension et déjà avec lui, dit saint Paul, nous y fait asseoir.

Telle est la marche, toute simple, que je suis pour initier nos Séminaristes aux Exercices de saint Ignace sans rompre le moins du monde le contact avec la Liturgie ; au contraire, les Exercices nous aident à mieux comprendre et à mieux vivre la Liturgie.

Evidemment, il reste pas mal d'explications à donner ; il y a à montrer le lien qui unit les diverses semaines et les principales méditations, à préciser le but poursuivi par chacune d'elles. Je fournis ces explications, au moins de façon sommaire, dans le court entretien où, après la prière du soir, j'indique le sujet d'oraison, et aussi dans les lectures spirituelles que j'ai occasion de faire de temps en temps. »

C) **Aux laïques.** — Deux questions se posent : la première relative au programme de la retraite, à la nature des exercices à proposer aux différentes catégories de retraitants, — la seconde, double elle-même, mais dont les deux éléments ne peuvent se séparer :

quels sont les fruits de la retraite et quelle place tient-elle dans la vie des divers groupements, où elle a conquis droit de cité.

1° Le fond de la Retraite. — Amener le retraitant à se donner généreusement à Jésus-Christ et à former le dessein de reproduire en lui les traits du divin modèle, tel est le but que se propose tout prédicateur de retraite — mais la manière d'imiter le Christ varie d'après la condition, l'âge, le tempérament des auditeurs, et ce ne sont pas non plus les mêmes motifs, qui décident les diverses catégories d'âmes aux sacrifices nécessaires.

Ces deux remarques montrent le soin qu'il faut prendre pour adapter les Exercices à son auditoire et aussi l'intérêt qu'il y a à s'adresser à un auditoire relativement homogène.

Ces réserves faites, on peut dire que dans toute retraite, il y a trois éléments à conserver presque nécessairement, en les dosant différemment selon les cas, ce sont : la méditation fondamentale, la présentation de Notre-Seigneur dans l'esprit de la contemplation du Règne, l'idée du corps mystique, idée si profondément chrétienne et qui a tant d'attraits pour les intelligences modernes.

a) *La méditation fondamentale.* — Son but est en somme de décider déjà le retraitant à ce parfait service de Dieu, dont le grand modèle lui sera présenté dans les méditations des trois dernières semaines.

Elle est à donner à tous et aussi poussée que le comporte l'état *religieux* des retraitants, en l'adaptant évidemment à leurs capacités intellectuelles :

« Le Fondement, dit le P. Ranson, frappe beaucoup les Jocistes par sa logique, mais à condition d'être très concret et très direct. Il faut le mettre en scène et le leur exposer

par ses applications pratiques, le leur planter dans leur vie quotidienne, à l'usine, au bureau. »

Cette remarque garde la même valeur en son fond pour tous les auditoires, mais à certains cependant, on pourra et devra donner le Fondement d'une manière très didactique et spéculative, capable de s'imposer à leur intelligence. En ce qui concerne les élèves des Grandes Écoles par exemple, le Fondement, dit le P. Pupey-Girard, doit être développé

« dans toute son ampleur, la logique du Fondement saisit ces esprits de scientifiques et leur volonté se livre à l'action de la grâce pour engendrer les résolutions viriles. »

Et il paraît très utile tout en faisant un appel très pressant au besoin que l'homme a de Dieu de mettre aussi l'accent sur les droits de Dieu et sur son infinité : c'est ce que montra d'une manière saisissante le R. P. Chrysostome, moine de l'Abbaye cistercienne de Chimay.

Enfin, comme le faisait remarquer le R. P. Desbuquois, les considérations du Fondement seront particulièrement fécondes pour les chefs et les élites de l'action catholique. Il faut pénétrer ces hommes de cette vérité, que l'homme est un être social qui subit l'influence permanente des nombreux milieux sociaux d'ordre temporel auxquels il appartient ; à l'action catholique revient donc la tâche

« d'aménager la société des divers milieux en conformité avec l'ordonnance divine de la création et de la rédemption, de lui donner une organisation en harmonie avec les exigences du salut, de manière que les institutions présidant à la famille, à la cité, à la vie intellectuelle, deviennent des moyens et non des obstacles à la vie surnaturelle, cet aménagement dans le sens chrétien étant pratiquement nécessaire à la vie chrétienne des âmes individuelles. »

Et pour éveiller dans les âmes d'élite le désir d'une telle action, rien de mieux que de les arrêter dans leur retraite à la méditation du Fondement en lui donnant le sens pleinement social qu'elle comporte dans la 2e partie : comme le dit le P. Desbuquois :

« Dès la première page, saint Ignace ne nous invite-t-il pas à considérer l'ensemble de la création comme un tout mis à la disposition de chaque personne humaine pour l'aider à sauver son âme en servant Dieu ? C'est rester dans l'esprit de la méditation fondamentale, que de noter que ce qui est vrai pour moi, l'est pour chaque homme, que les mêmes relations de finalité qui existent entre les « *reliqua super faciem terræ sita* » et moi, existent de façon analogue pour les autres âmes. C'est tout autant rester fidèle aux Exercices que de remarquer que, en fait, cette finalité providentielle est souvent violée, qu'à notre époque, bien loin d'aider les âmes, le système des créatures où chaque âme est enserrée, souvent risque de desservir ses intérêts spirituels. »

b) *Notre- Seigneur présenté dans l'esprit du Règne.* — C'est une nécessité trop évidente pour qu'il soit besoin d'insister. — Parlant des Jocistes, le P. Ranson écrit :

« Les méditations sur la vie de N.-S. les émeuvent profondément, si on les adapte à leur vie d'ouvriers ; ils se passionnent facilement pour la personne du Divin Maître ; ils sont touchés aux larmes par ses souffrances. »

c) *L'idée du Corps mystique.* — Cet amour pour Notre Seigneur sera encore renforcé, si au lieu de présenter seulement la vie terrestre de Notre-Seigneur, on propose aussi aux méditations des retraitants le dogme du Corps mystique du Christ. A ce dogme, il conviendra de faire appel tout particulièrement, ainsi que le remarquait le P. Desbuquois, devant les groupes à orienter hardiment vers l'apostolat : il faut leur faire considérer

« l'unité vivante du Corps mystique du Christ, des âmes en état de grâce, reliées par l'Esprit Saint au Christ leur chef, et reliées entre elles — le Christ étant lui-même un avec le Père et l'Esprit — la vie de la grâce circulant du chef aux membres et entre les membres sous l'action du chef — la charité par laquelle le prochain, devenu ainsi un autre Christ, est aimé d'un amour qui, à travers lui, s'attache en tout à Jésus-Christ et pourtant rejaillit sur nos frères que nous voulons sans cesse plus unis en Jésus-Christ ; cette théologie de la Communion des Saints et de la charité imprégnera la doctrine spirituelle de l'apôtre. »

Et il semble bien que nulle idée n'est aussi capable de frapper aujourd'hui nombre de jeunes que celle de la solidarité surnaturelle qui unit entre elles toutes les âmes et en vertu de laquelle tout homme peut et doit travailler au développement perpétuel du corps du Christ, qui n'atteindra ses proportions définitives qu'à la fin du monde après des siècles et des siècles d'efforts humains, unis à ceux du Rédempteur.

Quelquefois pour tel ou tel groupe particulier, il pourra y avoir lieu d'éclairer avec un soin spécial à la lumière des Exercices (c'est-à-dire au moyen des grandes idées du Fondement, du Règne, des trois degrés d'humilité) certains points du dogme et de la morale ; une adaptation de ce genre fut indiquée en ce qui concerne les fiancés par M. l'abbé Viollet, Directeur de l'Association du mariage chrétien. Il existe un peu partout des retraites pour fiancés, il semble d'ailleurs qu'elles doivent occasionner une des adaptations les plus naturelles des Exercices, qui, conçus par leur auteur pour s'insérer en un moment décisif de l'existence, viennent se placer tout naturellement à cette coupure de la vie, qu'est le mariage.

M. l'abbé Viollet a donc pu montrer facilement l'importance de l'œuvre qu'il a fondée.

« Etant donné, dit-il, que Dieu destine chacun à remplir dans le monde une vocation particulière, il est de toute évidence qu'un chrétien se sanctifiera d'autant plus facilement qu'il aura su découvrir sa vraie vocation et qu'il en connaîtra mieux les devoirs en même temps que la valeur spirituelle. C'est pourquoi les ordres religieux et les séminaires s'efforcent par le moyen de retraites appropriées de mettre le futur religieux et le futur prêtre en face de leurs futurs devoirs et de leur montrer par quelles voies ils se montreront dignes de l'appel de Dieu.

Or, parmi les vocations auxquelles Dieu appelle l'humanité, il en est une particulièrement grande et dont les devoirs exigent une sainteté toute particulière, c'est la vocation familiale. »

D'où la nécessité d'organiser des retraites pour fiancés, retraites qui d'ailleurs devraient

« être la conclusion de toute une éducation des persévérants, destinée à leur faire envisager sous tous ses aspects la vocation familiale, étant donné que celle-ci est la plus généralement répandue et que les jeunes gens, dès l'âge de la puberté, pensent constamment à l'amour et ont par conséquent besoin qu'on leur en montre les devoirs et les grandeurs. »

Dans ces retraites,

« les sujets à aborder doivent porter spécialement sur la grandeur spirituelle de la vocation, sur ses devoirs essentiels et sur quelques questions intéressant plus spécialement la bonne entente conjugale et l'éducation des enfants. »

Et pour faire comprendre aux fiancés la grandeur de leur vocation, le mieux paraît être de

« les mettre délibérément en face du plan divin et de leur montrer comment Dieu se sert des époux pour continuer son œuvre créatrice.

« Afin de donner à cette prédication toute sa valeur, on pourra

exposer aux fiancés les rapports de la vie familiale avec la dogme de la Trinité. »

Mais il faudra aussi insister et d'une manière précise sur d'autres questions :

« Au jeune homme, il conviendra de rappeler les lois morales, relatives à l'union conjugale et comment il aura en maintes circonstances à dominer ses désirs, s'il veut vivre conformément à la morale ; comment l'autorité ne lui est pas dévolue pour imposer ses volontés personnelles, mais uniquement pour amener tous les membres de la famille à pratiquer le bien. Il ne faudra pas négliger de lui montrer que la paternité est un véritable sacerdoce, lequel ne peut réaliser son œuvre que par une vie religieuse profonde et persévérante. Enfin, il conviendra de répondre avec précision et fermeté à tous les préjugés relatifs à la conduite des jeunes gens, qui courrent le monde et n'ont pas probablement été sans l'influencer.

A la jeune fille, il faudra expliquer les tentations qui ne manqueront pas de l'assaillir si elle n'est pas prévenue : tentations de flirt et de coquetterie féminine, avant et souvent après le mariage ; tentations d'imagination, qui la portent à croire que l'amour suffira à la changer et à la corriger de ses défauts. Il sera utile de la prémunir contre les dangers de sa sensibilité, surtout en ce qui concerne l'éducation des enfants.

Il serait particulièrement nécessaire de donner à l'un et à l'autre des notions précises sur l'éducation des enfants ou tout au moins de leur en rappeler les principes. »

On voit par là l'importance de ces retraites de fiancés, qui si elles ne permettent pas d'aller en quelques jours au fond des problèmes abordés, doivent suffire à mettre les futurs époux « *en présence de leurs responsabilités et leur faire désirer, de continuer, une fois mariés, à s'instruire de leurs devoirs et les décider à vivre d'une vie religieuse d'autant plus profonde qu'ils auront mieux compris leurs responsabilités morales et spirituelles* ».

2° Fruits des retraites. — Quelques monographies indiquant les fruits des retraites fermées en France et en Belgique.

En même temps qu'ils indiquaient la manière dont, se font les retraites fermées dans les groupements dont ils s'occupent, les différents rapporteurs n'ont pas manqué de faire connaître la place que tiennent les retraites dans la conception même de leurs œuvres et les résultats certains qu'elles ont produits.

a) *Chez les élèves des Grandes Ecoles scientifiques.* — Chacun connaît le mouvement de renaissance religieuse, qui s'est produit ces dernières années, depuis 1912 surtout, dans les Grandes Écoles scientifiques ; or, le P. Pupey-Girard a affirmé dans son rapport, de la manière la plus catégorique, que :

« tout ce mouvement est parti des Retraites fermées suivant les Exercices de saint Ignace où se sont formés à la vie intérieure, âme de tout apostolat, les acteurs principaux, qui sont intervenus à l'origine et plus tard dans le développement de cette action conquérante... *Tout est sorti de la Retraite fermée.*

« Déjà « avant 1912... naquit au cours d'une retraite fermée l'Union des Ingénieurs Catholiques, l'U. S. I. C., qui groupe aujourd'hui plus de 5000 membres actifs. Sans doute, tous les adhérents n'ont pas encore passé par la Retraite fermée. Mais au centre de ce foyer d'action sociale chrétienne, devenu très puissant, sans égal en France, comme à l'étranger, les éléments les plus importants, les plus ardents ont trouvé dans la Retraite fermée, l'inspiration, la ferveur de leur zèle. Et certes, il en faut, pour se donner pleinement au devoir social. »

Ce qui s'était produit, il y a plus de trente ans, pour l'U. S. I. C. qui comprend des Ingénieurs originaires de toutes les écoles sans distinction, s'est reproduit dans la suite pour les diverses grandes Écoles scientifiques et le P. Pupey-Girard s'est attaché à le mettre en

évidence pour l'une d'elles : l'École Polytechnique. Il y a seize ans, au cours d'une Retraite fermée qui groupait quelques polytechniciens, quatre d'entre eux, animés de grands désirs apostoliques puisés dans la contemplation du Règne, décidèrent de travailler ensemble au bien religieux de leurs camarades : de leur initiative jaillirent successivement des messes de quinzaine, des conférences d'apologétique, une adoration nocturne annuelle à Montmartre, les messes de communion pascale... Ces dernières constituent la manifestation la plus éclatante de la vie chrétienne à l'École polytechnique, puisque les 128 présents de 1913 sont devenus aujourd'hui plus de 1100 élèves et anciens élèves, qui, chaque année se pressent à Saint-Etienne-du-Mont pour répondre à une invitation signée de plus de 2.500 camarades de Paris et de Province. Mais il faut bien se persuader que, si ce mouvement a pu prendre une telle extension, c'est parce qu'il a continué à tirer de la Retraite fermée, la sève nécessaire. Chaque année, avant la rentrée, deux retraites fermées de 3 jours groupent à elles deux une bonne centaine d'élèves de Polytechnique (pour ne parler que des élèves) ; c'est là que se prennent les résolutions décisives : beaucoup y adoptent un règlement de vie chrétienne, très accentuée, qui comporte une petite méditation quotidienne, la communion hebdomadaire, une retraite fermée annuelle. Et arrivés à l'école, ces jeunes gens se font apôtres ; ignorant le respect humain, ils entraînent de nombreux camarades à s'occuper le dimanche d'œuvres diverses, telles que catéchisme volontaire, patronages. Que ces retraites de rentrée viennent à disparaître, ce serait en peu d'années la ruine totale de cette activité religieuse. Mais, faisait remarquer le P. Pupey-Girard, *la méthode observée dans ces retraites est pour beaucoup dans leurs effets* et le Père développa

comme nous l'avons indiqué plus haut, la nécessité du travail personnel et du recueillement dans le silence.

b) *Dans un milieu de jeunes intellectuels (littéraires et philosophes).* — Une intéressante communication fut faite sur un groupe de candidats à une de nos grandes écoles formé dans une ville de province. Pour ce groupe qui a des conférences assez fréquentes sur les sujets les plus variés (religion, philosophie, politique, questions sociales) le centre de la vie religieuse est, non pas la retraite fermée annuelle, mais la récollection trimestrielle dans un monastère cistercien, récollection à règlement très large, sans autre obligation que celle d'assister à quelques instructions et réunions communes. Cette organisation très souple se justifie du fait que ces récollections s'adressent à des âmes d'élite, avides de Dieu et très jalouses de leur indépendance. Dans ces récollections, les conversations particulières jouent un très grand rôle : conversations avec le Père Directeur évidemment, mais aussi entre camarades, car dans ce milieu, les jeunes gens exercent les uns sur les autres un apostolat actif, mettant en pratique la formule si féconde de l'apostolat du camarade par le camarade ; ces conversations répondent surtout au besoin qu'ont ces jeunes gens de concevoir la vie chrétienne

« non comme une partie de la vie humaine, comme un compartiment parmi d'autres, mais comme la lumière qui se répand sur toutes nos activités, comme le foyer auquel s'échauffe et s'illumine le reste. »

Les conversations fructueuses commencent dans le train en se rendant au monastère ; à l'arrivée au monastère, le chef du groupe expose rapidement le but de la récollection et le Père Directeur donne en quelques mots l'orientation des exercices : les échanges de vues commencent aussitôt ; — la nuit venue,

« le Directeur prépare les confessions qui vont suivre et les communions du lendemain par une instruction sur la prière, la purification intérieure, l'union à Dieu, la communion des âmes dans le Christ. »

Le matin, après la messe, préparée par une courte méditation, conférence du P. Directeur

qui « s'attache aux idées maîtresses du Christianisme, à ses dogmes, le tout vu dans les grandes perspectives qui font du Christianisme une règle de vie personnelle, sociale, politique, dirigée vers la spiritualisation morale grandissante. Pour résumer chaque point, une parole nette qui reste fichée dans l'âme ; le Christianisme est un don, le Christianisme est un service, le Christianisme est une espérance, le Christianisme est une béatitude ».

Puis, après le dîner, temps libre suivi d'un dernier échange de vues guidé par le Père Directeur et départ.

A noter que les cérémonies liturgiques tiennent une grande place dans ces journées : le chant des Complies, le Salve Regina, les Matines, la Messe conventuelle font sur ces jeunes âmes une profonde impression, ainsi que le cadre même de la vie monacale.

Inutile de faire remarquer que de telles récollections ne peuvent pas convenir à tout le monde ; elles supposent des âmes bien préparées et surtout très désireuses d'avancement spirituel ; elles ne s'adressent qu'à des élites intellectuelles ; et pour produire le fruit profond, que l'on signalait, elles exigent du Directeur des qualités naturelles et surnaturelles, qui ne seront jamais que l'apanage d'un petit nombre.

c) *Les retraites scoutes.* — Dans l'esprit des dirigeants du scoutisme, la retraite fermée doit être *l'un des principaux moyens de formation religieuse* des scouts.

M. le Chanoine Cornette, aumônier général des

scouts de France, signala qu'en application de ce principe, on organise tous les ans :

1° une retraite pour les aumôniers scouts ;

2° des retraites pour chefs scouts (Scoutmestres, assistants, routiers) dans les différentes régions (dans l'Ile-de-France en particulier) ;

3° des retraites semblables pour cheftaines.

Les retraites du 2° et du 3° sont, autant que possible, prêchées par des aumôniers scouts.

A ces retraites spéciales, il convient d'ajouter un grand nombre de retraites qui, selon les directions de l'aumônier général, sont organisées par les scouts dans les différents diocèses ; deux fois chaque année (au début de l'année scolaire et à Pâques), l'aumônier général en rappelle l'utilité aux aumôniers diocésains ; ces retraites sont, suivant les circonstances, fermées ou paroissiales. Elles sont complétées par des journées de récollection assez fidèlement suivies qui, pour l'Ile-de-France, ont lieu soit à Gentilly, soit à Fontenay-sous-Bois chez les Pères Franciscains.

Les fruits de ces récollections et retraites sont immenses, et M. le Chanoine Cornette leur attribue en particulier *les nombreuses vocations religieuses et sacerdotales, qui, chaque année, surgissent parmi nos chefs et nos routiers.*

A la suite de ce rapport, M. l'abbé Hyon signala une initiative de retraite scoute, dont l'intérêt vient de ce qu'elle constitue un essai d'adaptation de la retraite à la vie scoute elle-même ; cette retraite fut organisée en septembre dernier pour une troupe de lycéens (de 13 à 16 ans), qui campait sous la tente dans le parc du collège Saint-François de Sales d'Evreux ; la retraite fut prêchée par un aumônier scout qui, connaissant à fond la mentalité et les lois scoutes, sut adapter les exercices à son jeune auditoire. De plus, entre les

exercices, on avait maintenu, comme détente nécessaire une certaine activité scoute : inspection du scoutmestre, préparation des repas du soir et feux de camp... Le silence fut fidèlement observé et l'influence de cette retraite fut profonde et durable.

d) *Retraites Jocistes.*

« Pour encadrer la masse des jeunes ouvriers et ouvrières que la J. O. C. veut reconquérir et qu'elle commence à gagner, disait M. l'abbé Bordet, il faut des cadres de militants de convictions solides et de grand esprit surnaturel, puisque ce sont ces militants, qui presque seuls doivent rechristianiser le milieu du travail.

D'où l'institution de retraites et de récollections, destinées uniquement à ces militants et adaptées à eux. Elles constituent le moyen le plus important de leur formation surnaturelle.

Un grand nombre de ceux qui y participent n'ont jamais fait de récollection ou de retraite fermée ; leur niveau spirituel est assez bas, puisque beaucoup ne pratiquaient plus ou très peu. Leur ignorance en matière religieuse est énorme, mais égale à leur bonne volonté.

Retraites et récollections ou plutôt récollections et retraites, car généralement ils commencent par les récollections d'un jour et montent peu à peu, — au moins les meilleurs d'entre eux — à la retraite de deux jours puis de trois jours.

Les récollections commencent le samedi soir à 6 heures et se terminent le dimanche soir. Après l'instruction du soir ceux qui veulent (presque tous) se confessent et ils communient le lendemain matin. »

L'un des grands mérites des aumôniers de la J. O. C. est d'avoir su adapter la retraite aux besoins de leurs auditoires, en y faisant un large appel aux méthodes jocistes et en tenant compte des besoins et des difficultés particulières des jeunes ouvriers.

« Il faut, disait M. l'abbé Bordet les aider beaucoup, faire

avec eux le travail de réflexion et de méditation, ne pas trop les laisser à eux-mêmes, donc couper beaucoup le temps, ne pas prolonger les exercices. Les instructions courtes sont suivies d'une méditation en commun où le prédicateur reprend les principales idées, suggère les invocations, les applications pratiques. Le même sujet est encore repris dans un cercle d'études à la manière jociste, où l'on interroge les jocistes et où ils ont une part active.

Pour les temps libres, on leur remet un questionnaire écrit qui guide leurs réflexions. Le prédicateur s'efforce aussi de les voir tous, l'un après l'autre, pour résoudre leurs difficultés personnelles. »

Rien d'étonnant que dans ces conditions, les jocistes prennent goût aux récollections et aux retraites et en tirent de grands fruits ; — le nombre de ceux qui y prennent part grandit sans cesse.

« Dans la Seine, à chaque trimestre, trois séries de 50 à 60 récollectants ; donc de 150 à 180 fidèles à leur récollection trimestrielle. » Et quant au résultat : « Les aumôniers de sections disent la transformation opérée à chaque récollection et à chaque retraite dans leurs meilleurs militants : plus de dévouement, d'oubli de soi, de piété, de fréquentation des sacrements, d'esprit surnaturel.

Nombre croissant aussi de vocations. Mais il y aurait peut-être une mise au point nécessaire pour ces vocations. Du fait que les aumôniers n'envisagent et n'admettent pour leurs jeunes gens que la vocation sacerdotale, beaucoup, appelés, semble-t-il à la voie des conseils, sont arrêtés par l'impossibilité ou la grande difficulté d'arriver au sacerdoce.

Certains qui paraissent appelés à monter assez haut ne feront que des prêtres quelconques un peu déclassés, parfois même rendus inaptes à l'apostolat ouvrier, auquel pourtant ils semblaient destinés ».

e) *Les retraites d'agriculteurs.* — Il ne fut pas présenté à la Semaine de rapport spécial sur les retraites d'agri-

culteurs, mais le P. de Pierpont exposa la méthode que l'expérience lui a montré être la meilleure, pour assurer le recrutement de ces retraites. Cette communication fut d'autant plus goûtée, qu'elle ne fut pas autre chose que la mise à la portée de l'auditoire de l'expérience consommée d'un homme, qui s'est donné tout entier à l'œuvre des retraites, d'ailleurs la méthode exposée n'a pas qu'un intérêt local, étant employée avec succès un peu partout, tant en France qu'en Belgique.

La question du recrutement se pose en effet de manières très différentes selon la nature des retraites, — bien plus, il y a des cas où elle ne se pose même presque pas : par exemple, quand une retraite est organisée pour une œuvre bien déterminée ; l'aumônier de cette œuvre recrute alors sur place les retraitants — quelquefois aussi, dans des milieux d'accès un peu plus difficile, l'action du prêtre pourra être complétée par celle d'apôtres laïcs ; ce sera le cas dans beaucoup de milieux de jeunes gens : élèves des Grandes écoles, étudiants, jocistes. La situation est toute différente dans les milieux ruraux, dans les régions au moins où les œuvres languissent et où, par conséquent, il n'existe aucune organisation capable de promouvoir les retraites et de recruter les retraitants. Dans ces circonstances déclare le P. de Pierpont

« le procédé le plus efficace pour conquérir de nouveaux retraitants de valeur, c'est le recrutement individuel, fait à domicile, les visites personnelles faites dans les familles les plus chrétiennes ; ce sont les tournées de village en village ; c'est ce qu'on a appelé « la pêche à la ligne » ; c'est la chasse aux âmes pour la reconquête chrétienne des campagnes. Peut-être, a-t-on parfois sous-estimé ou laissé passer inaperçus les avantages considérables de cette méthode.

A mes débuts dans l'œuvre des retraites, il y a 10 ans, et durant les premières années, je m'étais fait illusion, comme

plusieurs autres, sur l'efficacité du recrutement par les circulaires ou les tracts, par les annonces dans les journaux et les revues, par les affiches, par la correspondance, par l'effort des curés de paroisse et par la propagande confiée aux anciens retraitants. J'ai cru, à tort, qu'il suffirait, pour entraîner l'adhésion d'un grand nombre d'hommes, de leur mettre sous les yeux les éloges prodigués à l'œuvre des retraites par nos quatre derniers Papes, par nos grands évêques et par les plus illustres chrétiens du XIX^e^ et du XX^e^ siècle ; qu'il suffirait de dire à nos retraitants, en guise d'adieu : « Revenez-nous chacun l'an prochain avec une conquête ». Erreur de croire que les cultivateurs de notre temps, pour avoir reçu périodiquement une lettre ou un imprimé, sacrifieront trois jours durant, les affaires du temps à l'affaire de l'éternité. N'est-ce pas vouloir semer, avant d'avoir labouré ? N'est-ce pas atteler la charrue devant les bœufs, pour parler comme nos paysans ? N'est-ce pas précisément, parce qu'ils sont moins fervents, qu'ils ne voient pas bien le vrai sens de la vie, ni le prix des biens surnaturels, procurés par une sainte retraite ? Pense-t-on qu'il suffise que nos vaillants curés de campagne s'intéressent à cette belle œuvre, qu'ils en parlent en chaire et qu'ils insistent chaque année auprès des meilleurs paroissiens pour que ceux-ci bouclent leur valise et se rendent à Arlon ? Et croit-on, qu'il soit si facile pour nos anciens retraitants d'arracher l'adhésion d'un de ces tièdes, auprès de qui ils passent sans doute déjà pour des exagérés ou des bigots ? Que de fois ces vaillants zélateurs nous reviennent tout découragés en disant : « J'arrive bredouille. Mes efforts réitérés n'ont abouti à rien ; je ne vous amène personne ».

Le prêtre de paroisse, lui non plus, n'est pas tout-puissant et ne peut compromettre son autorité par des instances réitérées et vouées d'avance à l'échec. »

Et, le P. de Pierpont d'expliquer, comment, d'accord avec les curés, il organise ses tournées dans les paroisses rurales, réglant leur ordre de manière à les rendre aussi fructueuses que possible, choisissant le moment le plus favorable, répondant inlassablement aux objec-

tions, toujours les mêmes, qui lui sont faites, démolissant surtout la grande objection qui est au fond de toutes les consciences et que personne n'ose formuler « J'ai peur de la retraite ».

Travail pénible et dont le rendement numérique paraît faible : « généralement quatre, cinq ou six jours de voyage sont nécessaires pour assurer le contingent d'une retraite », et parmi les inscrits, il faudra compter encore un déchet de 30 %, 40 et parfois 50 % — mais le rendement réel obtenu par ce rude labeur est cependant magnifique.

« Nous pouvons nous rendre le témoignage, concluait le Père de Pierpont, que nous avons réalisé, sinon en superficie, du moins en profondeur un travail très fructueux.

Est-ce donc peu de chose d'arracher à leur tiédeur, ou plutôt à leur froideur, trente ou quarante hommes influents de la campagne, et, par trois jours d'intense travail intérieur, de leur avoir rendu *la vie*, *la vie divine* ; car, pour beaucoup, c'est d'une conversion totale qu'il s'agissait.

Est-ce peu de chose pour un pasteur de village de voir revenir deux, quatre, six paroissiens transfigurés, changés en des hommes nouveaux, *en apôtres* ?

Et dès lors, croit-on qu'il existe un meilleur moyen de reconquérir et de rechristianiser les paroisses rurales, que de sanctifier ainsi de petits noyaux de catholiques, disséminés, comme du levain, dans la pâte et qui soulèveront la masse des indifférents et des mauvais chrétiens ?

Mettons même les choses au pire et supposons que les démarches du prêtre visiteur aient complètement échoué : tout n'est pas perdu, car ces sortes de visites pastorales sont, en elles-mêmes très bienfaisantes et rapprochent les âmes du Bon Dieu.

Le passage du prêtre rappelle à ces terriens les pensées supraterrestres ; son zèle lui fait trouver cent occasions de « passer en faisant le bien ». Il devient l'ami de tous : des petits enfants, à qui il donne une image et une bénédiction ;

des parents, dont il sera le bon conseiller, et à qui il pourra dire des vérités que M. le Curé n'aurait pu exprimer.

Il soutient et console ceux et celles qui souffrent et qui lui racontent longuement leurs soucis, leurs peines et leurs douleurs.

Enfin, et c'est par cette pensée consolante que je termine — combien de fois le Divin Maître lui ménage une joie, bien douce au cœur d'un apôtre.

Entrant dans une ferme d'un petit hameau inconnu, il y trouve une famille excellente, des âmes d'élite ; il éveille ou affermit en passant une belle vocation sacerdotale, religieuse ou missionnaire.

La vaillante et sainte mère lui présente ses enfants et dit avec fierté : « Ce petit homme-là, mon Père, veut devenir prêtre ; il dit déjà la messe » ; « Voici une petite fille qui nous dit qu'elle sera religieuse plus tard » ; « Et voilà notre futur petit missionnaire ».

Ces âmes de jeunes gens et de fillettes semblent avoir attendu votre passage pour prendre plus clairement conscience de l'appel divin. Sans vous ces belles fleurs se seraient fanées sans doute ; le contact trop prolongé avec les enfants corrompus du village, de l'école rurale, est néfaste pour les vocations naissantes. Grâce à vos conseils, celles-ci ont été mises à l'abri au moment propice. »

IV. — Le mouvement des retraites fermées à l'étranger.

Le développement, parfois considérable, du mouvement des Retraites fermées hors de France semble avoir répondu, selon les divers pays, à deux préoccupations très différentes :

1° à l'ambition de susciter des élites au moyen des Exercices ;

2° au désir de sanctifier le peuple chrétien par des Retraites, et par des Retraites organisées autant que possible dans le cadre paroissial.

Inutile de dire que ces deux conceptions ne s'opposent pas et que même elles se complètent heureusement, mais il n'en reste pas moins qu'en pratique, dans certains pays, l'organisation des retraites s'est surtout inspirée de la première, tandis que dans d'autres, elle a subi plus fortement l'empreinte de la seconde.

1) En Hollande. — Le mouvement des retraites a pris naissance en Hollande, il y a une vingtaine d'années, en partie à l'occasion de l'arrivée dans le pays des Dames de la Retraite, obligées de s'exiler de France. Au cours de ces vingt années, le mouvement s'est rapidement développé et aujourd'hui la Hollande compte :

4 Maisons de Retraites pour hommes ;
5 Maisons de Retraites pour femmes ;
4 Maisons de Retraites pour hommes et femmes.

Trois particularités surtout doivent retenir l'attention dans l'organisation des Retraites en Hollande :

1° *leur caractère paroissial* :

Notre but déclare le R. P. Van den Hoven S. J. de la maison de Spaubeck (Limbourg hollandais) est d'organiser autant que faire se peut, des retraites paroissiales.

La paroisse n'est-elle pas le lien qui existe toujours, et en réalité le lien le plus fort, qui unit les hommes entre eux ; et l'œuvre de la retraite veut faire partie des ressources extraordinaires de direction des âmes à côté de la direction habituelle du clergé paroissial.

Dans chaque paroisse il y a un prêtre, soit curé soit vicaire, qui fonctionne comme directeur de l'œuvre. C'est avec lui que nous nous entendons pour fixer les dates, souvent aussi la condition ou l'âge des retraitants, l'heure d'arrivée et de départ. En un mot nous travaillons ensemble en parfait accord et cela le plus cordialement possible, ce par quoi le fruit de la retraite se trouve plus assuré. Habituellement le prêtre de

la paroisse est présent le dernier jour pour rencontrer les hommes ou les jeunes gens dans une heureuse atmosphère et se charger lui-même des exercices de clôture. Ensuite, il retourne avec les siens à la paroisse, sachant que dans ces hommes il peut voir ses meilleurs et plus fidèles coopérateurs dans le travail sacerdotal, qui souvent a un si grand besoin du secours de laïques dévoués et exemplaires.

2° *leur système financier* :

Quant à la question financière, les maisons de retraite devraient, d'après le P. Van den Hoven, subsister spécialement de la pension des retraitants.

« Si cela devenait impossible, l'énergie si amplement nécessaire pour le travail spirituel, serait trop absorbée par les soucis matériels, et cela serait au détriment des retraitants. C'est pourquoi, on a toujours considéré comme toute première tâche de veiller qu'à l'ouverture d'une maison, celle-ci fût entièrement ou en majeure partie, affranchie de dettes, afin qu'ensuite on puisse moyennant une pension aussi modique que possible, cependant assez considérable (6 florins 50 ou 7 florins 50) et par constante économie, assurer l'exploitation.

Pour ce qui regarde les frais de pension, ceux-ci peuvent être pour plusieurs un obstacle. C'est pourquoi nous avons établi dans les paroisses une œuvre spéciale « le denier de la retraite », œuvre d'épargne et pour beaucoup, œuvre de charité en même temps.

Par des zélatrices, les petites contributions hebdomadaires ou mensuelles, sont recueillies et versées dans la caisse paroissiale de retraite, dont le directeur est le gérant. Lorsqu'un groupe vient à la retraite, cette caisse fait face à une partie des frais, jusqu'à la petite moitié. »

3° *leurs œuvres de persévérance* :

« Sachant qu'après la retraite la plus fructueuse, il est nécessaire de persévérer énergiquement dans le bien, nous avons, où c'est possible, érigé une sorte de syndicat ou des corporations d'anciens retraitants. En plusieurs endroits les membres se réunissent chaque mois pour une « récollection ». Le Directeur

leur rappelle ce qu'ils ont entendu à la retraite et ce qu'ils ont promis à Dieu, ils s'approchent en corps de la Sainte Table et retrouvent la force de persévérer.

Là où de telles réunions ne se constituent que difficilement, nous tâchons d'amener les anciens retraitants à devenir membres de quelque institution religieuse telle qu'on en trouve dans toute paroisse ; congrégation de la Sainte-Famille, — Tiers Ordre. — Il existe deux revues mensuelles pour les Directeurs, dans lesquelles sont insérés des exercices de récollection et des notices conservant les retraites, tandis qu'un de ces périodiques s'adresse immédiatement aux retraitants eux-mêmes. »

Un mot suffit pour comprendre la place que tient en Hollande l'œuvre des Retraites fermées : c'est à elle en grande partie, affirme le P. Cramer, qu'est due la conservation et l'affermissement de la foi des catholiques hollandais et cela veut dire beaucoup pour quiconque est tant soit peu au courant de l'activité prodigieuse des catholiques de Hollande.

Les 15 maisons de retraites ont abrité jusqu'ici 10.648 retraites et 511.196 retraitants ou retraitantes. Plusieurs de ces retraitants, ayant fait de nombreuses retraites, sont comptés plusieurs fois ; compte tenu de cette remarque, le R. P. Cramer estime que 340.000 hollandais ont fait depuis 20 ans une retraite fermée, (il y a en tout en Hollande 2 millions et demi de catholiques) ; ce chiffre doit constituer un record mondial.

Mais le grand nombre de retraitants indique aussi le caractère particulier de l'œuvre des retraites en Hollande ; la Hollande a adopté nettement la seconde des conceptions indiquées ci-dessus : le but dernier de l'œuvre des retraites, son objectif final c'est « la conservation et la consolidation de la foi dans le cœur des catholiques de la Néerlande » ; cet objectif, il semble

qu'on l'atteint de deux façons au moyen des retraites : en amenant *le plus possible* de catholiques en retraite, et en dégageant de ces retraites des *élites* de toutes les classes, qui agiront sur les non-retraitants ou même sur les retraitants que la retraite n'aurait pas transformés aussi profondément qu'eux.

Cette remarque suffit à faire comprendre le genre de retraite qui prévaut en Hollande. Ce sont surtout des retraites pour les gens du peuple. Elles se donnent généralement du samedi soir jusqu'au mardi après-midi. Les hommes de la classe ouvrière peuvent par conséquent encore s'acquitter de leur besogne ordinaire le samedi, et être rentrés le mardi dans la soirée, de sorte qu'ils n'ont à sacrifier que deux jours de leur travail.

« Durant la retraite, il se donne chaque jour quatre méditations, on fait deux fois par jour l'examen de conscience, et les deux premiers jours il y a une conférence sur les devoirs de leur condition en rapport avec les temps modernes.

Après les points de la méditation, qui sont donnés à la chapelle, les retraitants se retirent un quart d'heure dans leur chambre, pour réfléchir eux-mêmes, agenouillés devant leur crucifix. Nous les visitons chacun séparément pour voir, s'il y a quelque chose à traiter avec eux par rapport aux intérêts de leurs âmes, et dans le courant de la journée nous trouvons toujours l'occasion d'avoir avec eux des entretiens plus intimes et plus longs.

Le matin, l'après-midi et le soir, nous donnons à nos retraitants l'occasion, durant trois quarts d'heure, ou une heure, de se récréer.

Pendant ces suspensions, les Pères trouvent encore l'occasion de s'entretenir amicalement avec plusieurs d'entre eux et, par là, la contention du travail de l'esprit, si insolite, est suffisamment interrompue, pour reprendre avec un nouveau

zèle, sérieusement, dans le plus rigoureux silence, les exercices de la retraite. »

Dans le courant de l'année, il y a aussi des retraites pour des messieurs de la classe moyenne, pour les étudiants de l'Université, pour fabricants, professeurs, fonctionnaires, mais de par leur nature les retraites ordinaires sont de beaucoup les plus nombreuses. Durant la Semaine Sainte on donne dans les trois maisons, de Venlo, Vught, et Spaubeck cinq retraites pour des messieurs de la classe élevée.

« Environ 280 messieurs les suivent. Nous recevons alors des membres du Parlement, des Ministres, Juges, Docteurs, etc., et plusieurs d'entre eux comptent réellement parmi nos « habitués ».

2) En Allemagne. — Le R. P. Haag, S. J., directeur du Secrétariat des retraites à Cologne, exposa dans un très intéressant rapport, dont le P. Mischler donna lecture en un français excellent, ce que réalisent les catholiques allemands. Comme en Hollande, le but poursuivi en Allemagne par les retraites fermées est double :

1° former des apôtres laïques qui puissent être des dirigeants de l'action catholique ;

2° faire profiter des bienfaits de la retraite le plus de fidèles possible des diverses paroisses.

Mais ce qui caractérise surtout l'œuvre des retraites en Allemagne c'est son organisation diocésaine ; l'œuvre est entièrement entre les mains des Ordinaires. Dans chaque diocèse, l'Évêque désigne un prêtre comme directeur de l'organisation des retraites dans son diocèse, et une quête est faite chaque année dans toutes les églises pour subvenir au besoin du secrétariat des retraites du diocèse.

De plus les secrétariats de tous les diocèses sont

constitués en une union centrale, de manière à coordonner leurs efforts et à mettre leurs expériences en commun.

Dans chaque diocèse, le secrétariat dirige entièrement l'œuvre des retraites. Le prêtre, qui en a la charge, est en relations constantes avec tous les doyennés du diocèse. C'est lui qui fixe les dates, la nature et le lieu des retraites, les répartissant suivant les possibilités, entre les différentes maisons de retraites, et faisant choix des prédicateurs. C'est lui qui s'occupe du recrutement des retraites ; grâce aux subsides dont il dispose, il subventionne telle ou telle retraite, dont les participants sont peu fortunés. Enfin, il est chargé de la direction d'une bibliothèque destinée aux prédicateurs de retraite.

Son action est complétée dans chaque doyenné par celle d'un autre prêtre, directeur de retraites pour le doyenné, et son agent de liaison naturel avec tous les prêtres du doyenné.

C'est donc une organisation puissante que celle des retraites fermées en Allemagne, malheureusement la misère assez grande dans le peuple en raison du chômage, rend difficile aux ouvriers l'accès de la retraite et actuellement, des maisons de retraites, quoique assez fréquentées ont peine à vivre ; leur nombre paraît trop considérable.

Il ne semble pas qu'en aucun pays du monde, l'œuvre des retraites ait été aussi méthodiquement organisée, mais ce qui à nos yeux lui donne une valeur spéciale, c'est son caractère purement diocésain.

3) En Espagne. — Il y aurait eu beaucoup à dire sur les retraites en Espagne, car elles sont très florissantes dans tout le pays : malheureusement le temps manquait pour un exposé détaillé et les semainiers

ont dû se borner à entendre une brève communication sur les retraites de Catalogne.

Voici d'après le R. P. Morell, de Barcelone, les principales caractéristiques de ces retraites :

1° Ces retraites sont paroissiales, soit qu'elles groupent les fidèles d'une seule paroisse, ou de plusieurs paroisses ; mais quoique d'un recrutement très large, ce sont de véritables retraites fermées de 6 jours (lundi, soir au dimanche matin) en silence complet, sans aucune récréation, avec quatre méditations et deux conférences par jour.

2° Ces retraites (contrairement à ce qui se fait dans d'autres pays) mélangent toutes les classes sociales.

« Riches et pauvres se mêlent et fraternisent, grands propriétaires et châtelains avec leurs fermiers et leurs chauffeurs. On ne peut se figurer le bon effet produit sur les pauvres en entendant ce qui est enseigné aux riches et en voyant que la vérité et la religion désapprouvent l'abus des richesses ».

3° Ces retraites se font, soit dans des maisons de retraites proprement dites (5 pour les hommes en Catalogne), soit dans des locaux improvisés (hôpitaux, couvents, cercles, hôtels, etc...) ;

4° Le recrutement s'opère par une campagne de presse et d'affiches complétée par des conférences faites dans les paroisses ;

5° Les anciens retraitants sont groupés dans des ligues de persévérance paroissiales, qui ont chaque mois leur journée de récollection, ces ligues sont fédérées entre elles ; elles comprennent 12.000 membres.

Indépendamment des ligues paroissiales, il y a aussi des ligues professionnelles d'anciens retraitants : patrons, ouvriers, étudiants, journalistes,

Depuis six ans que cette œuvre de retraites existe en Catalogne, quinze mille hommes environ ont pris part à la Retraite.

4) En Angleterre. — Les retraites y ont surtout lieu dans des maisons religieuses, pour les femmes, chez les Dames du Cénacle en particulier ; pour les hommes, un peu partout.

La fondation de maisons de retraites proprement dites pour hommes remonte à une vingtaine d'années : actuellement, il existe deux de ces maisons, une près de Liverpool, l'autre près de Glasgow ; mais cette œuvre des maisons de retraites qui vise surtout la classe ouvrière se trouve en présence de grandes difficultés : difficulté d'avoir un nombre de Pères suffisant ; difficulté due à la baisse des salaires et au chômage ; difficulté aussi pour les ouvriers de se libérer de leur travail pendant un temps suffisamment long. Mais malgré ces difficultés, l'œuvre très encouragée par les Evêques, continue à progresser et de tous côtés on insiste pour qu'une troisième maison soit fondée dans l'excellent diocèse de Newcastle.

5) En Irlande. — L'œuvre des retraites fermées est spécialement nécessaire en Irlande a déclaré le R. P. Kelly, car « si les Irlandais sont catholiques pratiquants, ils ne voient pas toujours la nécessité du christianisme plus profond que les retraites leur infuseraient ».

« Néanmoins, le mouvement pour les retraites fermées a fait beaucoup de progrès en Irlande. A Dublin nous avons deux maisons pour ce genre de retraites qui fonctionnent très bien : 1° la maison de Rathfarnham. Chaque semaine, cinquante ou soixante hommes des usines ou magasins ou ateliers s'y rendent à 7 heures et tout de suite entrent en retraite. Ils font

deux méditations ce même soir et restent en retraite jusqu'au lundi matin ; le silence est strictement gardé. On n'a pas encore réussi à avoir pour ces hommes les retraites fermées de trois ou quatre jours, vu les conditions économiques, surtout du fait que la plupart des patrons sont protestants. L'année dernière plus de deux mille hommes ont passé par Rathfarnham.

2° La maison de Milltown Park était destinée primitivement aux prêtres ; depuis longtemps on y donne aussi des retraites aux laïques ; des retraites du samedi soir au lundi matin y ont lieu comme à Rathfarnham presque toute l'année ; il y a aussi plusieurs retraites de trois jours.

Les retraites pour les élèves, qui ont lieu à Rathfarnham, durent trois ou quatre jours ; elles sont destinées aux élèves des classes supérieures. Plus de 450 y ont pris part l'année dernière. Beaucoup de vocations en furent le résultat. Il y a à Dublin aussi 3 maisons pour les retraites fermées qui sont bien fréquentées. En dehors de Dublin, il n'y a pas de maison spéciale pour retraites fermées ; mais dans plusieurs collèges en différents endroits, on organise des retraites pendant les vacances. »

6) Au Canada. — Au Canada, le but poursuivi diffère assez nettement de celui envisagé en Espagne et en Hollande : le P. Archambault, le grand apôtre des retraites au Canada, qu'un empêchement imprévu empêcha d'assister à la Semaine, le définit ainsi dans la note qui fut lue en son nom par le P. Senay : (1)

« Former une élite, donner à la masse, croyante et pratiquante mais peut-être trop routinière dans la pratique de sa foi, trop faible dans l'exercice et la revendication de ses droits, des chefs convaincus et agissants.

Ce rôle assigné aux retraites fermées, dès leur fondation, imprime aussitôt à l'œuvre un caractère bien marqué.

(1) Un livre récent donne un aperçu fort instructif sur ce qui s'est fait au Canada : *Les retraites fermées au Canada*, ouvrage rédigé en collaboration et précédé d'une lettre de S. Eminence le cardinal Rouleau. O. P. (Montréal, 1929).

Elite ne veut pas dire un grand nombre ; le mot signifie plutôt une minorité, un petit groupe. »

Cette conception va dominer toute l'organisation de l'œuvre des retraites fermées, œuvre récente, puisqu'elle ne date que de vingt ans, mais qui a connu un essor splendide, puisqu'en 1928 les retraites ont réuni environ 20.000 retraitants et retraitantes, sur 2 millions de catholiques de langue française que compte la province de Québec.

« Actuellement, il existe onze maisons de retraites pour les hommes, quatre sont dirigées par les Jésuites, quatre par les Oblats de Marie-Immaculée, et les trois autres par les Rédemptoristes, les Dominicains et les Pères de Marie. »

Chiffres d'autant plus remarquables que selon le principe de départ, on n'invite pas n'importe qui, aux retraites.

« Les retraites ouvertes qui ont lieu chaque année dans un grand nombre de paroisses suffisent pour la masse. Aux retraites fermées iront ceux qui sont susceptibles d'exercer quelque apostolat, qui jouissent d'une certaine influence, dont aucune tare ne viendra entraver l'action ».

Mais à cette élite d'hommes convaincus, on demande une retraite sérieuse, dans le silence, avec travail personnel de réflexion et de prière. De ces hommes on veut faire

« des catholiques exemplaires, non seulement dans la vie privée, mais aussi dans la vie professionnelle, sociale et publique. Et c'est pourquoi on insiste sur ces devoirs, c'est pourquoi encore on groupe les retraitants, autant que possible, par professions ou métiers. Presque toutes les catégories professionnelles ont leur retraite spéciale. En voici une liste : Prêtres, séminaristes, juges, avocats, notaires, médecins, ingénieurs, écrivains, insti-

tuteurs, industriels, négociants et marchands, hommes d'affaires, constructeurs, voyageurs de commerce, fonctionnaires civils, agents d'assurances, employés de chemin de fer, employés de tramways, agents de police, pilotes et marins, étudiants, comptables, employés de banque, cultivateurs, commis, ouvriers, élèves des collèges classiques, élèves des académies commerciales. »

Et déjà les résultats de ce travail intense des retraites sur une élite se fait sentir au Canada.

« Un esprit nouveau anime un bon nombre de catholiques, esprit de plus grande fidélité à Notre-Seigneur, de vrai dévouement à leur mère l'Église, de zèle ardent pour les âmes.

« Mais à la formation d'une élite s'est jointe son organisation. De la retraite ont surgi des associations professionnelles, tels l'Association catholique des voyageurs de commerce, les Syndicats ouvriers catholiques, l'Association catholique des cheminots ; des sociétés déjà existantes y ont puisé un regain de vigueur ; l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française, la Société de Saint-Vincent-de-Paul, les sociétés de secours mutuels ; puis des ligues ont enrôlé les retraitants dans des organismes souples et fermes qui, sans les détacher d'autres associations, en particulier des associations paroissiales, assurent leur persévérance et leur font apporter à ces groupements un esprit tout surnaturel et apostolique. Ces ligues, comme le recommandait Pie XI, ont leurs réunions ou récollections mensuelles. Et c'est là que leurs membres se rencontrent, se retrempent, se concertent.

Enfin de cette élite organisée, des œuvres sont nées, œuvres d'apostolat intellectuel et social, de défense religieuse, d'assainissement moral. Citons les cours d'apologétique pour les hommes, la Vie nouvelle, organe des retraites, les Semaines sociales du Canada, la Ligue des bonnes mœurs, l'œuvre du Chemin de la Croix, la Ligue du Dimanche, etc...

Par là se prouve l'efficacité de cette méthode qui réserve aux élites les retraites fermées : ces élites,

auxquelles on peut dans les retraites consacrer beaucoup de temps, en sortent transformées et elles deviennent le levain capable de faire fermenter toute cette pâte humaine, si inerte qui l'entoure.

7) En Italie. — Nous avons eu le regret de ne pouvoir entendre un représentant du mouvement des retraites fermées, si prospères en Italie. Du moins une note nous fut envoyée de Turin, dans laquelle nous lisons ces détails intéressants :

« Les Exercices ont repris à partir de 1919 dans la nouvelle maison des Exercices de Turin.

Les prêtres qui ont fait jusqu'à maintenant le mois des Exercices sont au nombre de 250 environ, de toutes les régions d'Italie, de Trente à la Sicile. En plus il faut compter une douzaine de religieux. Pour recruter les retraitants, on commence par faire une annonce du mois des Exercices vers la fin de Mars, dans les différents bulletins paroissiaux et diocésains. Au fur et à mesure que les demandes des retraitants arrivent, on leur expédie un opuscule explicatif du mois des Exercices, afin qu'ils en prennent connaissance, qu'ils réfléchissent et qu'ils refassent leur demande.

On envoie encore à chacun le périodique : « Manresa » pour donner une idée concrète du mois des Exercices ; puis dès que l'acceptation est parvenue au directeur, ce dernier se met en correspondance avec le retraitant, continuant avec plus ou moins de fréquence jusqu'à la fin du mois de septembre ; alors il lui envoie les derniers renseignements, les plus circonstanciés pour l'itinéraire à suivre, et le jour précis de l'ouverture des Exercices.

Quelques années après que le mois des Exercices fut instauré pour les prêtres en Italie dans la province de Turin, l'exemple fut suivi en France, en Espagne, en Autriche et en Allemagne. »

Conclusion. — Ces brefs aperçus sur les rapports documentaires de la semaine, auront suffi à montrer la

variété et l'intérêt des questions, qui furent abordées dans les rapports documentaires. Des idées différentes et même divergentes furent parfois émises et certains agitèrent des questions, que l'on n'avait pas la prétention de résoudre au cours de cette première semaine. De ces rapports une grande idée se dégageait cependant celle de la formidable puissance spirituelle des Exercices de saint Ignace : pour renouveler et accentuer l'esprit chrétien, soit dans les élites, soit même dans les masses. Et tous, de ces Exercices, tirent le plus grand profit. Sans doute il faut adapter la Retraite au genre particulier des retraitants, et le cadre peut être varié infiniment. Il n'en reste pas moins que les principes de saint Ignace développés dans les annotations et la marche indiquée dans le corps des Exercices ont produit des fruits merveilleux aussi bien parmi les polytechniciens que chez les jeunes ouvriers de la J. O. C., aussi bien chez les scouts que chez les cultivateurs, chez les prêtres que chez les laïques ; aussi bien parmi les peuples latins que parmi les peuples saxons, celtes ou germains, en France, en Italie, en Belgique, en Espagne, au Canada, en Irlande, en Allemagne, en Angleterre ou en Hollande. Et ce succès universel, dont des relations de missionnaires pourraient montrer l'étendue jusque dans les pays les plus lointains, juge la valeur de la méthode auquel il est dû. Puissent les populations chrétiennes, puissent tous les prêtres catholiques comprendre de plus en plus le prix de la retraite fermée ; et nous verrons se réaliser alors, à travers le monde, la parole de l'apôtre saint Paul, cette parole qui est le mot d'ordre du Pontificat romain : *Instaurare omnia in Christo.*

VENERABILIBUS FRATRIBUS

PATRIARCHIS, PRIMATIBUS, ARCHIEPISCOPIS, EPISCOPIS

ALIISQUE LOCORUM ORDINARIIS

PACEM ET COMMUNIONEM CUM APOSTOLICA SEDE HABENTIBUS

PIUS PP. XI

VENERABILES FRATRES

Salutem et Apostolicam Benedictionem

Mens Nostra quae fuerit quive animus, cum, ineunte anno, extraordinarium Iubilaeum universo orbi catholico denuntiavimus ad anniversarium celebrandum diem quo ante quinquaginta annos, sacerdotali consecratione accepta, rei divinae ad altare operati primum sumus, id profecto, Venerabiles Fratres, neminem vestrum fugit. Ut enim Constitutione Apostolica « Auspicantibus Nobis », die 6 Ianuarii 1929 edita, solemniter declaravimus (1) ad id consilii non tantum adducebamur ut dilecti filii Nostri, ingens familia christiana quam benignissimum Dei Cor cordi Nostro credidit, communis Parentis laetitiae in partem vocati, animorum consensione gratias Nobiscum Summo bonorum omnium Datori agerent et haberent ; verum etiam quod imprimis arridebat Nobis iucunda spes, fore ut reseratis, paterna liberalitate, caelestium munerum thesauris quorum dispensationi praepositi sumus, christiana plebs felici occasione esset usura ad fidem robo-

(1) *Acta Apost. Sedis*, vol. XXI (1929), pag. 6.

randam, pietatem perfectionemque augendam, moresque privatos et publicos ad Evangelii normam fideliter castigandos; unde, tamquam laetissimus fructus pacis veniaeque a Deo impetratae, pax singulorum atque societatis expectanda foret.

Neque haec spes ad irritum redacta est. Etenim incensa religionis studia, quibus christianus populus Iubilaei promulgationem excepit, progrediente tempore, nedum deferbuerunt, sed ea magis magisque in dies invalescere conspeximus, opitulante etiam Deo, qui ea rerum eventa suscitavit quae huius anni revera salutaris memoriam in omnem posteritatem propagarent. Nos autem abunde habuimus cur laetaremur, cum magna ex parte tam praeclaram fidei ac pietatis accessionem oculis Nostris hausissemus, conspectuque fruiti essemus tantae carissimorum filiorum multidudinis, quos libenter in Aedes Nostras admittere et ad cor Nostrum, ut ita dicamus, peramanter premere licuit. Iam, dum impensius misericordiarum Patri grati animi sensus exhibemus qui tot tantosque fructus in vinea sua fundere, maturare atque congerere in huius anni piacularis decursu dignatus sit, pastoralis sollicitudo Nos movet atque impellit ad operam dandam ut ex tam secundis initiis maiora in posterum habeantur ac permaneant emolumenta, quibus felicitati ac saluti singulorum, adeoque universae societatis, probe consulatur.

Reputantibus vero Nobis qua via quave ratione auspicati huiusmodi fructus constent, occurrit decessor Noster f. r Leo XIII, qui, sacrum annum alia occasione indicens, gravissimis verbis, quae Nosmet ipsi in memorata Constitutione « Auspicantibus Nobis » iteravimus (1), fideles omnes hortatus est ut « colligerent paulisper sese, et demersas in terram cogitationes ad meliora traducerent » (2) ; itemque animum subit s. m. decessor Noster Pius X, qui, cum, verbo et exemplo, sacerdotalem sanctitatem continenter provexisset, annum agens quinquagesimum a sacerdotio suscepto, piissimam ad

(1) *Acta Apost. Sedis*, vol. XXI (1929), pag. 6.

(2) Litt. Encycl. « *Quod auctoritate* », 22 déc. 1885 ; « *Acta Leonis XIII* », vol. II, pp. 175 ss.

clerum catholicum « Exhortationen » habuit (1), pretiosis atque lectissimis refertam documentis quibus spiritualis vitae aedificium ad non vulgarem celsitudinem adduceretur.

Horum igitur Pontificum vestigiis ingressi, opportunum duximus aliquid Nos quoque praestare : auctoresque sumus excellentis cuiusdam rei, e qua plurima et egregia in populum christianum commoda profectura speramus. Usum intelligimus Exercitiorum spiritualium, quem, nedum in utroque Clero, verum etiam inter ipsa laicorum catholicorum agmina cotidie proferri latius atque diffundi vehementer cupimus, eundemque ceu sacri huius anni monumentum dilectis filiis Nostris relinquere placet. Quod quidem eo libentius facimus extremo hoc quinquagesimo anno ab inito divini sacrificii ministerio. Nihil enim iucundius obtingere Nobis potest quam memoria repetere caelestes gratias atque inenarrabiles consolationes, quas saepe, Exercitiis spiritualibus vacando, experti sumus ; assiduitatem quam sacris secessibus attulimus, quibus veluti totidem gradibus curriculum Nostrum sacerdotale notavimus ; lucem atque stimulos, quos ex eis hausimus ad divinum beneplacitum cognoscendum et implendum ; operam denique in ea toto muneris Nostri sacerdotalis decursu collatam ad proximos in rebus caelestibus excolendos, tam ingenti animarum fructu atque incredibili proventu, ut in spiritualibus exercitationibus singulare aeternae salutis praesidium positum esse atque constitutum merito censeamus.

Re quidem vera, Venerabiles Fratres, non uno tantum titulo momentum, utilitas atque opportunitas sacrorum secessuum agnoscitur, si quis vel leviter tempora, quae nacti sumus, perpendat. Gravissimus quo aetas nostra urgetur morbus, idemque fecundus malorum fons, quos cordatus quisque conqueritur, est levitas atque inconsiderantia illa, quae homines per devia transversos agit. Hinc perpetua ac vehemens ad exteriora effusio, hinc inexplebilis divitiarum atque voluptatum cupiditas quae excellentiorum bonorum desideria in animis hominum pedetentim extenuat atque

(1) Exhortatio ad clerum catholicum : « *Haerent animo* », 4 aug. 1908 (*Acta Sanctae Sedis*, vol. XLI, pp. 555-557).

restinguit, eosdemque ita externis atque fluxis rebus implicat, ut de veritatibus aeternis, de divinis legibus deque ipso Deo, unico rerum omnium creatarum principio et fine cogitare prohibeat : qui tamen, pro infinita bonitate sua ac misericordia, nostris quoque diebus largissima gratiarum copia, quantumcumque morum pravitas ubique gliscat, homines ad se allicere haudquaquam desistit. Huic autem aegritudini curandae, qua tam vehementer humana familia laborat, quodnam praesidium atque allevamentum aptius proponemus quam ut enervatas istas animas atque aeternarum rerum neglegentes ad piam Exercitiorum spiritualium recollectionem invitemus ? Et sane, quamvis nihil aliud Spiritualia Exercitia essent nisi brevis quidam aliquot dierum secessus quo homini, a communi mortalium societate et sollicitudinum turba remoto, opportunitas praeberetur non quidem vacua quiete tempus illud transigendi, sed gravissimas quaestiones excutiendi, quae penitus humanum genus sine intermissione pulsarunt, de sua origine deque fine suo : « Unde veniat et quo vadat » ; profecto nemo non dabit, ex sacris exercitationibus haud mediocres utilitates elici posse.

Verum maiora adhuc praestant pii eiusmodi secessus ; qui, cum hominis mentem ad elaborandum in hoc compellant ut in ea quae cogitarit, dixerit, fecerit, intentius inquirat diligentiusque introspiciat, mirum quantum humanas facultates iuvant ; ita ut in hac insigni spiritus palaestra mens ad res mature perpendendas et aequa lance librandas assuescat, voluntas firmiter roboretur, cupiditates consilii gubernatione comprimantur, vitae humanae actio cum mentis cogitatione coniuncta ad certam normam rationemque efficienter exigatur, anima denique nativam nobilitatem ac celsitudinem attingat, quemadmodum concinna similitudine in suo libro Pastorali Sanctus Pontifex Gregorius declarat : « Humana mens, aquae more, circumclusa ad superiora colligitur, quia illud repetit unde descendit ; sed relaxata deperit, quia se super infima inutiliter spargit » (1). Praeterea, spiritualibus commenta-

(1) S. Greg. M., Pastor., L. 3 adm. 15, (Migne, *P. L.*, tom. 77 ; col. 73).

tionibus se exercens, nedum « in Domino suo laeta mens quibusdam silentii stimulis excitatur et ineffabilibus vegetatur excessibus » uti sapienter Lugdunensis Episcopus S. Eucherius animadvertit (1), verum divina liberalitate ad illud « caeleste pabulum » accersitur, de quo Lactantius ait : « nullus enim suavior animo cibus est quam cognitio veritatis » (2) ; eamque, secundum sententiam vetusti cuiusdam auctoris qui diu S. Basilius Magnus habitus est, « caelestis doctrinae schola ac divinarum artium disciplina » (3) excipit, ubi « Deus est totum quod discitur, via qua tenditur, totum per quod ad summae veritatis notitiam pervenitur » (4). Hinc liquido apparet spiritualia Exercitia cum ad naturales hominis vires perficiendas, tum maxime ad hominem supernaturalem seu christianum conformandum imprimis valere. Per haec profecto tempora, quibus genuino Christi sensui et spiritui supernaturali, quo religio sancta nostra unice constat, tot impedimenta ac repagula circumiciuntur, dum naturalismus longe lateque dominatur, qui fidei firmitatem debilitat et christianae caritatis flammas exstinguit, maximopere interest ut homo se a fascinatione illa « nugacitatis » subducat quae « obscurat bona » (5) inque beato illo secreto se abdat, ubi, caelesti magisterio excultus, humanae vitae justam aestimationem ac pretium intelligat, in unius Dei servitio collocandae ; noxae turpitudinem horrescat ; timorem Dei sanctum concipiat ; terrestrium rerum vanitatem tanquam amoto velo clare intueatur ; monitis et exemplis excitatus illius, qui est « via et veritas et vita » (6) , veterem hominem (7) exuat, abneget semetipsum, et humilitate, obedientia ac voluntaria sui

---

(1) S. Eucher., *De laude eremi*, 37. (Migne, *P. L.*, tom. 50, col. 709).

(2) Lactant., *De falsa relig.*, L. I. c. 1 (Migne, *P. L.*, tom. 6 col. 118).

(3) S. Basil. M., *De laude solitariae vitae*, initio (*Opera omnia*, Venetiis, 1751, tom. 2, p. 379).

(4) *Ibid.*

(5) Sap. IV, 12.

(6) Io. XIV, 6.

(7) Rom. XIII, 14.

castigatione comitibus, Christum induat, contendatque ut ad « virum perfectum » atque ad absolutam illam « mensuram aetatis plenitudinis Christi » (1) perveniat, de qua Apostolus loquitur, imo toto animo nitatur ut ipse quoque cum eodem Apostolo repetere possit : « Vivo autem, iam non ego ; vivit vero in me Christus » (2). Per quos sane gradus anima ad consummatam perfectionem ascendit et Deo suavissime iungitur, divinae gratiae praesidio, fervidioribus precibus per illos dies atque maiore sacrorum mysteriorum frequentia copiosius impetrato.

Singularia profecto ac praestantissima sunt haec, Venerabiles Fratres, quae naturam longe supergrediantur et in quorum adeptione unice quies, felicitas, pax vera repositae sint, quas humanus animus sitienter appetit et hodierna societas, illecebrarum aestu abrepta, incassum in incertis atque caducis bonis avide persequendis, in vitae tumultu ac perturbatione quaerit. E contrario, mirabilem vim pacis hominibus conciliandae eosque ad vitae sanctimoniam evehendi in Exercitiis spiritualibus inesse probe edocemur ; quod ceteroquin superiorum saeculorum, nostraeque fortasse aetatis etiam clarius, diuturno experimento comprobatur, cum innumeri propemodum illi, qui sacro Exercitiorum recessu rite exculti sunt, ex eodem « radicati et superaedificati » (3) in Christo prodierint, luce referti, gaudio cumulati, paceque illa perfusi quae « exsuperat omnem sensum » (4).

Verum ex hac vitae Christianae absolutione quam spiritualia Exercitia afferre in comperto est, praeter interiorem animi pacem, veluti sua sponte alius fructus lectissimus profluit, qui in haud exiguum rei socialis commodum egregie redundat : studium videlicet animarum Christo lucrandarum, quod spiritus apostolicus nuncupari solet. Genuinus enim caritatis effectus is est, ut anima iusta, in qua Deus ex gratia insidet, mirum in modum incendatur ad ceteros in partem

---

(1) Ephes. IV, 13.
(2) Galat. II, 20.
(3) Coloss. II, 7.
(4) Phillipp. IV, 7.

vocandos cognitionis et amoris infiniti illius Boni quod ipsa assecuta est ac possidet. Iamvero, nostro hoc saeculo quo spiritualibus auxiliis humana consortio tantopere eget, et cum remotae Missionum plagae, quae « albae iam sunt ad messem » (1) parem necessitati apostolorum curam magis magisque postulant, tum regiones ipsae nostrae lectissimas ex utroque Clero virorum manus exigunt qui idonei sint dispensatores mysteriorum Dei et densa proborum laicorum agmina qui, necessitudine arcta cum apostolatu hierarchico conjuncti, actuosa industria eum iuvent, multiplicibus operibus ac laboribus Actionis catholicae sese devovendo ; Nos, Venerabiles Fratres, historia magistra edocti, sacros Exercitiorum secessus tanquam divino numine excitata Coenacula habemus atque celebramus, ubi magnanimus quisque, divinae gratiae praesidio suffultus, facem praeferentibus aeternis veritatibus et Christi exemplis hortantibus, non modo animarum pretium clare cognoscat desiderioque inflammetur earum iuvandarum in quocumque vitae statu, diligenti examine praemisso, Creatori suo sibi serviendum esse perspexerit, sed etiam christiani apostolatus ardorem, industrias, labores, fortia facinora addiscat.

Ceterum, hanc viam atque rationem Dominus noster saepenumero adhibuit in Evangelii praeconibus conformandis. Etenim divinus ipse Magister, qui non satis habuit longos annos in Nazarethanae domus secessu extrahere, antequam gentibus pleno lumine emicaret et verbo eas ad caelestia erudiret, solidos quadraginta dies in desertissima eremo traducere voluit. Quin imo, in medio evangelicorum laborum cursu Apostolos identidem ad amicum secessus silentium invitare consueverat : « Venite seorsum in desertum locum et requiescite pusillum » (2) ; atque ex aerumnosa hac terra in caelum digressus, eosdem Apostolos discipulosque suos in Hierosolymitano coenaculo expoliri et perfici voluit, ubi decem dierum spatio « perseverantes unanimiter in oratione » (3) digni facti sunt

(1) Io. IV, 35.
(2) Marc. VI, 31.
(3) Act. Ap. I, 14.

qui Spiritum Sanctum reciperent : memorandus sane recessus, qui primus spiritualia Exercitia adumbravit, ex quo virtute atque robore perpetuo pollens Ecclesia prodiit, et in quo, praesente Deipara Virgine Maria patrocinioque suo validissimo sospitante , una cum Apostolis ii quoque instituti sunt, quos Actionis Catholicae praecursores merito appellaveris.

Ex eo die Exercitiorum spiritualium usus, si minus nomine et ratione qua hodie utimur, at saltem re « familiaris factus est inter priscos christianos » (1), ut S. Franciscus Salesius docuit claraque indicia in SS. Patrum operibus reperta denuntiant. Nam S. Hieronymus nobilem feminam Celantiam hortabatur : « Eligatur tibi opportunus et a familiae strepitu remotus locus, in quo velut in portum te recipias. Tantum ibi sit divinae lectionis studium, tam crebrae orationum vices, tam firma de futuris cogitatio, ut omnes reliqui temporis occupationes hac vocatione compenses. Ne hoc ideo dicimus quo te retrahamus a tuis : imo id agimus ut ibi discas ibique mediteris qualem tuis praebere te debeas » (2). Et Hieronymi aequalis S. Petrus Chrysologus, Ravennas Episcopus, notissima hac invitatione fideles compellabat : « Dedimus corpori annum, demus animae dies... Vivamus Deo paululum qui saeculo viximus totum... Auribus nostris insonet vox divina: familiaris strepitus nostrum non confundat auditum... Sic muniti fratres, instituti sic, indicemus bella peccatis... securi de victoria » (3).

Progrediente vero tempore, semper homines tenuit placidae solitudinis desiderium, ubi, remotis arbitris, anima ad res divinas intenderet : imo compertum est, quo turbulentiora incidunt humanae societati tempora, eo vehementius a divino Spiritu homines justitiæ ac veritatis sitientes ad secretum urgeri, « ut a corporeis cupiditatibus saepius liberi possint in aula mentis divinae vacare sapientiae, ubi, omni strepitu

---

(1) S. Franc. Sal., *Traité de l'Amour de Dieu*, L. 12, c. 8.

(2) S. Hieronym., Ep. 148 ad Celant., 24. (Migne, *P. L.*, tom. 22. col. 1216).

(3) S Petr. Chrysolog., serm. 12 (Migne, *P. L.*, tom. 52, col. 186).

terrenarum silente curarum, in meditationibus sanctis et deliciis laetentur aeternis » (1).

Cumque providentissimus Deus in Ecclesia sua viros complures suscitasset supernis muneribus abunde ditatos vitaeque supernaturalis magisterio conspicuos, qui sapientes normas atque asceseos methodos probatissimas cum e divina revelatione, tum e proprio usu, tum etiam e superiorum saeculorum experientia expresserunt, Dei providentis nutu in lucem prodierunt, operâ insignis Dei servi Ignatii de Loyola, Exercitia spiritualia proprie dicta : « thesaurus » ut ea appellabat venerabillis ille vir, ex inclito S. Benedicti Ordine, Ludovicus Blosius, cuius sententiam affert S. Alfonsus Maria de Ligorio in pulcherrima quadam epistola « de Exercitiis in solitudine peragendis » — « thesaurus quem Deus novissimis hisce temporibus Ecclesiae suae reseravit et cuius merito eximiae gratiarum actiones Eidem persolvendae sunt » (2).

Ex his spiritualibus Exercitiis, quorum laus citius in Ecclesia percrebuit, ad sanctitatis spatia alacrius decurrenda, inter alios plures, stimulos sibi subiecit venerabilis noster ac tot titulis Nobis carissimus S. Carolus Borromaeus, qui, ut alias data occasione meminimus, « eorundem usum in clerum populumque divulgavit » (3), eaque, sedula actione sua et autoritate, nedum aptissimis regulis ac *directoriis* locupletavit, sed eo usque progressus est, ut domum conderet ubi homines ignatianis commentationibus unice excolerentur. Quam vero domum *Asceterium* nominavit, ea, quantum scimus, prima salutanda videtur inter ceteras omnes quae postea, felici imitatione, ubique floruerunt.

Etenim cum in dies Exercitiorum existimatio in Ecclesia augeretur, mirum quam huiusmodi domus multiplicatae sint : quas vere peropportuna diversoria dixeris in arido huius vitae deserto collocata, ubi, seorsim, spirituali pabulo recrean-

---

(1) S. Leo Magn., serm. 19 (Migne, *P. L.*, tom. 54, col. 186).

(2) S. Alf. M. de Liguori, « *Lettera sull'utilità degli Esercizi in solitudine* » : Opere ascet. (Marietti, 1847), vol. 3, pag. 616.

(3) Const. Apost., « *Summorum Pontificum* », 25 iul. 1922 ; *Acta Apost., Sed.*, vol. XIV (1922), pag. 421.

tur ac reficiuntur utriusque sexus fideles. Reapse, post immanem belli cladem quod tam acriter humanam familiam perturbavit, post tot vulnera quibus spiritualis civilisque populorum prosperitas sauciata est, quis animo recenseat ingentem illorum numerum qui, cum fallaces quas antea fovebant spes extenuari atque evanescere vidissent, terrestria posthabenda caelestibus plane intellexere, praesentissimaque divini Spiritus ope ad veram animi pacem in sacris secessibus quaerendam convolarunt ? Argumento manifestissimo omnes ii sunto, qui sive perfectioris ac sanctioris vitae pulchritudine allecti, sive saevissimis saeculi tempestatibus iactati, sive vitae sollicitudinibus commoti, sive mundi fraudibus ac fallaciis circumventi vel rationalismi teterrima peste conflictati vel sensuum illecebris deliniti, in sanctas illas aedes sese subducentes, solitudinis quietem eo regustaverunt dulcius quo graviores exantlarant labores, atque, caelestia retractantes, vitam suam ad supernaturalia documenta composuerunt.

Nos igitur, dum grato iucunditatis sensu his praecellentis pietatis inceptis maxime laetamur, in cuius amplificatione validissimum praesidium atque subsidium contra ingruentia mala repositum esse pro certo habemus, animum simul inducemus, quantum in Nobis erit, suavissimo Divinae Bonitatis consilio obsecundare, ne arcana haec invitatio, Spiritus Sancti instinctu in mentibus hominum excitata, optassima caelestium munerum ubertate privetur.

Id autem libentiore animo praestamus, quod a decessoribus Nostris factum esse videmus. Nam iamdudum Apostolica haec Sedes, quae verbis Exercitia spiritualia saepe commendarat, exemplo auctoritateque sua fideles docuit, augustas Vaticanas aedes per aliquot dies in Coenaculum meditationis atque orationis identidem convertendo : quem quidem morem haud exiguo animi Nostri gaudio ac solacio Nosmet ultro recepimus. Atque ut eiusmodi gaudium ac solacium et Nobis et his, qui propius a Nobis absunt, communibus ipsorum optatis satisfaciendo, comparemus, iam nunc omnia ordinari iussimus ut quotannis spiritualia Exercitia in hisce Aedibus Nostris habeantur.

Vos quoque, Venerabiles Fratres, quanti Exercitia spiritua-

lia faciatis, in comperto est : eis enim operam dedistis antequam sacris initiaremini ; eis vacastis priusquam sacerdotii plenitudo vos ornaret ; subindeque, nec raro, sacerdotibus vestris rite convocatis vosmetipsi praeeuntes, ad eadem confugitis, ut animos vestros caelestium contemplatione reficiatis. Quod quidem praeclarum facinus dignum sane est, quod Nos debita ac publica prosequamur laude. Neque minore commendatione ornandos censemus Episcopos illos sive Orientalis sive Occidentalis Ecclesiæ, quos una cum proprio Metropolita vel Patriarcha nonnunquam in pium secessum, eorundem muneribus atque officiis accomodatum, convenisse novimus. Exemplum sane luculentissimum quod, quantum natura rei id sinit, speramus fore ut sedula aemulatione propagetur. Neque magna fortasse in hoc difficultas superanda erit, si secessus huiusmodi occasione illorum conventum instituantur, quos universi alicuius Ecclesiasticae Provinciae Praesules ex officio celebrant, sive ut communi animarum saluti provideant, sive ut quae maxime postulare temporum conditiones videantur, deliberent. Id quidem Nos ipsi cum Episcopis omnibus Insubris regionis peragere constitueramus brevissimo illo spatio quo Mediolanensis Ecclesiae gubernacula tractavimus, et procul dubio illo primo regiminis anno perfecissemus, nisi arcana Divinae Providentiae consilia aliter de humilitate Nostra statuissent.

Iure igitur persuasum Nobis est Sacerdotes ac religiosos viros qui Ecclesiae legem hac in re praevertentes, iampridem laudabili studio Exercitia spiritualia frequentabant, in posterum eo maiore adhuc diligentia hoc sanctitatis adipiscendae instrumento usuros, quo gravius sacrorum Canonum auctoritate ad illud impelluntur.

Quare sacerdotes Cleri saecularis impense hortamur ut fideles se exhibeant in Exercitiis spiritualibus peragendis, saltem modica illa mensura quam Codex Iuris Canonici eis praescribit (1) ; eaque ardenti suae perfectionis desiderio aggrediantur et obeant, ut copiam illam spiritus supernaturalis sibi comparent, quae maximopere eis necessaria est ad spiri-

(1) Cod. Iur. Can., can. 126.

tuale commissi sibi gregis emolumentum procurandum atque magnas animarum praedas Christo lucrandas. Hanc enim viam calcarunt sacerdotes omnes, qui, animarum salutis studio flagrantes, in proximis ad sanctimoniae semitam dirigendis Cleroque educendo praestiterunt, quemadmodum, ut recens exemplum proferamus, cernere licet in Iosepho Cafasso, cui beatorum caelitum honores Nosmet ipsi decrevimus. Siquidem sanctissimo viro solemne semper fuit assiduam Exercitiis spiritualibus operam navare, quibus in se aliisque Christi administris sanctitatem impensius foveret et caelestia consilia cognosceret ; ut cum egressus aliquando e sacro recessu, divino lumine donatus, iuniori cuidam sacerdoti, qui eo a confessionibus utebatur, eam viam ineundam aperte commonstravit, quae ad supremum virtutis fastigium illum perduxit : beatum Ioannem Bosco dicimus, cui nomini nullum par elogium.

Qui vero in religiosae disciplinae septis quovis titulo militant, cum quotannis sacris exercitationibus perfungi lege iubeantur (1), nullum dubium est quin e sacris hisce secessibus magnam caelestium bonorum abundantiam relaturi sint, unde, prout cuique opus est, amplioris perfectionis haustus excipere, praesidiaque omnia ad consiliorum evangelicorum viam alacrius terendam sibi comparare queant. Annua enim Exercitia mysticum « lignum vitae » sunt (2), quo tam singuli quam communitates laude illa sanctimoniae vigebunt, qua familia quaevis religiosa floreat oportet.

Neque putent utriusque Cleri sacerdotes tempus spiritualibus exercitationibus traductum in ministerii apostolici detrimentum cessurum. Scilicet audiant Sanctum Bernardum, qui Summo Pontifici beato Eugenio III, cuius quondam magister fuerat, scribere haud dubitabat : « Si totus vis esse omnium, instar illius qui omnibus omnia factus est, laudo humanitatem, sed si plena sit. Quomodo autem plena, te excluso ? Et tu homo es : ergo ut integra et plena sit humanitas, colligat et te intra se sinus qui omnes recipit ; alioquin, quid

(1) Cod. Iur. Can., can. 595, § 1.
(2) Gen. II, 9.

tibi prodest, si universos lucreris, te ipsum perdens ? Quamobrem, cum omnes te habeant, esto et tu ex habentibus unus. Memento, non dico semper, non dico saepe, sed vel interdum reddere te ipsum tibi » (1).

Haud minore cura, Venerabiles Fratres, auctores sumus ut spiritualibus Exercitiis apte expoliantur multiplices cohortes Actionis Catholicae quam totis viribus provehere atque commendare non desistimus neque unquam desistemus, quippe quae perutilis (ne dicamus necessariam) participatio laicorum ad hierarchicum apostolatum habeatur. Equidem satis verbis exprimere non possumus singularem qua perfusi sumus laetitiam postquam accepimus ubique ferme sacrarum commentationum peculiares series esse institutas, quibus pacifici ac strenui hi Christi milites, praesertim vero tironum manipuli, excolantur. Qui, cum frequentes ad eas convolent ut ad sacra proelia Domini proelianda paratiores promptioresque inveniantur, in eisdem non solum subsidia ad christianae vitae formam in se perfectius exprimendam reperiunt, verum etiam non raro arcanam Dei vocem corde percipiunt eos ad sacra munia et ad provehenda animarum lucra vocantis atque adeo ad apostolatum plene exercendum impellentis. Splendida haec quidem caelestium bonorum aurora, quam perfecta dies brevi sequetur et cumulabit, modo ut Exercitiorum spiritualium consuetudo latius porrigatur, prudentique peritia propagetur inter varias catholicorum, praecipue iuniorum, consociationes (2).

Cumque mostra hac aetate temporalia bona atque ex eis pullulantia vitae commoda simul cum aliqua opulentia ad opifices ceterosque operam locantes haud parce defluxerint, eos in feliciorem vitae conditionem adducendo, miserentis ac providentis Dei bonitati adscribendum est quod in vulgus quoque fidelium caelestis hic Exercitiorum spiritualium thesaurus spargitur, qui, ceu sacoma, homines contineat ne,

---

(1) S. Bern., *De consider.*, L. I., c. 5. (Migne, *P. L.*, tom. 182, col. 734).

(2) Cf. « *Ordine del giorno di Mons. Radini-Tedeschi* » nel Congr. Cattol. Ital., an. 1895.

fluxarum rerum pondere pressi et in huius commoditates suavitatesque vitae se ingurgitantes, ad placita moresque materialismi misere labantur. Qua de causa iure Opera « pro Exercitiis » quae iam nonnullis in regionibus sobolescunt, maximeque frugiferos ac peropportunos « Opificum secessus » cum adiectis « Perseverantiae » sodalitiis ardenti studio ac favore prosequimur, eaque omnia, Venerabiles Fratres, pastorali vestrae solertiae ac sollicitudini commendata volumus.

Verum, ut laeti quos narravimus fructus ex sacris exercitationibus profluant, congrua sedulitate eis operam dare necesse est ; nam si tantummodo consuetudinis causa, si tarde, si oscitanter Exercitia haec peragantur, exiguum sane vel nullum exinde emolumentum capietur.

Qua de re, ante omnia opus est ut, solitudine comite, ad sacras commentationes animus intendatur, remotis scilicet omnibus vitae cotidianae curis atque sollicitudinibus ; nam ut perspicue docet aureus libellus « De Imitatione Christi » : « In silentio et quiete proficit anima devota » (1). Quamquam igitur laudandas profecto omnique pastorali industria promovendas, utpote a Deo benedictionibus plurimis auctas, sacras commentationes existimamus, quibus publice multitudines exerceantur, maxime tamen Exercitia spiritualia urgemus in secreto peracta, quae « clausa » vocant, quibus homo facilius a creaturarum commercio distrahitur, dissipatasque animi partes cogit ut uni sibi ac Deo, veritatum aeternarum contemplatione, vacet.

Insuper veri nominis Exercitia spiritualia spatium aliquod temporis, quod in eis traducatur, requirunt. Et quamquam illud pro rerum et personarum ratione contrahi ad paucos dies vel extrahi ad solidum mensem potest, nihilo secius nimis coarctandum non est, si utilitates, quas Exercitia pollicentur, captare quis vult. Ut enim loci salubritas tunc tantum valetudinem corporis iuvat, cum hoc ibidem aliquantulum commoratur, ita salutaris sacrarum commentationum ars spiritui efficienter non opitulatur, nisi illum aliquandiu exercet.

Postremo, maxime refert ad Exercitia spiritualia rite

(1) *De Imit. Chr.*, L. I, c. 20.

obeunda fructumque ex eis comparandum, ut sapienti atque apposita peragantur methodo.

Porro exploratum est, inter omnes Exercitiorum spiritualium methodos quae laudabiliter admodum sanae asceseos catholicae principiis inhaerent, unam prae ceteris primas semper tulisse, quae, plenis iteratisque Sanctae Sedis approbationibus exornata, praeconiisque nobilitata virorum doctrina spirituali ac sanctitate praestantium, ingentes sanctimoniae fructus quattuor fere saeculorum spatio est consecuta : methodum intelligimus invectam a sancto Ignatio de Loyola, quem praecipuum et peculiarem Magistrum Exercitiorum spiritualium appellare placet, cuius « admirabilis ille Exercitiorum liber » (1), parvus quidem mole sed caelesti sapientia refertus, ex quo sollemniter approbatus, laudatus, commendatus fuit a f. r. decessore Nostro Paulo III (2), iam tum, ut verba iteremus a Nobis antequam ad Petri cathedram eveheremur aliquando adhibita, iam tum, inquimus, « eminuit et claruit tanquam sapientissimus atque omnimo universalis normarum codex ad animas in viam salutis ac perfectionis dirigendas, tamquam inexhaustus spectatissimae aeque ac solidissimae pietatis fons, tanquam acerrimus stimulus beneque peritus praemonstrator ad morum emendationem procurandam vitaeque spiritualis culmen attingendum » (3). Cumque, initio Pontificatus Nostri, « Sacrorum Antistitum universi fere orbis catholici ex utroque ritu flagrantissimus studiis votisque satisfacientes » Constitutione Apostolica « Summorum Pontificum » die 25 Iulii 1922 data « Sanctum Ignatium de Loyola omnium Exercitiorum spiritualium, ideoque institutorum, sodalitiorum, coetuumque cuiusvis generis iis, qui Exercitia spiritualia obeunt, operam studiumque navantium, Patronum caelestem declaravimus, constitui-

---

(1) Brev. Rom., *in festo S. Ign.* (31 iul), lect. 4.

(2) Litt. Apost. « *Pastoralis officii* », 31 iul. 1548.

(3) « *S. Carlo e gli Escercizi spirituali di S. Ignazio* » in : « S. Carlo Borromeo nel 3° Centenario della Canonizzazione », n. 23, Sett. 1910, pag. 488.

mus » (1), fere aliud nihil praestitimus praeterquam suprema Auctoritate Nostra illud sancivimus quod communi Pastorum et fidelium sensu perhibebatur ; quod implicite, una cum memorato Paulo III, insignes decessores Nostri Alexander VII (2), Benedictus XIV (3), Leo XIII (4), saepe Ignatianas commentationes laudibus exornantes dixerant; quod magnis praeconiis imo ipso virtutum exemplo quas in hac palaestra hauserant vel amplificaverant, extulere ii omnes, ut verba ipsius Leonis XIII usurpemus, « qui vel asceseos disciplina vel sanctitate morum » superioribus quattuor saeculis « maxime floruerunt » (5). Et re quidem vera : excellentia spiritualis doctrinae prorsus a periculis erroribusque falsi mysticismi alienae ; admirabilis facilitas Exercitia haec ad quemvis hominum ordinem ac statum accommodandi, sive ii in coenobiis contemplationi incumbunt, sive in seacularibus negotiis actuosam vitam traducunt ; aptissima partium coagmentatio ; mirabilis ac lucidus ordo quo e veritatibus commentandis altera alteram excipit ; documenta denique spiritualia quae hominem, excusso iugo criminum et morbis qui moribus inhaerent detersis, per securas semitas abnegationis atque pravorum habituum detractionis (6), ad suprema orationis amorisque divini fastigia perducunt ; procul dubio haec omnia talia sunt, quae efficacem Ignatianae methodi naturam atque vim satis superque ostendant Ignatianasque commentationes affatim commendent.

Restat, Venerabiles Fratres, ut ad tuendum custodiendumque spiritualium Exercitiorum fructum, quem disertis laudibus prosecuti sumus, eiusque salutarem memoriam refri-

---

(1) Const. Apost. « *Summorum Pontificum* », 25 iul. 1922 ; *Acta Apost. Sedis*, vol. XIV (1922), pag. 420.

(2) Litt. Apost., « *Cum sicut* », 12 oct. 1647.

(3) Litt. Apost., « *Quantum secessus* », 20 mart. 1753 ; Litt. Apost., « *Dedimus sane* », 16 maii 1753.

(4) Epist. « *Ignatianae commentationes* », 8 febr. 1900 ; Act. Leonis XIII, vol. VII, pag. 373.

(5) *Ibid.*

(6) Epist. Apost. Pii PP. XI, « *Nous avons appris* », 28 mart. 1929 ad Card. Dubois.

candam, piam consuetudinem quam veluti Exercitiorum brevem geminationem dixeris, recollectionem scilicet menstruam vel saltem tertio quoque mense instituendam enixe suadeamus. Hic mos, quem — placet verbis iisdem uti decessoris Nostri s. m. Pii X — « libentes videmus pluribus in locis inductum » (1) atque vigere praesertim apud religiosas communitates piosque Cleri saeculares sacerdotes, vehementer optamus ut inter ipsos laicos, quod sane in haud exiguam eorum utilitatem cedet, inferatur, illos potissimum qui, rei familiaris forte distenti curis aut negotiis impliciti, ab Exercitiis spiritualibus prohibeantur ; his enim recollectionibus optata ipsorum Exercitiorum emolumenta aliqua saltem ex parte supplere poterunt.

Hoc modo, Venerabiles Fratres, Exercitia spiritualia, si ubique per omnes christianae societatis ordines diffusa diligenterque peracta sint, spiritualis regeneratio consequetur : fovebitur pietas, religionis vires alentur, frugiferum explicabitur apostolicum munus, atque pax singulorum et societatis tandem regnabit.

Dum, sereno caelo terraque silente, medium orbem nox subiret, in secreto, procul ab hominum frequentia, Verbum aeternum Patris, humana natura assumpta, mortalibus apparuit, insonuitque per aethereas regiones caelestis hymnus: « Gloria in altissimis Deo, et in terra pax hominibus bonae voluntatis » (2). Praeconium hoc christianae pacis : — Pax Christi in regno Christi — summum apostolici cordis Nostri desiderium exhibens, ad quod studia laboresque Nostri enixe contendunt, valde animos christianorum percellet, qui, a tumultu et a saeculi vanitatibus abstracti, in alto abditoque secreto veritates Fidei exemplaque retractaverint Illius qui mundo pacem attulit eamque ceu hereditatem reliquit : « Pacem meam do vobis » (3).

---

(1) Exhort. ad Cler. Cathol., « *Haerent animo* », 4 Aug. 1908 : *Acta Sanctae Sedis*, vol. XLI, pag. 575.

(2) Luc. II, 14.

(3) Io. XIV, 27.

Hanc veri nominis pacem hoc ipso die quo, divino beneficio, quinquagesimus sacerdotii Nostri annus completur, vobis, Venerabiles Fratres, ex corde ominamur ; eandemque instante suavissima illa Nativitatis Domini Nostri Iesu Christi celebritate, quae mysterium pacis nuncupari potest, ab Eo, qui Princeps pacis salutatus est, fervidis precibus postulamus.

Atque his sensibus, erecto in spem laetam firmamque animo, auspicem divinorum munerum et benevolentiae Nostrae testem, vobis, Venerabiles Fratres, et Clero populoque vestro, hoc est universae ac dilectissimae familiae Nostrae catholicae, Apostolicam Benedictionem peramanter in Domino impertimus.

Datum Romae apud. S. Petrum, die XX mensis Decembris anno MDCCCCXXIX, Pontificatus Nostri VIII.

PIUS PP. XI

L'ENCYCLIQUE « MENS NOSTRA » SUR L'USAGE A PROMOUVOIR DES EXERCICES SPIRITUELS

A Nos Vénérables Frères, les Patriarches, Primats, Archevêques, Evêques et autres Ordinaires en paix et communion avec le Siège apostolique.

PIE XI, PAPE.

Vénérables Frères,
Salut et Bénédiction apostolique,

Nul d'entre vous n'ignore, Vénérables Frères, la pensée et l'intention qui Nous dirigèrent lorsque, au début de l'année, nous avons annoncé à l'Univers catholique un jubilé extraordinaire pour célébrer le cinquantième anniversaire du jour où, venant de recevoir l'ordination sacerdotale, Nous avons offert pour la première fois le divin Sacrifice. Comme Nous l'avons déclaré solennellement dans la Constitution apostolique *Auspicantibus Nobis*, publiée en date du 6 janvier 1929 (1), Nous n'avions pas seulement l'intention d'inviter tous Nos chers fils, l'immense famille chrétienne que le Cœur très bon de Dieu a confiée à Notre cœur, à prendre part à la joie du Père commun et à rendre grâces avec Nous d'un cœur unanime au Dispensateur suprême de tous les biens ; Nous avions encore et surtout la douce espérance qu'en ouvrant avec une paternelle libéralité les trésors des bienfaits célestes dont la dispensation Nous a été confiée, le peuple chrétien saisirait cette heureuse occasion d'affermir sa foi, d'augmenter sa piété et

(1) *Acta Apost. Sedis*, vol. XXI (1929), p. 6.

son effort vers la perfection et de conformer fidèlement à l'Évangile sa vie publique et privée ; de là naîtrait, comme un fruit agréable de la paix et du pardon implorés de Dieu, la paix des individus et de la société.

Et cette espérance n'a pas été vaine. En effet, l'élan de piété avec lequel le peuple chrétien accueillit la promulgation du jubilé ne s'est pas affaibli avec le temps. Nous l'avons même vu croître de jour en jour, avec l'aide de Dieu qui a suscité des événements capables de léguer à la postérité le souvenir de cette Année sainte. Nous avons de Notre côté trouvé de nombreux motifs d'allégresse en contemplant de Nos yeux, pour la plus grande part, cet admirable accroissement de foi et de piété, comme aussi en jouissant du spectable de la grande multitude de Nos chers fils qu'il Nous a été possible d'admettre avec plaisir dans Notre palais et, pour ainsi dire, de presser affectueusement sur Notre cœur. Aussi, tout en exprimant avec ferveur Nos sentiments de reconnaissance au Père des miséricordes qui a daigné, au cours de cette année jubilaire, produire, mûrir et recueillir tant et de tels fruits dans sa vigne, Notre sollicitude pastorale Nous invite-t-elle et Nous pousse à faire en sorte que ces magnifiques débuts s'amplifient à l'avenir et donnent des résultats durables pour le bonheur et le salut des particuliers ainsi que de toute la société.

Pendant que Nous songeons aux moyens d'obtenir ces avantages souhaités, il Nous souvient que Notre prédécesseur d'heureuse mémoire, Léon XIII, portant indiction en une autre occasion de l'année sainte, exhorta les fidèles par d'importantes paroles que Nous avons reproduites dans la Constitution *Auspicantibus Nobis* susmentionnée (1), à « se recueillir quelque peu et à élever vers des buts plus nobles leurs pensées toutes terrestres » (2). Il Nous souvient aussi que Notre prédécesseur de sainte mémoire Pie X, après avoir sans cesse favorisé par la parole et par l'exemple la sainteté sacerdotale, publia, à l'occasion de son jubilé sacerdotal, une pieuse « Exhortation »

(1) *Acta Apost. Sedis*, vol. XXI (1929), p. 6.

(2) Encycl. *Quod auctoritate*, 22 déc. 1885 ; *Actes de Léon XIII* vol. II, pages 175 et suivantes.

au clergé catholique (1), pleine de fort précieuses leçons qui élèvent à de rares hauteurs la vie spirituelle.

Suivant les traces de ces Pontifes, Nous avons jugé bon de laisser Nous aussi un bienfait ; Nous apportons un don excellent que Nous espérons devoir être la source de nombreux et remarquables avantages pour le peuple chrétien : Nous voulons dire les exercices spirituels, usage que Nous désirons vivement voir se répandre chaque jour non seulement dans le clergé séculier et régulier, mais encore parmi la masse de laïques catholiques et qu'il Nous plaît de laisser à Nos chers fils comme un souvenir de cette Année sainte. Nous le faisons avec plus de joie à la fin de cette année de jubilé sacerdotal. Rien ne peut Nous être, en effet, plus agréable que d'évoquer les grâces célestes et les inexprimables consolations que Nous avons souvent goûtées durant les exercices spirituels ; l'assiduité apportée aux saintes retraites qui ont, comme autant de degrés, marqué Notre carrière sacerdotale ; la lumière et les forces que Nous y avons puisées pour connaître et accomplir le bon vouloir divin ; le soin pris, durant tout le cours de Notre ministère sacerdotal, à former par ce moyen les autres aux choses célestes et Nous y avons constaté un tel bien opéré dans les âmes et un si étonnant progrès que les exercices spirituels Nous semblaient vraiment constituer un merveilleux moyen d'obtenir le salut éternel.

En vérité, Vénérables Frères, un regard, si bref soit-il, sur les temps que nous vivons, montrera à plus d'un titre, la valeur, l'utilité et l'opportunité des saintes récollections. La plus grave maladie de notre siècle, la source abondante des maux que déplorent les hommes de cœur, c'est la légèreté et l'irréflexion qui entraînent nos contemporains dans l'erreur. D'où le besoin perpétuel et violent de se répandre au dehors, une soif inextinguible de richesses et de plaisirs qui, peu à peu, affaiblit et étouffe dans les cœurs le désir des biens supérieurs et les mêle à tel point aux affaires extérieures et passagères qu'il leur devient impossible de penser aux vérités éternelles, aux

(1) Exhortation au clergé catholique : *Haerent animo*, 4 août 1908 (*Acta Apost. Sedis*, vol. XLI, pp. 555-557).

lois divines et à Dieu lui-même, l'unique principe et fin de toute créature : cependant, dans sa bonté et sa miséricorde infinie, Dieu ne cesse pas d'attirer les hommes, de nos jours encore, par l'abondance de ses grâces, si étendus que soient partout les ravages de l'immoralité. Pour guérir la maladie dont souffre tant la société humaine, quel secours plus efficace et quel meilleur remède proposer, sinon d'inviter au pieux recueillement des exercices spirituels ces âmes amollies et insouciantes des réalités éternelles ? Et, en vérité, même si ces exercices spirituels n'étaient autre chose qu'une brève retraite de quelques jours durant lesquels on s'éloigne du monde extérieur et de la foule de ses soucis, non pour passer le temps dans le repos et l'inoccupation, mais pour avoir l'occasion d'étudier les graves questions qui n'ont cessé d'émouvoir profondément l'humanité sur son origine et sa fin : « D'où viens-je et où vais-je ? » personne ne niera que ces saints exercices ne puissent produire d'excellents fruits.

Mais ces pieuses retraites apportent encore de plus grands bienfaits : elles obligent notre esprit à un effort pour observer attentivement nos pensées, paroles et actions, et descendre ainsi au fond de nous-mêmes ; or, cet effort est un excellent exercice pour nos facultés. Dans ce remarquable champ d'exercices spirituels, l'intelligence s'habitue à mûrir les questions et à les peser avec justesse, la volonté s'affermit, les passions subissent la contrainte et le gouvernement de la raison, les actions humaines, sagement réfléchies, se conforment réellement à un idéal bien déterminé, l'âme atteint aussi sa noblesse et sa dignité natives, comme le déclare saint Grégoire, Pape, en une élégante comparaison de son *Pastoral* : « Comme l'eau, l'esprit humain, endigué, s'élève vers le ciel, parce qu'il recherche le lieu d'où il descend, mais abandonné, il se perd, parce qu'il se répand inutilement dans les bas-fonds » (1). De plus, en s'exerçant aux pensées spirituelles, « l'esprit se réjouit dans le Seigneur. se sent comme aiguillonné par le silence et se nourrit d'inexprimables extases », comme

(1) Saint Grégoire le grand, L, III, adm. 15. (Migne, *P. L.*, t. LXXVII, col. 73).

le remarque sagement saint Eucher, évêque de Lyon (1), et, en outre, la divine libéralité l'invite à goûter cette « céleste nourriture » dont Lactance affirme : « Il n'y a pas pour l'âme de plus suave aliment que la connaissance de la vérité » (2). Selon l'expression d'un auteur ancien, qui passa longtemps pour être saint Basile, c'est pour l'âme « une école d'enseignement céleste et une formation aux sciences divines » (3) ; « Dieu y est l'objet total de l'enseignement, la voie où l'on avance, et c'est par lui seul qu'on parvient à la connaissance de la vérité souveraine » (4).

Les exercices spirituels ont donc une extraordinaire efficacité pour perfectionner les puissances naturelles de l'homme, mais aussi et surtout pour former l'homme surnaturel ou chrétien. A cette époque où le véritable esprit du Christ et les idées surnaturelles qui sont le tout de notre sainte religion rencontrent tant d'empêchements et d'obstacles, alors que partout règne le naturalisme qui affaiblit la fermeté de la foi et éteint les flammes de la charité chrétienne, il importe souverainement que l'homme se soustraie à l'enchantement de la « vanité » qui « obscurcit le bien » (5) et qu'il se cache dans une bienheureuse retraite. Là, sous la conduite du Maître céleste, il se fera une juste idée et comprendra le prix de la vie humaine qui a pour but vrai le service de Dieu seul ; il prendra en horreur le péché et ses hontes ; il concevra une salutaire crainte de Dieu, il verra clairement, comme si un voile tombait de devant ses yeux, la vanité des choses terrestres ; touché par les avertissements et les exemples de Celui qui est « la voie, la vérité et la vie » (6), il se dépouillera de l'homme ancien (7), il

---

(1) Saint Eucher, *De laude eremi*, 37. (Migne, *P. L.*, t. L. col. 709).

(2) Lactance, *De falsa religione*, L. I. c. 1 (Migne, *P. L.*, t. VI, col. 118).

(3) Saint Basile, *De laude solitariae vitae*, au début, (*Opera omnia*. Venise, 1751, t. II, p. 379.)

(4) Même référence.

(5) *Sagesse*, iv, 12.

(6) *Saint Jean*, xiv, 6.

(7) *Rom.*, xiii, 14.

se renoncera à lui-même et, par l'humilité, l'obéissance, la mortification volontaire, il revêtira le Christ et tendra à devenir « homme parfait », « atteignant la mesure de la stature parfaite du Christ dont parle l'Apôtre » (1) ; il fera enfin tous ses efforts, pour en arriver à pouvoir répéter lui aussi avec le même Apôtre : « Je vis, mais ce n'est plus moi qui vis, c'est le Christ, qui vit en moi » (2). Par ces degrés, l'âme s'élève jusqu'à la perfection complète et s'unit suavement à Dieu, avec l'aide de la grâce divine, qu'elle demande en plus grande abondance, durant ces jours, par la faveur de ses prières et la fréquentation plus intense des saints Mystères.

Voilà, certes, Vénérables Frères, des bienfaits extraordinaires et de souveraine valeur ; ils dépassent de haut la nature humaine, et c'est dans leur obtention uniquement que se trouvent le repos, le bonheur et la paix que le cœur humain désire avidement et que la société contemporaine, emportée par la fièvre des plaisirs, recherche vainement dans la poursuite ardente des biens périssables et dans le tumulte et le trouble de la vie. Les exercices spirituels, au contraire — et c'est une doctrine sûre — ont une merveilleuse vertu de pacification et de sanctification ; d'ailleurs, dans les siècles passés et peut-être plus clairement encore en notre temps, une longue expérience le prouve, puisque la foule est presque innombrable de ceux qui en sont sortis « enracinés et affermis » dans le Christ (3) ; remplis de lumière, comblés de joie et envahis de cette paix qui « dépasse toute intelligence » (4).

Cette plénitude de vie chrétienne qu'apportent, comme on le voit, les exercices spirituels, produit, en dehors de la paix intérieure de l'âme, un autre fruit tout naturel et qui devient un immense et magnifique bienfait pour la société : le zèle pour le salut des âmes ou, selon l'expression ordinaire, l'esprit apostolique. C'est un effet propre de la charité que l'âme juste dans laquelle Dieu réside par la grâce s'embrase d'un zèle merveilleux pour faire participer les autres à la connaissance

(1) *Ephés.*, IV, 13.
(2) *Galat.*, II, 20.
(3) *Coloss.* II, 7.
(4) *Philipp.*, IV, 7.

et à l'amour du Bien infini qu'elle a atteint et qu'elle possède. Or, en notre siècle, dont les besoins spirituels sont si pressants, alors que les régions lointaines des Missions « déjà toutes blanches pour la moisson » (1) appellent de plus en plus haut un concours d'apôtres égal à leurs besoins ; alors que nos propres contrées exigent des troupes choisies de prêtres séculiers et réguliers qui soient de dignes dispensateurs des mystères de Dieu et les masses profondes des laïques pieux qui, unis par un lien étroit à l'apostolat hiérarchique, aident le clergé de leur effort industrieux, en se dévouant aux multiples œuvres et travaux de l'Action Catholique, Vénérables Frères, Nous fiant aux enseignements de l'Histoire, Nous considérons et glorifions les maisons d'exercices spirituels comme des Cénacles suscités par Dieu où toutes les grandes âmes, soutenues par l'aide de la grâce divine, à la lumière des vérités éternelles et sous l'inspiration des exemples du Christ, découvrent clairement le prix des âmes, s'enflamment du désir de les aider dans l'état de vie où, après un sérieux examen, elles croient devoir servir Dieu et apprennent aussi à connaître les ardeurs, les industries, les travaux et les exploits de l'apostolat chrétien.

Du reste, Notre-Seigneur a souvent employé cette méthode dans la formation des hérauts de l'Évangile. Le divin Maître lui-même, à qui il ne suffisait pas d'avoir passé de longues années dans la retraite de Nazareth, voulut, avant de briller dans sa pleine lumière devant les foules et de les instruire, par sa parole, de la doctrine céleste, vivre durant quarante jours entiers dans les solitudes du désert. Bien plus, au cours même de ses labeurs évangéliques, il avait coutume d'inviter également les apôtres au doux silence de la retraite : « Venez à l'écart, dans un lieu désert et reposez-vous un peu » (2), et ayant quitté pour le ciel cette terre de misère, il voulut perfectionner ces mêmes apôtres et disciples dans le Cénacle de Jérusalem où, durant dix jours, « ils persévérèrent unanimement dans la prière » (3) et se rendirent ainsi dignes de recevoir

(1) *Saint Jean*, IV, 35.
(2) *Saint Marc*, VI, 31.
(3) *Actes des apôtres*, I, 14.

l'Esprit-Saint : mémorable retraite qui, la première, abrita les exercices spirituels, d'où l'Église sortit riche d'une vigueur et d'une force inaltérables, et où, en présence et sous le patronage puissant de la Vierge Marie, Mère de Dieu, se formèrent avec les apôtres ceux qu'on peut justement appeler les précurseurs de l'Action Catholique.

Dès ce jour, les exercices spirituels, sinon sous le nom et avec la méthode que nous connaissons, du moins dans leur essence, devinrent une coutume « familière aux premiers chrétiens », comme saint François de Sales l'enseigne (1), et comme les œuvres des Saints Pères le témoignent en des textes suggestifs. Saint Jérôme exhortait ainsi la noble femme Celantia : « Choisis-toi un lieu propice et que n'atteignent pas les bruits de la famille ; tu t'y réfugieras comme dans un port. Tu n'y penseras qu'aux saintes lectures, tu y prolongeras tant tes prières et tu y réfléchiras si profondément sur la vie future que cette évocation compensera toutes les occupations qui absorbent le reste de ton temps. Nous ne te disons pas cela pour te séparer des tiens ; mais afin que tu y apprennes et examines comment te comporter avec les tiens » (2). Et un contemporain de saint Jérôme, saint Pierre Chrysologue, évêque de Ravenne, adressait aux fidèles cette invitation tant citée : « Nous avons donné une année au corps, accordons à l'âme quelques jours... Vivons un peu pour Dieu, nous qui donnons toute notre vie au monde. Que la voix divine retentisse à nos oreilles ; que les bruits familiers ne troublent pas notre ouïe... Ainsi armés, mes frères, ainsi formés, déclarons la guerre aux péchés... certains de la victoire » (3).

Au cours des siècles, les hommes ont toujours ressenti le désir d'une calme solitude où l'âme, à l'écart de toute compagnie, s'adonnerait aux choses divines ; on l'a même remarqué, plus les sociétés vivent des temps troubles, plus le Saint-Esprit

---

(1) Saint François de Sales, *Traité de l'amour de Dieu*, L. XII, c. VIII.

(2) Saint Jérôme, *Lettre* 148 *à Celantia*, 24. (Migne, *P. L.*, t. CXXII, col. 1216).

(3) Saint Pierre Chrysologue, sermon 12, (Migne, *P. L.*, t. LII, col. 186).

pousse vivement les âmes avides de justice et de vérité à rechercher la retraite « afin de s'y libérer plus souvent des convoitises corporelles et de pouvoir vivre à la cour de la Sagesse céleste où, dans le silence absolu des soucis terrestres, elles se réjouissent dans les méditations saintes et les délices éternelles » (1).

La Providence divine a suscité dans son Église nombre de personnages, enrichis de l'abondance des dons célestes et distingués par leur doctrine de la vie surnaturelle, qui ont établi de sages règles et des méthodes éprouvées d'ascèse d'après la Révélation divine, leur propre expérience ou celle des siècles passés ; c'est ainsi que, par ordre de la Providence, parurent les œuvres de l'insigne serviteur de Dieu Ignace de Loyola, sous le titre propre d'Exercices spirituels ; trésor comme l'appelait le vénérable Louis de Blois, de l'éminent Ordre de Saint-Benoît, dont saint Alphonse-Marie de Liguori cite le texte dans une fort belle épître « sur les exercices à accomplir dans la solitude », « trésor que Dieu a ouvert en ces derniers temps à son Église et pour lequel il faut lui rendre de ferventes actions de grâces (2). »

A ces Exercices spirituels dont la renommée se propagea rapidement dans l'Église, Notre vénérable et cher à tant de titres saint Charles Borromée, parmi tant d'autres, demanda un stimulant pour parcourir avec plus d'ardeur la voie de la sainteté ; « il en répandit l'usage dans le clergé et le peuple », comme Nous l'avons rappelé dans une autre occasion (3) avec son initiative et son autorité, non seulement il les enrichit d'excellentes règles et de *directoires*, mais il alla jusqu'à fonder une maison où l'on vaquerait uniquement aux Exercices de saint Ignace. Cette maison qu'il appela *Asceterium*, Nous semble, pour autant que Nous le sachions, devoir être signalée comme

(1) Saint Léon le grand, sermon 19 (Migne, *P. L.*, t. LIV, col. 186).

(2) Saint Alph.-M. de Lig. « Lettres sur l'utilité des Exercices dans la solitude ». *Œuvres ascétiques.* (Marietti, 1847), vol. III, p. 616.

(3) Const. Apost. *Summorum Pontificum*, 25 juillet 1922 ; *Acta Apost. Sedis*, vol. XIV (1922), p. 421.

la première de toutes celles qui, par une heureuse imitation, fleurirent partout.

En effet, l'estime pour les exercices ne cessant d'augmenter dans l'Église, ces maisons se multiplièrent avec un succès merveilleux ; on pourrait les comparer à des oasis placées dans le désert aride de cette vie et où les fidèles de l'un et l'autre sexe vont puiser, à l'écart, une fortifiante nourriture spirituelle. Après les cruelles batailles de la guerre qui a troublé si profondément la famille humaine, après tant de blessures qui ont atteint les richesses spirituelles et matérielles des nations, qui pourra dénombrer la multitude de ceux qui ont vu s'évanouir entièrement leurs vaines espérances d'antan, ont compris clairement la nécessité de placer les biens du ciel avant ceux de la terre et se sont réfugiés sous le souffle de l'Esprit-Saint, dans les saintes retraites pour y trouver la vraie paix du cœur ? Témoin tous ceux qui, attirés par la beauté d'une vie plus sainte et plus parfaite ou ballottés par les sauvages tempêtes du siècle, troublés par les soucis de la vie ou circonvenus par les ruses et les pièges du monde, attaqués par le terrible fléau du rationalisme ou séduits par les plaisirs des sens, se sont retirés dans ces saintes maisons, y ont goûté le repos de la solitude avec une douceur d'autant plus pénétrante qu'ils avaient subi de plus vifs assauts et, dans la méditation des choses célestes, y ont réformé leur vie d'après les vérités surnaturelles.

Ce renouveau d'une piété profonde Nous cause une grande joie et une vive reconnaissance et Nous tenons pour certains que son extension représente la meilleure protection et le plus sûr remède contre des maux menaçants ; aussi Nous ferons en sorte de correspondre, autant qu'il est en Nous, aux desseins bienveillants de la divine Providence, afin que cette invitation secrète, faite par l'Esprit-Saint au cœur humain, ne manque pas d'être accompagnée de l'effusion abondante et désirée des dons célestes.

Nous le faisons d'autant plus volontiers que Nos prédécesseurs Nous ont tracé la voie. Déjà, depuis longtemps, le Siège apostolique qui avait souvent recommandé par la parole les exercices spirituels a donné aux fidèles la confirmation de

son exemple et de son autorité, en convertissant pendant quelques jours le palais auguste du Vatican en un Cénacle de méditation et de prière ; c'est avec joie et consolation que Nous avons Nous-mêmes continué cette coutume. Pour Nous conserver cette joie et cette consolation à Nous et à ceux qui Nous entourent de près, selon leur désir commun, Nous avons ordonné de tout régler pour que ces exercices aient lieu chaque année en Notre Palais.

Vous-mêmes, Vénérables Frères, il est clair que vous estimez grandement les exercices spirituels ; vous y avez vaqué, avant d'être initiés aux ordres, comme avant de recevoir la plénitude du sacerdoce ; puis souvent, donnant l'exemple à vos prêtres que vous aviez convoqués, vous vous y êtes réfugiés pour vous retremper dans la contemplation des vérités célestes. Ce bel exemple mérite Notre louange publique. Nous ne pensons pas devoir honorer d'une moindre louange ces Evêques de l'Église orientale ou occidentale que Nous savons s'être réunis, plus d'une fois, avec leur Métropolitain ou leur Patriarche pour une pieuse retraite adaptée à leur charge et à leurs devoirs d'état. Exemple précieux que Nous espérons, autant que les choses s'y prêtent, voir se propager en une louable émulation. Il ne se présentera peut-être pas de grande difficulté à organiser ces retraites à l'occasion des réunions que tous les Evêques d'une province ecclésiastique tiennent d'office, soit pour veiller au bien général des âmes, soit pour examiner les mesures que les circonstances semblent demander le plus impérieusement. Nous avions décidé de le faire avec tous les Evêques de Lombardie durant le court laps de temps où Nous avons dirigé l'Église de Milan et, sans aucun doute, Nous l'aurions exécuté en cette première année d'épiscopat, si la Providence n'en avait, dans le secret de ses desseins, décidé autrement de Notre humble personne.

Nous avons donc la conviction fondée que les prêtres et les religieux qui ont prévenu en cela les lois de l'Église et accomplissaient avec un zèle louable les exercices spirituels, se serviront à l'avenir de ce moyen de sanctification avec d'autant plus de soin que l'autorité des saints Canons les y oblige plus gravement.

Aussi, Nous exhortons vivement les prêtres du clergé séculier à se montrer fidèles à l'accomplissement des exercices spirituels, au moins dans la modeste mesure où le Code du droit canonique le leur prescrit (1) ; qu'ils les commencent et les poursuivent, avec l'ardent désir de leur perfection, afin d'obtenir cette abondance de l'esprit surnaturel qui leur est souverainement nécessaire pour veiller au bien spirituel du troupeau commis à leur garde et pour gagner au Christ un riche butin spirituel. C'est la voie qu'ont suivie tous les prêtres brûlant de zèle pour le salut des âmes et qui ont brillé dans la direction du prochain vers les voies de la sainteté et dans la conduite du clergé ; tel, pour citer un exemple récent, le vénérable Joseph Cafasso à qui Nous avons décerné Nous-même les honneurs des Bienheureux. Ce saint prêtre eut à cœur d'assister régulièrement aux exercices spirituels pour s'y exciter davantage, lui-même et les autres ministres du Christ, à la sainteté et connaître la volonté divine ; c'est à la sortie d'une de ces retraites que, éclairé par une lumière d'En-Haut, il indiqua nettement à un jeune prêtre, dont il était le confesseur, la voie à suivre et qui devait mener celui-ci aux cimes de la sainteté ; nous avons nommé Jean Bosco dont le nom seul est le plus haut éloge.

Quant à ceux qui, quelque titre qu'ils portent, militent dans le camp de la règle religieuse, ils sont tenus par une loi (2) d'accomplir chaque année les saints exercices, et il n'est pas douteux que ces saintes retraites ne leur rapportent une grande abondance de biens célestes ; c'est là que, selon leurs besoins particuliers, ils puiseront le désir d'une plus haute perfection et obtiendront toutes les grâces nécessaires pour parcourir plus allégrement la voie des conseils évangéliques. La retraite annuelle est, en effet, le mystique « arbre de vie » (3) dont le fruit, pour les individus et les communautés, sera cette renommée de sainteté dont doit jouir toute famille religieuse.

Que les prêtres de l'un et de l'autre clergé ne considèrent

---

(1) *Cod. Jur. Can.*, can. 126.
(2) *Cod. Jur. Can.*, can. 595, § 1.
(3) *Gen.* II, 9.

pas comme perdu pour le ministère apostolique le temps passé aux exercices spirituels. Qu'ils écoutent saint Bernard qui n'hésitait pas à écrire au Souverain Pontife le bienheureux Eugène III dont il avait été le maître : « Si tu veux être tout à tous, à l'exemple de Celui qui s'est fait tout à tous, je loue ta bonté ; mais pourvu qu'elle soit universelle ! Comment sera-t-elle universelle, si tu t'en exclus ? Tu es un homme toi aussi ; pour que ta bonté soit donc entière et universelle, que le sein qui reçoit tout le monde te reçoive aussi ; sinon, à quoi te servira-t-il de gagner tout le monde, en te perdant toi-même ? C'est pourquoi, puisque tous te possèdent, sois aussi toi-même l'un de ceux qui te possèdent. Veille, je ne dis pas toujours, mais je dis souvent ou du moins de temps en temps à te rendre à toi-même » (1).

Nous ne désirons pas moins vivement, vénérables Frères, voir se former par les exercices spirituels les nombreuses cohortes de cette Action Catholique que Nous ne cessons et ne cesserons pas de promouvoir de toutes Nos forces et de recommander, car elle doit être regardée comme une participation fort utile, pour ne pas dire nécessaire, des laïques, à l'apostolat hiérarchique. Nous ne trouvons pas de mots pour exprimer toute la joie qui Nous a étreint en apprenant qu'à peu près partout ont été instituées des séries particulières de retraites où se forment les pacifiques et courageux soldats du Christ, en particulier les troupes de Jeunes. En s'y rendant fréquemment pour être mieux préparés et plus ardents aux saints combats du Seigneur, ils n'y trouvent pas seulement des forces pour imprimer plus parfaitement en leur âme le sceau de la vie chrétienne, mais encore il n'est pas rare qu'ils y perçoivent dans leur cœur la voix mystérieuse de Dieu qui les appelle aux saints autels et au salut des âmes et qui les pousse ainsi à exercer pleinement l'apostolat. C'est une aube splendide de vie céleste que suivra bientôt le plein jour, pourvu que la pratique des exercices spirituels se répande au loin et

(1) Saint Bernard, *De Consideratione*, L. I, c. v. (Migne, *P. L.*, t. CLXXXII, col. 734).

qu'avec une sage prudence on la propage parmi les diverses Associations catholiques, surtout parmi la jeunesse (1).

A notre époque, les biens temporels et les avantages qu'ils comportent se sont répandus avec plus d'abondance sur les ouvriers et autres salariés, leur donnant un certain bien-être et améliorant les conditions de leur vie. Dans ces circonstances, et grâce à la Miséricorde et à la Providence divines, le trésor céleste des exercices spirituels se répand aussi sur la multitude des fidèles ; comme un contrepoids, ils empêchent les hommes de se plonger, sous l'attrait des biens passagers, dans les aises et les douceurs de la vie et de se perdre misérablement dans les théories et les mœurs du matérialisme. Aussi, portons-Nous une grande bienveillance et une vive faveur aux œuvres de retraite qui surgissent dans de nombreuses contrées et surtout aux fécondes et si opportunes « Retraites d'ouvriers » avec leurs Associations annexes de persévérance : et Nous les recommandons toutes, Vénérables Frères, à votre activité et à votre sollicitude.

Mais pour retirer des saints exercices les fruits que Nous avons énumérés, il est nécessaire d'y apporter le zèle qui convient, car si on les accomplit par routine, à regret, avec ennui, il n'en résultera que peu ou point de fruit.

C'est pourquoi, avant tout, il importe qu'à la faveur de la solitude, l'âme s'adonne aux saintes réflexions, écartant loin d'elle tous les soucis et inquiétudes de la vie quotidienne ; car, ainsi que l'enseigne clairement ce livre d'or qu'est l'*Imitation de Jésus-Christ* : « C'est dans le silence et la paix que progresse l'âme dévote » (2). Bien que Nous estimions dignes de louange et dignes d'être favorisées avec toute leur industrie par les pasteurs, puisque Dieu les a comblées de ses bénédictions, les instructions sacrées qui sont données en public à la foule, Nous recommandons cependant surtout les exercices spirituels faits dans le secret qui s'appellent « retraites fermées » parce qu'on s'y éloigne plus aisément du commerce des créatures et

---

(1) Cf. L'ordre du jour de Mgr Radini-Tedeschi, au Congrès catholique italien de 1895.

(2) *Imitation de Jésus-Christ*, L. I, c. XX.

que l'on y recueille les puissances de son âme pour ne penser qu'à soi et à Dieu dans la contemplation des vérités éternelles.

En outre, les vrais exercices spirituels requièrent qu'on y consacre un certain laps de temps. Et, bien que ce temps puisse, selon les circonstances et les personnes, ne comprendre que quelques jours ou s'étendre sur tout un mois, il ne faut cependant point trop l'abréger, si l'on veut recueillir les avantages que promettent les exercices. De même que l'air salubre d'une contrée ne profite à la santé que si l'on y prolonge un peu son séjour, de même le remède salutaire des pensées saintes ne sert à l'esprit que s'il s'y exerce quelque temps.

Enfin, il importe surtout, pour bien accomplir les exercices spirituels et en retirer du fruit, de suivre une bonne et sage méthode.

Or, entre toutes les méthodes d'exercices spirituels qui s'appuient louablement sur les principes d'une très saine ascèse catholique, il est établi qu'il en est une qui s'est toujours placée en tête ; le Saint-Siège l'a honorée de ses approbations entières et répétées, des personnages remarquables par leur doctrine spirituelle et leur sainteté l'ont annoblie de leurs louanges ; elle a, pendant près de quatre siècles, porté des fruits innombrables de sainteté : c'est la méthode introduite par saint Ignace de Loyola qu'il Nous plaît d'appeler le Maître principal et particulier des exercices spirituels dont « l'admirable livre des Exercices » (1), de peu de volume, mais riche de doctrine céleste, depuis qu'il a été solennellement approuvé, loué, recommandé par Notre prédécesseur d'heureuse mémoire Paul III (2), brilla, pour citer des paroles que Nous avons prononcées autrefois avant d'être élevé à la chaire de Pierre, « brilla et resplendit comme le code le plus sage et le plus universel du gouvernement spirituel des âmes dans la voie du salut et de la perfection, comme une source intarissable de la piété la plus haute et la plus solide, comme un puissant

(1) Brév. rom., fête de saint Ignace, 21 juillet, 4e leçon.
(2) Lett. Apost. *Pastoralis officii*, 31 juillet 1548.

stimulant et une direction avisée pour se réformer soi-même et atteindre les sommets de la vie spirituelle » (1).

Lorsque, au début de Notre Pontificat, accédant aux désirs et aux vœux ardents de presque tout l'Univers catholique de l'un et de l'autre rite, Nous avons, par la Constitution apostolique *Summorum Pontificum*, publiée le 25 juillet 1922, déclaré et établi saint Ignace de Loyola « patron céleste de tous ceux qui s'adonnent à l'œuvre des exercices spirituels, et par conséquent, des Instituts, sodalités et associations, de quelque genre qu'ils soient, qui s'occupent des exercices spirituels » (2), Nous n'avons guère fait autre chose que sanctionner de Notre suprême autorité apostolique ce qui était le sentiment commun des pasteurs et des fidèles ; ce qu'avaient dit implicitement avec Paul III, ci-dessus mentionné, Nos prédécesseurs insignes, Alexandre VII (3), Benoît XIV (4), Léon XIII (5), en honorant de leurs approbations répétées les Exercices de saint Ignace ; ce que, par leurs louanges et même par l'exemple des vertus qu'ils avaient acquises ou fortifiées dans ces exercices, avaient déclaré tous ceux qui, pour employer les paroles de Léon XIII, « ont le plus brillé par l'enseignement de l'ascèse où la sainteté de leur vie (6), » durant ces quatre derniers siècles.

Et, en vérité, l'excellence de cette doctrine spirituelle, tout à fait éloignée des dangers et des erreurs d'un faux mysticisme ; l'admirable facilité qu'il y a d'accommoder ces exercices aux divers états et conditions, que l'on s'adonne à la contemplation dans les couvents ou que l'on mène une vie active

---

(1) *Saint Charles et les Exercices spirituels de saint Ignace*, dans San Carlo nel III° centenario della Canonizzazione, n° 23, septembre 1910, p. 488.

(2) Const. Apost. *Summorum Pontificum*, 25 juillet 1922, *Acta Apost. Sedis*, vol. XXIV (1922), p. 420.

(3) Lett. Apost. *Cum sicut*, 12 oct. 1647.

(4) Lett. Apost. *Quantum secessus*, 20 mars 1753 ; Lett. Apost. *Dedimus sane*, 16 mai 1753.

(5) Epit., *Ignatianae commentationes*, 8 février 1900 ; Actes de Léon XIII, vol. VII, p. 373.

(6) Même référence.

dans le monde ; l'harmonieuse disposition des parties ; l'ordre admirable et lumineux avec lequel les vérités méditées s'enchaînent les unes aux autres ; les enseignements spirituels qui arrachent l'homme au joug du péché, guérissent ses maladies morales et le mènent, par les sentiers sûrs de l'abnégation et du renoncement à ses mauvaises habitudes (1), jusqu'aux cimes les plus élevées de l'oraison et de l'amour divin : sans aucun doute, toutes ces qualités sont telles qu'elles prouvent à l'évidence l'efficacité de la méthode ignacienne et recommandent hautement ses Exercices.

Il Nous reste, Vénérables Frères, pour sauvegarder le fruit des Exercices spirituels que nous avons vivement loués et pour en réveiller le souvenir salutaire, à recommander chaudement une pieuse habitude qu'on pourrait appeler un bref renouvellement des Exercices, c'est-à-dire la retraite mensuelle ou du moins trimestrielle. Cette coutume que — il Nous plaît d'employer les mêmes paroles que Notre prédécesseur de sainte mémoire Pie X — « Nous voyons avec plaisir introduite en beaucoup de lieux » (2) et en faveur surtout dans les communautés religieuses et chez les prêtres pieux du clergé séculier, Nous souhaitons vivement la voir s'introduire chez les laïques eux-mêmes , ce qui leur sera d'un grand avantage, surtout s'ils ne peuvent, par suite de leurs soucis de famille ou de leurs affaires, faire les Exercices spirituels ; ces récollections suppléent en effet en quelque manière aux avantages que l'on demande aux Exercices eux-mêmes.

Vénérables Frères, si les Exercices spirituels se répandent ainsi partout et dans tous les rangs de la société chrétienne et si on les accomplit avec soin, ils auront pour résultat une régénération spirituelle : la piété se réchauffera, la religion affermira ses forces, l'apostolat aura de féconds développements et la paix régnera enfin dans les esprits et la société.

Tandis que, sous un ciel serein et dans le silence de la terre,

---

(1) Lettre Apost. du Pape Pie XI, *Nous avons appris*, 28 mars 1929, au cardinal Dubois.

(2) Exhort. au clerg. cath. *Haerent animo*, 4 août 1908 : (*Acta Apost. Sedis*, vol. XLI, p. 575).

la nuit était au milieu de sa course, en secret, loin du tumulte des hommes, le Verbe éternel du Père, ayant pris la nature humaine, apparut aux mortels et dans les régions supérieures retentit l'hymne céleste : « Gloire à Dieu au plus haut des cieux et paix sur terre aux hommes de bonne volonté » (1). Ce souhait de paix chrétienne : la paix du Christ par le règne du Christ, qui exprime le souverain désir de Notre cœur apostolique, et qui est le but de Nos efforts et de Nos labeurs, touchera vivement les âmes chrétiennes, qui, se retirant du tumulte et des vanités du monde, méditeront dans un profond secret les vérités de la foi et les exemples de Celui qui apporta la paix au monde et qui la laissa comme un héritage : « Je vous donne ma paix » (2).

Cette véritable paix, Nous vous la souhaitons, Vénérables Frères, de tout cœur, le jour même où, par la grâce de Dieu, s'achève la cinquantième année de Notre sacerdoce ; et, à la veille de cette douce solennité de la Nativité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui peut s'appeler le mystère de paix, Nous la demandons avec ferveur à Celui qui a été salué Prince de la paix.

Dans ces sentiments, le cœur ouvert à une joyeuse et ferme espérance, Nous vous accordons affectueusement dans le Seigneur, comme gage des bienfaits célestes et en témoignage de Notre bienveillance, à vous, Vénérables Frères, à votre clergé et à votre peuple, c'est-à-dire à toute Notre chère famille catholique, la Bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 20 décembre de l'an 1929, de Notre pontificat le huitième.

PIE XI, PAPE.

---

(1) *Saint Luc*, II, 14.
(2) *Saint Jean*, XIV, 27.

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos 7

Lettre pontificale 9

Programme des cours 11

Auditeurs de la semaine 15

Physionomie de la semaine des exercices, Notes et impressions par le R. P. Eugène Roche 16

Ce que sont les exercices et ce qu'ils offrent, Allocution du R. P. Poullier 39

Retraites ouvertes et retraites fermées, par Mgr Gonon, évêque de Moulins 50

Une initiative de retraites sacerdotales de dix jours, par M. l'abbé Babolat 64

La retraite d'après les exercices, par le R. P. Cavallera 76

En face de la vérité fondamentale, par le R. P. Vuilliez-Sermet 94

L'idée de dieu dans le fondement, par le R. P. Chrysostome Daumont, de l'ordre de Cîteaux 110

La voie de l'ame pénitente, par le R. P. Dargent 115

Examen de conscience et réforme intérieure, par le R. P. Compaing 132

L'appel du divin roi, par le R. P. Monier-Vinard 149

L'élection dans les exercices, par le R. P. de Guibert .. 172

Les deux étendards et les trois classes d'hommes, par le R. P. de Bagneaux 195

Les règles du discernement des esprits, par le R. P. Poullier 198

Les exercices, école d'oraison, par M. l'abbé Guerry.. 218

Dans la lumière du verbe incarné : l'évangile et les exercices, par M. le chanoine Biétrix..... 233

La montée des trois degrés d'humilité, par le R. P. Loiselet 248

Au seuil du mystère de dieu : la contemplation pour obtenir l'amour, par le R. P. Albert Valensin..... 260

A travers les rapports documentaires, Compte rendu des réunions d'études par le R. P. Villain..... 274

L'encyclique « mens nostra »..... 340

Saint-Amand (Cher). — Imprimerie R Bussière — 22-4-1930.

060.31
J499 Les Grandes Directives /
Jesuits

8078

GRADUATE THEOLOGICAL UNION LIBRARY
BERKELEY, CA 94709